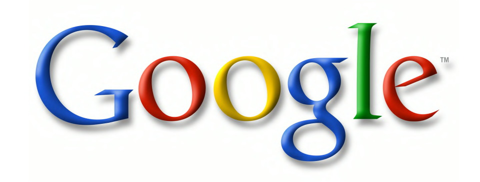
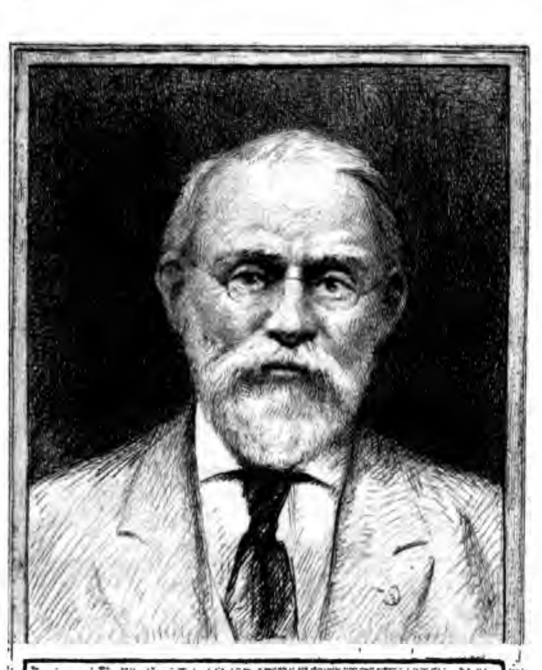
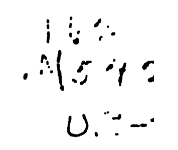












MÉMOIRES

ET

ANALYSE DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE

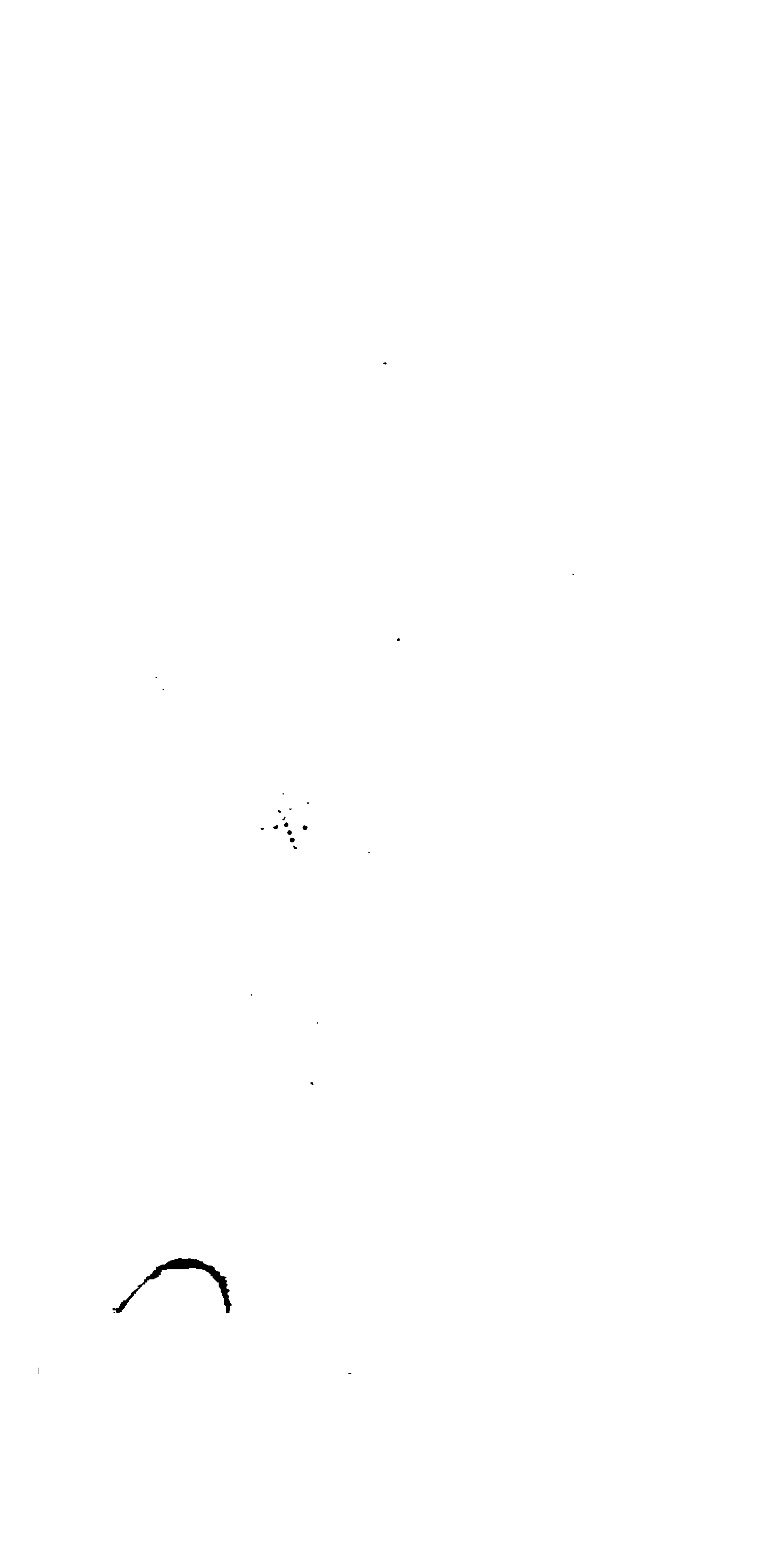
DE MENDE,

CHEF-LIEU DU DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.



MENDE,

IMPRIMERIE DE J. J. M. IGNON. — 1829.



PROCES - VERBAL

DE LA SEANCE ANNUELLE ET PUBLIQUE

TENUE LE 6 NOVEMBRE 1828.

La Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Ville de Mende, Chef-lieu du Département de la Lozère, pour concourir à la célébration de la Fête de notre bien-aimé Monarque, s'est réunie en Séance annuelle et publique à l'hôtel de la Préfecture, dans la salle de la Cour d'assises, en présence d'un nombreux et brillant auditoire, dont faisait partie Mgr. l'Evêque de Mende.

Le local avait été disposé d'une manière convenable à cette solennité ; le buste du Roi, auguste Protecteur de toutes les Institutions utiles, occupait le fond de la salle, au-dessus du bureau du Président. En avant de ce bureau, on avait placé l'exemplaire du grand ouvrage sur l'Egypte, dont la Ville est redevable à la munificence royale, et qu'elle venait de recevoir récemment. Des corbeilles remplies de productions horticulturales provenant de graines données par M. le Préfet et le Conseil général du département, étaient exposées aux regards de l'assemblée.

A trois heures, la séance, présidée par M. de Valdenuit, Préfet du département, a été ouverte par un rapport que M. Ignon, Secrétaire perpétuel, a fait sur les travaux de la Société depuis sa dernière Séance publique.

Plusieurs discours et mémoires ont été lus dans l'ordre suivant :

M. le Baron Florens, Président ordinaire de la Société, a exposé l'état actuel du département et indiqué toutes les améliorations qu'il serait à désirer d'y introduire pour sa prospérité;

M. Bouyon a parlé sur la manière d'étudier la langue française;

M. Des Hermaux a entretenu l'Assemblée de la distribution du travail dans la société en général;

M. Duparc a pris la défense des petits oiseaux, en parlant contre la petite chasse;

M. Blanquet a donné une notice sur le patois gévaudanois;

Enfin, M. Guyot, Vice-président de la Société et Maire de Mende, dans un discours qui a terminé la séance, a été l'interprète des sentimens de respectueuse reconnaissance de la Ville pour le don de l'ouvrage magnifique et précieux que Sa Majesté a daigné lui accorder. Ce discours a été suivi des acclamations universelles de VIVE LE ROI! qui ont retenti de toutes les parties de la salle.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 1828,

PAR M. J. J. M. IGNON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

C'est toujours avec une nouvelle satisfaction que je viens rendre compte de vos travaux; mais je ne puis me défendre d'une juste défiance de mes forces pour remplir cette tâche d'une manière qui soit digne de vous.

Eh! cependant, quelles inspirations ne devrais-je pas avoir dans ce jour consacré à fêter CHARLES X LE BIEN-AIMÉ? dans ce jour où vous avez voulu, par cette réunion solennelle, manifester l'expression de vos sentimens de respect, d'amour et de fidélité pour le meilleur des Rois, pour le protecteur de toutes les institutions utiles?

Qui de vous, Messieurs, ne conserve le souvenir du bonheur que sa présence a procuré dans les contrées de l'Est qu'il a récemment visitées, de l'enthousiasme de toutes les populations des villes et des campagnes, qui se pressaient sur ses pas et saluaient des plus vives acclamations le Père de la Patrie; de l'accueil qu'elles en recevaient; et des encouragemens bienveillans qu'il donnait à toutes les Sociétés académiques, qu'il a daigné recevoir partout où il en existait?

vos Annales de 1828. Vous le lirez avec le même intérêt que vous l'avez entendu : il peut être considéré comme une introduction à toutes les matières qui vous occupent.

Je vais les suivre d'après les divisions que vous avez adoptées.

Agriculture.

Amélioration du système agricole.

Dans cette même séance, M. Monteil-Charpal vous a entretenu de la nécessité d'améliorer le système agricole du département.

Au milieu des améliorations en tous genres qui signalent de toutes parts les progrès de l'agriculture, votre Collègue voit à regret que notre pays soit si en arrière. Redoubler de zèle pour continuer à propager les saines doctrines ; et, par de bons exemples, forcer l'indolent laboureur, témoin de leurs succès, à abandonner ses vieilles habitudes et à sortir enfin de l'ornière de la routine ; tels sont les vœux qu'il vous expose ; mais il ne se dissimule pas les obstacles à surmonter, les anciens préjugés à combattre, l'ingratitude du sol et les fréquentes et subites variations de la température, qui trop souvent privent le cultivateur du fruit de ses sueurs et de ses veilles.

Après des considérations générales sur l'agriculture, principe fondamental du commerce et des arts, l'ame et la force des gouvernemens, que les nations les plus reculées de l'antiquité, les mieux policées, ont honoré d'une manière spéciale, votre Collègue livre à vos méditations, entr'autres moyens d'amélioration, l'abandon entier de l'usage des jachères, l'établissement des réservoirs pour faciliter les irrigations des prairies

naturelles, l'extension des prairies artificielles et la régénération de nos bestiaux par le choix de belles races.

M. Monteil-Charpal développe les avantages particuliers de chacune de ces améliorations. Il dit un mot, en passant, sur une nouvelle branche agricole, non moins intéressante, qui s'introduit et s'accroît chaque jour parmi nous : la culture du mûrier ; et il termine en observant que la nature n'étant pas plus ingrate ici qu'ailleurs, il suffit de l'étudier, de la suivre pas à pas, de la diriger et de n'exiger d'elle que le possible ; mais avec une volonté bien déterminée.

Chimie agricole.

La chimie, cette science qui, de nos jours, a fait le plus de progrès, est venue se joindre à la physique pour accroître les moyens de faire prospérer l'agriculture.

Son application au premier des arts a été traitée, par M. le comte Chaptal, dans un ouvrage où il a réuni le fruit de ses méditations favorites sur une science qui l'a rendu si justement célèbre.

Point de vie animale, point de vie végétale, dit notre illustre Compatriote, sans la présence de l'air ; aussi commence-t-il par des vues générales sur l'atmosphère considéré dans ses rapports avec la végétation.

Passant à l'influence des terres sur la végétation, il examine le terreau, la nature des sols, la formation, la composition et les propriétés des différentes terres, celles des mélanges terreux et les moyens de les disposer à une bonne culture ; enfin, l'analyse des terres arrables pour connaître la composition d'une terre quelconque, afin de lui donner des mélanges d'une nature contraire, ou de lui confier des plantes propres à sa nature.

Un chapitre spécial est consacré aux engrais, qu'il divise en nutritifs et en stimulans ; il détermine le degré d'importance des divers engrais végétaux, animaux et mixtes, de la chaux, du plâtre, des cendres, etc.

Il traite ensuite successivement de la germination, de la nutrition des plantes, qu'il considère sous le rapport de l'influence de l'acide carbonique, de l'action du gaz oxigène, de celle de l'air sur les fruits, et de l'action de l'eau ; des sels existans dans les végétaux, notamment la potasse, la soude et la chaux, qui se montrent toujours à la suite de leur combustion ; et, enfin, du sucre, qui est si abondant dans quelques-uns d'entr'eux.

Les amendemens du sol, les assolemens, terminent les questions de chimie agricole qu'il a voulu résoudre.

Pénétré des avantages qui pourraient résulter, pour le département, de l'application de cette science à l'agriculture, M. Blanquet, dans votre dernière séance publique, vous a parlé sur le même sujet. Son but, Messieurs, a été d'appeler votre attention sur la nécessité d'initier, par des notions simples et faciles, nos cultivateurs à la connaissance des faits qui peuvent apporter une grande amélioration dans notre système agricole. Il en signale quelques-uns que j'ai déjà cités, et sur lesquels je ne reviendrai point, pour ne pas me répéter. Je me félicite que son discours m'ait fourni l'occasion de vous entretenir de l'un des ouvrages les plus importans de M. le comte Chaptal, que vous vous glorifiez de compter au nombre de vos Membres honoraires.

Plantes à fourrages.

L'utilité des prairies artificielles est depuis long-tems démontrée. Leur propagation ne saurait être



trop encouragée dans le département ; aussi M. le Préfet, afin de favoriser ce genre de prospérité pour le pays, a fait distribuer des graines de plantes à fourrages de diverses espèces très-productives, dont il a désiré qu'on fit l'essai pour en généraliser la culture.

M. Bonnel, dans une notice, vous a fait part de ses essais et des résultats qu'il a obtenus.

Il signale d'abord la *grande chicorée sauvage* : elle n'est pas délicate pour le terrain. La force de sa constitution la met à l'abri des rigueurs de l'hiver, et sa précocité permet de la faucher en avril.

Il a cultivé la *grande pimprenelle*, qui offre aux bestiaux un fourrage succulent pendant l'époque la plus rigoureuse de l'année, puisqu'elle végète sous la neige.

Il a été très-satisfait du *bunias*, qui s'élève à une grande hauteur et brave l'intensité du froid : qualité bien essentielle pour le département.

Il a essayé de cultiver, comme fourrage, le *pastel*, déjà si connu comme plante tinctoriale.

Le *fromental* ou l'avoine élevée lui a donné de bons produits. Cette plante, qui domine dans les prairies du vallon de Mende, résiste aux gelées et croît dans les terrains peu fertiles et les climats les plus âpres.

Il n'a qu'à se louer de la culture du *thymoty* des anglais, connu en France sous le nom de fléole des prés.

Enfin, dans ses expériences, il a observé que la *grande oseille*, qu'il cultive depuis quelques tems, présente les mêmes avantages que la grande chicorée

et le bunias, sous le rapport de sa précocité, de son élévation ; et qu'elle a encore, pour notre département, le mérite de braver les gelées du printems.

Pommes de terre.

La pomme de terre, cette plante la plus universellement utile, originaire du Nouveau-Monde, et dont l'importation en Europe date du 16.e siècle, rend de si grands services à l'économie rurale et domestique, que sa culture a pris une extension considérable depuis que Parmentier, dont elle a reçu le nom, en a fait sentir l'avantage dans des instructions à la portée des plus simples cultivateurs, et que le besoin, suivant l'expression de Cadet-de-Vaux, l'a popularisée.

Aussi, il n'est pas un seul point du département où elle ne soit cultivée ; mais les espèces ou variétés qui y sont connues se réduisent à un très-petit nombre : les plus renommées pour la table nous manquaient, et vous serez redevables à M. le Préfet d'avoir augmenté vos jouissances en ce genre, en vous procurant la *chave* ou *shaw* des Etats-Unis, jaune, obronde, plus précoce, plus grosse et plus productive que la pomme de terre d'août, et la plus précieuse des espèces hâtives connues ;

La *vitelotte*, l'une des meilleures à manger ;

La *rouge* et la *jaune longues*, de Hollande, également très-estimées ;

Et la *hâtive* d'août, déjà connue dans le pays ; mais dont la culture n'est pas assez généralisée en raison de sa bonne qualité.

Les tubercules que vous avez reçus de M. le Préfet ont été distribués non-seulement aux Membres de votre



compagnie , mais encore à plusieurs propriétaires que vous avez invités à vous faire connaître les résultats de leurs produits.

L'un de vos Collègues, M. Ignon, fils (Auguste), a répondu à cette invitation en vous présentant des tubercules de la chave d'une grosseur peu commune. Trois livres usuelles plantées dans un terrain calcaire de qualité ordinaire, à l'aspect du nord, ont produit soixante et dix livres.

Ces résultats sont extraordinaires ; mais vous ne pourrez bien les apprécier, que lorsque vous aurez connaissance de ceux obtenus par les autres personnes qui ont eu part aux distributions directes de M. le le Préfet, ou à celles que vous avez faites en son nom. Ces distributions ne se bornaient pas à quelques espèces ou variétés de la parmentière : elles contenaient aussi des graines de plantes dont il serait avantageux d'introduire la culture dans le département , pour la nourriture des bestiaux , sur-tout pendant l'hiver ; et de quelques plantes potagères pour varier et augmenter celles déjà connues dans le pays.

Horticulture.

Ceci m'amène naturellement à vous parler d'horticulture , cette partie de l'art le plus utile qui a pour objet la culture des jardins.

Que de jouissances ne devons-nous pas à la science horticulturale ? L'amélioration des plantes indigènes destinées à la nourriture de l'homme ; l'introduction et les moyens d'acclimater les plantes étrangères ; que de fruits délicieux ne nous a-t-elle pas procurés ; et à côté des services si importans pour l'économie alimentaire ,

que d'attraits n'offre-t-elle pas dans la culture des fleurs, dont la variété des couleurs, des formes et le parfum nous enchantent ; dans l'art de former et de composer des jardins d'agrément de manière à exciter notre admiration ? Que de savans illustres ont traité spécialement des jardins ? Que de poëtes, parmi lesquels nous citerons seulement Delille, les ont chantés ?

Il appartenait à notre belle France, cette terre classique de tout ce qui est beau, grand et utile, d'avoir une Société académique qui rendît un culte particulier à cette aimable science. Honorée de l'auguste bienveillance du nouvel Henri IV, elle compte le Roi pour fondateur et son protecteur. Vous êtes en relation avec elle ; ses Annales vous sont régulièrement adressées chaque mois, et les livraisons renvoyées à l'examen de plusieurs de vos Collègues. Je vais citer succinctement ce que présentent les rapports qui, déjà, vous ont été faits.

M. Bouyon vous a entretenus des moyens employés par M. Philippe, pépiniériste à Lisieux, qui a fait disparaître des vers blancs qui avaient attaqué des bordures de fraisiers, en les arrosant avec de la vieille lescive, et s'est débarrassé des fourmis qui avaient envahi ses orangers, en plaçant dessus une certaine quantité d'absynthe vulgaire bien arrosée.

Un article sur la fécondité artificielle de l'œillet, par M. Friès-Morel, faisait partie de la livraison soumise à l'analyse de votre Collègue. Vous connaissez son goût passionné pour cette charmante fleur. Cette tâche parvenait parfaitement à son adresse ; aussi vous a-t-il avoué que tout ce que disait l'auteur lui ayant paru essentiel, et l'objet étant pour lui de haute im-



portance, il le suivrait pas à pas dans l'exposition de son procédé. On prend plaisir à s'entretenir plus longuement de ce que l'on aime !

M. Rous a analysé deux livraisons des mêmes Annales.

Il a exposé d'abord que les ravages immenses que produit dans nos jardins le ver blanc ou larve du hanneton, ont déterminé la Société d'Horticulture à offrir un prix à celui qui trouvera un procédé chimique ou autre, simple, peu dispendieux, capable d'être employé par les gens de la campagne, et qui, par son action souterraine, fasse périr les vers blancs sans nuire aux végétaux et sans changer la nature du terrain.

Il vous a entretenus ensuite des détails donnés par M. Solanges-Bodin, secrétaire-général de cette Société, sur cet insecte malfaisant, qui, après avoir dévoré au printems les feuilles des végétaux, dépose dans la terre, en été, le germe qui doit ronger les racines des plantes et emporter les espérances du cultivateur; et il a indiqué les moyens employés, mais qui malheureusement ne sont pas infaillibles pour nous débarrasser de ce fléau. Il cite sur-tout celui de M. Fulchiron, qui consiste à arroser les plantes attaquées avec une décoction de brou de noix.

Votre Collègue vous a fait part du procédé employé par M. Bauchard, pour hâter la maturité des fruits en espalier et certaines espèces tardives, en disposant la plate-bande en ados et la recouvrant d'ardoises sur une largeur d'un mètre environ. Lorsque les rayons du soleil viennent frapper sur ces ardoises, elles s'échauffent fortement et il en résulte un courant d'air chaud qui se dirige vers l'espalier.

M. Boissonade vous a rendu compte des articles qui composent la livraison de juin. Il appelle particulièrement l'attention des propriétaires de plantations d'ormes sur le traitement proposé par M. Leroy, pépiniériste à Angers, contre la maladie que font éprouver à ces arbres les atteintes de l'insecte nommé *scolyte*.

Ce traitement, à la portée de tout le monde, et qu'on pourrait avantageusement employer contre l'insecte vulgairement connu sous les noms de *perce-oreille* et de *mille-pieds*, qui, en se logeant dans l'écorce de nos pommiers et de nos poiriers, détermine fréquemment la mortification de l'aubier, et par suite la carie du tronc, consiste à éteindre une partie de chaux vive dans trois parties d'eau, et à appliquer ce lait sur les arbres, au moyen d'un long pinceau, en ayant soin de baigner avec cette liqueur les parties décortiquées et criblées.

Ce procédé rend aux arbres souffrans, couverts de mousses et de lichens, leur force végétative, et les débarrasse de ces plantes parasites dont la présence accuse toujours l'incurie du propriétaire et annonce une végétation lente et maladive. Son emploi, quoique tardif, a eu lieu avec succès dans un enclos de cette ville.

Récoltes.

M. le Préfet vous a demandé, en 1827 et en 1828, des renseignemens sur les produits des récoltes et sur les besoins pour la consommation. Vous avez chargé de ce travail votre Secrétaire perpétuel, comme vous le lui aviez confié pour les trois années précédentes, dont les rapports ont été insérés dans vos Annales de 1827. Le grand nombre de questions proposées annuellement sont résolues par des calculs qui se prêtent peu à l'analyse, et qu'il serait peut-être fastidieux de

rappeler ici : seulement j'observerai que les résultats des cinq années, autant qu'il est permis dans ces sortes de matières d'approcher de l'exactitude, ont porté, terme moyen, chaque année,

Les produits des céréales à . . 572,245 hectolitres.
Et les besoins, à . . . . 385,008 hect.

Partant, un excédant de. . . 187,237 hectolitres.

Ce qui prouve que notre sol, quoique peu fertile, offre en grains des produits suffisans pour notre consommation.

Art vétérinaire.

Pour compléter ce qui me reste à dire concernant l'agriculture, je dois citer quelques faits de pratique vétérinaire qui vous ont été communiqués par M. Crouzon, Membre correspondant.

D'abord, il vous a raconté qu'ayant éte appelé pour traiter un bœuf malade, il reconnut la présence de calculs vessicaux; qu'il proposa d'opérer l'animal; et que, soit ignorance, soit crainte de la non réussite de l'opération, le propriétaire préféra de l'abattre sur le champ pour en tirer parti : ce qui le mit à même de recueillir plusieurs calculs qu'il vous a représentés.

M. Crouzon vous a entretenus ensuite de cures récentes qu'il avait faites sur des animaux attaqués de la tympanite ou météorisme, enflure extraordinaire du ventre à laquelle les animaux herbivores sont très-exposés lorsqu'ils mangent de la luzerne ou du trèfle sur pied, principalement quand ces plantes sont chargées de rosée.

Appelé pour une vache météorisée, il fit usage de

l'ammoniac ; à peine une cuillerée à bouche fut administrée , que la météorisation disparut et que l'animal fut guéri comme par enchantement : ce qui le porte à conseiller aux propriétaires d'avoir toujours chez eux un flacon d'ammoniac, qu'on peut se procurer à meilleur marché que l'éther qu'on employait précédemment de préférence.

Enfin , pour un bœuf atteint de la même maladie, à défaut d'autre médicament , il fit préparer une lescive avec des cendres de bois neuf, qui , après avoir été passée à travers un linge, fut administrée tiède à la dose de trois bouteilles, et opéra en quelques minutes la guérison de l'animal.

Ces procédés, quoique déjà connus et pratiqués dans plusieurs endroits, vous ont paru si simples, à la portée de tous nos cultivateurs , et les résultats si avantageux, que vous avez cru qu'il était utile de leur donner de la publicité.

J'arrive maintenant à la deuxième section de vos travaux.

Industrie et Commerce.

Fabrication du Cidre.

Dans un pays tel que le nôtre , où la récolte du vin est presque nulle, et où la consommation de cette liqueur exige une exportation considérable d'argent ou de grains , tout ce qui peut tendre à la diminuer doit être accueilli avec empressement ; sur-tout lorsque les moyens proposés pour y suppléer en partie proviennent des produits de notre sol. C'est dans cette vue que M. le docteur Boissonade vous a présenté, dans votre dernière séance publique, une notice sur la fabrication du cidre.

Le pommier, dit votre Collègue; dont nous voyons prospérer la culture dans nos vallons, donne assez régulièrement une récolte abondante tous les quatre ans. Cette abondance occasionne une grande baisse dans la valeur des pommes, qui d'ailleurs sont assez fréquemment avariées par les vents de l'automne : de là l'alternative de les vendre à vil prix, ou de les laisser dépérir.

Frappé de ces inconvéniens, et ne voyant le moyen d'y rémédier que dans la fabrication du cidre, il a été poussé à faire des recherches sur l'art de les pressurer, et il s'est décidé à les mettre en pratique.

M. Boissonade appelle ensuite votre attention sur les résultats de son essai et les procédés à l'aide desquels il les a obtenus. Cinquante kilogrammes de pommes lui ont donné 25 litres de cidre pur, et cela, avec des moyens d'extraction qui, suivant lui, étaient loin d'être parfaits. Le cidre moyen ou piquette a servi pour couvrir les frais de manipulation.

En comparant le prix des pommes communes, dans les années d'abondance, et de celles abattues par le vent avec le prix de la liqueur qu'on en extrait, il trouve des bénéfices considérables qui, joints à l'avantage de soustraire nos pommes à une perte inévitable, lui paraissent des motifs suffisans pour engager nos compatriotes à se livrer à la fabrication du cidre.

Prix des Laines.

La dépréciation des mérinos, et en général des diverses qualités de laine, a excité toute la sollicitude du Gouvernement, qui, dans la vue de remédier, s'il est possible, à un tel état de choses, a cru nécessaire de chercher à réunir tous les documens qui

peuvent jeter du jour sur une matière d'un si grand intérêt. En conséquence, M. le Préfet vous a soumis diverses questions, et il résulte, entr'autres réponses, que vous avez été d'avis qu'il serait à désirer que le prix du kilogramme de laine commune du pays s'élevat à 2 fr. 40 c. en suint : ce qui porterait la toison, terme moyen, à 3 fr. 50 c., pour que le cultivateur put se livrer, avec espoir de bénéfice, à l'élève des animaux qui donnent ce genre de produit.

Cadisserie de la Lozère.

M. Duparc vous a entretenus de l'industrie principale du pays : celle des étoffes de laine connues sous le nom de Cadisserie de la Lozère : industrie qui, comme vous le savez, ne se concentre pas dans de grandes manufactures, mais qui est répandue cà et là, sur plusieurs points du département, en petits atteliers d'un ou de deux métiers à tisser, qui ne sont occupés, à la campagne, que pendant le tems qu'on ne peut pas se livrer aux travaux agricoles.

Dans la première partie de son mémoire, votre Collègue vous a présenté le tableau de la population de notre département qui se livre à la filature de la laine et à la fabrication de ses tissus. Son travail a exigé beaucoup de recherches, et peut être considéré comme la statistique de cette branche de l'industrie locale, qui embrasse également le prix de la main-d'œuvre et le montant total des produits annuels.

Traitant ensuite la partie relative aux mécaniques, il les regarde comme devant apporter de grandes modifications au mode de fabrication usité jusqu'à ce jour, qui bientôt sera obligé de faire place au nouveau

système. Il ne se dissimule pas que, si les mécaniques tuent notre industrie actuelle, c'est aux mécaniques qu'il faudra recourir pour la raviver.

En attendant, pour que les bras ne restent pas inoccupés, il propose de généraliser l'usage des métiers à navette volante, qui, exigeant moins de force, peuvent occuper les femmes comme les hommes; et d'introduire la culture du lin et du chanvre, plantes textiles qui prospèrent dans des pays aussi froids que le nôtre, et peuvent procurer un nouveau genre d'industrie à nos tisserands.

Cette partie de ce mémoire est d'autant plus intéressante, qu'elle indique des moyens de compensation et qu'elle est une preuve des connaissances industrielles et des sentimens philantropiques de votre Collègue.

Perfectionnement des Arts mécaniques.

Une voix accoutumée à défendre ici les intérêts de la société avec autant d'éloquence que d'impartialité, faisant diversion à des matières aussi graves et d'une si haute importance, s'est fait entendre en faveur du perfectionnement des arts mécaniques.

Après avoir parlé, dans un brillant exorde, de l'activité du génie du peuple français, M. Des Hermaux observe qu'au milieu de ses rapides progrès l'industrie s'étonne et pousse un cri d'alarme.

« Une première vérité, ajoute-t-il, domine cette discussion : c'est qu'il n'est donné à aucune puissance d'arrêter le progrès des arts, quand il est aussi général que celui qui se fait sentir de nos jours dans presque toute l'Europe, et en particulier dans la France. »

« Les consommateurs, guidés par l'intérêt personnel,

rechercheront toujours les produits de l'industrie les mieux faits et qui coûtent le moins. Une lutte est donc ouverte entre tous les fabricans, à qui produira le mieux et à meilleur marché : le succès dépend de la perfection des procédés mécaniques qu'ils emploient. »

« Lorsque de nouveaux moyens industriels, dit votre Collègue, ont été appliqués sur un point quelconque de l'Europe, il faut que leur usage soit adopté par tous les fabricans, s'ils veulent soutenir la concurrence : la contrée qui s'obstinerait à les repousser tomberait bientôt dans le dénûment et la misère. »

« Il est dans les intérêts de notre département de suivre les progrès des arts, comme un bien général dont il est appelé à ressentir les heureux effets, s'il profite de tous ses moyens et ne se laisse pas dévancer de trop loin dans cette carrière. »

Considérant ensuite les avantages et les inconvéniens de l'introduction des mécaniques, il avoue qu'il ne peut pas être contesté que l'établissement de nouvelles machines appliquées à une branche quelconque de l'industrie, n'expose souvent un grand nombre d'ouvriers à manquer momentanément de travail. Mais cet inconvénient n'est pas particulier aux découvertes de nos jours.

D'ailleurs, quels que soient les progrès des arts, ils ne se déploient jamais assez rapidement pour que les ouvriers qu'ils peuvent atteindre n'aient le tems de se classer et de donner une autre direction à leur travail.

Quant au développement d'une aisance générale qui marche en raison des progrès des arts industriels, il ne se dissimule pas « qu'il n'y ait encore dans beau-



coup de départemens trop de besoins et d'indigence, mais ce sont ceux-là mêmes où les arts se sont le moins développés, et leur situation n'est qu'un nouveau motif pour répandre dans leur sein les moyens d'industrie qui peuvent seuls leur assurer une juste part dans la richesse générale de la nation. »

Abordant l'influence des mécaniques par rapport à la Lozère, il observe qu'on ne distingue pas assez les produits exportés hors du département de ceux qu'il consomme lui-même : consommation très-importante, si l'on considère que la rigueur du climat ne permet pas de porter, pendant huit mois de l'année, des étoffes ou tissus fins, et que la masse du peuple n'use d'autres vêtemens que ceux de draps du pays, parce qu'ils sont les plus économiques.

On craint que, pendant l'hiver, le laboureur n'ait rien à faire ; mais, dans une exploitation rurale bien réglée, dit votre Collègue, n'y a-t-il pas, durant cette saison, des bestiaux à soigner, des champs à bêcher, à clore et à épierrer ? Quant aux individus purement prolétaires et artisans domiciliés dans les campagnes, l'établissement de grandes fabriques les attirera autour des villes, dont ils accroîtront la population.

Il appartient, ajoute-t-il, aux négocians de la Lozère de diriger notre population vers ce nouveau mode de travail ; et il termine en applaudissant au zèle de ceux qui ont procuré au département de nouvelles branches d'industrie.

Ouvrage sur la Textologie.

M. Philippe Hedde, votre Correspondant, vous a communiqué le plan d'un ouvrage qu'il se propose

de publier, ayant pour titre : « Textologie ou traité » statistique et description raisonnée des tissus de tous » les pays ; des matières premières ; de leurs différentes » préparations ; du filage ; des opérations avant, pen- » dant et après le tissage ; des divers modes de fa- » brication ; des matières employées successivement » pour la confection des étoffes et rubans de tous genres. »

Vu l'utilité que cet ouvrage pouvait offrir au département pour la fabrication de ses tissus ; et comme il s'agit d'ailleurs d'une production honorable de l'un de vos Membres, vous avez applaudi à cette entreprise, et vous avez voulu qu'il en fut fait mention dans le compte-rendu de votre Secrétaire perpétuel.

Fabrication de peignes à tisser.

Vous êtes encore redevables à votre Collègue d'une notice sur la fabrication des peignes destinés aux tissus.

« De tous les ustensiles employés à leur fabrica- » tion, dit M. Hedde, le peigne est celui qui réclame » le premier l'attention du manufacturier. C'est en » partie à sa grande régularité, à la perfection avec » laquelle les pièces qui le composent ont été traitées, » que l'on doit attribuer l'éclat que l'on remarque » principalement dans les belles étoffes unies. »

Afin de pouvoir adopter, pour les tissus de laine de la Lozère, l'usage des peignes mécaniques de métal, qui sont d'un prix bien moins élevé que les peignes ordinaires. Votre Collègue se propose d'en faire faire un échantillon avec les dents de cuivre, et de l'offrir à la Société.

Ruban exécuté sur un métier à la Jacquard.

Enfin, M. Hedde vous a fait hommage d'un échantillon de ruban exécuté sur un métier à la Jacquard. Cet

échantillon contient l'indication du cours de théorie pratique établi à St-Etienne (Loire), par votre Collègue. Les lettres tissues avec le ruban sont un modèle de perfection dans ce genre. Dire qu'il a obtenu une mention honorable à l'exposition des produits de l'industrie française de 1823, c'est être dispensé de tout autre éloge.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous entretenir de la troisième et dernière section de vos travaux, celle des

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET BEAUX-ARTS.

Eaux thermales de Bagnols.

M. le Préfet vous a fait l'honneur de vous adresser une notice sur des substances trouvées dans le bassin de la source des eaux thermales de Bagnols, et des échantillons de ces substances qui doivent aider à faire mieux connaître la nature de ces eaux, dont l'analyse a été imparfaite jusqu'à présent.

M. De Valdenuit avait été versé dans sa voiture, à la fin de novembre 1823; des fractures le faisaient souffrir de douleurs intolérables, et il se détermina à aller prendre des douches à Bagnols, malgré la représentation des médecins, qui redoutaient pour lui la rigueur de la saison. Il s'y rendit le 28 décembre, et il éprouva bientôt des résultats surprenans : il fut débarrassé de toute douleur en dix jours.

Remarquons en passant que cette épreuve hardie, tentée peut-être pour la première fois aux eaux de Bagnols, prouve que dans des cas urgens, pendant l'hiver, on peut, avec des précautions convenables, recourir à l'efficacité de ces eaux thermales.

M. le Préfet prit surabondamment des douches jusqu'au 25 janvier.

Avant de quitter Baguols, il voulut visiter cette source. Il fit ouvrir le mur qui ferme le bassin au public; il pénétra d'abord dans un grand caveau voûté; au milieu de ce caveau, contre la paroi, au midi, est un petit bassin parallélogramme recouvert de pierres plates, dont les joints sont bien cimentés. M. De Valdenuit se prépara à y descendre; des habitans du village qui l'avaient accompagné cherchaient à le dissuader de cette entreprise, que des préjugés populaires faisaient croire dangereuse. On n'avait jamais ouï dire qu'on eût osé y pénétrer; cependant il exécuta son projet, et il résulte de ses observations qu'il fut d'abord frappé d'un bruit souterrain prolongé, causé par l'éruption de grosses bules de gaz qui, s'échappant du sein de la montagne, arrivent et crèvent à la surface de l'eau; qu'étant descendu, il vit flotter le long des murs diverses espèces de mucilages et en recueillit; qu'il vérifia la forme intérieure du bassin et trouva l'ouverture de la source dans le schiste, au sud-ouest; qu'il retira du conduit des débris de pyrites et de petits fragmens de schiste avec quelques mucilages, et reconnut la dégradation des moëllons calcaires des murs d'enceinte au-dessous du niveau de l'eau, et la parfaite conservation de ceux au-dessus.

M. le Préfet constata la chaleur, à l'orifice de la source, avec un thermomètre au mercure, fait par Rochette; elle ne s'éleva qu'à 33 d. et demi Réaumur; à 32, dans la vapeur du bassin; et seulement à 17 et demi dans l'atmosphère du caveau, à cause de la communication établie avec l'air libre; et il reconnut que la quantité d'eau qui coule de la source dans les bains est de 113 litres par chaque minute.

Enfin, voulant profiter du moment où il pouvait



disposer librement de la grande douche et de l'étuve, pour connaître la direction du tuyau qui y amène l'eau de la source, M. le Préfet y introduisit avec précaution une perche mince ; il sentit à quelques pieds de l'ouverture un corps qui faisait résistance ; il força, et à l'instant l'eau coula blanche comme de la chaux dans une baignoire, et déposa au fond un sédiment blanc avec des morceaux de soufre pur.

Cette notice, écrite d'une manière approfondie sur la matière, ne pouvait guère être analysée ; aussi ne vous en ai-je rendu qu'un compte bien imparfait. Après avoir exprimé toute votre gratitude à M. le Préfet pour cette communication importante, vous avez arrêté qu'elle serait insérée dans le Recueil de vos Mémoires : elle a été déjà publiée dans l'Annuaire de 1828. En la lisant, on pourra jouir de tout l'intérêt qu'elle vous a offert, et apprécier cette nouvelle preuve de la sollicitude de son auteur pour tout ce qui peut présenter au département quelque degré d'utilité.

Fer globuliforme.

Comme la Société possède déjà quelques échantillons d'histoire naturelle, et qu'il serait du plus grand intérêt qu'elle put réunir en collection toutes les productions du département, l'un de vos Collègues, M. Ignon, fils (Auguste), a eu l'honneur de vous offrir, entr'autres échantillons, ceux d'une sous-espèce de fer que l'on trouve en abondance sur le causse de Mende, dans un calcaire cristallin ferrugineux propre aux terrains secondaires.

Dans une petite notice que vous avez accueillie avec votre bienveillance accoutumée, il observe que cette sous-espèce est le *fer oxidé rubigineux globuliforme* de Haüy, *fer oxidé brun granuleux* de

Brogniart; et il ajoute qu'on ne connaît pas encore l'origine de la cristallisation en globules de ce minérai, très-remarquable par sa forme et par son gisement à la surface du terrain ou dans les fentes des rochers. Plusieurs savans, et de ce nombre Gillet de Laumon et de Saussure, l'attribuent à un mouvement de tournoiement. Son exploitation et son traitement métallurgique seraient faciles ; mais ses produits sont faibles. En attendant, il n'est pas rare, comme il y en a de tous les calibres, de le voir employer par quelques jeunes gens, en guise de grenailles ou de balles pour la chasse.

Botanique. — Mousses, Hépatiques et Lichens.

Dans votre séance publique de 1820, M. Prost, dont le zèle et les connaissances en botanique n'ont plus besoin d'éloges, vous lut une notice sur la Flore du département, dans laquelle il donna un aperçu des richesses végétales qui couvrent notre sol montagneux ; il se borna alors à citer les plantes phanérogames les plus rares et les plus remarquables ; et, dans votre séance solennelle de 1827, il continua ce travail en traitant des mousses, des hépatiques et des lichens qu'il a observés dans la Lozère.

Ces trois familles sont généralement confondues par le vulgaire sous le nom de mousses, quoique séparées par des caractères tranchans et faciles à saisir. Votre Collègue en donne la description, en indiquant le genre d'utilité propre à chacune d'elles.

Ses recherches dans le département lui ont procuré 218 espèces de mousses, parmi lesquelles il y en a de nouvelles pour la Flore française, et une fort rare qui, jusqu'à présent, n'avait été recueillie qu'en Italie et en Corse.



Le nombre des lichens s'élève à 372 ; il en possède en outre 20 à 30 espèces non décrites.

Les hépatiques sont moins nombreuses : il n'en compte qu'une trentaine.

Votre collègue vous promet une liste qui comprendra les algues, les champignons et les hypoxylons.

J'oubliais de vous dire que, dans le cours de sa notice, M. Prost vous assure que malgré les difficultés que présente la publication d'une bonne Flore, il ne cherche pas à se dégager de la promesse qu'il a faite en 1820, de donner celle de la Lozère. Son intention n'est pas d'abandonner son projet ; il recueille les matériaux nécessaires pour la publier un jour, et nous devons nous féliciter que le peu de tems que les devoirs de sa place lui laissent de libre, il l'emploie à poursuivre l'exécution d'une entreprise destinée, sous le rapport de la botanique, à faire connaître le département et à l'honorer.

Modèle remarquable de persévérance dans un but utile, que n'a-t-il des imitateurs dans d'autres parties spéciales ? Notre pays presque ignoré serait mieux connu, et on n'entendrait pas, comme on me l'a raconté, certaines gens demander, au sein même de la capitale, de quel côté coule la Lozère ? dans quelle mer elle se jette ? comme s'il s'agissait d'une contrée de l'Océanique, de cette cinquième partie du Monde sur laquelle on n'a pas encore des données assez généralement répandues.

Nom latin du mot Lozère

Eh le moyen, Messieurs, qu'on ne prenne la montagne qui a donné son nom à notre département pour une rivière ? lorsqu'on trouve dans un ouvrage classique fort en vogue, au mot *Lozère*, la dénomi-

nation latine de *Ligericinus* , diminutif de *Liger* ; Loire , qui appartient au département du Loiret , lequel est désigné dans le même dictionnaire sous le nom de *Lesura* , qui est celui de notre département.

C'est sans contredit une erreur typographique, car on ne peut pas révoquer en doute la profonde érudition de l'auteur ; mais cette erreur, qu'on n'est pas toujours à même d'apprécier hors des limites de notre territoire, a été cause que, dans un ouvrage sur la botanique, publié récemment en latin, par M. J. E. Duby, de Genève, qui a cité très-souvent les découvertes de votre Collègue M. Prost , le département auquel il appartient est désigné sous les noms de *Ligeris* et de *Ligericinis* , comme si la Loire ou le Loiret prenaient leurs sources dans notre pays, ou le traversaient.

Au reste, Messieurs, ce n'est pas la première fois que, faute de renseignemens locaux, on nous dépouille de notre gloire scientifique : Gui de Chauliac , Dumoulin , Chaptal , sont plus souvent désignés comme originaires de Montpellier, où ils ont été reçus docteurs, que comme appartenant à ce département qui les a vu naître.

L'espèce d'expatriation de M. Prost a donné lieu à une notice que vous a présentée votre Secrétaire perpétuel sur le véritable nom latin du mot Lozère , qu'il appuie de l'autorité de Pline l'ancien , qui florissait au commencement du premier siècle de l'ère chrétienne; lequel, dans son Histoire naturelle, vante l'excellence des fromages de la montagne de la Lozère.

M. Pomme et les Nerfs.

Dans un écrit ayant pour titre : *M. Pomme et les Nerfs*, M. Bouyon vous a entretenus des affections



nerveuses, si fréquentes de nos jours, et du régime à suivre par les personnes qui en sont atteintes. Votre Collègue, affligé pendant long-tems de cette cruelle maladie, semble raconter d'une manière légère, plaisante et très-agréable, sous forme épistolaire, sa propre histoire, et tout ce qu'il doit à l'habileté du célèbre médecin qui opéra le rétablissement de sa santé.

Ce n'est point ici un traité *ex professo* sur la matière : ce sont tout bonnement des conseils hygienniques dont l'auteur s'est bien trouvé ; aussi s'écrie-t-il dans un passage : « *Experto crede Roberto* ; et il ajoute : Je » suis tout aise que ce mot me soit tombé des nues : » un peu de latin ne gâta jamais consultation. »

Citer les prescriptions d'un docteur qui s'appliqua spécialement à traiter ce genre de maladie ; rapporter les heureux résultats de sa propre expérience, c'est une entreprise louable et utile, quoiqu'on n'ait pas endossé la robe de Rabelais, sur-tout lorsqu'on écrit avec tant de clarté que les gens du monde peuvent vous comprendre comme les médecins.

Propagation de la Langue française.

Mais, Messieurs, une autre partie qui est plus familière à votre Collègue, et dans laquelle il a fait preuve de goût et de savoir, a été traitée par lui, lors de votre dernière séance publique, dans un discours qui a pour but de propager l'usage de la langue française dans le département; discours qu'il est plus facile d'apprécier que d'analyser sans en atténuer le mérite.

Il en est des langues, dit M. Bouyon, comme de tout : on n'acquiert la facilité de les parler que par la grande habitude. Il serait donc à désirer que sur les points principaux du département, dans les premières classes de la société d'abord, et l'exemple

menerait plus loin qu'on ne pense, les parens se fissent un devoir et même un plaisir de ne parler que français aux enfans, et de les accoutumer à ne rien dire qu'en français.

Que dans le cours de leurs études, depuis le premier degré d'instruction jusqu'au plus élevé, les instituteurs et les professeurs ne permissent, en classe, jamais un mot de patois. Sans chercher à calculer les avantages que l'on trouverait à n'arriver aux langues étrangères que par sa propre langue, on épargnerait aux élèves, en passant ainsi du connu à l'inconnu, de bien cruelles peines.

Votre Collègue souhaiterait que toutes les publications, les instructions, même religieuses, se fissent en français, puisque tous les livres usuels qui sont entre les mains des fidèles sont écrits dans cette langue.

Il s'élève fortement contre les conversations qui ne sont qu'un mélange bizarre de patois et de français. Tout pour cette dernière langue, il conseille à ceux qui voudront épurer leur langage à se rapprocher des personnes qui parlent bien, et à les écouter avec attention.

Correspondance.

Votre correspondance est toujours sur un bon pied. Vous recevez en échange de vos Mémoires ceux de plusieurs Sociétés académiques de la Capitale et des principales villes de France. Ces relations extrêmement flatteuses et honorables ont pour but l'intérêt public. Vous continuerez, Messieurs, à y concourir avec ce zèle éclairé et désintéressé qui vous distingue, avec l'appui bienveillant de M. le Préfet et du Conseil général, qui se plaisent à encourager vos efforts, et vous aurez la satisfaction de les voir couronnés de quelques succès.





DISCOURS

SUR L'AMELIORATION DE L'ÉTAT ACTUEL DU DÉPARTEMENT DE LA LOZERE,

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 1828;

PAR M. LE BARON FLORENS, PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

L'état actuel du département de la Lozère est si loin de répondre aux besoins de sa population, qu'il doit fixer vivement l'attention de ceux qui prennent intérêt à sa prospérité, de ceux sur-tout qui, par leur institution, sont appelés à regarder cet intérêt comme un devoir.

Le véritable élément de la prospérité d'un pays est la population. Sans population point de travail; sans travail point de produits; et sans produits point de richesse. La prospérité d'un pays est toujours en proportion avec sa population : la richesse croît ou diminue avec la population. Voyez les pays les plus riches : ne sont ce pas les plus peuplés? et les pays tourmentés par la misère, ne sont ce pas ceux où la population est la plus rare? La population produit la richesse, et la richesse appelle la population. La population s'agglomère là où sont multipliées les causes du travail, qui, multipliant les produits, multiplie les moyens d'existence. Tous les départemens du royaume présentent à peu près chacun la même surface territoriale : et cependant quelle différence dans leur

population ! Depuis près d'un million d'ames , la population y descend jusqu'à près d'un dixième seulement. Sans doute la terre est le premier élément de la subsistance de la population ; mais est-ce la banlieue de la Capitale qui nourrit ses huit cent mille habitans ? est-ce le territoire des autres grandes villes qui substante leurs populations ? Répétons-le : le travail, quel qu'il soit, est la vie de l'homme ; et l'abondance du travail, qui est l'effet de l'abondance de la population, est la vraie cause de la richesse.

La population laborieuse est donc la première cause de la prospérité ; mais si cette population est éclairée dans son travail, elle ajoute à la quantité des produits la facilité et la perfection des produits, deux causes d'accroissement de richesse.

Il faut donc, pour atteindre le plus haut degré d'utilité de travail, que la population joigne à l'application au travail les lumières propres à diriger son travail. Le défaut d'instruction, de lumière, laisse ignorer les instrumens les plus propres à faciliter le travail, les méthodes les plus simples pour le multiplier et le perfectionner : il ôte au talent, au génie, tout moyen de se développer, de chercher et de trouver le mieux ; ou bien, s'il ne les éteint pas entièrement, il ne leur ouvre que des voies obscures qui les égarent.

La population, et la population instruite, voilà la vraie cause de la prospérité. Plus la population sera éclairée, plus elle sera laborieuse, parce qu'elle connaîtra mieux l'utilité du travail : plus son travail sera facile, prompt, parfait, productif, plus elle sera dans l'aisance, plus elle se portera au travail : et le travail, est non-seulement le grand moyen d'existence, mais

encore le grand principe de la morale, c'est-à-dire; du bonheur social.

Nous le disons encore : l'abondance de la population ne suffit donc pas pour arriver au *maximum* de la richesse : il lui faut encore l'abondance des lumières, l'abondance de l'instruction.

Et voilà la véritable cause de l'état du département de la Lozère, la principale source de son improspérité, si nous osons nous servir de cette expression.

La population y est laborieuse, mais non également partout. L'activité du travail semble décroître en montant du midi au nord : c'est dans les Cévennes qu'est la population la plus active ; mais presque partout le travail est un travail aveugle, un travail de routine, un travail que les enfans ont reçu de leurs pères traditionnellement, par la seule habitude : c'est le travail qu'on faisait il y a un siècle : le tems n'y a rien, ou presque rien changé, parce que l'instruction n'a point suivi le tems. On ne se tromperait peut être pas, en affirmant que, si un dixième de la population sait lire, un trentième ne sait pas écrire. Avec un tel travail, quelle lenteur et quelle imperfection dans son produit !

Le grand besoin du département est l'instruction. Tandis que les lumières se répandent partout, que tout se meut, se perfectionne, il reste stationnaire et ne reçoit que quelques rayons à peine suffisans pour lui révéler la prospérité qui s'étend partout sans pénétrer jusqu'à lui. Plus il tardera à participer à cet accroissement de lumières et à en suivre la marche, plus il sera dévancé dans la carrière de la prospérité; plus il restera en arrière, plus même il reculera, parce

qu'il ne marchera pas tandis que les autres s'avancent; plus son travail baissera de prix par l'effet de la concurrence d'un travail plus économique; plus diminueront ses moyens d'existence, plus il s'approchera de la misère.

Donnons à l'homme le travail; donnons-lui l'instruction : il n'a plus rien à demander. La misère ne vient que de la privation de travail ou d'instruction, de l'oisiveté forcée ou volontaire, ou de l'ignorance.

Le département est un pays agricole et pastoral. Il offre ainsi à sa population un double travail, celui de la culture des terres et celui de l'élève des bestiaux, et de l'emploi de leurs produits. Ce sont là les deux objets principaux qui peuvent et doivent occuper sa population.

Nous pensons qu'on peut reprocher plusieurs défauts à l'agriculture du pays.

Le premier est de cultiver trop. Nous ne voulons pas dire de produire trop, mais de produire moins en voulant produire plus ; car le produit de la terre est plus en proportion avec la bonne culture qu'avec l'étendue de la culture. Un hectare bien cultivé peut produire plus que deux hectares moins bien cultivés. Or, il est bien plus facile de cultiver bien une surface moindre qu'une surface plus étendue : d'abord, moins de travail, moins de fumier, ou si l'on en met davantage, produit plus abondant, moins de tems employé; par conséquent, moins de dépense, économie. Il semble au cultivateur, au propriétaire, que le produit de son domaine augmente à proportion de l'étendue de sa culture, et qu'il double son revenu en doublant ses paires de bœufs; ne faisant pas attention

qu'en étendant sa culture, il est obligé de la porter sur des parties éloignées et presque toujours les moins fertiles, et où, conséquemment, la culture sera plus dispendieuse et moins productive. Il va ainsi chercher au loin des produits trompeurs, au lieu de se restreindre dans les alentours de la ferme et de porter tous ses travaux, tous ses fumiers, tous ses soins sur un terrain choisi et circonscrit, qui lui donne des champs fécondés comme des jardins, parce qu'ils auront été cultivés comme des jardins : abandonnant le reste des terres à la production spontanée pour le pacage.

Il est une autre manière de cultiver trop : c'est de défricher, nous disons de défricher des terrains en pente que les pluies et les orages transforment en rocs nus, ou des terrains qui, après quelques récoltes toujours décroissantes en produit, deviennent infertiles pendant de longues années. Le défrichement, pour être utile, doit se pratiquer dans des terres unies, profondes et bonifiées par les amendemens et les engrais. Ces deux moyens, joints au défoncement, à un labour profond, manquent rarement de donner des champs fertiles, et constamment fertiles.

Un autre défaut est de cultiver mal. Le labour est très-imparfait avec la charrue locale : il est peu profond : il laisse toujours une partie de terre non remuée : il ne renverse pas la terre, mais la pousse seulement à droite et à gauche : il ne détruit pas parfaitement les plantes parasites : il laisse de grandes mottes ; et ainsi il ameublit peu, divise peu la terre, car on ignore l'usage des instrumens propres à produire cet ameublissement, cette division, qui est peut-être la condition fondamentale de la bonne culture.

On peut faire un autre reproche à l'agriculture. Le cultivateur connaît bien l'utilité du fumier; mais il en néglige la qualité et même la quantité. Il emploie des pailles et du foin qui portent trop souvent de mauvaises graines, et il sème ainsi de mauvaises plantes. Cet inconvénient disparaîtrait si les champs étaient parfaitement purgés de toute plante étrangère par le mode de culture. Les avantages de l'écobuage, quand il est bien appliqué, indiquent que le meilleur fumier est celui qui vient de la brûlure des terres et des végétaux. Quant à la quantité, combien ne serait-il pas facile d'augmenter la masse du fumier par la simple addition de couches légères de terre à des couches de fumier, ou par la brûlure des terres et des plantes arrachées et amenées à la surface des champs par le labour? Si le premier moyen paraissait exiger trop de travail par le transport des terres à portée des dépôts de fumier, il serait facile d'obvier au mal en transportant le fumier sur les champs où il doit être employé et où l'on pourrait aisément pratiquer cette succession de couches de fumier et de couches de terre. Il arriverait de là qu'après un certain tems toute la terre de ces champs aurait été transformée en fumier: il arriverait qu'en changeant chaque année sur les champs la place des tas de fumier, il n'y aurait aucune partie de ces champs qui n'eût reçu un dépôt de fumier : ce qui contribuerait puissamment à donner aux terres une merveilleuse fécondité. L'autre moyen de multiplier les fumiers, c'est-à-dire, la brûlure des terres et des plantes, est moins facile, moins économique; mais il n'est pas moins efficace. Il a le grand avantage de purger la terre et de la rendre plus friable, plus divisible; mais il faut plus de travail, plus de dépense. D'un autre côté, si partout les plantes sont



bonnes à brûler, partout les terres ne le sont pas: l'argile paraît être la plus propre, la seule peut-être propre à la brûlure.

Nous bornerons là nos observations sur les vices de notre agriculture, passant sous silence ce qu'on pourrait dire sur le peu d'usage des amendemens qui améliorent les terres et des assolemens qui permettent de varier les produits, de supprimer les jachères et d'économiser le fumier.

L'état du département sous le rapport du second objet de son travail, l'élève des bestiaux et l'emploi de leurs produits, ne paraît pas plus satisfaisant.

L'élève des bestiaux est, comme l'agriculture dont il est une branche, un objet de routine où l'amélioration a de la peine à pénétrer, parce qu'on vise plus à l'économie qu'à la qualité.

On peut en dire autant de l'emploi des produits des bestiaux. La fabrication du fromage n'a reçu aucune des améliorations que la pratique emploie si utilement ailleurs, en France et sur-tout dans l'étranger. Mais la plaie la plus profonde qui afflige aujourd'hui ce pays, c'est la valeur des laines dont les prix sont descendus si bas, et l'emploi de ces laines en étoffes du pays dont la fabrication donne à peine le pain à la famille qui les travaille. Cependant cette fabrication donnait autrefois un produit presque égal à celui du sol du département. Mais aujourd'hui que ce produit a si fort baissé, et est menacé d'aller toujours en diminuant, quelle est et quelle sera la position de la population qui est appliquée à cette fabrication! C'est là le résultat de l'application des machines que la science a introduites dans l'industrie manufacturière et qui produisent l'ac-

célération du travail : de sorte que l'homme ne peut lutter avec un tel concurrent, et qu'il ne lui reste de moyens que de l'imiter ou de se tourner vers une autre espèce de travail.

Lutter, n'est pas facile : pour cela il faut des lumières, des connaissances, et sur-tout de l'argent.

Se tourner vers une autre espèce de travail n'est pas sans difficulté. Si l'on embrasse un genre de travail pratiqué, on augmente la concurrence, et le prix du travail baisse. S'il s'agit d'un travail nouveau, comme c'est là une innovation, on risque d'échouer, sur-tout dans un pays ennemi de la nouveauté : il faut d'ailleurs pour réussir, quelque intelligence, de la hardiesse, et même de l'argent.

Mais, s'il est vrai que la population manufacturière soit le quart de la population totale du département, sera-t-il possible d'ouvrir à cette foule d'individus de nouvelles sources de travail suffisantes pour lui donner au moins des moyens d'existence?

Ce problème, s'il ne peut être résolu entièrement, parfaitement, ne pourrait-il pas l'être partiellement et sur-tout avec le tems? L'intérêt pour le pays, l'amour de nos concitoyens nous commandent cet espoir, et même de tenter de le réaliser, ne fut-ce que pour fixer l'attention sur ce grave objet et pour encourager le zèle des autres à chercher pour trouver mieux.

D'abord, il faudrait éclairer l'agriculture, en mettant l'expérience sous les yeux par l'établissement d'une ferme modèle. Rien n'est plus capable de changer les pratiques, les habitudes que la vue du succès d'autres pratiques, d'autres habitudes. Rien ne



résiste à l'expérience, pas même la routine, à moins qu'elle ne soit l'habitude de la stupidité. Ce moyen est très-connu, et même mis en usage en France avec grand fruit dans plusieurs départemens. Le perfectionnement de l'agriculture augmenterait les travaux agricoles et par suite le besoin des bras.

Il est un autre moyen d'améliorer l'agriculture, et sur-tout d'employer un grand nombre d'individus. Ce serait l'adoption dans le département d'un système de colonisation. Nous nous expliquons. Il ne s'agit point d'une organisation telle qu'elle existe dans la Hollande, organisation montée sur une grande échelle, qui réunit une nombreuse population sur le même point, et exige de grands capitaux pour l'établir : on voudrait seulement que des propriétaires donnassent à une famille une partie de terrain de leurs domaines à cultiver à des conditions suffisantes pour indemniser le propriétaire et pour nourrir la famille. Cette partie de terrain n'aurait que l'étendue nécessaire pour pouvoir être cultivée à bras par la famille ; de sorte que la culture et la dépense serait presque toute en travail manuel, par conséquent peu dispendieuse pour le colon et très-productive pour lui et pour le propriétaire.

Une autre source de travail serait d'introduire dans le pays des cultures inconnues ou peu en usage, et qui pourraient y réussir, et de les étendre partout où elles pourraient être utilement appliquées, notamment la culture du chanvre, du lin et du mûrier; cultures plus productives lorsqu'elles sont faites à bras.

Quant aux travaux d'industrie, le tissage devrait employer des moyens d'abréger le travail, tel que la navette volante, si peu pratiquée, quoique non

6

inconnue. Il devrait s'occuper de préférence des qualités supérieures, plus recherchées et mieux appréciées. Finalement, il faudrait adopter les mécaniques, pour combattre ses adversaires à armes égales.

Les bras actuellement occupés à la filature des laines pourraient l'être à la préparation et à la filature du chanvre et du lin, et ensuite au tissage des toiles, à l'élève des vers à soie et à la préparation de leurs produits.

Si les négocians, qui emploient leurs capitaux dans un simple commerce de commission, voulaient tourner leurs vues vers l'industrie, ainsi qu'ils en ont reçu l'exemple dans les deux principales villes du département, des moyens abondans de travail seraient offerts à la population. Si, pour former des établissemens d'industrie, la crainte retenait les particuliers, on pourrait recourir à la voie des associations : sur ce point, nous pensons qu'il serait plus facile de trouver des capitaux que des hommes capables d'entreprendre et de diriger de tels établissemens. Cependant il ne faut pas croire que l'auteur de la nature ait favorisé à cet égard certains pays, et en ait oublié d'autres.

A ces divers moyens d'améliorer l'état du département, il faut en ajouter un autre, qui leur donnerait à tous une plus grande puissance : nous l'avons déjà signalé : c'est l'instruction ; instruction prompte et facile, afin d'économiser le tems si nécessaire pour qui l'existence est dans le travail ; élémentaire, afin de ne donner que le nécessaire ; générale, universelle, afin que ses bienfaits, comme ceux de la Providence, s'étendent partout. Car, enfin, la lumière est le bien de tous : le soleil luit pour tout le monde ; et le soleil des intelligences éclaire tout homme qui vient dans le monde.

DISCOURS

SUR LA MANIÈRE D'ÉTUDIER LA LANGUE FRANÇAISE,

LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 1828,

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

A notre dernière séance publique, j'eus l'honneur de vous entretenir des moyens de propager la langue française dans le département. Le lendemain, on me disait : Nous serions bien fâchés que votre plan réussît ; songez donc qu'en répandant la langue française de cette manière, vous ôtez à nos habitans de la Lozère toute leur intéressante physionomie. Où va-t-on prendre la physionomie ! Messieurs, qu'ai-je voulu ? Que dans nos classes cultivées, l'homme étudiât la langue française, et qu'il tâchât de la parler facilement et avec pureté ; et j'ai voulu que dans aucune classe, on ne trouvât personne qui ne comprît le français et qui ne pût se faire comprendre en français ; ce qui tient assez naturellement, je pense, à la qualité d'habitant de la France ; outre que cette seconde vue favorise beaucoup la première dont nul n'a contesté l'utilité. Mais s'il fallait parler de physionomie : l'homme a reçu de la nature, sur les différens points, un trait frappant que nous voudrions envain effacer ; cette mère, bien que complaisante, ne saurait y consentir.



Elle est si jalouse de ses droits ! Mais encore, je le demande, y aurait-il parmi nous tous qui sommes dans la Lozère quelqu'un qui n'eût à se féliciter d'avoir pu teindre un peu sa physionomie de la charmante et douce couleur du gracieux français de Paris, par exemple? Craindre en France de prendre la physionomie française, cela, tout au moins, serait bien singulier.

Que ne suis-je Grec ou Latin ! Je ne me verrais pas réduit aujourd'hui à des moyens purement français pour arriver à la connaissance, j'aime mieux dire à une certaine connaissance de notre langue.

C'est à nos plus jeunes gens que je vais m'adresser.

Sortant du collège où je suppose que vous avez fait des études telles qu'elles, comme on en fait ordinairement, vous parlez et vous écrivez le français; mais vous êtes loin de le connaître. A ne nous arrêter même qu'à votre orthographe, dont on vous a déjà, peut-être, félicité, quelle est défectueuse ! Vous êtes en bon chemin, voilà tout. Or, non-seulement cela convient, mais il est indispensable de savoir sa langue : et ne doit-on pas l'apprendre pour la savoir ? Etudions-la donc, mes chers amis, notre langue. Vous permettrez que je me mêle avec vous; nous en serons tous plus à l'aise.

Quelle que soit notre position, sachons trouver des momens pour faire un cours dans une de nos premières grammaires. Domergue, Boinvilliers, Lemare, Girault-Duvivier, et quelques autres nous offrent leurs bonnes leçons : et un conseil à suivre, c'est de joindre Dumarsais à celui d'entre eux que nous aurons choisi. A la rigueur, il n'existe point d'ouvrage où nous puissions apprendre complétement notre langue :

il y a toujours à désirer; tous ont leur petit côté faible, sans compter l'esprit de système qui est malheureusement, veut-on souffrir ce mot, le péché mignon de nos maîtres. Ils ont encore une terrible manie, la plûpart de nos maîtres, celle de changer les dénominations. Que ne peuvent-ils voir que par-là ils nous enlèvent un tems précieux, et bien souvent pour nous embrouiller et nous fatiguer. Mais chez nos habiles grammairiens, la masse des principes étant sûre et uniforme, ne nous inquiétons pas de quelques différences; allons notre train : d'ailleurs, nous nous appuierions toujours de celui qui nous guide; pour nous il fait autorité. Il suffit que nous ne puisions pas tous à la même source, pour qu'il s'élève de tems en tems parmi nous des discussions; il n'y a pas grand mal à cela. Seulement il est de la prudence d'être réservé dans les paris, sur-tout si le juge est habile.

Dans nos études, il faut marcher pied à pied : ne passons à la seconde règle qu'après avoir bien saisi la première, et ce que nous acquérons, habituons-nous à le mettre d'abord en pratique; c'est le vrai moyen d'arriver tout pourvu. Peut-être avons-nous oublié l'énoncé de la règle; mais nous n'y manquons pas, c'est l'essentiel. Il y a dans la grammaire des choses plus ou moins difficiles, plus ou moins importantes; nous convenons tous que notre application doit être relative. Le cours fini, il sera utile de revenir quelquefois aux points principaux; et attachons-nous à bien connaître le plan de l'ouvrage, afin que nous y trouvions toujours à éclaircir nos doutes sans peine et promptement. N'y a-t-il pas une table? D'accord; mais si nous n'avons pas re-

tenu la marche de l'auteur et les distributions de son ouvrage, nous mettrons à nos recherches beaucoup plus de tems qu'elles ne comportent et que nous n'aurions voulu, et cela nous disposera mal pour l'avenir. Plaçons notre livre tout près de nous; en sorte que, pour le consulter, nous n'ayons besoin ni de monter ou descendre, ni même d'ouvrir et fermer: la facilité dans les recherches contribue plus qu'on ne pense à notre instruction.

Déjà, dans quelques parties de la France, il y a eu des personnes qui ont rempli la pénible tâche de relever les locutions vicieuses. Si nos voisins possèdent quelque recueil de ce genre, et en attendant qu'il en naisse un chez nous, c'est mon souhait, nous devons nous le procurer. Le rapprochement des lieux amène toujours des rapports dans le langage. Tout en témoignant notre reconnaissance à leurs auteurs, observons que de pareils recueils sont très-incomplets: que telle expression donnée pour vicieuse quelquefois ne l'est point; si on ne la trouve pas dans l'article du Dictionnaire de l'Académie qui s'y rapporte, on la rencontre dans un autre article, où, à la vérité, on ne soupçonnait pas qu'elle fût: telle autre expression ne figure pas en effet dans l'Académie; mais plusieurs Dictionnaires estimés la mentionnent, ou nos premiers écrivains s'en servent; mais elle est reçue à Paris dans la société instruite, ou dans la société polie. En outre, il n'est pas rare de voir corriger une mauvaise locution par une locution qui n'est pas bonne. Usons donc des recueils de locutions vicieuses avec précaution. Quoiqu'il en puisse être, et bien qu'on critique ces sortes d'ouvrages, considérons-les dans leur tout comme utiles. Nous allons

d'abord parcourir notre recueil, avec l'attention de marquer d'un trait de plume tout ce qui nous regarde. Par ce moyen, ayant ensuite beaucoup moins à examiner, il nous en coûtera peu, soit de tems, soit de peine, en y revenant : et ce retour est indispensable; car persuadons-nous bien qu'une seule leçon ne nous corrige point. Ce livre doit être mis à côté de la grammaire.

Nous n'entendons pas un mot où il nous importe d'en connaître les différentes acceptions. Munissons-nous du Dictionnaire de l'Académie, qu'on a, je pense, attaqué avec trop d'acharnement. Oui, quelques définitions n'y sont pas justes : il y a quelquefois du pour ou du contre : presque jamais ce Dictionnaire ne donne la solution d'une difficulté, il semble même qu'on y ait pris à tâche d'éloigner ce qui la présente : souvent les expressions désignées comme familières et du bon usage, sont triviales et peu ou point usitées : il y a une multitude de locutions proverbiales qu'on est vraiment fâché d'y voir; elles n'appartiennent qu'à la halle, ou bien personne ne s'en sert. Si nous accordons tout cela, qu'on ait la bonté de nous accorder aussi que le Dictionnaire de l'Académie renferme beaucoup de choses très-bonnes et fort utiles; que, sous plus d'un aspect, on ne l'a pas remplacé; enfin, qu'il nous faut une autorité, et que, sans contredit, l'Académie est l'autorité compétente; car voyez dans quel chapitre d'inconvéniens nous jetteraient les décisions particulières. Nos lexicographes, fussent-ils tous des Boiste et des Laveaux, nous sommes loin de là, l'objection ne perdrait pas toute sa force. Qui est-ce qui sait tout? Et l'homme se laisse aller de si grand cœur à ses

mouvemens propres! D'ailleurs, au besoin, à quel tribunal citerons-nous ces hauts Messieurs? Demandons à l'Académie de ne pas nous priver plus long-tems de la nouvelle édition de son Dictionnaire, tant de fois annoncée; espérant avec raison que la critique des uns et l'exemple des autres auront mené les savans et les littérateurs qui s'en occupent au point de perfection désirable. Je voudrais bien qu'il fût jugé à propos de toujours nous y donner la prononciation. Si nous le pouvons, achetons également le Dictionnaire de Laveaux; tous ses exemples pris dans nos classiques, ne sont pas moins intéressans qu'instructifs. Ce dictionnaire nous offre de nombreux avantages.

Pourquoi nous le dissimuler; nous ne prononçons pas toujours bien. Ayons donc un dictionnaire de prononciation, je veux dire où la prononciation soit indiquée, Gattel, Rolland, ou autre. Plus d'une fois nous dirons avec fondement : Ce n'est pas ainsi que l'on prononce; mais sachons aller en dépit des petites rencontres ; si l'on voulait s'arrêter à tout, on ne ferait jamais un pas. Sauf encore ici à nous étayer de notre guide. Nos dictionnaires, nous devons toujours les avoir sous la main; et ne soyons point paresseux à y recourir. J'ai fait une remarque peut-être singulière : nous avons comme honte d'ouvrir le dictionnaire devant quelqu'un; nous craignons qu'il ne nous dise avec un petit air presque malin de curiosité et de satisfaction : Vous avez donc besoin de chercher un mot? quel est-il? si je pouvais lever vos doutes..... Et nous entrons dans une sorte de considération qui nous retient. Aguerrissons notre amour-propre dans cette circonstance; osons devant qui que ce soit ouvrir notre dictionnaire, si nous ne savons



pas ce qu'un mot signifie ou comment il s'écrit. Mais pourquoi ne répondrions-nous pas à l'indiscret; C'est une idée qui me passe par la tête.... Point d'autre éclaircissement, et à notre mot.

Parmi les mots qui ont le plus de rapport entre eux, il y a toujours des nuances qui les différencient essentiellement. De là vient que nous n'avons pas de synonymes parfaits : et qu'en conséquence il est des occasions où un mot ne saurait tenir lieu d'un autre. Pénétré de cette vérité, l'abbé Girard fit son excellent ouvrage que Beauzée continua. Diderot, d'Alembert, Dumarsais donnèrent quelques synonymes. Vint ensuite l'abbé Roubaud avec une marche nouvelle; son livre est très-estimé. L'utilité bien reconnue des synonymes fit naître l'idée de les tous réunir par ordre alphabétique. Il est bon que nous ayons cette espèce de dictionnaire et que nous en fassions, avec attention, une lecture avant de le placer dans notre rayon particulier pour y avoir recours. En profitant des synonymes déjà traités, tâchons de mettre à profit aussi les moyens que leurs auteurs ont employés; afin de pouvoir établir de nous-mêmes, dans l'occasion, la différence entre des mots non comparés jusqu'à ce jour. Qu'il est satisfaisant de s'énoncer d'une manière précise! et combien cela importe! Lisez nos premiers écrivains : une des qualités qui les distinguent principalement, c'est l'emploi du mot toujours propre. Le dictionnaire de Laveaux contient une explication abrégée des synonymes, ainsi que l'utile dictionnaire de Boiste (1).

---

(1) Pour les personnes qui sont dans le cas de voyager, ou bien qui étant sédentaires, ne peuvent ou ne veulent point avoir plusieurs gros volumes, nous indiquerons le *Nouveau Dictionnaire de*

S'il y a des circonstances où, quels que soient leurs rapports, deux mots ne peuvent être employés indifféremment, il en est où, à cause sur-tout de la clarté du sens, il suffit que ces deux mots se ressemblent dans une de leurs facettes, pour que l'un puisse être substitué à l'autre. Alors, pourquoi nous astreindre? Pourquoi répéter le mot que nous remplacerions sans inconvénient? A quoi bon le maintenir, s'il rend gratuitement notre phrase dure? Et si le mot ne répond pas justement à notre idée, n'y aurait-il moyen de découvrir par son secours celui qui nous convient? Il est quelquefois essentiel de connaître tous les rapports d'un mot avec d'autres mots, pour en bien mesurer l'étendue. De telles considérations durent engager le Père Livoy, qui d'ailleurs était persuadé qu'au fond deux mots ne sont point synonymes, à nous donner son dictionnaire, fait sur un plan opposé à l'ouvrage dont il a été déjà question; puisqu'il y rapproche, et dans toutes ses acceptions, un mot de ses analogues, pour présenter un choix à l'écrivain. Et il est hors doute que le dictionnaire de Livoy a été jugé favorablement; car Beauzée, içi bien juste appréciateur, a tenu à le reproduire après l'avoir corrigé et augmenté. En général, ce dictionnaire nous donnera beaucoup de facilité en écrivant. Livoy vient figurer dans le petit rayon qui nous touche.

Nous posséderions les règles de la grammaire; il n'y aurait plus chez nous de mauvaises locutions; tous les mots, si c'était possible, seraient casés dans notre mémoire avec leurs différences ou leurs rapports : eh

---

la langue française par Noël et Chapsal, 1 vol. grand in-8°. Cet ouvrage supplée aux différens dictionnaires, autant que le permet un cadre aussi resserré.

bien ! nous parlerions et nous écririons mal encore ; ou du moins nous ne parlerions et nous n'écririons pas encore bien. Nous ne connaîtrons véritablement notre langue, que lorsqu'à l'étude de tout ce qui est principe, nous joindrons une lecture réfléchie et soutenue de nos auteurs classiques, de ces hommes privilégiés qui ont suggéré, dicté les règles ; car avant qu'il y eût des grammairiens, il y avait des écrivains qui furent leurs modèles.

Sans la plus légère intention d'y prendre des armes, ouvrons d'abord ce fameux livre qui fixa notre langue. Quelle justesse, quelle force d'expression ! Les tournures, on les dirait d'hier. Il n'a été permis au tems, ce destructeur à qui rien ne résiste, que d'agir sur quelques mots ; encore même pourrait-on s'en servir. Quel homme que Pascal pour un Français qui veut connaître sa langue !

Quant à Bossuet le sublime, son langage souvent n'appartient qu'à lui seul ; mais les grammairiens, tous les critiques se taisent. Garde à vous, imprudens imitateurs ! Ici, il n'est permis que d'admirer. Mais nourrissons-nous de Bossuet ; au moment du transport, il nous inspirera.

C'est de Fénélon qu'il a été vrai de dire que jamais il n'avait mal écrit. On ne peut qu'à regret cesser de lire Télémaque. Les belles formes antiques sous le plus joli coloris moderne, la pureté, l'élégance, le goût, tout enfin s'y trouve. En le lisant, on enfonce de plaisir ses doigts comme dans le velours. Mes amis, ne laissons jamais le Télémaque.

Rien ne donne à notre langue plus de naturel, de grâce et d'énergie que les gallicismes. Allons à la grande source, chez la féconde Sévigné ; je crois qu'ils y sont

tous. Quel langage exquis! et cette naïveté pleine de charmes! Comment voudrait-on que nos lettres ressemblassent jamais aux lettres de Sévigné? Mais du moins que nos amis s'aperçoivent que nous les avons lues.

Il est des momens où l'on a besoin d'exprimer sa pensée par un trait vif, précis et *français*; la Rochefoucauld y est unique. On trouve dans ses maximes, beaucoup d'idées profondes et justes; mais, disons la vérité, ses principes sont subversifs de l'ordre social, à cause de la grande extension qu'ils reçoivent, laquelle finit par amener à une erreur évidente et bien dangereuse.

Avec des tournures toujours différentes, nos discours plus variés plairont davantage. Etudions Massillon; sur ce point, il est notre premier homme. Quelle prodigieuse variété d'élocution! et il n'y a pas moyen de rien désapprouver. Qu'il est touchant ce Massillon! Je serais curieux de voir un cœur qui lui résiste.

Voulons-nous des expressions riches, qui peignent magnifiquement? M. de Buffon se présente. Sans emphase, il est constamment orné: c'est à lui qu'il appartient d'embellir la nature. Apprenons particulièrement de lui à faire la période; c'est le modèle par excellence. Qu'il divise, qu'il subdivise; quel que soit le nombre des subdivisions; malgré toutes les expressions incidentes, et il n'importe comment elles se trouvent placées: dans sa belle période, toujours M. de Buffon unit la clarté à l'harmonie.

Style convenable au sujet, précision dans les termes, connaissance approfondie de la langue, telles sont les qualités de Montesquieu, je dis celles qui nous regardent aujourd'hui. Ce célèbre écrivain contribuera donc sûrement à réformer notre langage.

Pourquoi faut-il qu'il y ait tant de danger à être avec deux hommes qui parlent si bien notre langue! Quel style et quelle expression! Où trouverons-nous cette chaleur, cette force? et de la mélodie; oui, du chant. Ah! Jean-Jacques, comme tu écris! S'agit-il d'entraîner, c'est le maître. Le secret de la période lui fut aussi connu. Nous rencontrerions quelques fautes de langue dans ses œuvres; mais, sans les approuver, nous laisserions à d'autres le triste courage de les recueillir.

Qui jamais eut un meilleur langage que Voltaire? Il réunit la pureté, le choix distingué des termes, l'élégance, la finesse, et cette qualité que veut impérieusement notre langue, la précieuse clarté; et par une vraie magie, il est harmonieux et rempli de grâce dans un style coupé, on peut dire. Que nous parlerions bien, si nous pouvions parler un peu le français de Voltaire!

Je reviens au danger que l'on court à la lecture des ouvrages de ces deux hommes étonnans. Il est grand ce danger, si l'on n'est assez heureux pour allier la réserve et la prudence à un fond solide de religion : et avec tout cela, il y aurait de la témérité à se croire à l'abri de toute crainte.

Faisons notre visite au législateur du Parnasse. Il nous donnera de fameuses leçons, tant en paroles qu'en exemples! Au sortir de chez lui, je suis certain que nous nous exprimerons mieux. Et comme, en écrivant, le petit vers de Boileau viendra nous redresser!

Les fables de la Fontaine? Oh! je ne les oublie pas! C'est encore ici que sont les gallicismes. Pour être inimitable, le bon homme ne nous sera pas



moins utile : en nous disposant à ce naturel qu'il a le don de nous faire si bien sentir, du moins il nous éloignera de l'enflûre, le plus pitoyable des défauts. Revenons-y toujours aux délicieuses fables de la Fontaine.

Nous finirons par le plus pur, le plus élégant et le plus harmonieux de nos poètes, l'admirable Racine. Si peu que nous nous rendions familières ses immortelles productions, il est impossible de ne pas nous en ressentir beaucoup sous le rapport de la langue.

Si je m'arrête, ce n'est pas que d'autres poètes et d'autres prosateurs que ceux que je me suis plu à nommer, ne puissent contribuer à nous perfectionner dans notre langue. A mesure que le tems et la position le lui permettront, chacun de nous donnera plus d'étendue à son instruction, et pourra lire alors un plus grand nombre de nos bons ouvrages ; ils sont tous assez connus.

Si les livres instruisent, quels avantages ne retire-t-on pas des personnes? D'abord pour la prononciation, nous ne l'acquerrons que de ceux qui la possèdent. On nous dira bien : l'*e* est ouvert, fermé ou muet ; faites la syllabe longue ou brève : nous prononcerons gauchement, si nous n'avons l'exemple. Qu'un maître, après son explication, prenne l'instrument et rende lui-même le passage ; c'est le meilleur, c'est le seul moyen qui me mène à le bien faire à mon tour ; et la leçon demeure inculquée. Cherchons donc à nous lier avec quelqu'un qui parle bien ; écoutons-le attentivement. Si c'est un ami, il faudrait l'engager à relever en passant notre petit défaut. La commission est un peu délicate ; prendrons-nous toujours, même de l'amitié, la leçon comme nous le



devons? Je suppose que la personne que nous fréquentons parle bien; encore que nous n'en doutions pas, nonobstant la confiance qu'elle mérite, et la déférence peut-être, n'employons jamais nous-mêmes le mot ou la phrase que nous ne connaîtrions pas, bien entendu, avant d'avoir consulté nos livres, qui sont nos autorités: cela nous conduit à une orthographe sûre et au souvenir profond des choses. Le mot ne se trouve-t-il point, ou n'est-il pas approuvé, gardons-nous de nous en servir; sauf à demander une explication à notre ami, lorsque l'occasion s'en présentera. Ne craignons jamais de recourir aux lumières d'autrui. Il y aurait de la mauvaise honte; car tant que nous étudions, nous n'avons point à rougir de ne pas savoir encore.

Nous sortons de notre pays pour étudier le droit et la médecine, pour apprendre le commerce ou les arts. Si nous sommes dans une ville du midi, disons-nous bien : Ici l'accent est mauvais, on parle généralement fort mal, et observons-nous sans cesse. Ce serait reculer que d'échanger nos défauts contre d'autres : que dis-je échanger, nous finirions par les avoir tous; et alors quel moyen de nous débarrasser? Comme dans tous les pays il y a des gens qui parlent bien, si notre volonté est un peu prononcée, nous trouverons toujours un exemple à suivre. L'évènement nous porte-t-il à Paris? Après avoir fait notre choix, car il convient de le faire même à Paris, soyons tout oreille et tout attention; l'occasion est heureuse, profitons-en. Sans gêne ni fatigue, et sans embarras, habituons-nous et nous exerçons même à répéter le mot et la phrase de la manière que nous les entendons; insensiblement notre prononciation s'améliorera, ainsi que

tout notre langage. C'est ensuite à ceux qui sont restés chez eux à faire en sorte de nous imiter, nous qui venons de nous former dans la capitale. Remarquons ici que tant que nous demeurons au milieu de nos parens et de nos amis, nous n'osons, pour ainsi dire, pas toucher à notre langage; nous avons une espèce de honte de n'être plus ce que nous étions. Efforçons-nous de vaincre la petite répugnance, et imitons librement ceux qui font mieux que nous. Ce qui nous retient, je crois, c'est que les personnes qui nous entourent jettent souvent sur nous le ridicule : à les entendre, nous nous donnons des airs...... Nous cherchons à nous distinguer....... Peut-être sommes-nous un peu gênés d'abord et quasi guindés un instant; mais quand on veut la fin, il faut vouloir les moyens, comme dit l'école. Parens et amis, vous tous qui êtes bien aises que nous marchions, ne nous arrêtez donc pas.

Puisqu'il a été donné à l'homme d'inventer des machines pour le faciliter dans ses travaux et pour rectifier ses opérations, il est bien naturel qu'il s'en serve; mais s'il compte sur ses machines au point de ne pouvoir jamais s'en passer, son esprit tombe dans l'inertie et il devient en quelque sorte machine lui-même.

Ainsi, tout comme nous ne devons pas faire incessamment usage de la règle et du compas, quelque utiles que soient ces deux instrumens précieux et d'ordinaire indispensables; il ne faut pas non plus être toujours accompagnés de nos guides dans la langue. Servons-nous de la grammaire pour nos études; consultons-la souvent de même que les dictionnaires; mais sachons parfois nous livrer à nos propres réflexions pour trouver la solution d'une difficulté : nous pour-

Ou nous croyons bien parler; dans ce cas, après avoir un peu réfléchi, jugeons-nous franchement, et permettons que les autres nous jugent de même : nous pourrions bien ne pas résister à l'épreuve :

Ou enfin, nous avons la décourageante idée que nous ne parviendrons jamais à mieux faire, sur-tout à l'égard de la prononciation et plus encore de l'accent. Rigoureusement nous ne prendrons point un accent nouveau; mais si nous voulons nous donner la peine de bien écouter et de nous soigner un peu, nous rendrons à coup sûr l'accent que nous avons meilleur, c'est-à-dire, plus approprié à la langue française; d'abord il n'offrira plus rien qui blesse l'oreille. Nous ne serons pas de Paris; mais cela empêchera-t-il que nous n'ayons une prononciation raisonnablement bonne? Quant au fond de la langue, on l'acquiert partout au moyen de l'étude; nous la parlerons donc ici tout comme on peut la parler ailleurs, si nous l'étudions bien. Après cela, laissons se tourmenter qui le voudra; et ne nous inquiétons point d'une minutieuse critique.

Mille pardons, mes chers amis, car je ne vais guère que vous développer une idée déjà émise. Nos études se mesurant naturellement sur nos différentes positions; il s'ensuit qu'elles doivent beaucoup varier entre nous. Si nous sommes destinés à parler en public et à écrire pour le public, nul doute que nous n'ayons besoin d'une connaissance plus approfondie de notre langue. Nous avons plus ou moins de moyens, plus ou moins de ressources; nécessairement cela influe encore sur nos études. Et le goût, le comptons-nous pour rien? Vous savez avec quel plaisir on vient



et l'on revient à ce qui est agréable. Il est sûr que si nous aimons notre langue, quel que soit notre état, quelles que puissent être nos occupations, eussions-nous la sévérité la plus scrupuleuse dans les obligations qui nous sont imposées ; vous le verrez, nous saurons toujours avoir des momens pour l'étudier. Que ne peut-on pas lorsqu'on veut bien !

Messieurs, j'aurai peu de peine à convenir que mon sujet, par son importance et son étendue, méritait d'être tout autrement traité que je n'ai fait : il fallait d'autres connaissances que les miennes, plus de méthode, et sans doute une manière que je n'ai point. Mais ce fut le terme de mon ambition de présenter quelques idées utiles ; puis-je espérer, Messieurs, que vous en avez trouvé de telles dans le faible essai que j'ai eu l'honneur de vous lire.



DE LA DISTRIBUTION

DU TRAVAIL

DANS LA SOCIÉTÉ EN GÉNÉRAL;

PAR M. DES HERMAUX, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Je soumis l'année dernière à cette assemblée quelques considérations sur le perfectionnement des arts mécaniques; je m'attachais à démontrer que l'homme, en accroissant, par d'ingénieux procédés ses forces industrielles, se créait de nouvelles richesses, qui devaient rendre sa vie sociale, chaque jour plus douce et plus heureuse. J'étais loin cependant de dissimuler que le progrès des arts amenait, dans le commerce et l'industrie, des révolutions qui pouvaient devenir pour certaines classes d'ouvriers une cause d'inaction et de souffrance; mais je me hâtais d'observer que cette détresse passagère n'était jamais une preuve qu'il y eût dans la société un excès de forces productives, et indiquait seulement que le travail y était mal distribué.

Ce serait un grand résultat obtenu parmi nous, si tous les esprits voulaient se pénétrer et se convaincre de cette vérité première.

En effet, n'entendez-vous pas répéter sans cesse, dans les crises commerciales : nous avons trop de produits, toutes les branches de l'industrie, comme

l'agriculture, en sont surchargées, les magasins s'encombrent, les débouchés ne se présentent nulle part, la consommation manque et le travail demeure sans emploi et sans salaire.

L'homme semble ainsi se révolter contre son propre génie et maudire cette sublime intelligence par laquelle il saisit et dirige à son gré toutes les forces de la nature. On dirait que, pour soulager la société, il ne s'agit plus que d'anéantir cette masse de produits dont l'abondance l'oppresse et d'en prévenir le retour, en imposant des bornes étroites à l'activité de l'agriculture et de l'industrie. Cette erreur, en se répandant parmi les peuples, les frappe d'une débile langueur, d'une paresseuse inertie, d'un découragement universel, et ne peut que prolonger et accroître la détresse publique.

Lorsqu'au contraire, il sera partout reconnu qu'une fabrication spéciale peut bien être un moment surchargée de ses produits, mais que, pris en masse, les besoins de la société sont encore bien plus étendus que le travail qui doit y satisfaire; qu'il existe dans tous les instans et dans tous les lieux, un emploi auquel la main d'œuvre peut être utilement appliquée, en obtenant un juste salaire; tous les esprits s'efforceront de découvrir cet emploi, et cette recherche fera naître de toute part des entreprises industrielles qui viendront donner un mouvement actif et répandre une nouvelle vie au sein des populations oisives et languissantes.

Cet emploi utile du travail, dira-t-on, n'est pas facile à trouver dans certaines circonstances, sans doute, mais c'est déjà beaucoup que de savoir avec certitude

qu'il existe et qu'en le recherchant, on ne court point après une vaine chimère. Il ne s'agit pas ici, comme autrefois pour la chimie, de découvrir une pierre philosophale qui n'a jamais existé dans la nature des choses. En voulant établir entre les hommes une bonne distribution de travail, bien plus précieuse que l'or, l'économie politique ne fait qu'appeler une réflexion attentive sur des faits qui se passent chaque jour sous nos yeux et chercher à les coordonner d'après les règles du raisonnement et de l'expérience. Nous avons depuis long-tems des laboureurs qui cultivent la terre et font naître les moissons qui nous nourrissent, des tisserands et des fileuses auxquels nous devons les tissus qui nous couvrent, des maçons qui réparent et construisent nos demeures, et autres professions diverses qui agissent et se developpent autour de nous. Il y a entre elles une distribution de travail et quelqu'imparfaite qu'elle puisse être, elle a suffi jusques à présent pour faire exister la population et préserver les individus qui la composent de mourir de faim et de froid. L'instinct de conservation que la nature donne à tous les êtres nous a seul indiqué les moyens de subsistance strictement nécessaires ; mais au point où est parvenue la société, elle peut, elle doit prétendre davantage. Elle a prodigieusement accru ses forces productives ; chaque individu doit jouir plus ou moins de cet accroissement, si elles sont bien dirigées et utilement réparties ; tandis que si l'on en faisait un faux emploi, elles deviendraient non-seulement inutiles, mais funestes. Une bonne distribution de travail est donc de nos jours ce qui importe le plus à la prospérité des états.

Aussi long-tems que le travail n'est destiné qu'à

produire des objets de première nécessité, tels que le blé et des vêtemens grossiers, la distribution s'en opère d'elle-même et doit peu varier, parce que les besoins auxquels elle répond ne sont pas susceptibles, d'après leur nature, de changement. Il faut toutes les années à chaque individu le même drap pour s'habiller, le même blé pour se nourrir, mais du moment où le travail peut produire au-delà des objets rigoureusement indispensables à la vie, il est obligé de sortir du cercle étroit des besoins primitifs pour entrer dans le champ sans limite des superfluités. Si l'on voulait s'obstiner à créer toujours une plus grande masse des mêmes produits dont la consommation est bornée, on perdrait inutilement le surcroît de forces qu'on a acquises et l'on altérerait le juste rapport qui doit exister entre la main d'œuvre et la valeur de ses produits, bien loin alors que l'accroissement de la force du travail dans la société fût pour elle une source d'aisance, elle ne serait qu'une calamité. Aussi est-ce dans cette hypothèse que se placent ceux qui sont alarmés du perfectionnement des arts, tandis qu'il ne saurait en être ainsi; car d'après l'organisation de l'homme, il est impossible qu'une fois qu'il aura pourvu aux objets de première nécessité, il ne travaille de préférence à se donner ceux qui rendront son existence plus douce et plus aisée. Mais lorsque le travail vient s'appliquer à ces derniers objets, il s'élève nécessairement quelque incertitude sur sa direction. Les besoins primitifs se manifestaient à lui avec évidence et d'une manière invariable; il n'en est plus ainsi lorsqu'il faut exciter, flatter et satisfaire les goûts de l'homme civilisé qui sont si nombreux et si variés.

Un chef de manufactures ou d'exploitation rurale sait ce qu'il veut produire, les moyens dont il dispose et peut ainsi tracer avec discernement la tâche qu'il doit remplir, à chacun de ses ouvriers ; mais quand il faut pourvoir aux besoins que la civilisation a développés chez tout un peuple, nul gouvernement n'en possède une connaissance assez sûre, assez exacte pour les classer et appliquer à chacune la force de travail qui lui est nécessaire. On regarde désormais comme un des principes les mieux établis en politique et en administration que chaque individu doit jouir de la liberté la plus absolue dans l'emploi de son travail. Jamais je n'ai pu m'expliquer la législation de l'Egypte qui, dit-on, attachait chaque personne à la profession de ses pères sans lui permettre de l'abandonner ou d'en embrasser une autre : cela suppose que depuis le moment où cette loi s'établit, il ne s'introduisit dans l'état aucune profession nouvelle et que chaque classe d'artisans restait toujours à l'égard des autres dans le même rapport de population, ce qui me semble assez difficile. Je croirais plutôt que l'histoire a converti en loi générale et absolue ce qui ne fut qu'un sentiment naturel d'attachement à l'état de ses pères qui se retrouve chez tous les peuples, qui pouvait avoir plus de force en Egypte qu'ailleurs, mais devait y céder, comme partout, aux besoins impérieux de la société : quoiqu'il en soit, il est incontestable que parmi nous une semblable loi ne pourrait jamais se soutenir. Notre industrie n'a pris un essor et un développement si rapides, que parce que nous avons ouvert devant elle une libre carrière qu'elle peut parcourir à son gré et où elle règne en souveraine. L'autorité publique doit donc se borner à éclairer, par tous

les moyens possibles, l'intérêt privé sur ce qui lui est le plus avantageux, et cet intérêt privé devient ensuite bientôt le plus sage et le plus intelligent régulateur du travail.

Dès qu'une force productive est mal appliquée, elle n'obtient plus qu'un salaire nul et tout-à-fait insuffisant, ceux qui en disposent se hâtent nécessairement de lui chercher un autre emploi jusqu'à ce qu'ils aient trouvé celui qui leur assure un juste prix; ils mettront, ainsi que nous l'avons dit, d'autant plus d'activité et de persistance dans cette recherche qu'ils seront plus fortement convaincus que cet emploi existe réellement. Sans doute, il est possible que plusieurs individus tentent, à cet égard, des essais infructueux, et fassent souvent fausse route avant d'entrer dans celle qui les mène au but. Ce sont là des erreurs funestes; elles ruinent à la fois la fortune des particuliers et consomment en vain des forces précieuses à la société. Le plus sûr moyen de les prévenir, c'est de propager les connaissances agricoles, industrielles et commerciales. Aussi voyez comme leur besoin se manifeste et se fait sentir de toutes parts. Le commerce et l'industrie n'étaient autrefois qu'une routine aveugle ; aujourd'hui ils ont pris place au milieu des sciences. Comme elles, ils ouvrent des écoles au sein de nos premières cités. Leurs chaires sont occupées par des hommes illustres autour desquels accourt une jeunesse nombreuse et florissante qui recueille avidement leurs savantes leçons. Au milieu des champs qui sont son domaine, l'agriculture établit à son tour des fermes modèles où sont mises en action ses plus belles théories. La voix de tous les hommes éclairés sollicite du cultivateur, comme du fabriquant, une comptabilité



exacte et rigoureuse qui ne laisse échapper aucun fait et étende ainsi chaque jour les leçons de l'expérience. Partout on recherche des documens statistiques, et à peine sont-ils recueillis, qu'on les compare entr'eux sous mille rapports : trop long-tems la demande de ces documens n'avait été accueillie, surtout dans nos contrées, qu'avec impatience et dérision. Qu'importe, disait-on, au Gouvernement de savoir le nombre de bœufs, de vaches, de chevaux, de moutons qu'on nourrit ? On craignait même que ce ne fût un moyen nouveau d'aggraver les impôts qui pèsent sur le cultivateur. Les lumières et le développement du gouvernement représentatif dissiperont ces préjugés; on apprendra que la statistique est une des nécessités de notre époque, comme présentant le tableau de tous les faits sur lesquels roulent les connaissances politiques et industrielles. Déjà elle a fait entrer dans ses colonnes l'état moral de la société, qui semblait lui être étranger, en publiant avec une exactitude et un détail dont elle n'avait encore jamais approché, tous les résultats annuels de l'administration de la justice criminelle en France; et l'utilité de ce travail a été si vivement sentie, que chacun des magistrats appelés à y concourir, l'a placé au nombre de ses premiers devoirs. Cet exemple donné par l'ordre judiciaire, et dont il s'honore ne sera pas perdu, les administrateurs supérieurs trouveront à l'avenir, il faut l'espérer, autant de soins que d'exactitude chez tous les maires pour seconder, à cet égard, leur propre zèle. Chacun va comprendre que pour bien ordonner les affaires de notre patrie, il faut savoir chaque année ce qu'elle perd, ce qu'elle gagne, ce qu'elle produit, ce qu'elle consomme, et dresser son inventaire avec la même

fidélité et le même détail que celui d'une maison de commerce bien administrée. Je regarde comme un des moyens les plus utiles pour atteindre ce but, la description de toutes les diverses propriétés qui divisent la France et de leur nature de culture, qui doit être faite par le cadastre : quand ce travail ne serait pas destiné à amener une répartition plus égale de l'impôt, son utilité publique comme document statistique serait suffisante pour faire vivement désirer qu'il soit terminé le plutôt possible.

Tout semble donc concourir à éclairer l'agriculture, l'industrie et le commerce, et à les préserver ainsi de funestes égaremens. Nous-mêmes, Messieurs, pourquoi notre Société s'est-elle formée ? Pourquoi sommes-nous réunis ici ? Pourquoi ce concours de nos concitoyens et cette bienveillante attention qu'ils nous prêtent ? C'est que nous aussi nous nous occupons, autant qu'il dépend de nous, d'éclairer, de diriger le travail de notre population et d'améliorer sa condition. Ce que nous faisons dans cette enceinte se reproduit dans tous les autres départemens avec des ressources plus actives et plus puissantes que les nôtres. Je ne sais si le doux amour de la patrie m'égare, mais au milieu de ce mouvement général, tout me dit que le même génie qui, après des revers inouïs, a développé, dans le sein de la France, des forces nouvelles et si puissantes, ne les laissera pas languir entre ses mains et saura lui en indiquer un emploi qui fasse sa prospérité et sa gloire.

Si cet emploi offre quelque difficulté à trouver, c'est, ainsi que nous l'avons reconnu, que l'industrie, en se perfectionnant, doit satisfaire à des goûts

incertains et variables. Cependant ces goûts n'échappent pas à une prévision sage et raisonnée qui sait apprécier l'état de la société et le degré de richesse ou d'aisance auquel sont parvenues les diverses classes qui la composent. Le travail doit se distribuer sur cette base et s'appliquer plus ou moins, suivant les données qu'elle fournit ou aux objets de première nécessité, ou à des produits d'agrément et de luxe. Le fabricant qui confectionnerait un grand nombre de schals de cachemire pour les vendre à leur prix actuel dans une ville pauvre perdrait en grande partie sa main d'œuvre, parce que très-peu de personnes pourraient en payer la valeur. L'Angleterre entretient chez les divers particuliers quarante-cinq mille chevaux de luxe; en France, on n'en compterait peut-être pas le quart. Si l'agriculture entreprenait parmi nous les mêmes dépenses qu'elle fait en Angleterre, pour obtenir et élever cette espèce de chevaux, il est évident que les ventes lui manqueraient et qu'elle ne recouvrerait pas ses frais; mais à mesure que les arts industriels et agricoles parviennent, en perfectionnant leurs procédés, à livrer à bas prix des objets de luxe ou d'agrément, la consommation s'en étend prodigieusement. Si au lieu de 12,000 francs les schals de cachemire ne coûtaient plus que 100 francs de travail au fabricant, il en débiterait cinquante là où il n'en aurait pas placé un seul. Lorsque le coton se filait à la main, malgré cette lenteur de fabrication, trente mille ouvriers suffisaient pour fournir l'Angleterre de ces tissus; car ils étaient chers, et l'usage en était conséquemment restreint. Aujourd'hui que, par les machines mécaniques, il sont tombés à vil prix, cette fabrication occupe et fait travailler toute l'année plus

d'un million d'ouvriers. On voit si, en perfectionnant ses procédés, elle a laissé ses ouvriers sans travail. De plus, tout le monde y a gagné de se servir d'étoffes qui avaient été exclusivement réservées aux familles riches. Il en sera toujours de même dans toutes les branches de l'industrie; mais convaincue, à cet égard, du peu de fondement de ses alarmes, elle se recriera peut-être contre ce qu'on appelle les caprices de la mode, qui, impossibles à prévoir, laissent tout-à-coup sans débit et sans valeur une masse de produits naguère vivement recherchés. Il y a peut-être un peu d'ingratitude dans ces plaintes; car que veut l'industrie par-dessus tout? C'est la consommation. Or, n'est-ce pas la mode qui sans cesse la produit, l'étend et la renouvelle? Peu lui importe que des tissus et tous les autres objets fabriqués par les arts aient conservé leur forme et leur solidité, et qu'on puisse s'en servir encore; à ses yeux leur usage est fini et leur destin rempli dès qu'ils ont vieilli d'un jour; elle les rejette avec dédain, et court aux ateliers en demander d'autres. N'est-ce pas là de quoi se faire pardonner quelque chose? Je ne viens pas ici la défendre. Je ne répondrais pas qu'elle soit tout-à-fait sans caprices; mais au fond, je la crois plus raisonnable qu'on ne pense. Examinez de près ses goûts, ses jugemens; vous verrez que la plûpart peuvent se justifier; que les choses qu'elle préfère sont celles qui ont le plus de grâce et d'agrément; que les tissus auxquels elle s'attache habillent beaucoup mieux. Voyez si la laine, la soie et le coton savent se draper sur les épaules de la beauté avec autant de souplesse et d'élégance que le précieux duvet enlevé aux chèvres de l'Inde. O vous qui fûtes toujours dans notre patrie l'objet d'une sorte



de culte, femmes, c'est pour vous que l'industrie prodigue ses efforts, c'est pour vous que ses tissus prennent chaque jour des formes et des couleurs plus heureuses; sa main se plaît à couronner vos fronts de fleurs, plus fraîches, plus brillantes que celles que la terre vous offre aux premiers jours du printems; et tout ce que vous recevez d'elle, empruntant aussitôt de vous une grâce nouvelle, est recherché au loin sur les rives étrangères, y porte la gloire des arts de la France, étend la consommation de leurs produits; et tandis que vous enchantez nos yeux, l'ouvrier vous doit le travail qui le fait vivre avec ses enfans et son épouse; heureuses de satisfaire à la fois cet aimable penchant de plaire et cette bonté touchante dont la nature anime vos ames. La mode est donc loin de priver le travail de son prix, il appartient seulement au goût et à la sagacité des fabricans de la diriger avec une sage prévoyance et de se la rendre ainsi tributaire. L'économie politique ne peut indiquer que des vues générales que chacun doit appliquer, suivant les tems et les lieux. Cependant les intérêts spéciaux de notre département me paraissent susceptibles de quelques observations particulières que je dois vous soumettre.

La Lozère compte une population de 138,000 individus. Il s'agit de la faire exister le plus commodément possible. Pour cela, nous disposons du sol du département, des bâtimens, des cabaux, du numéraire et sur-tout du travail de ses habitans. Avant de rechercher le meilleur emploi possible de ces moyens, il importerait de nous fixer sur notre situation actuelle; de connaître combien nous avons d'arpens de terre à blé de 1.re, 2.me et 3.me qualité, de prairies, de pâcages, de forêts; quelle quantité de chaque espèce

de cabaux et quel nombre de journées de travail nous appliquons à chacune des diverses branches de l'agriculture ou de l'industrie. Ces documens nous manquent. Notre attention, nos études ne se sont pas portés là-dessus; ni le pays, ni chaque particulier n'ont encore appris à se rendre compte exactement de leur situation, et cependant les intérêts généraux, comme les fortunes privées, ne peuvent être bien administrés sans cet esprit d'ordre et de comptabilité. A défaut de ces connaissances statistiques, précises et détaillées, nous nous arrêterons à des faits généraux qui sont sous nos yeux. Le sol du département est soumis à la dépaissance ou à la petite culture qui fait croître des céréales jusques sur nos côteaux les plus arides et les plus escarpés. Nous fabriquons des étoffes fortes et communes, d'un très-bas prix, avec lesquelles nous nous habillons et dont nous exportons le surplus. Dans cet état de choses, la population est généralement mal nourrie, mal vêtue et on ne peut pas dire que ce soit par économie, car nos richesses en capital sont loin de s'accroître. Cette situation devient chaque jour plus malheureuse par la baisse qu'éprouve progressivement le prix de nos tisssus.

Ce mal-aise ne peut avoir d'autre cause qu'un emploi mal entendu du travail qui est notre première richesse. En effet, supposons que sur 138,000 personnes, il faille en compter 18,000 hors d'état de travailler à raison de maladie, d'infirmité, d'enfance ou de vieillesse, ce qui est à peu près un septième, il reste toujours 120,000 personnes actives. Admettons qu'elles se partagent également, entre les deux sexes. Chaque homme devrait au moins gagner vingt sous

par jour, et une femme dix sous; ce qui donne pour valeur moyenne de chaque journée, quinze sous. Or, il y a dans l'année 300 journées de travail qui vaudraient 225 francs, et en multipliant par ce nombre, celui de 120,000, nous trouvons 27,000,000 pour le produit annuel de notre travail, en mettant la journée au plus bas prix, tel, qu'aucun ne doit gagner moins et beaucoup doivent gagner d'avantage. Cependant nous sommes loin de réaliser ce produit. Un nombre immense de ces journées se perdent par paresse, nonchalance et sur-tout par un emploi improductif. Arthur Young raconte qu'il rencontra dans son voyage en France un homme qui allait à un marché distant de quatre lieues uniquement pour vendre un poulet de la valeur de douze sous. Il observe que c'était là une fort mauvaise opération; car les douze sous ne pouvaient représenter que ce qu'il en avait coûté d'élever ce poulet, la journée consacrée à le mettre en vente, qui valait, dit-il, 24 sous, restait ainsi sans aucun prix et totalement perdue. Ce fait se reproduit à tout moment parmi nous sous mille formes différentes; et si l'on faisait le compte des journées que nos foires seules absorbent inutilement, on verrait quelle perte il en résulte pour notre population.

Le sol du département se divise en terres fécondes ou susceptibles de le devenir, et d'autres qui, situées dans des pentes trop rapides ou sur des couches de rochers trop peu profondes ne donnent que le double ou le triple de la semence qu'elles reçoivent et ne peuvent ni s'améliorer, ni payer les frais de culture. La plûpart de nos champs; a dit un écrivain, notre compatriote, sont à la lettre des champs artificiels, des bords du torrent qui ronge les fondemens de

sa chaumière, l'habitant des côtes du Tarn est obligé de porter peu à peu, sur ses épaules, la terre qui doit le nourrir; il l'étend péniblement sur les flancs décharnés de la montagne, qui s'élève à pic au-dessus de sa tête; il l'entoure de quelques pierres; il y sème, au printems, un peu d'orge ou de pommes de terre pour passer son hiver. Heureux si les pluies d'orage n'entraînent bientôt le champ et la récolte, et s'il ne trouve, le matin en se levant, à la porte de sa maisonnette, les stériles débris du petit domaine qu'il avait porté sur les hauteurs.

A quel prix, je le demande, faudrait-il vendre chaque hectolitre de blé qu'on parvient à obtenir par ces travaux, pour que chaque journée rendit un juste salaire?

J'ai entendu quelques personnes admirer les progrès de la culture, en la voyant s'étendre jusques sur le sommet de nos rochers, sans examiner quels étaient les produits qu'elle créait et le travail qu'elle dépensait; tandis qu'il vaudrait souvent mille fois mieux qu'un sol infertile s'engloutit et disparut sous nos pieds, que d'user une main d'œuvre précieuse qu'il ne sait pas récompenser. A mesure que l'or et l'argent se sont répandus dans le monde en plus grande quantité, et que leur valeur comparative avec tous les autres produits a baissé, plusieurs mines de l'Amérique ont été abandonnées, parce que la même quantité de métal ne payait plus les mêmes frais d'extraction : il en est de même des champs; le prix du blé est le régulateur suivant lequel leur culture doit se resserrer ou s'étendre. Celui qui rend quatre pour un et qui est bon à cultiver quand le blé se vend 24 fr. l'hectolitre, ne peut plus l'être avec profit lorsque le blé tombe à 16 francs. Ce sont là des choses évidentes : nous n'en tenons cependant aucun compte; bien plus, nous ne le pouvons pas, parce qu'aucun propriétaire ou fermier



ne sait avec exactitude ce que chacun de ses champs lui rend de produits et lui coûte de travail ; tandis qu'en Angleterre les terres sont connues, classées, et suivant le cours du blé, un fermier sait tout de suite s'il a perte ou gain à cultiver tel terrain en céréales : c'est ainsi qu'une bonne comptabilité est le moyen le plus nécessaire pour bien appliquer la main-d'œuvre. Nous ne saurions faire trop d'efforts pour surmonter les obstacles que nous oppose là-dessus la nonchalance et l'esprit routinier des habitans de nos campagnes. Si nous parvenons à introduire la comptabilité parmi nous, elle nous indiquera aussitôt, avec la clarté et le pouvoir invincible des chiffres, les terres qui paient le travail et celles qu'il faut livrer à la dépaissance.

Ne pensez pas que, par-là, notre agriculture réduira de beaucoup la somme de travail qu'elle emploie. Celui qui était inutilement prodigué aux mauvaises terres se reversera sur celles qui sont fécondes. Chaque année la jachère vient occuper et frappe de stérilité le tiers de nos champs ; c'est à un travail plus actif et plus puissant qu'il appartient de la déposséder et de lui substituer la culture de ces plantes ou racines fourragères qui renouvellent la fécondité des champs : elles demandent beaucoup de bras pour soulever la terre à une plus grande profondeur, pour les fumatures, les semences, le binage et le sarclage ; mais elles savent payer largement ces divers travaux.

Toutefois, il ne faut pas se dissimuler que cette culture n'offrira jamais un emploi suffisant des forces de notre population ; nos terres utiles à cultiver sont loin d'être assez étendues pour qu'il nous soit permis de n'être qu'un peuple agricole ; les habitans des montagnes et des pays infertiles doivent être industrieux par nécessité. Il faut qu'ils demandent aux arts ce

que la terre leur refuse ; aussi, selon les expressions d'un écrivain célèbre, on vit ces arts germer, croître et s'élever jusqu'aux cieux parmi les sables et les rochers de l'Attique, sans pouvoir prendre racine sur les bords fertiles de l'Eurotas. La Lozère ne peut produire elle-même ni le sel, ni le vin, ni le fer, ni une foule d'autres objets devenus indispensables à l'homme civilisé ; il faut les acheter au-dehors du département : notre blé, nos bestiaux ne sauraient les payer. Nous n'avons à offrir en échange que le travail de nos bras. Ce travail appartient donc à ceux qui veulent le consommer et le payer : c'est à eux à en déterminer l'emploi, et à nous à consulter leurs besoins et leurs goûts ; jusques ici ils avaient acheté les étoffes que nous fabriquons, et quoique, par le prix qu'ils y mettaient, ils taxassent très-bas nos journées de travail, ils les payaient plus ou moins. Maintenant ils réduisent à rien ce salaire : c'est une preuve que les objets que nous travaillons pour eux ne sont plus selon leurs besoins et leurs goûts, et qu'ils n'en font plus aucun cas. Mais pour cela n'allons pas penser qu'ils soient devenus tout-à-fait indépendans de nous, qu'ils n'aient plus aucun besoin de nos bras, et que nous ne puissions plus rien faire qui leur soit agréable ou utile. Croyez-le, Messieurs, les besoins ne cessent jamais : ils changent seulement d'objet. Discernons donc les produits vers lesquels se porte le goût des consommateurs étrangers ; apprenons à les fabriquer, et nous les échangerons avec avantage contre tout ce qui nous manque.

Pour nous éclairer là-dessus, souvenez-vous d'un fait qui a eu lieu parmi nous il y a déjà quelques années. A cette époque, l'industrie du coton vint s'établir sur nos rivages. Nous ne l'avions pas appe-

lée ; elle se présentait d'elle-même, les mains pleines d'or qu'elle ne demandait qu'à répandre; nous la reçûmes et lui consacrâmes nos travaux ; mais cette industrie était encore dans l'enfance ; bientôt elle grandit et se développa par les soins protecteurs d'un ministre ami des sciences et des arts, que notre département avait vu naître (1). Rien ne devait l'éloigner de nous; il ne fallait, pour la retenir, que se plier aux nouveaux procédés qu'elle avait adoptés et échanger nos rouets contre les machines mécaniques ; mais nos habitudes l'emportèrent; nous repoussâmes toute innovation. Cette industrie fut forcée de nous déserter et d'établir ailleurs ses travaux et ses richesses.

La fabrication des tissus de laine nous reste ; mais laissée bien loin en arrière par l'industrie du coton, elle s'est enfin réveillée; elle a aussi appris à se perfectionner et a su trouver à son tour des machines qui hâtent ses travaux. Aujourd'hui semblable à un maître qui prescrit à ses domestiques, sous peine d'être renvoyés, de se servir exclusivement des instrumens qu'il leur désigne, elle ne consentira bientôt à payer que les ouvriers qui emploieront ses nouveaux procédés. Résisterons-nous à cette impulsion? Cette industrie est-elle aussi destinée à disparaître du milieu de nous? Serait-il dit que nous ne savons cultiver que l'enfance des arts, et qu'une fois perfectionnés, ils ne peuvent plus vivre sur notre sol? Croirons-nous qu'une fabrication qui emploie des machines n'a plus de salaires pour la main d'œuvre? Tandis que c'est alors qu'à raison de l'extension des produits, cette main d'œuvre lui devient plus nécessaire et plus précieuse. Voyez l'industrie du coton ; ce qu'elle était autrefois, ce qu'elle est aujourd'hui. C'est après nous avoir

(1) M. le Comte Chaptal.

quittés et avoir adopté les machines mécaniques, qu'elle a commencé ses brillantes destinées, vivifié des contrées entières et fait sortir de terre, comme par enchantement, des villes qui resplendissent de luxe et d'opulence.

Mais tout a un terme dans la nature, l'industrie du coton doit trouver le sien. En considérant la perfection actuelle et le bas prix de ses tissus, on peut penser que bientôt ses progrès s'arrêteront et qu'elle se fixera au point où elle est parvenue. L'industrie des laines au contraire ne fait qu'entrer dans le perfectionnement, on s'occupe principalement encore d'améliorer la matière première sur laquelle elle s'exerce. Une société s'est établie pour cet objet dans le sein de laquelle sont venues se confondre les illustrations de la naissance, du commerce, les grâces de l'esprit et du sexe. Elle s'efforce de rendre à la fois indigènes parmi nous les laines d'Espagne et celles de l'Angleterre, dont les qualités se prêteront à tous les genres de fabrication. Déjà on a appris à les faire rivaliser dans de nouveaux tissus avec le lustre et la finesse de la soie; mais en général les produits de l'industrie des laines sont encore ou d'un prix trop élevé, ou d'un tissu trop grossier. Il est évident qu'on va s'efforcer d'obtenir le bon marché uni à la finesse, et on y parviendra. La consommation va prendre alors un grand accroissement; la laine forme les vêtemens qui nous garantissent le mieux des influences et des variations de l'atmosphère. Ce motif les fait déjà préférer aux tissus en coton, dans l'Amérique du sud, malgré la chaleur du climat. En Europe, l'usage de porter de la laine sur la peau se propage de plus en plus; tout enfin indique que cette industrie est en progrès. Loin donc de la laisser échapper de nos mains, il

faut tout tenter pour la retenir, étudier et appliquer tous les perfectionnenlens dont elle est susceptible. Dans une ville d'un département voisin (*à Millau*), la population est principalement occupée de la confection des gants. Cette fabrication déclinait et menaçait de laisser beaucoup d'ouvriers dans l'inaction. Les gants qu'on travaillait étaient repoussés comme imparfaits dans le commerce. Des ouvriers ont apporté de Paris la connaissance de nouveaux procédés, de nouveaux apprêts; ils se sont répandus, et au moment où je vous parle, l'activité et l'aisance règnent dans toutes les classes des habitans.

Lodève avait autrefois une fabrique de draps qui se rapprochait de la nôtre. La voyant tomber, elle a élevé aussitôt des ateliers avec de nouvelles machines et elle y a trouvé des ressources, non-seulement pour alimenter son ancienne population, mais pour l'accroître; et par ses constructions, par son mouvement commercial, elle frappe d'étonnement le voyageur qui ne l'avait pas vue depuis long-tems.

Je sais que ces entreprises offrent des difficultés; mais il faut les vaincre, parce que la nécessité plus pressante que tout, est là derrière nous qui nous pousse et nous presse. Nous n'avons pas de capitaux; l'esprit d'association peut y suppléer et réunir ceux qui sont épars. Nous pouvons en appeler du dehors, où le placement en devient difficile. Déjà des fonds ont été jetés, par spéculation, sur la terre de Mercoire par un négociant étranger. Faisons connaître notre position, les moyens que nous pouvons offrir à l'industrie, et l'on voudra peut-être essayer quelque chose parmi nous. Vos Mémoires, Messieurs, peuvent y contribuer par leur publicité et être utiles, sous ce rapport, au bien du pays. Sans doute, des discours

ne créent pas des entreprises industrielles ; les faits en cette matière méritent beaucoup plus d'attention, vous le savez comme moi. Le peuple athénien délibérant autrefois au milieu de la place publique sur l'érection d'un temple, un de ses architectes prononça, du haut de la tribune, une harangue pompeuse et riche de brillantes descriptions sur le plan d'après lequel ce monument devait être construit. Lorsqu'il eut fini, un homme de Sparte d'un extérieur simple et modeste, se leva et n'adressa à l'assemblée que ces mots : Ce qu'il a dit, je le ferai. Aussitôt les Athéniens applaudirent et témoignèrent, en lui confiant la direction des travaux, que bien faire valait mieux que bien dire.

Plût à Dieu ! Messieurs, qu'après ces séances où nous nous entretenons des intérêts de notre pays, il y ait aussi quelqu'un qui se lève et qui dise : Ce dont ces Messieurs parlent, je l'exécuterai. Il n'est personne, dans cette enceinte, qui ne sente déjà dans son cœur un mouvement de reconnaissance et d'amour pour celui qui voudrait ainsi arracher notre population à la misère qui la menace ; qui ouvrirait devant elle une source féconde d'aisance et de bonheur. Le commerçant qui semble ne s'occuper que de ses intérêts privés, trouve cependant aujourd'hui dans son état et l'honneur et la gloire ; pour prix des biens qu'il répand au sein des contrées où il s'établit, les peuples l'entourent à l'envi de leurs vœux et l'élèvent, par leurs suffrages, aux plus hautes fonctions de l'ordre social. Puissent ces exemples et ces encouragemens exciter aussi parmi nous quelque noble ambition dont les succès viennent s'unir et se confondre avec la prospérité de notre patrie commune !



EXTRAIT D'UN RAPPORT.

CONTRE

LA CHASSE AUX PETITS OISEAUX,

PAR M. DUPARC, MEMBRE ASSOCIÉ.



SÉANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 1828.



MESSIEURS,

Parmi les êtres divers qui se meuvent à la surface du globe, figure un peuple remarquable par la pureté et la simplicité de ses mœurs, par sa gaîté, par la grâce et la légèreté de ses manières, par la vivacité et l'élégance de ses gestes, l'extrême propreté de sa tenue, la beauté et la variété de sa parure dont les couleurs, que l'art n'a pu égaler encore, étonnent par leurs nuances infinies que la grande main créatrice a su merveilleusement disposer et coordonner dans un ensemble parfait. Cette parure toujours séduisante, affranchie des caprices du jour et des folies de la vanité, est constamment d'accord avec les convenances et la modestie, et se trouve toujours à la mode, parce que la nature et le vrai beau l'accompagnent.

Ce peuple intéressant est encore remarquable par la constance de ses amours, que nous citons justement comme des modèles dans ce siècle où l'on

n'aime plus comme faisaient nos pères; où le jeu, la politique, l'ambition et toutes les passions ont éteint cette ancienne galanterie française, si renommée, cette gaîté et sur-tout ces tendres mouvemens de l'ame que la pudeur avouait. Il ne connaît ni l'inconstance, ni l'infidélité; il aime, il est aimé, et il proclame son bonheur par les accens les plus aimables.

Vous l'avez admiré souvent ce peuple qui mériterait, sous tant de rapports, votre protection et votre bienveillance; et cependant, en butte aux ruses d'un ennemi implacable, il tombe tous les jours par milliers. Bientôt notre contrée qu'il aimait tant, l'aura vu entièrement disparaître. Il a ses Turcs et ses Arabes, comme les Grecs infortunés, qui, moins malheureux, ont trouvé dans notre Roi un protecteur généreux et puissant qui va fixer leurs destinées, que recommandent tant d'illustres souvenirs, et affranchir leur existence par le seul ascendant de la renommée de ses armes.

Le peuple dont j'aime à vous entretenir, se recommande à plus d'un titre. Il aide à la prospérité de vos champs et charme vos loisirs. C'est sons ces deux rapports que je vais le présenter à votre attention. Vous êtes les amis des Grecs; soyez-le de mes aimables cliens qui, poursuivis à mort, n'ont plus d'abri pour les soustraire à la barbarie, ni de *maison* pour les protéger.

Cette nation que je défends, vous la connaissez déjà, c'est celle des *petits oiseaux.*

La Société d'agriculture de Nancy vous a adressé le rapport qui lui a été fait par M. Laurentz, di-

recteur de l'école royale forestière, sur la nécessité d'interdire la chasse aux oiseaux pour la conservation des propriétés agricoles et forestières. Dans votre séance du 4 septembre dernier, vous l'avez renvoyé à mon examen, en m'invitant à vous signaler, dans l'intérêt de l'agriculture, les inconvéniens de la petite chasse.

Fort de votre indulgence, née de mon zèle pour la prospérité agricole de mon pays, je viens vous offrir quelques considérations sur un sujet frivole en apparence, mais qui, approfondi, présente une certaine gravité.

Oui, Messieurs, la chasse aux petits oiseaux est nuisible à l'agriculture, et elle doit être sévèrement défendue, sauf la destruction des moineaux qui est celle précisément dont les oiseleurs ne s'occupent pas.

Déjà depuis bien des années la destruction des petits oiseaux a commencé, et dans ces derniers tems, le nombre des oiseleurs que, dans notre idiôme nous appelons *Berlingaous*, a considérablement augmenté. Ils ne cherchent point, par la justesse de l'œil, à jouir et à se distinguer par une adresse qui frappe l'oiseau dans son vol rapide dans les airs; le résultat ne serait pas assez grand; il leur faut des masses de victimes captivées d'un coup de filet. Sans gloire, ils font des prisonniers : leur manie vendale s'attache principalement aux oiseaux dont l'existence doit être la plus chère aux moissons et aux plaisirs champêtres. J'ai vu, il y a peu de tems, un abattis de soixante petits oiseaux, chardonnerets, pinçons, mésanges, morts dans un panier, et qu'un enfant avait pris au filet. On cite tous les jours des chasses de cette nature et plus abondantes encore.

Il ne faut plus s'étonner si les arbres, les moissons, les jardins éprouvent tant de dégradations. En effet, depuis la disparition des oiseaux, et elle est frappante pour les personnes qui aiment la campagne ou la promenade, les blés sont beaucoup plus chargés de mauvaises petites graines qui en altèrent la bonté et nuisent essentiellement à leur cours commercial. En général les petits oiseaux, les moineaux exceptés, se nourrissent de ces graines. Dieu créant l'homme comme son œuvre de prédilection, a tout fait pour lui, on en trouverait une preuve dans les soins que prennent les petits oiseaux qui, répandus dans les champs, semblent séparer l'ivraie du bon grain, la garder pour leur modeste repas, et respecter la plante qui nourrit l'homme. La caille, l'alouette, oiseaux non perchés, qui habitent les blés, recherchent, pour leur nourriture, les petites graines et les insectes, et cette remarque m'a d'autant plus frappé, que la caille sur-tout préfère habiter les champs de froment.

L'époque où se rattache la multiplication des mauvaises herbes dans les céréales, est aussi celle où nous avons vu des nuées de chenilles dévorer nos jardins, nos arbres fruitiers et nos bois. Les arbres résineux même, dont le suc, par son amertume, paraîtrait les repousser, sont en butte aux ravages d'une espèce particulière (la processionnaire du pin.) La hache qui cause tant de mal dans ce pays et qui le privera bientôt des bois qui faisaient son orgueil et sa beauté, a reçu par les chenilles un puissant auxiliaire de destruction. Quand nous avions de petits oiseaux en nombre, les chenilles avaient des ennemis.

Comparez la production affligeante des chenilles qui

va croissant avec la famille des petits oiseaux qui va décroissant. Comptez par milliers, car la dépopulation s'effectue par masses et vous remarquerez avec douleur que les chenilles nous menacent de ravages auxquels rien ne pourra bientôt plus rémédier, si on continue encore quelque tems à exterminer les petits oiseaux. Pour apprécier ce puissant auxiliaire contre les chenilles et autres insectes, il suffirait de calculer la propagation d'une paire de mésanges et de sa famille pendant quatre ans. A raison de leur féconcondité, on peut évaluer, terme moyen par an, la nichée à dix petits, ce qui, la quatrième année, donnerait 1560 mésanges; et en supposant que pour leur nourriture chacune ne détruisît que mille chenilles, on doit juger quels résultats avantageux on obtiendrait de leur conservation.

J'aurais bien d'autres raisons à donner pour prouver l'utilité des petits oiseaux, mais je crains d'être trop long; d'ailleurs, elles se sentent et leur application est aisée à faire à toutes les branches de l'agriculture, dans lesquelles je comprends l'horticulture et la culture des bois.

Je saisirai cette occasion de faire quelques observations sur les pigeons, quoiqu'ils soient en quelque sorte hors de mon sujet; mais ils y rentrent par une similitude d'utilité avec les petits oiseaux pour la prospérité des récoltes.

Quelques propriétaires qui ne connaissent pas la manière de vivre des pigeons, ont sollicité des mesures pour leur *courir sus*. La cause n'a pas été assez approfondie; les pigeons ont perdu leur procès, et fusillade en campagne. Il n'y a pas de maison isolée

où quelque braconnier bâtard n'ait réfugié un fusil pour en faire obscurément la chasse. C'est ordinairement de grand matin que cela se pratique, car une certaine honte les retient, d'autant plus que ces tueurs de pigeons ne sont pas ordinairement les propriétaires des champs sur lesquels ces utiles animaux cherchent leur existence. Ce ne sont pas même de véritables chasseurs; ce sont de maladroits fusiliers qui n'ont de l'adresse que sur une volée nombreuse.

Les pigeons, loin d'être nuisibles, sont au contraire d'une grande utilité par les mêmes raisons que j'ai développées pour les petits oiseaux. L'instinct du pigeon ne le porte pas à gratter : il enlève les grains qui sont hors de la terre et qui, par conséquent, ne germeraient pas, mais il n'y fouille jamais. Sa grande nourriture est les petites graines. Tout le monde connaît cette fameuse requête adressée au parlement de Toulouse par les habitans d'un pays peuplé de pigeons, (*Cahors et Montauban.*) Cette masse d'oiseaux, dont le cultivateur croyait devoir se plaindre, frappa le parlement qui ordonna par arrêt la destruction des colombiers. Bientôt les grains, dont la récolte était pure, ne furent plus chargés que de mauvaises graines. Il fut reconnu que l'absence des pigeons en était la cause; on demanda le rétablissement des colombiers, et le parlement eut la sagesse de rapporter son arrêt. Nous oserions exprimer le même vœu.

Je vais porter votre indulgente attention sur les agrémens que les petits oiseaux procurent à l'homme.

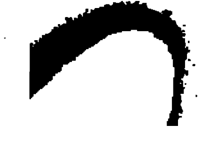
Aux motifs d'utilité générale qui prouvent le besoin des petits oiseaux, viennent se joindre des raisons également appréciées par l'habitant des campagnes, celui de la ville et par l'ami des champs. Les bois ornés

de leur verdure, les prés émaillés des plus belles fleurs; les côteaux gazonnés, la roche pittoresque, les sites romantiques enfin, présentent à l'œil un spectacle ravissant; mais votre pensée agréablement occupée par un tableau aussi varié, éprouve cependant un vide pénible, si on n'entend pas le chant des oiseaux. Leur mélodie est un besoin. Quelle jouissance est comparable à celle de l'amant passionné de la belle nature, qui va du vallon au côteau, à la découverte de ses produits merveilleux dans les trois règnes, lorsque le petit peuple ailé semble l'accompagner par l'harmonie de ses chants! Quelles délices qu'une matinée du printems! Dès l'aurore mille oiseaux dans la prairie, préludent par des chants aussi variés que les plumages de leur parure. Musique ravissante, toujours juste dans ses modulations; toujours étonnante par une expression nouvelle. Un *piano* naturel et plein de sensibilité, un *forte* qui surprend dans un aussi petit gosier. Quel charme pour l'homme à qui le sentiment du sublime a été départi! Quel ensemble de beautés! Le pittoresque du roc qui a bravé les siècles, la verdure des bois, la cascade qui murmure, sa marche bondissante, quel spectacle pour la pensée! pour l'ami de la nature! Son ame ardente, que des paradoxes affligeans ont peut-être imbue d'un doute malheureux sur l'existence d'un moteur éternel, ne résiste pas à un tableau aussi merveilleux qu'anime avec tant d'enchantement le chant harmonieux des petits oiseaux. Une main suprême est là, dit-il; point d'œuvre sans ouvrier. Plus l'œuvre étonne, plus l'ouvrier est grand. Sa pensée se reporte sur lui-même, et il trouve dans l'intelligence qui lui donne le sentiment d'une pareille admiration, le plus grand de tous les miracles.

Les petits oiseaux se plaisent beaucoup dans notre pays, où les vallons agréables sont si nombreux. Le voyageur étranger ne doit pas le juger par les routes qu'il parcourt, quoique souvent il traverse d'agréables vallées. Il faut aimer la chasse, la botanique ou les occupations d'agrément qui vous attirent à la campagne pour l'apprécier. A chaque monticule un petit vallon, des cascades, des fleurs, des ombrages frais, des oiseaux et parmi eux le rossignol dont le chant domine, comme un *solo* dans un bel orchestre. Quel plaisir pour un chasseur qui fait halte sur le côteau qui domine une belle vallée! Le tableau le frappe. Il a aussi ses pensées sur l'origine des choses, ses méditations, ses inspirations poétiques. Jamais son plomb n'atteint l'oiseau qui chante et toujours il rend à sa mère le petit que son chien aura pris.

Enfin, ces aimables hôtes se plaisaient dans nos vallées, sur nos rochers qui en étaient peuplés, et dans nos plaines, où l'allouette, d'un vol perpendiculaire, paraît porter aux cieux son ramage. Le voyageur, au lieu des oiseaux dont la gentillesse l'amusait, dont la mélodie le portait à des idées agréables qui semblaient abréger sa course, ne trouvera que des déserts inanimés par leur absence. Le bosquet sera sans rossignol, le buisson sans nid de fauvettes, le jardin sans nid de chardonneret; amours innocentes qui donnaient tant de leçons à l'homme.....

Dans l'intérêt de l'agriculture et comme ami des champs, permettez-moi de faire des vœux pour que l'autorité prenne les petits oiseaux sous son aile protectrice.



DISCOURS

A L'OCCASION DU DON FAIT A LA VILLE DE MENDE, PAR LE ROI, DU GRAND OUVRAGE SUR L'EGYPTE; *ET SUR LES AVANTAGES DE L'ÉTUDE;*

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 6 NOVEMBRE 1828;

PAR M. GUYOT, VICE-PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

Le Roi vient d'accorder à la bibliothèque de cette Ville le magnifique ouvrage que vous avez sous les yeux, la description des monumens de l'Egypte.

Nous ne pouvions pas choisir un jour plus propice pour l'inauguration de ce don précieux que celui où, à l'occasion de la fête de notre Monarque chéri, la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, de cette ville vient rendre compte, à ses concitoyens, de ses travaux; et je m'estime vraiment heureux d'être l'interprète de la reconnaissance publique, dans cette séance littéraire que nous voyons embellie par la réunion des grâces, des talens et des vertus.

Rendons grâces, Messieurs, à la munificence royale qui nous accorde un ouvrage que nos ressources pécuniaires ne nous auraient pas permis d'acquérir; mais en votant au Roi des humbles remercîmens, sachons remplir le but qu'il s'est proposé en nous faisant ce cadeau.

Sa Majesté n'a pas prétendu nous faire un stérile

présent ; elle ne veut pas que ce chef-d'œuvre de la typographie, du dessin et de l'art de la gravure soit un vain ornement de notre bibliothèque. Son intention, n'en doutez pas, est de favoriser, dans notre département, la culture des sciences et des arts utiles, d'encourager les travaux des sociétés littéraires et d'inspirer à la jeunesse l'amour de l'étude, de cette passion si noble, qui procure tant de jouissances et ne donne jamais de remords.

L'étude éclaire nos premiers ans, nous entoure de la considération publique pendant l'âge mûr, et nous console dans la vieillesse.

Avec l'étude, Messieurs, l'homme n'est jamais isolé; il se suffit à lui-même, et il arrive au terme de la vie, sans avoir jamais éprouvé ce vide immense que traînent après elles les passions fougueuses.

Et ne croyez pas, Messieurs, que l'étude ne puisse conduire à la gloire comme l'art destructeur de la guerre. Les grands écrivains sont bien plus utiles que les grands capitaines. Leurs lauriers ne coûtent point des larmes à l'humanité. Leurs ouvrages assurent le perfectionnement et le bonheur de leurs semblables, tandis que les guerriers ne laissent après eux que le souvenir des provinces qu'ils ont ravagées, des états qu'ils ont dépeuplés.

Les monumens élevés au génie sont aussi durables que le Monde; ils ne peuvent être atteints par les révolutions qui bouleversent les empires, et ces fameux héros de la Grèce et de Troie seraient oubliés depuis long-tems, si Homère et Virgile n'eussent chanté leurs exploits. Je ne partage pas, Messieurs, l'opinion de certains esprits toujours disposés à faire l'éloge de tems passés, au détriment de leurs contem-

porains ; je crois au contraire que la jeunesse de nos jours est plus portée que celle d'autrefois vers l'examen des choses sérieuses. Nos jeunes gens se livrent moins exclusivement que leurs prédécesseurs à des objets frivoles ; la lecture des romans et des poésies légères absorbent moins leur application, et ils ne craignent pas d'aborder les objets les plus graves.

A quoi devons-nous attribuer cette amélioration dans nos mœurs ? C'est d'abord à l'institution du gouvernement représentatif et aux discussions publiques de nos assemblées délibérantes qui, transmises par la voie des journaux, dans nos derniers villages, font qu'aucun Français n'est étranger aux plans de finances, aux projets de législation, ni aux relations de notre Gouvernement avec les autres états.

Une autre cause de cette tendance des esprits est l'admission des individus de toutes les classes aux emplois les plus éminens. Il est naturel qu'une émulation générale, qu'une noble ambition s'emparent de toutes les ames, lorsqu'il est reconnu que les seuls titres pour parvenir aux honneurs, sont les talens et la capacité.

Sachons, Messieurs, profiter de ces heureuses dispositions et les diriger vers la culture des sciences et des arts. Le département de la Lozère ne doit pas rester au-dessous des autres. Ses habitans ont reçu de la nature une grande vivacité d'esprit ; cultivons avec soin ce germe précieux, il produira des fruits abondans.

Jeunesse studieuse, qui désirez acquérir des connaissances, vous ne manquerez d'aucun des encouragemens nécessaires pour seconder vos efforts.

Le Gouvernement ne plaint aucune dépense pour enrichir les bibliothèques et les musées, pour répandre

partout les modèles en tout genre, les ouvrages utiles, les découvertes des savans nationaux et étrangers.

Vous trouverez un puissant appui, un zélé protecteur dans la personne du premier magistrat de ce département, auquel nul genre de connaissances n'est étranger, et dont toutes les vues tendent à augmenter la prospérité du pays.

Vous trouverez d'excellens modèles dans ce clergé aussi instruit que vertueux, à la tête duquel brille un prélat plus distingué par ses talens que par la place éminente qu'il occupe; dans ces magistrats de l'ordre administratif et judiciaire qui doivent à de longs travaux les nobles fonctions qu'ils remplissent si honorablement.

La Société académique de cette ville cherchera aussi à vous servir de modèle et de guide. Elle accueillera avec empressement tous vos essais; elle vous ouvrira toutes ses collections; vous fera part de ses découvertes, de celles des sociétés savantes avec lesquelles elle correspond et vous donnera les conseils dont votre inexpérience pourrait avoir besoin.

C'est ainsi, Messieurs, que par un noble concours nous parviendrons à introduire dans notre département le goût des sciences, des belles-lettres et de toutes les connaissances; que nous parviendrons à faire sortir notre pays de l'état d'ignorance et de misère dans lequel il languit depuis plusieurs siècles; que nous accroîtrons les produits de notre agriculture, en introduisant de nouvelles méthodes appropriées à notre sol et à notre climat; que nous donnerons à nos fabriques et à notre commerce la splendeur que l'on admire dans les villes manufacturières, et que nous remplirons les intentions bienfaisantes de notre Monarque, en augmentant nos richesses et en concourant à la prospérité générale de notre patrie.



NOTICE

Sur l'Introduction , dans le département de la Lozère , des moutons anglais DISHLEY *et* LEICESTER *de M. HENNET.*

COMMUNIQUÉE A LA SOCIÉTÉ, LE 8 JANVIER 1828.

PAR M. DE RETZ.

MESSIEURS,

J'ai fait arriver en novembre 1827 douze brebis et deux béliers de la race des moutons anglais, à longue laine, de Leicestershire, que j'ai établis dans mon domaine de Malevieille, commune de Chanac.

Cette race, a la beauté des formes, réunit une laine longue, fine et brillante, qui se vend à Paris depuis deux francs soixante-quinze centimes jusqu'à trois francs, lavée sur dos. J'en ai fait peigner avec les peignes dont on se sert dans le pays. Trente-cinq kilogrammes de laine simplement lavée sur dos m'ont rendu trente kilogrammes d'étaim première qualité, qui ressemble à de la soie par sa blancheur et son moëlleux.

Cette espèce n'exige aucun soin particulier, si ce n'est une grande liberté; de n'être point tracassée par les bergers, et d'abondans pâturages. Comme elle ne craint point les terrains humides, un des grands avantages de la race anglaise, c'est qu'elle peut parquer toute l'année dehors, en ayant soin, pen-

dant les pluies, de la faire parquer sur les hauteurs; et dans un tems sec, dans les bas-fonds. La réussite de ces moutons est certaine dans les propriétés closes, où ils sont à l'abri des tracasseries des bergers et des chiens.

D'immenses avantages résulteront de l'importation de cette race à longue laine; elle améliorera notre agriculture et étendra notre commerce.

Je ne doute pas que le croisement avec nos moutons indigènes ne soit très-avantageux. Je recevrai dans mon troupeau les brebis des propriétaires qui désireront obtenir des croisemens.



EXTRAIT DU RAPPORT

SUR LE

PRODUIT DES RÉCOLTES DE 1828;

PAR M. J. J. M. IGNON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

SÉANCE DU 30 NOVEMBRE 1828.

MESSIEURS,

Vous m'avez confié le travail que vous a demandé M. le Préfet, concernant l'évaluation numérique des récoltes en grains de 1828 et des besoins de la consommation de l'année.

Le cadre destiné à recueillir ces informations est pareil à ceux de 1826 et de 1827.

Pour ne pas me répéter j'observerai que la 4.e colonne des produits est la seule qui soit susceptible de modifications annuelles, suivant que la récolte a été bonne, médiocre ou mauvaise. La température joue le plus grand rôle dans ces modifications; elle favorise tantôt les semences des vallons, lors qu'elle est nuisible à celles des montagnes, et *vice-versa*. Les renseignemens qui nous ont été fournis m'autorisent à porter le terme moyen pour le département

du nombre de fois que la semence s'est multipliée en 1828, ainsi qu'il suit :

Froment	6.
Méteil.	5.
Seigle	6.
Orge.	7.
Sarrasin	20.
Maïs et millet.	16.
Avoine.	9.
Légumes secs.	10.
Autres menus grains. . .	10.

Cette base établie, j'opère, Messieurs, comme dans mes comptes précédens, et j'obtiens pour produit total de toute espèce de grains et farineux récoltés cette année, 719858 hectolitres 50 litres.

Voilà nos ressources.

Quant à la consommation : 1.o pour la nourriture des hommes, en maintenant la ration à quatre hectolitres par individu, y compris un hectolitre de pommes de terre et de châtaignes, je fais emploi pour les trois hectolitres restant, en froment, méteil, seigle, orge et légumes secs de 416334 hectolitres ;

2.o Pour la nourriture des animanx domestiques, vu la récolte abondante en fourrages, châtaignes et pommes de terre dont l'emploi servira à économiser d'autant les grains, je n'assigne en orge, sarrasin, maïs et millet, avoine et autres menus grains que 78191 hectolitres 56 litres ;

3.o Pour les semences, 108328 hectolitres 50 litres,

4.o Enfin, pour tous autres usages : la quantité de nos tissus de laine ayant éprouvé une diminution, n'exigera cette année, pour le collage de ces étoffes que 300 hectolitres de seigle ; d'un autre côté



l'établissement de la brasserie de M. Boissier, aîné, à Mende emploîra 500 hectolitres d'orge qu'il a pris dans le pays.

En additionnant les nombres des quatre subdivisions précédentes, le total des besoins est de 603,654 hectolitres 6 litres; ce qui donne un excédant du produit sur la consommation de 116,204 hectolitres 44 litres.

Quant à ce qui concerne la quantité approximative de vieux grains restant à la date du premier septembre dans le département, le renchérissement de leur prix avait fait vider tous les greniers, vu l'approche de la nouvelle récolte.

Les pommes de terre ont été très-abondantes et leur consommation dans le département diminuera celle des grains pour la nourriture des habitans et des animaux domestiques.

La récolte des châtaignes a aussi produit beaucoup, et ce qui ne se consommera pas sur les lieux, s'écoulera en exportation dans les départemens voisins, et servira ainsi que l'excédant de l'avoine aux échanges en vins du Vivarais et du Languedoc.

Les résultats de cette récolte sont assez satisfaisans; quelques petits que soient les excédans des grains destinés à la nourriture des habitans, ils peuvent s'accroître par l'emploi de celui des pommes de terre et tranquilliser sur les besoins en subsistances du département.



PROCÉDÉ.

POUR RECUEILLIR LES GRAINES DE POMMES DE TERRE.

La Société, dans sa séance du 16 octobre 1828, vu l'invitation qui lui a été faite par la Société royale et centrale d'agriculture, de lui procurer une certaine quantité de graines de pommes de terre, pour être envoyées dans diverses localités où la culture de ces tubercules est encore peu répandue, et où ces graines pourraient être employées avec avantage à leur multiplication par la voie du semis, a décidé de publier, dans ses mémoires, le procédé suivant qu'elle a indiqué pour recueillir ces graines.

En conséquence, la Société engage MM. les propriétaires de plantations de pommes de terre, à lui faire parvenir la plus grande quantité possible de ces graines pour pouvoir les transmettre à la Société royale et centrale d'agriculture, afin de concourir, autant qu'il est en elle, à ses vues bienfaisantes.

« Lorsque l'époque de la maturité des baies ou fruits « qui renferment les graines de pommes de terre « approche (vers la fin de septembre ou au com- « mencement d'octobre), cette maturité se reconnaît « à la couleur d'un blanc grisâtre des fruits, et à « une odeur particulière assez agréable qu'ils exhalent « alors. Ces fruits, après qu'ils ont été récoltés, « doivent être écrasés et lavés à grande eau, pour dé-

« truire la viscosité de la pulpe qui enveloppe les graines; « cette opération se fait à l'aide d'un tamis ; l'eau « chargée du suc visqueux passe à travers et y dépose « la graine ; on l'y ramasse , et on l'étale sur une « toile ou sur une feuille de papier gris ; on la fait « ensuite sécher à l'air ou dans un endroit sec , à « l'abri des souris, qui sont très-friandes de ces graines. « Lorsqu'elles sont bien desséchées, on les met en sacs « ou dans des boîtes , jusqu'au moment de les semer. »

(NOTA. Les graines qu'on destinera à la Société doivent être adressées à son Secrétaire perpétuel à Mende, qui s'empressera de faire comprendre MM. les propriétaires qui en feront l'envoi, dans les distributions d'autres graines ou tubercules qu'elle aura à sa disposition).

QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

LA MANIÈRE DE JOUER DU VIOLON,

LUES DANS LA SÉANCE DU 5 MARS 1829;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Il y a les grandes et les petites utilités. Vous le savez, ce n'est qu'aux petites que je suis propre; et plus d'une fois même on aurait juste raison de me croire l'homme inutile. J'étais un jour chez M. le maréchal Masséna, qui, en m'honorant de sa protection et de sa bienveillance, j'aime à le dire, me comblait de bontés; le maître de violon arrive, et j'assistai à la leçon du plus jeune des deux fils de M. le maréchal. Ils sont perçans les yeux de l'amitié reconnaissante; rien ne m'échappa. Je remarquai avec peine dans l'intéressant écolier des défauts essentiels que son maître ne relevait point : déjà peu habile il ménageait encore ses corrections. Je ne me permis aucune observation dans le moment; mais rentré chez moi, je pris la plume et j'écrivis quelques avis le mieux et le plus clairement qu'il me fut possible. Le lendemain j'eus l'honneur de présenter ma petite feuille à M. le maréchal. Il la remit au maître, qui n'écoutant point son amour-propre, reconnut la justesse de mes principes, et adopta tout de la meilleure grâce.



Dernièrement je parcourais mes notes; sans motif déterminé, ces avis me tombèrent sous la main. Je les relus, et apparemment avec complaisance, puisque je jugeai qu'ils pourraient être de quelque utilité dans un pays privé de maîtres; et où jamais, ce semble, il n'en viendra d'un talent même médiocre, je parle pour le violon, à moins d'un événement fortuit qui opérerait le prodige. Je rejetai d'abord, comme par trop singulière, l'idée de les communiquer à la Société; mais j'ai fini par m'y laisser aller. Messieurs, à vous le tort, pardonnez-moi l'expression franche; pourquoi êtes-vous si indulgens à mon égard!

Voici donc ce que je disais au jeune élève :

« En commençant à jouer du violon, placez-vous bien et ne bougez plus; votre corps ne doit faire aucune sorte de mouvement.

« Point de grimace en jouant du violon.

« Tenez votre archet le plus près possible de la hausse.

« Soutenez votre archet du bout du pouce; c'est ce que vous ne faites point : vous en coûterait-il plus de contracter une bonne habitude qu'une mauvaise?

« Que tous les doigts de votre main droite soient réunis, et arrondissez-les naturellement. La force doit venir des doigts seuls.

« Appuyez votre archet; en d'autres termes, serrez bien votre corde. Vous devez d'autant plus appuyer l'archet, que vous approchez de la pointe; par la raison que l'archet, vers la pointe, n'a presque plus de poids, et que ce n'est alors qu'en redoublant de force, qu'on peut rendre les sons égaux. D'ailleurs, si on ne le serrait pas vers la pointe, l'archet ne

faisant qu'effleurer la corde, outre qu'il donnerait peu de son, produirait un sifflement désagréable.

« Mais en serrant la corde, faites couler votre archet. Pour peu qu'il reste immobile, ou qu'il ne glisse pas autant qu'il le faut, vous écrasez la corde : il en résulte une interruption continuelle de son qui produit l'effet le plus dur.

« Votre archet doit être bien incliné vers la touche, (je dis la baguette). Si vous le faites tomber perpendiculairement sur la corde, vous ne pourrez jamais continuer à le diriger sur la même ligne, vu sa disposition à descendre vers la touche.

« Placez votre archet sur les ouïes du violon, et tâchez de le promener toujours sur la même ligne.

« L'archet doit couper la corde parallèlement au chevalet. Ce principe, vous le méconnaissez entièrement. Si vous continuez ainsi, votre qualité de son sera moins bonne, et vous n'aurez jamais de grâce en jouant du violon.

« Que votre archet ne quitte point la corde. Ne ressemblez pas à ces petits sautilleurs, au son maigre et déchiqueté, qu'on n'est pas bien aise d'entendre et sur-tout qu'on ne peut voir sans peine.

« Vous ne tenez pas votre violon assez haut. Il doit être placé horizontalement. Si cette position vous fatigue, reposez-vous par intervalle; mais ayez soin de vous habituer à ne pas déroger au principe.

« Quand je dis que le violon doit être placé horizontalement, c'est par rapport à la hauteur, car il doit légèrement incliner vers la droite.

« Vous le tenez souvent en dedans, ce qui d'abord vous empêche de couper la corde parallèlement au chevalet, et ensuite vous donne mauvaise grâce.



« Une fois votre main gauche bien placée, ne la déplacez plus que pour les démanchemens.

« Lorsque, par l'effet du passage ou de la note, vous aurez besoin d'un peu d'extension, faites avec souplesse un petit mouvement de poignet ou de coude en dedans; vous obtiendrez le résultat sans déplacer la main.

« Vous ne devez jamais serrer le manche de votre violon; les articulations cesseraient d'être libres, et vous vous fatigueriez vainement.

« Tenez votre coude bien en dedans. Dans les commencemens un peu d'excès même n'est point un mal.

« Appuyez bien vos doigts; il faut que la corde s'y imprime fortement : cela contribue beaucoup à la qualité et au volume du son.

« Les doigts de votre main gauche ne sont presque jamais arrondis. Il résulte de là trois inconvéniens :

1.o Vos doigts manquent de force;

2.o Vos doigts portant souvent sur deux cordes au lieu de ne porter que sur une, il vous serait de toute impossibilité de jouer purement;

3.o Cela est insoutenable à la vue.

« Vous baissez trop peu le coude du bras droit, sur-tout en montant.

« Vous ne doublez pas assez votre poignet; et ce mouvement est toujours accompagné chez vous d'un peu de roideur. Il faut, en portant votre poignet vers le menton, le laisser bien se doubler naturellement et avec un tel abandon qu'il paraisse se détacher absolument de votre avant-bras.

« Vous reculez ordinairement votre bras droit, ce

qui ne doit avoir lieu dans aucune circonstance. Pour éviter cet inconvénient, dès que votre bras sera, en descendant, à sa position naturelle, décrochez votre avant-bras avec souplesse, et détachez-le de votre bras; le bras ne doit alors plus avoir part à votre mouvement.

« Vous ne tirez pas assez de son de votre instrument. En tâchant d'obtenir le plus grand son, veillez toujours à ce qu'il soit beau et pur.

« Le son ne sera pur qu'autant que le mouvement de votre avant-bras sera libre et tout à fait indépendant de votre bras : car le bras ne peut participer au mouvement de l'avant-bras sans qu'il y ait contraction; de là la roideur et partant plus de son. Je ne vous dissimulerai pas que si vous ne vous soignez maintenant sur ce point, vous vous mettrez dans le cas de ne pouvoir jamais bien jouer du violon.

« Attachez-vous sur-tout à la justesse. Il me suffira de vous dire à cet égard, qu'il ne s'agit rien moins aujourd'hui que de vous former ou de vous gâter l'oreille à jamais.

« Et persuadez-vous bien que les meilleurs principes servent peu, s'ils ne sont accompagnés de l'étude.

» Vous ne devez jamais permettre que l'on touche à votre violon (je parle des personnes qui ne savent pas en jouer.) Il ne faut le prendre vous-même que pour étudier, ou pour vous amuser, jouant toujours le mieux possible : abstenez-vous de faire certaines drôleries qui n'aboutiraient qu'à vous donner de mauvaises habitudes et peut-être à vous dégoûter de votre instrument; d'ailleurs, ne faut-il pas ménager un peu les oreilles des pauvres assistans?

Amica manus.



C'est la même main dont je me sers aujourd'hui pour faire aux jeunes amateurs de la Lozère l'envoi de mes petites remarques, au bout desquelles je dirai encore :

« Quel que soit le degré de votre force, sachez prendre tous les jours un moment pour des gammes sur les différens tons et pour cadencer. Les gammes mènent à une belle qualité de son ainsi qu'à la justesse; et ce n'est que par un exercice soutenu, les articulations étant toujours parfaitement libres, notez bien ce point-ci; et ce n'est, dis-je, que par un exercice soutenu que l'on obtient, suivant le besoin, une cadence légère ou forte et bien perlée : rien ne rend plus l'exécution brillante qu'une telle cadence.

« Sans imiter jamais le présomptueux ni le suffisant, tâchez d'acquérir un peu de hardiesse. Le principal moyen pour y arriver est d'exécuter devant les autres. Vous auriez beau être forts, si vous étiez timide vous ressembleriez toujours au faible écolier.

« Voyez ce virtuose, comme il se joue des hautes difficultés. Apprenez de lui que vous devez vous étudier à rendre sans la moindre gêne et comme en badinant vos passages les plus difficiles; sur-tout accoutumez-vous à les attaquer de sang froid. Gardez-vous bien de voir venir de trop loin le passage redoutable; vous le manqueriez, et de plus, l'ensemble de l'exécution s'en ressentirait beaucoup.

Messieurs, croyez-vous que ce que j'ai eu l'honneur de dire puisse servir en effet à quelqu'un de nos jeunes amateurs.



NOTICE

SUR

LA MONTAGNE DE LA LOZÈRE;

PAR M. MAISONNEUVE, MEMBRE NON RÉSIDANT.

Le corps de montagnes que l'on voit à l'extrémité orientale du département de la Lozère et qui lui a donné son nom, est remarquable non-seulement par sa grande élévation (1), ses groupes arrondis, ses pointes décharnées, son aspect imposant dans la partie du *Trenze*, mais encore par ses monticules, et les grandes masses du second ordre qui le dominent.

La chaine principale qui forme la Lozère proprement dite, s'étend de l'E.-N.-E., à l'O.-S.-O. et n'a à sa base qu'environ 30 kilomètres de longueur à nu, sur 14 à 15 de largeur moyenne; et il y a même quelques endroits où le recouvrement des roches subalternes, réduit cette dernière limite du S. au N., à un seul myriamètre.

On sait que l'espèce de roche qui distingue cette belle montagne consiste généralement en granite compacte dont la contexture présente un mélange de grains quartzeux parsemés de mica noir, dans lequel on remarque un nombre infini de parallélipipèdes de cristaux feldspatiques de toute grandeur, mais dont les plus gros ne vont guère au delà de 10 à 12 centimètres de longueur sur 2 d'épaisseur. On en trouve en général

(1) Sa hauteur au-dessus de la Méditerranée fut d'abord trouvée par M. Cordier, ingénieur des mines, de 1594 mètres.

une plus grande quantité au pied, que sur le haut de la Lozère. Cependant il n'est pas rare de rencontrer des masses granitiques dans lesquelles les cristaux de feldspath sont presque contigus ; et la pâte spatho-siliceuse qui en fait le ciment naturel, résistant moins aux influences de l'atmosphère que le feldspath pur, elle en laisse ces masses hérissées de toutes parts. C'est particulièrement dans la région E. et S.-E. de la Lozère et sur les bords les plus escarpés, qu'il se trouve des blocs de rocher de toute forme, mais le plus ordinairement en sphéroïdes, qui sont armés de pointes saillantes, et qui deviennent par là autant de paratonnerres naturels ; aussi la foudre y produit-elle rarement de funestes effets.

Il y a sur la cime de la Lozère quelques plaines recouvertes de bois de hêtre désigné dans le pays sous le nom de *fau* ou *fayard*. Parmi ces arbres de médiocre venue, s'élancent de loin en loin quelques sapins ; mais les pâturages excellens qu'elles fournissent dans les vacans sont bien plus précieux pour ses habitans.

Une des plus vastes et des plus renommées dans l'histoire, est la plaine de *Sénégrières* où l'on voit encore quelques traces du passage de la colonne romaine qui suivit César pour la conquête des Gaules.

Sur les plateaux s'élèvent des sommités de plus de cinquante mètres de hauteur verticale.

Les unes sont allongées et suivent la même direction que la chaine principale ; tel est le *Crucinaz* qu'on estime être le point le plus élevé (1) de la Lozère.

(1) On donne au Crucinaz 1712 mètres 24 centimètres d'élévation barométrique au-dessus de la Méditerranée. Cette sommité portait jadis un terme en granite, sur les faces duquel était gravée une espèce de croix de Malte, d'où dérivait son nom en langage montagnard.

D'autres sont entrecoupées, et forment de petites monticules distribuées sur la croupe primordiale.

Il y en a même qui paraissent ne devoir leur existence qu'à l'entassement d'une infinité de mousses roulées plus ou moins volumineuses.

Quelques-unes ne sont que de simples éminences en roc de même nature, qui tiennent au corps de la montagne dont elles font partie intégrante.

Mais il en existe particulièrement une autre bien arrondie, encore fort élevée, et qui par sa constitution physique est plus digne de fixer l'attention du naturaliste. C'est cette pointe connue sous le nom de *Teste-de-Bieau* (1), qui est située presqu'au milieu de la largeur de la Lozère, entre Vialas et Villefort.

Cette belle protubérance, par le phénomène le plus étrange, ne consiste qu'en rocher schisteux à couches épaisses, dont on parvient à force de travail et d'adresse, à retirer des ardoises propres à la couverture des maisons rustiques, et qu'à cause de leur épaisseur on nomme *Lauzes* dans le pays; ce qui a fait croire que la dénomiration de *Lozère* dérivait du mot *Lauzière*, terme patois usité pour désigner une carrière d'où l'on extrait cette espèce de pierres plates; on montre même quelques actes très-anciens dans lesquels on trouve le mot de *Lauzère*, ainsi écrit.

Cette superposition du schiste sur le granite primitif, au plus haut de la Lozère, a vraîment quelque chose de bien surprenant.

En effet, comment cette masse qui a près de deux

---

(1) Cette unique sommité de ce genre, qui a 1584 mètres 60 centimètres d'élévation sur le niveau de la Méditerranée, est ainsi appelée, parce que, vue sous un certain aspect, elle paraît avoir la figure d'une tête de bœuf.

kilomètres de circuit à sa base, a-t-elle pu se former et se placer ainsi sur la roche primitive et y rester tellement isolée !

On ne saurait la regarder comme une matière de transport, la continuité et la régularité de ses bancs qui sont à peu près en plateure, tandis que les couches schisteuses des monts voisins inclinés du N. au S., tendant généralement en recouvrement sur les flancs de la Lozère, ne permettent pas d'admettre une pareille opinion.

La singulière disposition de deux matières conjointes aussi hétérogènes, nous avait donc engagé à rechercher quelques analogues comparables dans les montagnes environnantes, la Lozère n'en offrant aucune autre semblable.

Après plusieurs courses dans les environs, le fameux *Bougès* montagne rivale mais secondaire, située au S. de Saint-Maurice et en face de la chaîne de la Lozère, à un kilomètre de ses bords, nous a véritablement présenté le même phénomène, mais sur un support tout différent, car le grand plateau du *Bougès* sur lequel repose la monticule qui le surpasse, est entièrement schisteux jusqu'à sa base.

Mais qu'importe la nature des fondemens quand les pointes dominantes qui les couronnent sont de même conformité et semblablement disposées ! Ne doit-on pas en induire que ces superpositions extraordinaires, quelques soient leurs localités, sont nécessairement l'effet de quelques grandes catastrophes beaucoup plus modernes que l'existence de la Lozère et la formation de ses appendices de seconde classe ?

Or quelles raisons plausibles peut-on donner de ces révolutions si effrayantes qui entassent montagnes sur montagnes ; il ne nous est pas donné d'aborder de si grandes questions, c'est aux savans naturalistes de nos jours, qu'il appartient de nous éclairer dans ce dédale des connaissances humaines.

PENSÉES.

ESSAI LU DANS LA SÉANCE DU 6 AOUT 1829;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Au risque de ne donner que des réminiscences; et encore de quelle manière! J'ai cédé à la fantaisie d'écrire les quelques pensées que je vais avoir l'honneur de vous lire; c'est un petit essai.

Je crois qu'en morale tout a été dit; mais il restera toujours à l'écrivain moderne la ressource bien puissante, de l'expression.

Pour être sûr que l'esprit que nous montrons nous appartient, il faudrait que nous n'eussions jamais connu l'esprit des autres.

Ne le dirait-on pas? L'homme n'a des souvenirs que pour avoir des regrets.

Dormez-vous la nuit, M. le parleur? Oui, profondément. Hé bien, vous courez grand risque de mourir sans avoir eu le tems de penser.

Si jamais vous venez à me rendre heureux par la voie du malheur; ne cessez point pour cela de rougir de votre œuvre.

Les yeux de l'intérêt ne veulent, ne savent même pas voir ce qui est juste.

Le financier et le philosophe ont chacun leur balance; l'une sert pour les écus, dans l'autre on pèse les hommes.

Je parle du grand conteur : Il m'étonne, il m'amuse, il ne me déplaît point, il m'ennuie, il me fatigue ; le sixième jour je lui tire ma révérence.

Mais je connais un joli conteur, à qui il ne manquerait, pour être toujours agréable, que de prendre un peu moins de plaisir à conter.

La singulière chose que la vie de l'homme! Cela fait rire..... cela fait pitié!..... N'est-ce pas là presque tout?

Frappez à la porte de celui qui a connu le malheur, dirai-je toujours au malheureux.

Emile additionne avec la rapidité de l'œil. Voyez comme il est satisfait de son sublime talent; il regarde en pitié tous les calculateurs. Paul, au contraire, ayant vu dans un livre qu'il appartient au seul esprit médiocre d'additionner ainsi, se fait gloire d'être comme arrêté à tous les chiffres. Emile et Paul ne seraient-ils pas deux sots?

Il est un âge dans la vie où le trait de nos passions n'atteint plus que nous-mêmes; et mortellement, on peut dire.

Si je fais peu de châteaux en Espagne, ce n'est pas

que je ne m'y trouve très-bien : mais cela compense-t-il le déplaisir que j'éprouve en rentrant chez moi, de m'y voir si mal logé.

J'appelle un homme de tête celui qui ne jetant sur ses mécomptes passés que le regard qui suffit à une bonne leçon de l'expérience, ne se consume pas en vains regrets, mais sait partir à l'instant du point où il se trouve.

Pourquoi si peu de gens savent-ils bien leur métier? C'est qu'aujourd'hui tout le monde veut savoir le métier des autres.

L'homme même peu occupé, n'aura guère le tems de se mêler des affaires d'autrui, quand il voudra songer un peu aux siennes.

Ayons d'abord l'esprit de notre état. Il doit être pour nous le premier esprit du monde.

Celui qui ne se sert que des idées des autres parcourt évidemment un cercle : je veux qu'il soit fort grand, en est-il moins un cercle?

Avant de mettre quelqu'un dans notre balance, assurons-nous toujours bien que les bassins en sont assez larges, et sur-tout assez profonds.

Puisque tout le monde parle sans cesse de l'esprit, que chacun reconnaît en soi de l'esprit, tout le monde a donc de l'esprit? Cependant que de sots! Ma foi, je m'y perds.

Soyez habiles tant que vous voudrez, vous ne con-

naîtrez jamais tout ce que peut l'amour-propre.

Cependant, on ne saurait en faire le principe de tout, sans blesser la vérité et anéantir la vertu qui, quoi qu'on en dise, est encore le partage de tant de belles ames.

Si le génie établit les principes, ce n'est qu'au discernement qu'il appartient d'en faire une juste application.

Attendez, pour faire fond sur votre mérite, que le mérite ait son poids. Quand cela viendra-t-il? Vous m'embarrassez.

Eprouvons-nous de la répugnance à faire quelque chose qu'il faut pourtant que nous fassions, ayons le courage de prendre notre résolution sur le champ et mettons-nous à l'œuvre : nous nous épargnerons bien des ennuis, des dégoûts et bien des peines.

Si vous savez vous mettre, à l'égard de tout le monde, dans votre véritable position; soit que vous parliez ou que vous écriviez, vous prendrez toujours le ton convenable; mais souvenez-vous bien qu'il vous reste encore la grande difficulté de le soutenir.



EXTRAIT D'UN RAPPORT

SUR LA MORSURE DE LA VIPÈRE,

ET SUR LE

TRAITEMENT DES ACCIDENS QUI EN RÉSULTENT;

PAR M. BOISSONADE, MEMBRE RÉSIDANT.

M. le docteur Boissonade, chargé par la Société de lui présenter l'analyse du Bulletin de février 1828 de la Société d'Agriculture, Belles-Lettres et Arts de Poitiers, a spécialement arrêté son attention sur un article concernant le traitement proposé et employé par MM. les docteurs Pélieux, père et fils, contre les accidens qui résultent de la morsure de la vipère. Ce traitement, que l'on assure réussir assez souvent, consiste dans la cautérisation avec le fer rouge chauffé à blanc, l'usage interne et externe de l'ammoniaque liquide accompagné de celui de l'infusion de fleurs de sureau, pour boisson, le tout employé dans l'intention de produire une transpiration abondante, et de prévenir les accidens consécutifs de l'absorption du venin de la vipère, contre lesquels on déploie des moyens thérapeutiques assez compliqués, au sujet desquels le docteur Boissonade s'explique ainsi :

Je me dispenserai de vous retracer l'histoire du traitement interne employé par ces médecins dans le cas des accidens redoutables qui se manifestent après la morsure de la vipère, par la raison qu'il ne présente rien de nouveau; je pense qu'il sera

plus utile de faire connaître au public les moyens simples et faciles par lesquels il peut prévenir la nécessité d'un pareil traitement, que de surcharger sa mémoire de prescriptions dont il ne pourrait que très-difficilement faire l'application. Ainsi, j'appelerai toute son attention sur le nitrate d'argent, ou pierre infernale, sur la pierre à cautère et le beurre d'antimoine qui, appliqués à demeure sur la morsure de toute sorte d'animal vénimeux, préviennent tous les accidens qui peuvent en résulter. Les personnes qui habitent des lieux infestés par des reptiles, celles exposées aux attaques des animaux enragés, les agriculteurs, les chasseurs doivent avoir toujours avec eux un flacon de cette dernière substance, qui est peu coûteuse et qui à cause de la facilité avec laquelle elle se liquéfie, peut être plus sûrement mise en contact avec les parties déchirées par les dents de l'animal.

On ne doit pas renoncer à l'emploi de ces moyens, lors même qu'on n'aurait pu se les procurer que quelques heures, une journée même, après l'accident. La cautérisation avec le fer chaud a été employée avec succès dans des circonstances semblables, et je pourrais citer plusieurs personnes de nos environs, qui, en 1825, ayant été mordues par des chiens bien réellement enragés furent préservées par le beurre d'antimoine employé seulement le lendemain de la morsure. Il est encore un moyen récemment préconisé et qu'il ne sera pas inutile de rappeler ici, c'est l'application des ventouses scarifiées sur la blessure elle-même. Ce moyen, lorsqu'il peut être employé à tems, et secondé de la ligature du membre au-dessus de la blessure a l'inappréciable avantage d'appeler le venin au dehors et d'en prévenir l'absorption.

Ici, Messsieurs, j'omets encore l'histoire de plusieurs traitemens empiriques employés dans le département de la Vienne et conséquemment exposés à la suite de celui dont je viens de vous présenter l'analyse. L'empirisme est trop généralement répandu, pour que nous n'ayons pas à redouter toute espèce de conquête de ce genre. Je me borne à vous observer en terminant que le seul traitement que l'on puisse raisonnablement prescrire dans l'état actuel de la science est la cautérisation à l'aide du fer chaud, ou bien du nitrate d'argent, de la pierre à cautère et du beurre d'antimoine. Enfin, la ligature du membre et l'application des ventouses avec le régime qui convient aux affections inflammatoires. L'on ne doit pas perdre de vue que la terreur qu'inspire la morsure de tout animal vénimeux ajoute considérablement à l'intensité des accidens; qu'un esprit exempt de craintes est le plus sûr préservatif et le plus puissant auxiliaire de la médecine, et que d'ailleurs le plus souvent, sous notre climat, l'effet de la morsure de la vipère se borne à déterminer une jaunisse générale, ou un état de fièvre et d'anxiété qui se dissipent facilement au bout de quelques jours.

NOTICE

SUR UNE VARIÉTÉ DE FROMENT,

ADRESSÉE A LA SOCIÉTE;

PAR M. LE COMTE DE MORANGIÈS, MEMBRE CORRESPONDANT.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous adressser un échantillon de blé, que la Société d'agriculture trouvera peut-être utile de distribuer pour essai. Ce froment à tuyaux minces et fins, à épis peu garnis de barbe, à grains gros, ronds, transparens et dorés, est originaire des montagnes du Piémont. Je l'ai transporté depuis dix ans sur mon exploitation, à Igé, près Màcon, et j'en ai obtenu les résultats dont voici l'analyse.

Mon sol est calcaire, froid et résistant, c'est-à-dire, qu'il est casuel et difficile à traiter. Les champs appauvris ne rendaient que le tiers de la semence, et la qualité des produits était si mauvaise, que, dans les marchés, le prix restait d'un cinquième au-dessous des autres grains indigènes.

Sans assolemens meilleurs, ni innovations dans la culture, la simple introduction du blé dont il s'agit a donné, pour terme moyen du rapport, 8 un quart pour un; et sur des terres voisines, fertiles et bien amendées, la récolte s'est élevée à 12, 16 et 18 et demi. Des observations répétées ont prouvé que la carie attaquait peu cette variété de froment, que son poids

était généralement supérieur à celui du blé de la contrée, et qu'il absorbait plus d'eau dans la panification : aussi est-il devenu très-recherché par les consommateurs.

La seule évidence des faits a prouvé l'acclimatement de ce blé à un grand rayon ; il en a même été demandé pour la Bretagne, et aujourd'hui, en recourant à des achats dans les cantons limitrophes, on pourrait soutenir la pureté de cette céréale, si des accidens partiels venaient à l'altérer.

Cette, année les moissons étant défavorables, l'échantillon que vous recevrez, Messieurs, n'a pas tous les caractères distinctifs des produits antérieurs, cependant il a été pris sans choix sur une masse considérable.

Mon blé avait été essayé sur le terrain volcanique de Barre, près Langogne, une fois avec succès ; mais une seconde tentative échoua ; il est vrai que les autres récoltes subirent les mêmes phases. Le possesseur du domaine ayant abandonné l'exploitatation, on ne peut rien préjuger sur un essai d'une aussi courte période.

Je suis loin d'affirmer que dans la Lozère on trouve autant d'avantages à cultiver ce froment, que dans ce pays-ci. Ce n'est qu'après une pratique prolongée qu'on pourra apprécier cette innovation ; mais elle a été si belle et si productive dans cette province, qu'il me semble intéressant de la soumettre aux lumières et au zèle de nos principaux agriculteurs.

NOTICE

SUR LA FABRICATION DE L'ORSEILLE EN FRANCE;

PAR M. PH. HEDDE, MEMBRE CORRESPONDANT.

La fabrication de l'orseille, sans être d'une grande importance, est cependant depuis long-tems l'objet des recherches de plusieurs chimistes. On a donné le nom d'*Orseille* à la matière colorante extraite de plusieurs espèces de lichens.

L'on prétend que c'est aux îles Canaries que le hasard a fait découvrir dans quelques lichens les moyens d'obtenir cette belle couleur rouge employée à divers usages dans les arts. On distingue deux variétés d'orseilles : l'une est tirée du lichen Roccella. (*Roccella Tinctoria D. C.* Fl. Fr.) ou orseille d'herbe, c'est celui des colonies; il croit aussi bien en Europe, même en France. L'autre, tirée du lichen *Parellus* ou orseille de terre, croit sur notre sol; sa qualité est inférieure à celle du premier. (Il existe cinq espèces d'orseille d'herbe, toutes exotiques; celle des îles Canaries, du Cap-Vert, de Madère, de la Corse, et de la Sardaigne; cette dernière est la moins estimée.)

L'orseille de terre, ainsi nommée parce qu'elle contient beaucoup de parties terreuses, est appelée Parelle; elle vient sur les rochers des Pyrénées, des Alpes, de l'Auvergne, de la Lozère et du Forez. Il

existe une foule d'espèces de lichens qui pourraient être employées dans la teinture, en se servant des acides qui jouissent de la propriété de développer leurs couleurs. La moindre parcelle de terre ou substance hétérogène suffit pour nuire aux propriétés tinctoriales de l'orseille. Celle des colonies fournit une plus belle couleur et est plus recherchée que l'orseille de terre qui contient quelquefois 40 pour cent de parties terreuses et que l'on n'a encore pu monder entièrement.

Pour préparer l'orseille, on met le lichen *Roccella* réduit en poudre dans une barque de teinturier, avec de l'urine humaine et de la chaux vive, en ayant soin de remuer régulièrement et ajoutant de l'urine et de la chaux vive, jusqu'à ce qu'il ait acquis la couleur rouge; cette opération dure deux ou trois mois.

L'orseille ainsi préparée est employée pour aviver d'autres couleurs; mais celle qu'elle produit n'est pas solide, et la couleur obtenue par la fermentation du lichen *Parellus* est moins belle et moins recherchée dans le commerce.

On a cru long-tems que le tournesol en pain, qui se fait en Hollande, provenait d'une préparation particulière du tournesol en drapeau; mais on sait aujourd'hui que les Hollandais le préparent avec le lichen *Roccella* des colonies; ils mêlent ce dernier, réduit en poudre, avec moitié, en poids, de cendres gravelées bien pilées et humectent ce mélange avec de l'urine pour le faire entrer en fermentation. Lorsque la masse a pris une teinte rouge, ils l'arrosent de nouveau et la remuent; par ce moyen elle devient d'un bleu violet, au bout de quelques jours; alors ils divisent la pâte pour en modérer la chaleur, la

mêlent avec un tiers d'excellente potasse et une nouvelle quantité d'urine, ce qui en fonce la couleur, puis y ajoutent de la craie pour en diminuer le prix, la moulent et la font sécher. M. Chaptal a fait une couleur pareille, mais moins belle, avec le lichen *Parellus.*

L'infusion de l'orseille est violette ; les acides la font passer au rouge ; elle donne la couleur à l'eau, aux alcalis et à l'alcohol ; sa teinture alcoholique est employée à colorer les thermomètres ; elle sert aussi à colorer les marbres auxquels elle communique une couleur violette ou bleu tirant sur le pourpre, et qui résiste long-tems à l'air.

L'orseille est présentée dans le commerce mouillée et sèche; elle est appelée par les Anglais *Cud Beard.* Pendant mon séjour en Angleterre, j'ai eu l'occasion de visiter la fabrique d'orseille de M. Flebenzer, Hernn, Honton Square, qui a trouvé le moyen d'épurer ou distiller par l'emploi des procédés chimiques les urines que l'on met en contact avec les lichens, pour les faire fermenter. Ainsi préparés ils donnent une couleur plus vive, plus solide et exhalent une odeur moins désagréable.

Parmi les fabriques qui se sont attachées à perfectionner ce genre d'industrie en France, je citerai celle de M. Michel fils, établie à Paris, et celle de MM. Brun, aîné et C.ie, place Saint-Nizier, à Lyon, qui viennent de donner une grande extention à ce nouveau commerce. C'est dans leurs grands ateliers établis, rue de Condé, que j'ai pu soumettre à des essais plusieurs échantillons de lichens que j'avais recueillis sur les rochers de la Lozère. Le prix de l'orseille d'herbe est d'environ 3 fr. la livre

qui peut en produire 2 liv. et demie mouillée ; qui se vend 1 fr. 75 c. Il faut environ 3 liv. d'orseille mouillée pour en faire une de cud béard, qui se vend de 4 à 6 fr. la livre.

Persuadé que l'on pourra employer un jour à la fabrication de l'orseille les nombreuses espèces de lichens qui recouvrent une grande partie des rochers de notre département, j'ai cru devoir vous soumettre le fruit de mes recherches.



BOURDALOUE ET MASSILLON.

PARALLÈLE;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Un grand et beau domaine vient s'offrir à notre vue. Près du gras pâturage, est le riche côteau où la vigne formant d'agréables dessins, donne avec abondance ses grappes délicieuses; ici les champs se couvrent d'épis; là une immense prairie est arrosée d'une eau fécondante; dans le verger on savoure des fruits exquis; l'utile jardin produit de quoi satisfaire les divers goûts; et ce parterre charmant où mille fleurs à odeur suave réjouissent les yeux! deux hommes privilégiés se partagèrent ce bel héritage : Bourdaloue et Massillon. On voit qu'en parlant du domaine de la chaire, je fais abstraction de cette portion brillante où le célèbre Fléchier fut assez heureux pour s'élever quelquefois à la hauteur de notre aigle. Bien que chacun des deux héritiers n'ait pas reçu la moitié de chaque partie de même nature, par l'effet d'une juste et merveilleuse compensation, Bourdaloue est ausi riche que Massillon; Massillon est aussi riche que Bourdaloue : ce que l'esprit accorde de plus au premier, le second l'obtient toujours du cœur.

BOURDALOUE.

A juger de l'homme par le nombre de ses idées, Bourdaloue est plus savant, plus profond. Comme

il possède l'Écriture sainte! Avec quel talent et quel succès il en fait usage! Et personne ne sut mieux s'éclairer des flambeaux de la primitive Eglise. Tout ce que les Pères ont dit de plus religieux, de plus moral, de plus juste, de plus fort, Bourdaloue le prend; vous savez, Messieurs, de quelle manière il nous le donne. Ses sermons forment un cours complet de théologie, on l'a dit. Pour moi, qui malheureusement suis étranger à cette sublime science, je me borne à me demander, au sortir du sermon, s'il serait possible d'ajouter à ce que je viens d'entendre. Moraliste éloquent, ses principes sont d'une exactitude rigoureuse : c'est la ligne droite d'où aucun point ne sort. La dialectique de Bourdaloue étonne et ravit le logicien; jamais preuves plus fortes, ni mieux enchaînées : on n'y résiste point. Voyez ces deux hommes qui l'écoutent : le prétendu raisoneur ne sait plus que balbutier, l'impie est réduit au silence. A l'égard du style, il est approprié au genre, et les expressions sont aussi énergiques que précises et claires. Il est quelquefois dur, nous dira-t-on. Je réponds à ces trop délicats critiques : Que je vous plains de songer aux mots en lisant de si grandes et de si fortes choses!

Voulons-nous, Messieurs, être instruits ; tenons-nous sur-tout à cette conviction entière qui plaît tant à l'homme et le détermine sans retour ? Etudions Bourdaloue. Ce raisonneur par excellence entraîne l'esprit; mais après l'avoir pleinement satisfait : aussi est-ce à lui que le docteur donne la palme. Il y a des gens qui ont besoin de blâmer : on trouve qu'il emploie trop souvent les citations latines. Oui, dans quelques sermons il a sur ce point sacrifié au tems. Mais c'est

ne rien mettre dans la balance, que d'y placer une telle ombre de défaut.

Enfin, profondément pénétré des vérités qu'il annonce; bien convaincu lui-même de ces vérités; par les seules raisons soutenues de ce ton imposant et assuré que nul autre n'a eu si bien le droit de prendre, Bourdaloue force tous les retranchemens; il faut que l'auditeur se rende.

MASSILLON.

Dans les sermons de Massillon, il y a beaucoup moins d'idées; mais gardons-nous d'en attribuer la cause au manque de savoir. Il les connaît, lui aussi, les saintes lettres; et il fait choix des mêmes Pères qui dirigèrent particulièrement Bourdaloue : tels que les Chrysostôme et les Augustin. Au ton plein de douceur de Massillon, on croit d'abord sa morale moins sévère; mais l'on s'aperçoit bientôt que ses principes sont tout aussi rigoureux que ceux de Bourdaloue; et s'il nous donne en effet moins d'idées, ce n'est que d'après un système, lequel a bien son mérite, qui le fait s'arrêter particulièrement à leur importance. Ouvrez son *Petit-Carême* : Bien convaincu qu'il ne faut aux rois que quelques grandes vérités pour les mener au bonheur des peuples et à leur propre bonheur même, il ne prend que les plus essentielles; mais avec un talent admirable et toujours nouveau, il les reproduit sous tant de formes gracieuses et attrayantes, qu'infailliblement elles font toutes leur impression. S'il contenait un plus grand nombre de vérités, son ouvrage serait moins bon. Certainement M. le cardinal Maury fut digne d'être ici l'appréciateur des choses : mais que penser de cet illustre maître, lorsqu'il



a l'air d'énumérer avec une sorte de complaisance, de pitié presque...... je dis trop; mais cela m'a révolté; lorsqu'il a l'air d'énumérer, pour en signaler le faible nombre, les idées que renferme ce chef-d'œuvre de la belle comme de l'utile éloquence.

Massillon ayant senti combien le ressort du cœur est puissant, chercha le secret de le faire mouvoir; et certes il a eu le rare avantage de le trouver. Me présente-t-il le pauvre? je le soulage avec délices; son malheureux me fait verser des larmes; s'il me dit d'aimer Dieu, j'aime Dieu de tout mon cœur. Il sait instruire et persuader; mais sur-tout il sait toucher et plaire. Quel orateur que Massillon!

On remarque dans ses sermons du Grand Carême et des Avents une variété d'expressions étonnante; il a, si j'ose dire, épuisé la combinaison des mots; et tout y est bon, clair, élégant. Comme son oreille, faite pour l'harmonie, écarte naturellement ce qui la blesse, on ne rencontre jamais rien de dur.

Ne laissons pas Massillon sans dire un mot de ses conférences : c'est l'ouvrage parfait. Quand je songe que cet homme éloquent naquit en Provence, je ne puis me défendre du petit mouvement d'orgueil.

Allant de Massillon à Bourdaloue, de Bourdaloue à Massillon, je passe toujours du regret au plaisir, du plaisir au regret. Essayez, Messieurs, de ces petits voyages; ils sont bien intéressans!



PETITES MEULES,

Ou Méthode pour recueillir les grains et les empêcher de germer dans les années pluvieuses.

Les pluies presque continuelles qu'on a éprouvées cette année à l'époque de la moisson, ont tellement contrarié la récolte des grains, qu'ils ont été avariés sur plusieurs points du département.

La Société, pour prévenir ou diminuer au moins ces accidens, et pour ajouter aux moyens déjà usités dans le pays, a jugé utile de faire connaître, par la voie de son Recueil, la méthode des petites meules, indiquée ét pratiquée avec succès par M. de Beaulincourt, maire d'Aix (Pas-d-Calais) , dont il a été fait mention dans les Annales administratives et scientifiques de l'agriculture française.

« Ces petites meules, dit M. de Beaulincourt dans sa note, se composent de sept bottes, ou de treize javelles quand il faut deux javelles pour une botte, ou de dix-sept javelles quand les javelles sont assez petites pour qu'il en faille trois pour former la botte.

« 1.o S'il n'y a point beaucoup d'herbes qui aient poussé dans le blé, et qu'il soit coupé par un beau tems, on pourra faire les meules de sept bottes et liées comme de coutume, réservant trois ou quatre javelles, selon qu'elles sont grosses ou petites, pour faire la botte de couverture.

« 2.o Si la paille est humide, ou qu'il y ait

beaucoup d'herbes, on fera les meules de treize (B.) ou de dix-sept javelles (C.), toujours selon la grosseur des javelles, qu'on liera par le milieu sans étreindre; et pour ce faire, on prendra quatre ou cinq tuyaux de paille avec leurs épis, et la première javelle liée, on en tirera les quatre ou cinq qui dépasseront le plus pour lier la seconde, ainsi de suite, ayant soin de conserver le nombre de javelles nécessaire pour faire la botte de couverture.

» 3.o Les meules composées de dix-sept javelles présentent plus de solidité, mais les bottes de couverture sont plus difficiles à placer, sur-tout si les javelles sont grosses; mais en serrant un peu le haut de la *petite meule* avec un faible lien qu'on formera de quelques tuyaux tirés d'une javelle quelconque, on aura alors toute facilité pour placer la botte de couverture. Il est indispensable de bien placer, les épis en haut, les bottes ou javelle chacune dans l'ordre des numéros, tel qu'il est démontré par les figures (A.) (B.) (C.); c'est-à-dire, qu'après avoir placé la première botte sur le numéro 1, on placera la seconde sur le numéro 2, la troisième sur le numéro 3, ainsi de suite jusqu'à la dernière, et la meule étant faite, en suivant bien l'ordre des numéros, sera solide et d'aplomb. Non-seulement il faut bien suivre l'ordre des numéros, mais aussi conserver les distances de manière à ce que, entre chaque botte ou javelle, on puisse passer le pied librement.

» On aura soin de placer la première botte bien droite, et les autres en inclinant un peu vers les épis de la première placée; la meule alors formera le pain de sucre, sera solide et plus facile à couvrir.

» Pour faire la botte de couverture, on commencera par



étendre un lien, sur lequel on mettra une forte javelle, ou deux petites, et afin de pouvoir ouvrir bien également cette botte moitié par moitié, on placera un petit bâton sur la première ou les deux premières javelles, et sur ce bâton de séparation on mettra l'autre moitié de la botte, qu'on liera le plus haut possible; elle ne doit pas être très-étreinte. Cela fait, l'ouvrier levera cette botte les épis en bas; il passera les mains et les poignets à la place du petit bâton, ouvrira la botte et la placera sur la meule, sans appuyer ni forcer. La botte étant bien à cheval sur le milieu, l'ouvrier étendra cette botte de couverture, d'abord du côté où il se trouvera, sur les épis de la *meule* avec les deux mains en même tems, ayant soin de prendre les épis de l'intérieur de la botte de couverture pour bien les étendre; passant ensuite de l'autre côté, il fera de même. Alors la meule sera préservée des pluies, le tout se conservera parfaitement et sans inquiétude, jusqu'à ce que le tems ou le loisir permette au cultivateur de rentrer sa moisson.

« Lorsqu'un ouvrier construit seul ces petites meules, et qu'il fait du vent, il devra se servir d'un grand bâton qu'il passera à travers la première botte placée, afin de l'obliger à se tenir bien droite, et pouvoir mettre les autres sans rien déranger, ayant toujours soin, pour conserver l'aplomb, de bien suivre l'ordre des numéros. (1)

(A.) Meule de 7 bottes.	(B.) Meule de 13 javelles.	(C.) Meule de 17 javelles.
	10	10 11
6	2 6 4	2 6 4
2 4		14 17
A. 5 1 3	B. 12 8 1 9 13	C. 8 1 9
		15 16
7	5 7 3	5 7 3
	11	12 13

(1) Ducarne de Blangy, qui a donné une méthode pour recueillir

» En résumé, on voit que ce sont plusieurs bottes placées debout, les épis en haut, et recouvertes par une grosse botte ayant les épis en bas et écartés pour envelopper et pour mettre ainsi à l'abri tous les épis des bottes placées par terre.

» Entre autres avantages qu'il y a à faire la moisson de cette manière, même en tems sec, c'est que très-souvent lorsqu'on la commence il se trouve des épis qui n'ont pas atteint leur maturité, que cependant on coupe en même tems que les autres, et qui, restant étendus à terre par un soleil ardent, sèchent si vite, que les grains en deviennent maigres, gris et ridés : au lieu que dressés de suite et mis en petites meules couvertes, les tuyaux de paille conservent leur sève jusqu'à ce qu'ils soient bien secs, et le grain, qui continue à mûrir, ne diffère ni en beauté ni en qualité de l'autre grain.

» Au résumé, il est notoire et reconnu que, tel tems qu'il fasse pendant la moisson, la méthode de ces petites meules rend les grains et les pailles meilleurs, tranquillise le cultivateur, fait son profit, et toute la société y trouve un avantage réel. »

---

les grains dans les années pluvieuses, parle de cette manière de récolter, et il ne la trouve pas aussi bonne que celle qu'il propose, dans les tems de vents, parce que ces petites meules sont souvent renversées. M. de Beaulaincourt m'a assuré que ces petites meules n'étaient jamais renversées quand elles étaient faites, et sur-tout quand, au moyen du piquet, la botte ou la javelle du milieu était solidement établie; l'emploi de ce bâton n'est pas difficile, l'ouvrier est bientôt habitué à le piquer au milieu de la botte du centre et à le retirer quand il place la botte de couverture. H. F.





LA RENCONTRE EN DILIGENCE;

PAR M. MARMILOR, MEMBRE CORRESPONDANT.

Dire des riens, roucouler des roulades,
Croire danser en faisant des gambades,
Rimer, par fois, de ces vers innocens;
Que sans pitié l'on jette au nez des gens;
C'est, je le vois, la manière commode,
Dont bien souvent se sont mis à la mode,
De jeunes fats, sémillans colibris,
Aimant les fleurs, de leurs parfums nourris,
Et qui, féconds en pièces fugitives,
Pondent ces vers, ces romances plaintives,
Ces lourds quatrains imités de Pibrac,
Qu'on voit éclore en un mince almanach.
Que j'ai connu de fous de cette engeance!
Il me souvient, qu'en une diligence,
Qui lentement roulait devers Paris,
Je rencontrai deux de ces beaux esprits;
Je devinai ces fâcheux personnages,
A l'air pédant écrit sur leur visage.
Chef-d'œuvre en poche et désireux d'encens,
De l'Hélicon ces sublimes enfans,
Vantaient Lutèce, où dame Renommée
Prodigue aux sots son épaisse fumée.
Quelle récolte ils allaient moissonner!
Que de lauriers devaient les couronner.....
En attendant cette gloire infinie
Chacun des deux vantait l'autre génie,

Et cependant, assis à leur côté,
Presque endormi, quoique fort cahoté,
Le cœur navré des peines de l'absence,
Bien tristement je rêvais en silence;
Quand, par hasard, l'un d'eux m'apostrophant,
D'un certain air mielleux et suffisant,
Me dit : « Monsieur est auteur, je le gage,
» Assurément il rêve à quelque ouvrage? »
Qui? moi, Monsieur? Je n'ai pas cet honneur;
Il coûte cher sans être un vrai bonheur.
Libre du joug de la métromanie,
Je suis bien loin de me croire un génie.
« Ah! je conçois, s'écria son voisin,
» Monsieur possède un gosier tout divin;
» C'est un Linus, c'est une Philomèle:
» Amant d'Euterpe, il doit chanter comme elle.... »
Non : l'harmonie a pour moi mille appas;
J'aime le chant, mais je ne chante pas.
« Souffrez dès lors que l'on vous examine :
» A cette taille, à cette jambe fine,
» Du danseur Paul élève aérien.......
Mais non, vous dis-je : « Et qu'êtes-vous donc? » Rien;
S'il faut pour être un homme d'importance,
Qu'absolument je rime, chante ou danse.
Cette réponse où perçait mon humeur,
Assurément ne me fit point honneur;
Car aussitôt me jugeant un pauvre homme,
On me permit de reprendre mon somme.
Je dormais donc au bruit de leurs récits,
Et des fragmens de leurs nombreux écrits,
Quand tout à coup des sons épouvantables,
Poussés en chœur par des voix lamentables,
Frappent mes sens : je saute avec effroi

Sur mon épée...... « O Richard! ô mon Roi! »
Ce vieux refrain fait cesser ma méprise :
Mes doctes sots riaient de ma surprise.
Mais fatigué de leurs propos railleurs,
Je les priai d'aller chanter ailleurs.
Je n'étais pas au bout de l'aventure,
Lorsqu'il fallut descendre de voiture;
A mon hôtel, pour me faire enrager,
Je crois qu'exprès ils vinrent se loger.
Bonnet en main, du ton le plus honnête,
L'hôte aussitôt nous accueille et me fête.
D'un bon souper les suaves odeurs
me consolaient de mes deux voyageurs.
Près du foyer gaîment je pris ma place,
Où, plus heureux qu'un poète au Parnasse,
Qui, des neuf sœurs, vante à jeûn les appas,
Tranquillement j'attendais le repas.
Pendant ce tems, épris de Melpomène,
Mes deux rimeurs déclamaient une scène.
L'instant d'après des mystères d'Isis,
J'entends le chœur et n'entends point Laïs :
En vérité leur démence est complète :
Le fluet chante et le gros pirouette.
Enfin, l'on sert : oubliant l'opéra,
L'aspect des mets cette fois opéra.
Assis tous trois, un éloquent silence
Du cuisinier attestait la puissance,
O mes amis! qui digère aisément,
A mon avis, soupe trop rarement.
Un bon souper nous porte à l'indulgence;
Tout paraît beau quand un repas commence.
Versant les vins à ce bord écumeux,
J'ai reconnu le Champagne fumeux.

Dès cet instant devenu pacifique,
Je ne hais plus leurs vers, ni leur musique.
Mais par malheur ayant nommé Talma,
De nos Messieurs la verve s'enflamma.
Tel au contact du feu qui le pénètre,
Subitement s'embrase le salpêtre.
L'un d'eux se lève et du sublime acteur
Veut retracer l'énergique fureur ;
Son œil s'anime, et quittant le ton fade,
Lugubrement il gronde une tirade.
Il sue, il tonne; à ses terribles cris
L'hôte accourait et s'arrête surpris.
En ce moment se croyant un Oreste,
Notre Talma veut l'imiter du geste.
Il se démène, il lève de grands bras,
Et d'un seul coup renverse avec fracas,
O desespoir ! ô malheur effroyable !
Les vins, les mets et son siége et la table.
Tout est perdu, tout périt, c'en est fait.
On lit le deuil sur mon front stupéfait ;
Je veux parler et ma voix expirante,
En sons confus s'exhale et se tourmente;
Qui soupe mal ne peut être éloquent.
Divin Boileau, qui, d'un style piquant,
De ce dîner où des poulets étiques
Se mariaient aux lapins domestiques,
Contas jadis le fâcheux dénoûment......
Viens...... mais que dis-je? Ah ! sur le ton plaisant,
Je n'irai point de ma mésaventure,
Calquer en sot la comique peinture ;
Non, je ne veux que vouer au mépris
Un tas de fats prétendus beaux esprits.
Que d'autres fats, du Phœbus de leurs veilles,

Soir et matin affligent leurs oreilles;
Puissent-ils voir, assis en un festin,
Crouler leur table et s'épancher leur vin!
Puisse le ciel secondant ma colère,
Changer pour eux le Champagne en eau claire!
Et moi, goûtant mille mets savoureux,
Puissé-je, en paix, vivre à jamais loin d'eux.

ÉLÉGIE;

PAR M. DUPARC, MEMBRE ASSOCIÉ.

Sur les rives du Lot, une fleur jeune et belle
Brillait parmi de belles fleurs.
Aquilon la frappa dans sa fureur cruelle,
Et tout le vallon fut en pleurs.



J'avais vu les Zéphirs furetant le bocage,
Chercher le trésor du printems.
Philomèle chantait leur amoureux langage,
Et l'Echo répétait ses chants.



Mais non, sans fiction, Muse tendre et sincère
Redis nos regrets superflus;
Célèbre, en ta douleur, cette douleur amère,
Qui suit la perte des vertus.



Elle n'est plus, hélas! cette belle Céline,
Cet ange d'amabilité;
Ce miracle d'amour, cette vierge divine,
S'envole dans l'éternité.



Comme une tendre fleur, l'on voyait son aurore
Fixer l'hommage du Zéphir ;
Et comme elle on la voit, à son instant d'éclore,
Toujours belle s'évanouir.



Pleurez, mères, pleurez, que votre voix plaintive
Soupire l'hymne de douleur.
Céline, entends leurs cris de l'éternelle rive ;
Ce sont bien les accens du cœur.



Et nous, amis, pleurons tant d'attraits, tant de grâces ;
De vifs regrets leur sont bien dus.
Nous l'admirions partout, nous devinions ses traces,
Pleurons, car Céline n'est plus.



Pleurez, sur-tout, pleurez, vous, ses chères amies ;
Vous, qu'elle aimait si tendrement ;
Mais je connais vos cœurs : les Grâces réunies
N'eurent jamais qu'un sentiment.



Oui, si le ciel un jour, au sein de l'hyménée,
Me donnait un pareil enfant;
Qu'à vivre un seul matin il mît sa destinée !.....
Ciel ! laisse-la dans le néant.



Mais je blasphème. Hélas! pardonne en ta colère,
O Dieu si grand dans ton amour !
Quelle gloire est pareille à la gloire d'un père,
Qui crée un ange pour ta cour.



Et toi qui la formas et qui fus son modèle,
Mère tendre ranime-toi.
Ton cœur est abattu, ta perte est si cruelle!...
Mais du destin telle est la loi.

✿

Viens, viens à son secours, Religion sublime,
Toi seule peux la consoler.
Rappelle à sa douleur, hélas! si légitime,
Qu'il plût à Dieu de l'appeler.



Tel qui croit dans ses jours compter bien des années,
Est souvent près de succomber,
Par un frêle cheveu tiennent nos destinées,
Chaque instant prêtes à tomber.

✿

Qu'est la vie en effet? Chaque jour quelque exemple
Nous peint la malice du sort;
La santé règne au soir, le lendemain le Temple
Retentit des chants de la mort.

✿

Qu'est-elle enfin la vie, ainsi que sa puissance?
Qu'est-il ce monde tant vanté?
C'est un rêve, une mort : la solide existence
N'est que dans l'immortalité.

✿

Mais quand l'âme gémit, l'esprit est peu de chose,
Silence, ô lyre de mes chants!
Quand la beauté n'est plus, que la vertu repose,
On cherche en vain de beaux accens.

✿

Adieu, Céline, adieu, chaque sexe, chaque âge
A versé son tribut de pleurs.
Permets que sur ta tombe apportant son hommage,
Ma muse t'offre quelques fleurs.



Le Poète l'a dit (1). « Oui, les plus belles choses
» Ont un pire destin;
» Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
» L'espace d'un matin. »

---

(1) Malherbe.



LES CHIMERES,

OU

LES CHATEAUX EN ESPAGNE;

PAR M. AUG. DE BARDEL, MEMBRE CORRESPONDANT.

Heureux qui peut bâtir sur de bons fondemens!
Mais plus heureux celui qui peut, durant sa vie,
Eriger jusqu'au toît les moindres monumens
Et se loger enfin au gré de son envie!
Pour moi, depuis le tems que je fais des châteaux,
Je n'ai jamais trouvé de bons matériaux.
J'ai, sans réflexion, creusé dans une terre
Et trop mouvante et trop légère:
J'ai tiré la chaux de mon crû:
Le sable s'est trouvé de la frêle poussière
Que tant de charlatans nous jettent en visière:
De sa solidité faussement convaincu,
Sans pouvoir la tailler, j'ai fait venir la pierre
De chez un usurier bassement parvenu.
Les bois, je les ai pris un peu chez tout le monde,
Et je me suis servi d'eau bénite de cour,
dont le palais des grands abonde
Et qu'ils donnent gratis, plus d'une fois par jour.

Tous ces matériaux qui ne sont que factices,
Dépourvus de ciment et des meilleurs renforts,
Loin d'assurer mes édifices,
Soit au dedans, soit au dehors,
Leur ont creusé des précipices.



J'ai si mal combiné pour faire mes tansports,
Qu'attelant, comme on dit, les bœufs sans la charrue;
Les premiers élémens sont restés en chemin.
C'est ainsi que, jouet d'un funeste destin,
Sans les maisons d'autrui, je serais à la rue.

Hélas! combien de gens, logés ainsi que moi,
S'occupent à construire et battent la campagne!
Ce sont de beaux châteaux, ceux qu'on fait en Espagne:
Le palais somptueux d'un Roi,
Une cabane, une chaumière
S'y bâtissent à mêmes frais;
Et, quoiqu'on n'y loge jamais,
On a grand plaisir à les faire.

Couché sur son grabat, près d'une cruche d'eau,
Celui que la misère oppresse,
Transporte son esprit au sein de la richesse:
Sa moindre illusion est un charme nouveau.
De la félicité contemplant le tableau,
Il voit fuir loin de lui la cruelle indigence;
Du joug de l'esclavage il vole à la puissance;
Il compte ses trésors, il se fait obéir,
Et ne sait déjà plus comme il pourra jouir.

L'amant passionné qui voit dans sa maîtresse
Les charmes de Vénus et le plus grand des biens,
Brûle de s'enchaîner par d'éternels liens.
Négligeant l'avenir, frondant toute détresse,
Bientôt de son amour il cueillera les fruits.
Tout est couleur de rose à ses yeux éblouis:
Sa femme a des vertus à nulle autre pareilles;
Elle est bonne, sensible et fidèle sur-tout;
Elle aura des enfans qui seront des merveilles;

Et tout l'univers, pris de l'un à l'autre bout,
Ne saurait enfanter un plus heureux ménage
Que celui dont il voit l'image.
L'objet de son amour lui tiendra lieu de tout.
Jamais l'importune misère
Chez lui ne pourra pénétrer;
Le chagrin est une chimère
Qui n'osera pas s'y montrer.
Il se nourrira de sa flamme,
Se contentera de sa femme;
Et toujours plus joyeux dans son illusion,
Il parcourt du bonheur la douce région.

Du fond de son grenier, l'auteur imaginaire,
Caressant ses écrits, s'assimile à Voltaire.
Il va bientôt jouir des fruits de ses travaux,
Et de la bourse d'un libraire
Il achetera des châteaux.
Son écritoire est l'hypocrène;
Sa table est le Parnasse et sa plume un laurier;
Son fauteuil des neuf Sœurs est le noble coursier;
Et tout ce qu'enfante sa veine
Est inspiré par Apollon
Qui doit dans l'avenir faire vivre son nom.

Les partisans de l'alchimie
Même dans le néant apercevant de l'or,
De leur misérable folie
Vers Plutus dirigent l'essor;
Mais, toujours indigens, ils terminent leur vie,
Ayant dans la tête un trésor.

Combien de chevaliers, modernes Don-Quichottes,
Sans le savoir, hélas! nous servent de marottes!
L'univers va trembler au bruit de leurs exploits;



De Mars et de l'Amour ils dicteront les lois ;
Il n'est point de Lucrèce, il n'est point de soubrette
Dont ils ne feront la conquête.
A vanter leurs hauts faits ils trouvent des appas
Et s'estiment heureux de ce qu'ils ne font pas.

Tous ces châteaux en l'air, ces vaines espérances,
Ces sylphes imposteurs de la félicité,
Font sourire l'humanité
Sans en augmenter les souffrances.
Mais le mortel ambitieux,
Dans ses desseins plus téméraire,
Mesure la hauteur des cieux
Et voit tout ramper sur la terre.
Lâche Machiavel, perfide novateur,
Il forge ses projets dans le sang et l'horreur.
C'est en dilapidant la richesse commune,
Qu'il prétend ériger sa coupable fortune ;
C'est en sacrifiant tout à sa cruauté
Qu'il veut se faire un nom dans la postérité.
Moteur des factions qui toujours se balancent,
Il porte le trépas aux fous qui les encensent ;
Et tandis qu'il admire et fonde sa grandeur,
Il meurt victime enfin de sa fatale erreur.

J'ai vu l'ambition regorgeant de chimères,
Immoler ma patrie à ses vœux sanguinaires.
J'ai vu Thémis s'enfuir de son temple écroulé,
Et le crime régner sur un sol désolé ;
J'ai vu la barbarie et l'aveugle licence
Insulter au Ciel même et braver sa vengeance ;
J'ai vu l'impiété renversant les autels,
prodiguer aux forfaits l'encens des immortels....
Mais tout a disparu : l'Ange de la victoire
A ramené chez nous et la paix et la gloire.

Nous pouvons maintenant, dans une douce erreur,
Construire des châteaux et rêver le bonheur.

Soyons sages pourtant, et que l'expérience
Nous fasse redouter la moindre extravagance.
Vivons sans fanatisme et sans impiété;
Repoussons la licence; aimons la liberté.
Les Sciences, les Arts, la riche Agriculture,
Sont, comme les humains, enfans de la nature:
Humains, embrassons-les, et, sous de bonnes lois,
Désirons le bonheur des peuples et des Rois.

Beau sexe qui, sur la toilette,
Formez de si jolis projets,
Et dont la douce main apprête
Ces riches ornemens qui parent vos attraits,
Croyez qu'une belle chaussure,
Quelques bijoux, une ceinture,
Ne doivent pas borner vos aimables souhaits.
Nous aimons bien votre parure;
Mais ce n'est pour nous qu'une fleur
Que l'art dérobe à la nature,
Et nous préférons votre cœur.
Des palais qu'on fait à Cythère,
L'Amour est seul entrepreneur;
L'architecture est l'art de plaire;
Tous les matériaux viennent du sentiment:
La constance en est le ciment,
Et la vertu, sans étalage,
Achève d'embellir l'ouvrage.

Beau sexe, laissez donc habiter vos esprits
Au milieu des amours, des grâces et des ris.
Des châteaux que vous voudrez faire

Si nous sommes les constructeurs,
Nous ne nous croirons pas au pays des erreurs,
Et la félicité sera notre salaire.
Il est des songes imposteurs;
Mais ce n'est pas une chimère,
Quand on se loge dans les cœurs.

ENVOI

A la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de Mende.

Et moi, qu'au sein de la Lozère
Certain hasard a transplanté,
Quels châteaux, quels vœux dois-je faire?
Je redoutais d'abord cette terre étrangère,
Et, s'il faut l'avouer, j'étais épouvanté
De mon changement d'atmosphère;
Mais cette triste erreur ne fut que passagère.
Puisque dans ce climat les Arts ont des autels,
Je me retrouve encore au milieu des mortels.

QUESTIONS GRAMMATICALES,

COMMUNIQUÉES A LA SOCIÉTÉ;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

D'AVANCE — A L'AVANCE.

Le Dictionnaire de l'Académie donne ces deux expressions :

» D'avance,
» Par avance.

» Les bons écrivains du siècle de Louis XIV n'ont point dit : *à l'avance.*

» Et M.me de Sévigné a reconnu l'expression pour un gasconisme. »

Voilà ce que nous savons ; mais Voltaire, à coup sûr, le savait aussi, et il n'était pas des bords de la Garonne. D'où vient donc que ce grand écrivain, remarquable sur-tout par la pureté de sa diction, se sert si fréquemment de l'expression *à l'avance* ? Dans sa correspondance, on dirait presque qu'il affecte de la mettre en usage.

Ne semblerait-il pas que Voltaire n'y trouvait rien de défectueux ; qu'à ses yeux, le silence de l'Académie n'était pas une preuve que l'expression fût mauvaise? Il se disait peut-être : Le Dictionnaire de l'Académie ne renferme pas tout ce qui est bon. Peut-être aussi avait-il connaissance que plusieurs académiciens ne

blâmaient pas cette expression. Il est vraisemblable enfin qu'il a voulu la répandre, comme pouvant quelquefois être utile, ne fût-ce que pour l'euphonie.

Ajoutons qu'il y a aujourd'hui des écrivains qui s'en servent, et qu'il n'est pas rare de la voir dans les journaux.

Mais Gattel la condamne expressément, et elle figure dans les recueils de locutions vicieuses.

Pour moi, je me suis fait une loi jusqu'ici de ne point l'employér. J'avoue cependant que plus d'une fois j'ai été tenté de me donner le plaisir d'être gascon à la manière de Voltaire.

TANT IL EST VRAI DE DIRE.

Quelques critiques ont attaqué cette expression.

Tant il est vrai de dire.

Ils la regardent comme vicieuse, les mots *de dire* n'ajoutant rien, selon eux, à *tant il est vrai.* Je ne me permettrai point de donner une règle. Il me semble cependant que lorsqu'il s'agit d'une de ces vérités premières, qu'en quelque sorte nous n'apprenons point, on doit se servir des seuls mots TANT IL EST VRAI : *tant il est vrai que la pitié naquit avec l'homme*, et je dis volontiers, par exemple : *tant il est vrai de dire que les gens d'esprit sont bêtes.*

Mais laissant à part mon procédé, MM. les critiques n'ont-ils pas tort de traiter d'inutile ce qu'ont jugé utile les Pascal, les Fénélon, les Massillon, et

les Voltaire, pour n'en pas citer d'autres? On a beau critiquer, que l'on pointille tant qu'on voudra, ces illustres écrivains seront toujours nos véritables maîtres.

NOTA. M. Bescher, dans le Journal grammatical, est de l'avis de M. Bouyon. Seulement il établit cette distinction entre *tant il est vrai que* et *tant il est vrai de dire que*. La première expression convient pour exprimer une vérité reconnue et qui n'a pas besoin d'être appuyée par l'autorité d'un écrivain quelconque. La seconde se dit d'une chose que l'on croit juste et fondée; mais qui peut être l'objet d'un doute; alors on invoque le témoignage tacite de ceux qui ont déjà énoncé cette opinion : *tant il est vrai de dire* signifie *tant il est vrai qu'on a dit avec raison.*



LISTE
DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. le Comte De Lestrade, Chevalier de la légion d'honneur, Préfet du département de la Lozère.

BUREAU.

Président. . . . . . . M. le Baron Florens.
Vice-président. . . . M. Guyot.
Secrétaire perpétuel. M. Ignon. (J. J. M.)
Vice-Secrétaire. . . M. Prost.
Trésorier. . . . . . M. Bouyon.

SUPPLÉMENT A LA LISTE INSÉRÉE DANS LE SECOND VOLUME DES MÉMOIRES.

M. le Baron Brun de Villeret, Maréchal-de-camp, Membre de la chambre des Députés et du Conseil général du département, au Malzieu.
M. Blanquet, Docteur en Médecine, inspecteur des eaux thermales de Bagnols, près Mende.
M. Chazot, Docteur en médecine, chevalier de la légion d'honneur, Membre du conseil général, à St-Chély.
M. De Ligonnès, fils (Edouard), chevalier de la légion d'honneur, à Mende.
M. Ignon, fils (C. J. A.) Bâtonnier de l'ordre des Avocats, à Mende.
M. Renouard, avoué licencié près le tribunal, à Mende.
M. le Marquis De Brion, à Marvejols.
M. l'abbé Fayet, inspecteur général de l'Université, officier de la légion d'honneur, à Mende.
M. de Bardel, Directeur des contributions indirectes, à Marvejols.
M. Marmilor, contrôleur de comptabilité, faisant fonctions de Directeur d'arrondissement, à Mende.



TABLE DES MATIERES. (*)

(*) On a indiqué en petites capitales les Mémoires, Notices, etc. qui ont été insérés en entier ou par extrait dans ce volume, et en caractères italiques ceux qui n'ont été que mentionnés dans le compte rendu.



MÉMOIRES

ET

ANALYSE DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

COMMERCE, SCIENCES ET ARTS

DE LA VILLE

DE MENDE,

CHEF-LIEU DU DEPARTEMENT DE LA LOZERE.



MENDE,

IMPRIMERIE DE J. J. M. IGNON. — 1830.

COMPTE-RENDU

DES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

A LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 1829,

PAR J. J. M. IGNON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Le spectacle intéressant que présente chaque année votre séance publique, l'empressement toujours croissant d'un nombreux auditoire, qui se compose de la réunion de tout ce que le pays offre de plus élevé en dignité et de l'élite de vos concitoyens, sont autant de preuves de l'utilité de vos travaux et de l'intérêt qu'ils inspirent aux personnes les plus à même de les apprécier. Heureux si, en remplissant le devoir qui m'est imposé, d'en rendre compte, je puis justifier l'attente d'un auditoire aussi distingué, et mériter vos suffrages.

J'entre en matière :

AGRICULTURE.

D'après l'ordre suivi jusqu'à présent, j'ai à vous entretenir d'abord de cet art qui, à raison de son importance, doit avoir le pas sur tous les autres, parce qu'il est le premier, et que son origine remonte presque au berceau du Monde.

Dans un discours, prononcé en séance publique,



M. le baron Florens a appelé votre attention sur l'amélioration de l'état actuel du département de la Lozère.

Après avoir indiqué, comme causes générales de prospérité, la population laborieuse et la population éclairée dans son travail; parce que le travail, quelqu'il soit, est la vie de l'homme, la vraie cause de la richesse, et que l'instruction ajoute à la facilité et à la perfection des produits, M. Florens aborde l'état du département et il trouve que la population y est laborieuse, mais non également partout; et que le travail est presque partout un travail aveugle, de routine, que les enfans ont reçu de leurs pères traditionnellement, par la seule habitude; le même que l'on faisait il y a un siècle; que le tems n'y a rien ou presque rien changé, parce que l'instruction n'a point suivi le tems.

D'où il résulte que le grand besoin du département est l'instruction, s'il ne veut rester stationnaire et même reculer, parce qu'il ne marchera pas, tandis que les autres s'avancent.

Considérant ensuite le département comme pays agricole et pastoral, il traite successivement de la culture des terres, de l'élève des bestiaux et de l'emploi de leurs produits; objets principaux qui peuvent et doivent occuper sa population.

Il pense qu'on peut reprocher plusieurs défauts à l'agriculture du pays.

Le premier est de cultiver trop; votre collègue vous observe qu'il ne veut pas dire de produire trop; mais d'abord d'aller chercher dans des terrains éloignés des produits trompeurs, au lieu de se restreindre dans les alentours de la ferme et d'aban-

donner le reste des terres à la production spontanée pour le pacage, et en second lieu de défricher des terrains en pente qui, après quelques récoltes toujours décroissantes, sont transformés en rocs nus, par les pluies et les orages.

Un autre défaut est de cultiver mal, en se servant d'instrumens peu propres à ameublir et diviser la terre, condition fondamentale de la bonne culture.

Enfin il signale la négligence que le cultivateur porte dans la qualité et la quantité des fumiers, et indique les moyens d'obtenir, sous ce double rapport, des résultats qui doivent donner aux terres une merveilleuse fécondité.

Bornant là ses observations sur les vices de notre agriculture, M. Florens estime que l'état du département, en ce qui concerne l'élève des bestiaux et l'emploi de leurs produits, n'est pas plus satisfaisant.

« L'élève des bestiaux, dit-il, est comme l'agriculture » dont il est une branche, un objet de routine où » l'amélioration a de la peine à pénétrer, parce » qu'on vise plus à l'économie qu'à la qualité. »

On en peut dire autant de l'emploi des produits des bestiaux. La fabrication du fromage n'a reçu aucune des améliorations que la pratique emploie si utilement ailleurs ; mais la plaie la plus profonde qui afflige aujourd'hui ce département c'est l'abaissement excessif du prix des laines et des étoffes du pays qui ne peuvent soutenir la concurrence avec celles fabriquées par les mécaniques, à moins d'imiter ce mode de fabrication ou de se tourner vers une autre espèce de travail.

Parmi les moyens d'affaiblir ou de détruire les

causes qui nuisent à la prospérité du département, votre président indique, pour l'agriculture premièrement, l'établissement d'une ferme modèle qui, en éclairant l'agriculteur, met l'expérience sous ses yeux et le force à abandonner la routine par le succès de nouvelles pratiques;

Deuxièmement, un système de colonisation d'après lequel des propriétaires donneraient à une famille une partie de terrain de leurs domaines à cultiver par elle, presque toute en travail manuel, à des conditions pour indemniser le propriétaire et pour nourrir la famille.

Troisièmement, l'introduction de cultures nouvelles, inconnues ou peu en usage, et notamment celles du chanvre, du lin et du mûrier.

Quant aux travaux industriels, on devrait employer la navette volante, fabriquer des étoffes de qualités supérieures et adopter les mécaniques pour combattre ses adversaires à armes égales.

La préparation et la filature du chanvre et du lin, le tissage des toiles; l'élève des vers-à-soie et la préparation de leurs produits, seraient autant de travaux propres à remplacer ceux de la filature des laines.

Enfin les capitaux employés à des établissemens industriels par des particuliers ou des associations.

Tels sont les divers moyens d'améliorer l'état du département, auxquels, dit votre collègue, il faut en ajouter un autre qui leur donnerait à tous une plus grande puissance; nous l'avons déjà signalé: c'est l'instruction.

Céréales.

La culture des céréales de ces plantes graminées



qui servent à la nourriture de l'homme, devient chaque année le sujet de nouvelles investigations de votre part.

L'un de vos correspondans, M. le comte de Morangiés, désirant faire jouir ce département des avantages qu'il a recueillis d'une variété de froment originaire des montagnes du Piémont, vous a adressé une petite quantité de ce blé pour en faire l'essai ; il a joint à cet envoi une notice des résultats qu'il a obtenus depuis dix ans dans son exploitation à Igé, près Mâcon. Son sol est calcaire, froid et résistant; c'est-à-dire, qu'il est casuel et difficile à traiter ; et cependant les champs, qui auparavant ne rendaient que le tiers de la semence, ont donné, par la simple introduction du blé dont il s'agit, terme moyen 8 1/4 pour un, et sur des terres voisines, fertiles et bien amendées la récolte s'est élevée à 12, 16 et 18 1/2.

Des observations répétées ont prouvé que la carie attaquait peu cette variété de froment.

En attendant que nous puissions publier les résultats de la culture de l'échantillon envoyé, vous avez voulu témoigner votre reconnaissance pour le zèle de votre collègue, en faisant insérer sa notice dans le recueil de vos Mémoires.

M. Rous, qui s'est chargé d'analyser les cahiers du Propagateur aveyronnais, recueil fort intéressant auquel vous avez souscrit, a appelé particulièrement votre attention sur quelques articles qui se rattachent à l'agriculture ; il a cité entre autres le mémoire sur la préparation des terres fortes avant les semences d'hiver et sur l'emblavement, par M. Girou, de Buzareingue.

D'après cet agronome distingué, dit votre collègue, il faut pour obtenir de beaux blés d'hiver ne pas soustraire la semence aux influences atmosphériques, ce qui arriverait si on l'enterrait trop en brisant les mottes et en abattant les sillons formés par la charrue. Cependant comme les plantes sont plus belles lorsque les racines ont pénétré plus profondément dans la terre, il faut se borner à ne rompre que les mottes les plus grosses et à laisser aux alternations de la sécheresse et de l'humidité, de la gelée et du dégel, qui délitent les mottes et les dissolvent, le soin de chausser légèrement et successivement le collet du blé par une terre très-divisée, qui a reçu dans toutes ses molécules, les influences de l'atmosphère, et qui facilite la naissance et le développement de nombreuses et de longues racines auxquelles le blé doit sa vigueur.

L'auteur de ce mémoire engage à épierrer les terres légères et à n'user de ce moyen qu'avec précaution sur les terres fortes, de peur qu'elles ne deviennent trop compactes.

Enfin, il est d'avis de semer dru plutôt que clair, sauf pourtant dans les terrains bas et fertiles où il faut que le chaume soit fort pour que le blé ne verse pas.

Lorsque le cultivateur a confié à la terre la semence des grains sur laquelle il fonde ses plus chères espérances, diverses contrariétés viennent souvent s'opposer à ce que ses produits soient tels qu'il les attendait.

Les influences atmosphériques jouent le plus grand rôle sur la germination, la végétation, la floraison et la fructification, nous pourrions même ajouter : et sur la récolte.

Ces différens points de physiologie végétale, d'une grande importance, ont mérité de fixer l'attention de l'administration supérieure, sur-tout à l'époque de la floraison, parce que suivant qu'elle a été plus ou moins favorisée, on peut prévoir les résultats de la récolte.

C'est dans cette vue, que M. le Préfet vous a soumis successivement diverses questions: d'abord sur la situation des récoltes du département à l'époque de la floraison ; en second lieu, sur le compte moral des récoltes aux approches de la moisson, et enfin sur les contrariétés que peuvent avoir éprouvées le battage ou le dépiquage des grains et les labours et l'ensemencement des terres.

Vous n'avez eu que des réponses satisfaisantes à faire sur les deux premiers objets ; quoique des pluies assez continues et des vents froids eussent retardé la floraison de 15 jours, ils n'avaient cependant pas nui à la fécondation, et la récolte se présentait sous les plus belles apparences; la grèle même, qui assez souvent vient détruire les espérances du cultivateur, semblait nous avoir épargné, lorsque tout-à-coup, sur plusieurs points du département, des pluies extraordinaires n'ont pas permis de moissonner ou ont avarié les gerbes qu'on n'avait pas eu le tems d'arranger en meules ou de rentrer dans les granges, ce qui a contrarié à la fois le dépiquage et les labours et retardé l'ensemencement, dans la montagne principalement.

Ainsi, ces accidens partiels ont réduit, pour le département en général, les produits d'une belle récolte à l'égal de ceux d'une médiocre ; mais cependant suffisante.

Petites meules.

Vous avez pensé, Messieurs, qu'on aurait pu éviter en grande partie les dégats occasionnés par la pluie, si, à mesure que l'on moissonnait, on s'était un peu plus pressé de mettre les gerbes en meules; mais on néglige trop ce moyen si propre à empêcher les blés de germer, ou on l'exécute mal.

Pour prévenir les effets désastreux d'une pareille incurie, vous avez été d'avis de faire connaître la composition de petites meules, indiquée par M. le vicomte de Beaulaincourt, maire d'Aix (Pas-de-Calais), et rapportée dans les Annales administratives et scientifiques de l'agriculture française, ouvrage périodique, du plus grand intérêt, publié par ordre du Gouvernement, et dont M. le Préfet a bien voulu mettre un exemplaire à votre disposition.

La méthode, qui a parfaitement réussi à M. de Beaulaincourt, consiste à faire de petites meules de 7 bottes, ou de 13 et même de 17 javelles; placées de bout en forme de pain de sucre, les épis en haut et recouvertes par une grosse botte ayant les épis en bas et écartés pour envelopper et mettre ainsi à l'abri tous les épis des bottes placées par terre.

Pommes de terre.

Si nous avons à regretter quelques pertes causées à la récolte des céréales par la saison pluvieuse, nous en serons dédommagés par les produits abondans de la pomme de terre.

La culture de cette plante destinée à nous préserver désormais de toute espèce de disette, s'étend et s'améliore chaque année par l'introduction de nouvelles variétés d'une meilleure qualité et d'un grand rapport.

Bientôt la Chave, la Vitelotte, la rouge et la jaune longues de Hollande seront connues sur tous les points du département, et ces variétés d'un goût exquis, le pays les devra à l'un de ses préfets, comme il fut redevable autrefois à l'un de ses prélats de ses meilleures pommes de Rainette et de Calville.

Jusqu'à présent la pomme de terre ne s'était multipliée dans ce département, comme dans beaucoup d'autres, que par la plantation de ses tubercules, qui est la manière la plus sûre, la plus prompte et la plus productive; mais comme le semis de ses graines a l'avantage de multiplier ses variétés et d'en renouveler la vigueur, la Société royale et centrale d'agriculture de Paris a publié une instruction à ce sujet, qu'elle vous a adressée et qui, sur votre invitation, a été insérée dans le Journal de la Lozère, en même tems que vous arrêtiez que le procédé indiqué, par cette savante société, pour recueillir les graines des pommes de terre, serait consigné dans le 3.e volume de vos Mémoires.

Arbres fruitiers.

Vous vous êtes occupés dans plusieurs de vos séances de la culture des arbres.

M. Benoit, père, votre correspondant, vous a adressé une notice sur la manière dont on cultive la châtaignier à Villefort et dans la Borne, même canton, et sur les essais qu'il a faits de la culture du mûrier. Vous avez accueilli, comme pouvant être de quelque utilité, le travail de votre collègue et arrêté qu'il en serait fait mention dans mon rapport.

MM. Rous et Ignon fils (Auguste), vous ont entretenus des soins que donnent à leurs pépinières

MM. Amans Carrier, de Rodez, et Audibert, frères, de Tonnelle, près Tarascon, savans agronomes, qui vous ont fait hommage de leurs catalogues. MM. Audibert ont annoncé de plus qu'ils se proposaient de vous envoyer des graines de plantes qu'ils croyaient être utiles au département, pour que vous pussiez en faire l'essai.

Mais un objet qui a particulièrement fixé votre attention, c'est la greffe du noyer, conseillée déjà par votre collègue M. Prost.

Vous avez remarqué que les fruits de cet arbre si précieux pour l'économie alimentaire, sont presque toujours enlevés par l'effet des gelées qui se prolongent souvent jusqu'en mai, et que le seul moyen d'y remédier et d'obtenir tous les ans des récoltes assurées est la greffe en espèces dont la végétation serait retardée. Ce moyen, employé avec succès dans plusieurs départemens où la température est analogue à la nôtre, vous a paru devoir être conseillé à nos agriculteurs en leur indiquant, dans une notice, de quelle manière ils devaient y procéder.

Chasse aux oiseaux.

Enfin, Messieurs, pour la conservation des propriétés agricoles et forestières, la Société centrale d'agriculture de Nancy, en vous adressant un rapport sur la nécessité d'interdire la chasse aux oiseaux, vous a invités à joindre vos observations et vos instances aux siennes pour obtenir cette prohibition.

Vous aviez renvoyé cette proposition à l'examen de M. Duparc.

Dans son rapport, fait en séance publique et inséré par extrait dans vos Mémoires, votre collègue prend

vivement la défense des petits oiseaux et s'élève avec force contre ces oiseleurs connus dans le pays sous le nom de *Berlingaous*, qui les détruisent par masses, au moyen de filets.

Après avoir traité la question d'utilité des petits oiseaux qui se nourrissent d'insectes nuisibles à l'agriculture, il parle du charme qu'ils répandent dans la campagne par la variété de leurs plumages et la mélodie de leurs chants. Cette partie, qui prête tant de belles choses à dire mérite d'être lue dans le rapport même, dont les conclusions tendent à vous réunir au vœu de vos collègues de Nancy, pour la prohibition de la petite chasse.

J'ai à vous entretenir maintenant de ce qui concerne la deuxième partie de vos travaux :

INDUSTRIE ET COMMERCE.

Pour ne pas scinder l'analyse du discours de M. Florens, vous aurez remarqué qu'à la suite des moyens proposés pour l'amélioration des travaux agricoles, j'ai rendu compte de ceux qu'il indiquait comme propres à améliorer les travaux industriels.

Moutons anglais.

Je vais dire un mot sur une notice qui intéresse à la fois et l'agriculture et le commerce ; elle est relative à l'introduction dans le département des moutons anglais Dishley et Leycester de M. Hennet, par M. De Retz.

C'est dans son domaine de Mallevieille, commune de Chanac, que M. De Retz reçut en novembre 1827, douze brebis et deux béliers de cette race qui, à la beauté des formes, réunit une laine longue,

fine, brillante, ressemblant à de la soie par sa blancheur et son moelleux.

M. De Retz a constaté que cette espèce n'exigeait aucun soin particulier; qu'elle pouvait parquer toute l'année dehors; qu'elle s'était bien acclimatée et que son croisement avec la race indigène procurerait de grands avantages à notre agriculture et à notre commerce.

Vous avez jugé qu'il serait utile de faire connaître la notice de M. De Retz, et elle a été insérée dans vos Annales.

Distribution du travail.

Vous vous rappelez avec quelle force de raisonnement l'un de vos collègues vous présenta, en 1827, quelques observations sur le perfectionnement des arts mécaniques. M. Des Hermaux était loin alors de dissimuler que le progrès des arts amenait, dans le commerce et l'industrie, des révolutions qui pouvaient devenir pour certaines classes d'ouvriers une cause d'inaction et de souffrance; mais il se hâta de vous observer que cette détresse passagère n'était jamais une preuve qu'il y ait dans la société un excès de forces productives, et indiquait seulement que le travail y était mal distribué.

Cette vérité, Messieurs, votre collègue l'a développée, dans votre dernière séance publique, d'une manière péremptoire, en traitant de la distribution du travail dans la société en général.

M. Des Hermaux s'étonne d'entendre répéter sans cesse, dans les crises commerciales: nous avons trop de produits; toutes les branches de l'industrie, comme de l'agriculture, en sont surchargées, les magasins s'encombrent, les débouchés ne se présentent nulle

part, la consommation manque et le travail demeure sans emploi et sans salaire.

Cette erreur répandue par ceux qui ne considèrent qu'une fabrication spéciale, frappe d'un découragement universel et accroît la détresse publique; mais d'après l'organisation de l'homme, il est impossible qu'une fois qu'il aura pourvu aux objets de première nécessité, il ne travaille de préférence à se donner ceux qui rendront son existence plus douce et plus aisée.

Aucune entrave ne doit être apportée à la liberté dans l'emploi du travail. Le plus sûr moyen de le favoriser et de prévenir des erreurs funestes, c'est de propager les connaissances agricoles, industrielles et commerciales.

Une comptabilité exacte et rigoureuse pour ne laisser échapper aucun fait et étendre les leçons de l'expérience et les recherches statistiques sont autant de moyens pour préserver de funestes égaremens.
« Nous-mêmes, Messieurs, dit votre collègue, pourquoi » sommes-nous ici réunis? Pourquoi ce concours de » nos concitoyens et cette bienveillante attention qu'ils » nous prêtent? C'est que nous aussi nous nous » occupons autant qu'il dépend de nous, d'éclairer, » de diriger le travail de notre population et d'améliorer » sa condition.

Revenant ensuite à l'emploi du travail, M. Des Hermaux traite des bases de sa distribution. Il entre dans des détails qui ne laissent rien à désirer; plus on suit cette partie de son discours plus on sent la difficulté de l'analyser. Comment prendre au hasard, dans un tout qui se lie si bien, quelques propositions isolées et quelques calculs qui justifient

pleinement ce qu'il avance, sans en atténuer le mérite ? Comment, Messieurs, ne pas m'exposer à ne vous donner qu'une pâle copie du passage où, combattant les récriminations contre ce qu'on appelle les caprices de la mode, il peint avec tant de grâce tout ce qui entre dans la parure du beau sexe ?

Mais sous le rapport industriel la mode ajoute à la consommation et favorise ainsi la production.

Traitant ensuite des intérêts spéciaux à notre département, il trouve que le malaise de sa population ne peut avoir d'autre cause qu'un emploi mal entendu du travail qui est notre première richesse.

Il établit, d'après notre population, le nombre de personnes actives et le produit de leurs journées terme moyen, et il résulte que nous sommes loin de réaliser ce produit, parce qu'un nombre immense de ces journées se perdent par paresse, nonchalance, et surtout par un emploi improductif.

Pour les exploitations rurales, il insiste sur la tenue d'une bonne comptabilité, comme étant le moyen le plus nécessaire pour bien appliquer la main d'œuvre et connaître les terres qui paient le travail et celles qu'il faut livrer à la dépaissance.

Mais la culture des terres étant insuffisante aux bras de notre population une partie doit être industrieuse par nécessité et apprendre à fabriquer les produits vers lesquels se porte le goût des consommateurs. Plusieurs motifs qui font déjà préférer aux tissus de coton, ceux de laine, indiquent que cette industrie est en progrès ; loin donc de la laisser échapper de nos mains ; il faut tout tenter pour la

retenir, étudier et appliquer tous les perfectionnemens dont elle est susceptible.

Pour vaincre les difficultés que peuvent présenter ces entreprises, l'esprit d'association peut suppléer à l'insuffisance des capitaux, en réunissant ceux qui sont épars et en appelant ceux du dehors, où le placement est difficile ; il convient encore de faire connaître notre position, et les moyens que nous pouvons offrir à l'industrie, vos Mémoires, Messieurs, dit M. Des Hermaux, peuvent y contribuer par leur publicité et être utiles, sous ce rapport, au bien du pays.

Ecole centrale des Arts et Manufactures.

Les fondateurs d'un établissement très-favorable à l'industrie, qui devait s'ouvrir à Paris au mois de novembre de cette année, sous le titre d'*Ecole centrale des Arts et Manufactures*, appelèrent votre concours pour les seconder dans une entreprise qui a pour but de répandre les connaissances indispensables, à l'époque actuelle, dans la carrière industrielle : et pour faciliter l'accès de leur école aux jeunes gens appartenant à des familles peu aisées, ils mirent une demi-bourse à votre disposition.

En applaudissant à une pareille entreprise, vous vous empressâtes de donner la plus grande publicité au programme des connaissances exigées, pour que ceux des jeunes gens du département qui désireraient se mettre sur les rangs, pussent obtenir la faveur de cette demi-bourse.

Orseille.

Avant de terminer ce qui concerne le commerce et l'industrie, j'ai encore à vous entretenir d'une

notice sur la fabrication de l'orseille en France, par M. Philippe Hedde, l'un de vos correspondans.

On a donné le nom d'orseille à la matière colorante extraite de plusieurs espèces de lichens. On en distingue de deux variétés ; l'une sous le nom de *Roccella*, qui nous vient des colonies, et l'autre tirée du lichen *Parellus*, qui croit sur notre sol.

M. Hedde indique la manière de préparer l'orseille, son emploi et son prix.

M. Prost, Dans une liste des mousses et lichens du département insérée dans le second volume de vos Memoires, avait déjà observé que la Parelle, qui forme une croûte blanchâtre verrucueuse et irrégulière qui s'attache aux rochers, se trouvait sur le schiste de nos vallées, sur les blocs de granite de nos montagnes et sur les basaltes de l'Aubrac, et que des auvergnats venaient presque toutes les années râcler les rochers de nos montagnes pour recueillir cette substance colorante.

L'un et l'autre de vos collègues, en vous communiquant le fruit de leurs recherches, ont désiré faire connaître les avantages qu'il y aurait pour des personnes du département de ne pas laisser à des étrangers l'exploitation de ce genre d'industrie assez lucratif.

J'arrive enfin, Messieurs, à la troisième et dernière partie de vos travaux : celle des

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET BEAUX-ARTS.

Géologie. — Montagne de la Lozère.

Une notice sur la montagne de la Lozère vous a été adressée par M. Maisonneuve. Chargé pendant

long-tems de la direction des mines de Villefort et de Vialas, votre collègue, qui n'a traité son sujet que sous le rapport minéralogique, était à même de fournir des renseignemens statistiques fort intéressans sur cette partie du département.

La chaîne principale de montagnes qui forme la Lozère n'a à sa base qu'environ 30 kilomètres de longueur à nu, sur 14 à 15 de largeur moyenne. Sa plus grande élévation au-dessus de la Méditerranée est de 1594 mètres.

L'espèce de roche qui la distingue consiste principalement en granite compacte formé de grains quartzeux, de mica noir et de cristaux de feldspath.

Il y a sur la cîme de la Lozère quelques plaines couvertes de bois de hêtre, de médiocre venue, parmi lesquels s'élancent de loin en loin des sapins.

Ses pâturages excellens, les vestiges que la plaine de Sénégrières offre encore de la voie que parcourut César allant combattre Vercingetorix, quoique remarquables, sont moins dignes de fixer l'attention du naturaliste que la pointe connue sous le nom patois de *Teste-de-Bioau*, située au milieu de la largeur de la Lozère, entre Vialas et Villefort; laquelle, par le phénomène le plus étrange, ne consiste qu'en rocher schisteux posé sur le granite.

Votre collègue se demande comment cette masse, qui a près de deux kilomètres de circuit à sa base, a pu se former et être superposée à la roche primitive, en offrant la singulière disposition de deux matières conjointes aussi hétérogènes. Il ne peut attribuer cette superposition extraordinaire qu'à quelque grande

catastrophe beaucoup plus moderne que l'existence de la Lozère et la formation de ses appendices.

Orthomorphie.

Si ces révolutions effrayantes, qui entassent montagnes sur montagnes sont difficiles à expliquer, on n'éprouve pas le même embarras devant des faits qui intéressent au plus haut point l'humanité, et qu'a traités avec cette supériorité de talens qui le distinguent, votre collègue M. Delpech, dans un nouvel ouvrage qu'il vous a offert, ayant pour titre : « De l'Orthomorphie » par rapport à l'espèce humaine,. ou recherches » anatomico-pathologiques sur les causes, les moyens » de prévenir, ceux de guérir les principales difformités » et sur les véritables fondemens de l'art appelé : » *Orthopédique.* »

L'auteur, ainsi que vous m'avez chargé de le lui exprimer, n'avait pas besoin de cette docte publication pour ajouter à la célébrité dont il jouit à juste titre depuis long-tems; mais ce sera du moins un nouveau service que M. Delpech aura rendu à la science et à l'humanité.

L'auteur commence par la mention de quelques vues anatomiques qui ont rapport à la question; il expose ensuite quelques idées générales avec les faits qui ont conduit à ces inductions; il recherche dans les mêmes sources les indications fondamentales et les variations dont elles sont susceptibles, dans les divers cas particuliers connus; il analyse et compare les pratiques consacrées avec les résultats, et il tire des diverses sources d'instruction où il a puisé pour cette étude, des faits qu'il a pu connaître et méditer, des conseils qui pourront profiter autant aux chefs de famille

qu'aux médecins, dans la vue de prévenir les difformités, d'en faire reconnaître les premiers symptômes, et de donner des moyens simples pour empêcher qu'elles ne se consomment, quand elles ne sont encore qu'imminentes.

Il considère que l'art appelé l'*Art Orthopédique* serait plus nuisible qu'utile sans le secours de la *Gymnastique*, conçue d'une manière spéciale, sur un plan vaste, varié, puissant, et dont chaque exercice put être recherché des malades ; et c'est ce que présente le gymnase qu'il a formé à Montpellier : établissement magnifique, dont le plan se trouve dans l'atlas faisant suite à l'ouvrage ; lequel représente les divers exercices propre à chaque genre de difformité.

Morsure de la vipère.

Votre collègue, M. le docteur Boissonade, chargé par vous de l'analyse du Bulletin de février 1828, de la Société académique de Poitiers, a spécialement arrêté son attention sur un article concernant le traitement proposé et employé par MM. les docteurs Pellieux, père et fils, contre les accidens qui résultent de la morsure de la vipère.

Après vous avoir entretenus du traitement employé par ces médecins, M. Boissonade pense qu'il convient de faire connaître des moyens simples et faciles, et il indique la cautérisation à l'aide du fer chaud, ou bien du nitrate d'argent (Pierre infernale) de la pierre à cautère et du beurre d'antimoine, qui, appliqués à demeure sur la morsure de tout animal vénimeux, préviennent tous les accidens qui peuvent en résulter.

Ces divers moyens, qui lui ont parfaitement réussi dans sa pratique, l'amènent à conseiller à toutes les

personnes qui habitent des lieux infestés par des reptiles, à celles exposées aux attaques des animaux enragés, aux agriculteurs, aux chasseurs, d'avoir toujours avec eux un flacon de beurre d'antimoine ; substance qui, à cause de la facilité avec laquelle elle se liquéfie, peut être plus sûrement mise en contact avec les parties déchirées par les dents de l'animal.

On ne doit pas, dit-il, renoncer à l'emploi de ces moyens, lors même qu'on n'aurait pu se les procurer que quelques heures, et une journée même après l'accident. Enfin il indique aussi la ligature du membre et l'application des ventouses avec le régime qui convient aux affections inflammatoires.

La terreur qu'inspire la morsure de tout animal vénimeux ajoutant considérablement à l'intensité des accidens, il convient d'être exempt de crainte, surtout relativement à l'effet de la morsure de la vipère, qui souvent, sous notre climat, se borne à déterminer une jaunisse générale, ou un état de fièvre et d'anxiété qui se dissipent facilement au bout de quelques jours.

Patois gévaudanois.

Dans un discours prononcé lors de votre dernière séance publique, M. Blanquet parla du patois gévaudanois.

On sait que la langue celtique était seule en usage dans les Gaules avant que Jules César les eût conquises, et que nos ancêtres furent obligés alors de subir les lois et la langue des vainqueurs ; on sait que les Francs, qui les soumirent aussi à leur domination, apportèrent leur idiôme grossier, et que de l'amalgame du celte, du latin et du tudesque nâquit la langue *Romane* ou *Romance*.

Je ne suivrai point votre collègue dans l'historique de notre idiôme, qui a une origine commune avec tous ceux du midi de la France ; je n'ai pas besoin de remarquer qu'il varie selon les localités ; qu'on a des locutions et une prononciation différentes de celles du centre du département dans la partie des montagnes limitrophes de l'Auvergne et du Rouergue et dans les Cévennes, limitées par le Languedoc, et qu'à quelques nuances près, le patois de ces parties tient de celui des provinces qui les avoisinnent ; ce qui doit faire considérer le patois du centre comme le plus pur.

Nous ne connaissons point d'ouvrage écrit en patois gévaudanois. Nous n'avons pas, comme nos voisins, de Goudouli, de Peyrot (prieur de Pradinas), de Soboli, de Fabre, de Morel, dont les écrits, plusieurs fois réimprimés, conserveront le souvenir des idiômes de leur pays ; à la vérité le Gévaudan compte quelques troubadours : les Guilhem Adhémar, les Guarin d'Apchier, les Perdigon qui, dans le 12.e siècle jouissaient de la réputation d'être savans en galanterie et bons trouveurs ; mais, à proprement parler leurs poésies n'étaient pas écrites en patois gévaudanois. Rien, MM. ne constatera donc son existence. Chaque jour la prononciation dure primitive se radoucit dans les villes, et bientôt la langue française, dont la tendance est de devenir universelle, effacera jusqu'aux moindres traces des idiômes provinciaux.

Langue française.

Pour accélérer cette révolution, un de vos collègues, dont le zèle ne se ralentit jamais quand il s'agit d'inspirer le goût qu'il a pour la langue française et

dont les écrits attestent le savoir en ce genre, a, dans un discours sur la manière d'étudier cette langue, traité de ce qu'il importe principalement à nos plus jeunes gens, auxquels il s'adresse, de pratiquer pour y parvenir.

C'est un guide qui prend l'élève au sortir du collège, où il suppose qu'il s'est plus occupé de grec et de latin que de français, et auquel il conseille de trouver quelques momens pour se perfectionner dans la langue française. Les meilleures grammaires sont indiquées. Les recueils de locutions vicieuses sont conseillés avec les précautions pour s'en servir; viennent ensuite les dictionnaires pour les mots que l'on n'entend pas ou dont il importe de connaître les différentes acceptions; il cite les plus estimés et recommande ceux où la prononciation est indiquée, et les ouvrages qui traitent des synonimes.

» Nous ne connaîtrons véritablement notre langue, » dit M. Bouyon, que lorsqu'à l'étude de tout » ce qui est principe, nous joindrons une lecture » réfléchie et soutenue de nos auteurs classiques, » de ces hommes privilégiés qui ont suggéré, dicté » les règles ; car avant qu'il y eut des grammairiens, » il y avait des écrivains qui furent leurs modèles. »

Ici, MM., citant tour-à-tour nos plus grands écrivains, votre collègue peint dans un cadre resserré, mais avec les couleurs qui conviennent à chacun, les traits qui les caractérisent, et leur assigne la part qu'ils ont eue au perfectionnement de notre langue.

Après les livres, le guide fait sentir les avantages que l'on retire des personnes ; d'abord sous le rapport de la prononciation, que l'on n'acquiert que de ceux

qui la possèdent. Si l'on sort du pays pour des études spéciales, dans le midi surtout, il faut s'observer contre l'accent. Partout il est convenable de fréquenter des gens qui parlent bien ; il trace ensuite les règles que l'on doit suivre en écrivant, en lisant les grands auteurs, et recommande principalement de ne perdre jamais de vue la langue française.

A côté du précepte, votre collègue fournit l'exemple.

D'abord, dans quelques questions grammaticales, qui ont pour but de corriger certaines locutions impropres.

En second lieu, dans des pensées, que l'auteur a la modestie de donner comme un essai ; je ne citerai que celle-ci :

« Je crois qu'en morale tout a été dit ; mais il » restera toujours à l'écrivain moderne la ressource » bien puissante de l'expression. »

En lisant ce petit recueil, on jugera que l'auteur a bien su profiter de cette ressource.

Enfin, Messieurs, dans un parallèle entre deux de nos orateurs chrétiens les plus illustres : Bourdaloue et Massillon. -- Votre collègue, après avoir dit que l'un est aussi riche que l'autre et que ce que l'esprit accorde de plus au premier, le second l'obtient toujours du cœur, établit les nuances qui les distinguent. Raisonneur par excellence, Bourdaloue entraîne l'esprit. Profondément pénétré des vérités qu'il annonce, il force tous les retranchemens, il faut que l'auditeur se rende.

Massillon ayant senti combien le ressort du cœur est puissant, chercha le secret de le faire mouvoir, et eut le rare avantage de le trouver ; il sait instruire et persuader ; mais surtout il sait toucher et plaire.



Allant de Massillon à Bourdaloue, de Bourdaloue à Massillon, je passe toujours, dit M. Bouyon, du regret au plaisir, du plaisir au regret, et il invite à essayer de ces petits voyages, qui sont bien intéressans.

Ce que je viens de rapporter de votre collègue, prouve qu'il ne se borne pas à exciter à l'amour de l'étude, mais qu'il met en pratique lui-même ce qu'il conseille.

Avantages de l'étude.

Votre Vice-Président, M. Guyot, est venu aussi ajouter l'exemple au précepte, dans un discours à l'occasion du don fait à la ville de Mende, par le Roi, du grand ouvrage sur l'Egypte.

Après avoir été l'interprète de la reconnaissance publique pour ce don magnifique, chef-d'œuvre de la typographie, du dessin et de la gravure; monument élevé à la gloire de nos armées et qui retrace avec tant de fidélité ce que cette contrée célèbre offre de remarquable, M. Guyot observe que, dans sa munificence, Sa Majesté a voulu favoriser dans notre département la culture des sciences et des arts utiles, encourager les travaux de la Société et inspirer à la jeunesse l'amour de l'étude, de cette passion si noble, qui procure tant de jouissances et ne donne jamais de remords.

Développant ensuite les avantages de l'étude, il présente l'homme qui s'y livre comme n'étant jamais isolé, se suffisant à lui-même, et arrivant au terme de la vie exempt de ce vide immense que traînent après elles les passions fougueuses. Il préfère la gloire des lettres à celle des armes, parce qu'elle ne coûte pas des larmes à l'humanité et que les monumens élevés au génie sont aussi durables que le monde.

Il ne partage pas l'opinion de certains esprits toujours disposés à faire l'éloge des tems passés au détriment de leurs contemporains, et il croit que la jeunesse de nos jours est plus portée que celle d'autrefois vers l'examen des choses sérieuses; il attribue cette amélioration à l'institution du gouvernement représentatif, à la publicité de ses délibérations, à l'admission des individus de toutes les classes aux emplois les plus éminens, causes qui excitent une émulation générale et une noble ambition pour acquérir les talens et la capacité qui mettent à même de parvenir aux honneurs.

Enfin, s'adressant à la jeunesse studieuse, il lui indique les modèles qu'elle a à suivre et les moyens propres à la seconder dans son goût pour les sciences, les belles-lettres et toutes les connaissances qui peuvent lui faire remplir les intentions bienfaisantes de notre Monarque, et concourir ainsi à la prospérité générale de notre patrie.

Avant de terminer ce qui a rapport aux belles-lettres, je dois rappeler que des pièces de poésie vous ont été offertes par votre collègue M. Duparc, et par MM. de Bardel et Marmilor, que vous vous êtes associés comme correspondans.

Poésie.

C'est l'élégie que M. Duparc a choisie; ses vers sont consacrés à la perte d'une jeune personne moissonnée à la fleur de l'âge; et ses accens sont plaintifs.

Plus gais, MM. de Bardel et Marmilor ont fait choix du conte. Le premier parcourt la région des chimères et bâtit des châteaux en Espagne. Le second voyage tout bonnement en diligence, moyen fécond en aventures; l'un et l'autre sujets offraient un vaste

champ à l'imagination ; ces Messieurs ont su en tirer bon parti et remplir le but du conte, celui d'amuser.

Beaux-Arts.

Dans la partie des Beaux-Arts, M. Bouyon vous a communiqué quelques observations sur la manière de jouer du violon. L'amitié et la reconnaissance les lui avaient inspirées pour l'usage du jeune fils du maréchal Masséna, qui l'honorait de sa protection et de sa bienveillance. Ses avis peuvent être utiles à nos jeunes amateurs. Amant passionné du violon, ses principes sont le fruit des leçons qu'il a reçues des meilleurs maîtres, des virtuoses de la Capitale. La pose de l'instrument, la manière de tenir l'archet et de s'en servir, de doigter et d'obtenir de beaux sons, font tour à tour le sujet de ses observations. Une de ses recommandations particulières, c'est de ne point faire de grimace en jouant du violon.

Antiquités de Javols.

Vous avez eu sous les yeux, Messieurs, une petite partie du produit des fouilles faites dans l'ancienne *Gabalum*; je dis une petite partie, parce que le plus grand nombre des objets découverts, les plus précieux et les mieux conservés, n'ont pas encore été déposés au Musée de Mende, seul local qui doive les réunir et où ils peuvent être de quelque utilité.

Ces fouilles ordonnées par arrêté de M. le Préfet offrent des résultats importans pour l'histoire du pays. Elles déposent de l'antiquité et de l'emplacement de la capitale des *Gabali*, [Gabales] et détruisent, d'une manière victorieuse, une opinion récente qui, sur de faux renseignemens, plaçait cette capitale hors des limites du territoire de ce peuple.

L'extraction de pierres pour la restauration de l'église paroissiale de Javols, faite dans un champ vis-à-vis le pont qui va à cette église, sur la rive droite du Tréboulin, mit à découvert des murs en pierre calcaire, formant une enceinte circulaire, d'une assez grande étendue, apparemment une place publique, un cirque, au milieu duquel on trouva une colonne, aussi en pierre calcaire, dédiée par la cité des Gabales à Postume, qui, après avoir été Préfet des Gaules, prit la pourpre impériale vers l'an 258 de notre ère.

Cette colonne porte l'inscription suivante :

IMP. C. M. CASSI
ANIO LATINIO PO
STVMO INVICTO
P. F. AUG. POM. MA
XIMO T. P. P.P. COS IIII
CIVIT. GAB.

C'est-à-dire : IMPeratori Cæsari Marco CASSIo ANIO LATINIO POSTVMO INVICTO Pio Felici AVGusto PONtifici MAXIMO Tribunitiâ Potestate Patri Patriæ COnSuli IIII CIVITas GABalorum.

Cette trouvaille donna l'éveil, d'autres fouilles furent entreprises sur divers points, et les vestiges de l'édifice le plus considérable découvert jusqu'à ce jour se trouve dans un champ appartenant à M. Portal, adjoint de M. le Maire de la commune, sur la rive gauche du Tréboulin. Son étendue et ses formes ne pourront être bien décrites, que lorsque le déblaiement du local sera terminé.

Je me contenterai de citer, pour le moment, que vers la fin d'avril dernier, on avait déjà trouvé dans

l'enceinte de cet édifice : des dieux lares ou pénates ; une statuette de baigneuse, des couteaux, des médailles, des stilles, des débris en grande quantité de briques, de poterie rouge et grise, avec des dessins en relief, représentant des feuilles, des fleurs, des sujets de chasse et autres scènes de la vie, des morceaux de verre, des coquilles d'huitres, et autres, beaucoup d'objets en fer, tels que clous de toutes dimensions, une clé, un gond en bronze, des morceaux de marbre, que les Romains employaient au revêtement des murs, parmi lesquels des fragmens d'ophite ou vert antique, de porphire oriental, de vert serpentin, etc., quelques morceaux de pavé en mosaïque, le crâne d'une levrette et des os de volaille.

Tout annonce que ce quartier avait l'édifice le plus important et que la meilleure preuve de l'antique splendeur de la cité des Gabales était cachée sous les moissons de ce champ, ce qui nous porterait à lui appliquer ce passage d'un poète latin : *Et seges est ubi Troja fuit.*

Les médailles en petit nombre, déposées au Musée de Mende, sont de la colonie de Nismes avec l'effigie des enfans d'Agrippa, d'Auguste, ayant au revers l'autel de Lyon, consacré à Rome et à cet empereur par 60 nations gauloises, au confluent de la Saône et du Rhône ; de Tibère, Claude, Domitien, Trajan, Adrien, Antonin, Marc-Aurèle et de Claude le second, dit le Gothique, qui régna jusqu'en 270, époque encore plus rapprochée de nous que celle indiquée par la colonne de Postume, ce qui doit nous faire supposer que l'édifice en question existait encore alors.
Mais les couches de charbon et de cendres que l'on

a découvertes partout où l'on a fait des fouilles, prouvent assez que cette cité fut détruite plus tard par un incendie. L'opinion la plus accréditée attribue sa destruction aux Sarrasins, qui, lors de leurs irruptions dans les Gaules, ravageaient tous les pays qu'ils parcouraient; et on sait que le Gévaudan eut beaucoup à souffrir de la présence de ces barbares, dont Charles-Martel délivra le Languedoc après la célèbre bataille de Poitiers en 732.

Ce fut donc vers le commencement du huitième siècle que Javols dut perdre les monumens élevés par la grandeur romaine, et que dégénérant insensiblement, son siége épiscopal qui y avait été établi presque dès les premiers tems du christianisme, fut transféré à Mende, qui devint alors la capitale du Gévaudan.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette digression; je me la suis permise dans l'intérêt historique de ce pays, et cet intérêt a été partagé par M. le Préfet qui, en demandant au Conseil général les fonds nécessaires pour continuer les fouilles déjà commencées, a voulu contribuer ainsi à faire ressortir ce que notre département offre de remarquable.

Correspondance.

La correspondance que vous entretenez avec la plupart des Sociétés académiques du royaume s'accroît tous les jours, et l'échange de leurs publications avec les nôtres fournit une ample matière à vos méditations.

Vous êtes redevables surtout à la Société royale et centrale d'agriculture de Paris d'un exemplaire de la collection complète des Mémoires qu'elle a publiés depuis son établissement jusqu'à ce jour. Réper-

toire immense et du plus grand intérêt, dans lequel nous trouverons des modèles à suivre, plusieurs procédés utiles à propager dans le département, et quelque bien de plus à faire.

Partout les associations savantes ont un même but; une noble émulation dirige leurs travaux vers le perfectionnement de l'agriculture et de l'industrie, la propagation de l'instruction, la culture des Lettres et des Beaux-Arts, les recherches statistiques et historiques, en un mot, vers tout ce qui peut accroître le domaine du bien public et l'illustration du pays.

Eh! comment, Messieurs, ne suivrions-nous pas avec quelques succès la même carrière, lorsque le premier magistrat de ce département, qui préside à cette solennité, se plaît à encourager vos efforts, jusqu'au point de vous témoigner le désir de partager quelquefois vos séances ordinaires.

Sur sa proposition, une augmentation d'allocation vous a été accordée par le Conseil général, qui accueille toujours avec bienveillance tout ce qui peut favoriser la tâche honorable que vous vous êtes imposée.

Redoublons donc de zèle, Messieurs, pour seconder l'administration, autant que la sphère de nos travaux peut nous le permettre, et nous acquitterons ainsi la dette de la reconnaissance, en satisfaisant en même-tems au but principal de notre association : l'utilité publique.



PLATON EN GRÈCE, EN 1829 :

DIALOGUE,

PAR M. LE BARON FLORENS, PRÉSIDENT.

SÉANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 1829.

Ce Dialogue m'a été communiqué par un de mes amis, que l'amour des sciences et des lettres a conduit récemment en Grèce pour visiter les lieux illustrés dans l'antiquité par tant de grands hommes et de magnifiques monumens.

Voici comment il explique les circonstances de ce Dialogue, dans sa lettre d'envoi, datée d'Athènes, le 14 septembre 1829.

Je pars pour Athènes : j'arrive aux portes de la ville, plein des souvenirs de sa gloire, de ses grands hommes, de ses monumens. Je traverse la porte : j'entre dans la ville. Aussitôt je me sens saisi d'un respect religieux, comme si j'entrais dans la ville de Minerve, dans la cité florissante des lettres et des arts. Je la parcours, cherchant les lieux que je brûle de voir. Dans la population que je rencontre, je ne vois que le peuple athénien. Sur les places publiques, ce sont des oisifs, demandant des nouvelles, ou de graves personnages dissertant sur les affaires de l'Etat : aux marchés, ce sont des femmes du

peuple, parlant avec esprit, pureté et élégance : dans les rues, ce sont de jeunes gens allant entendre les leçons des sages, ou de jeunes filles couronnées de fleurs allant honorer la Divinité dans ses temples. J'arrive à l'Académie : mes pieds touchent à peine le sol, que je m'arrête comme si j'entendais les leçons de la sagesse, parlant encore dans ce lieu. C'est ici, m'écriai-je, l'école de Platon : entrons. Je lève les yeux, et je vois à vingt pas de moi un homme d'une taille élevée, couvert d'un grand manteau blanc, la tête découverte, le front chauve, le regard vif, le visage noble, majestueux : il s'avance d'un pas grave; arrivé tout près de moi, il s'arrête, me regardant fixément. J'étais immobile : je le contemplais avec des yeux qui exprimaient à la fois la surprise, l'admiration, la curiosité; il m'adresse la parole, et me dit avec un sourire gracieux :

Platon. Vous me paraissez étonné : cependant ma présence en ce lieu n'a rien qui doive vous surprendre.

Théodore. Seriez-vous le divin Platon ?

P. Divin !..... il n'y a rien de divin dans l'homme qui ne soit le don de la Divinité, et dont il ne doive lui rendre gloire. Je suis Platon.

T. Comment peut-il se faire que je rencontre aujourd'hui celui que la terre a perdu depuis tant de siècles ?

P. Les Dieux protecteurs de la Grèce, qui ont obtenu du Souverain Maître qu'elle fut rendue à la Liberté, ont voulu assurer son bonheur en fondant sa Liberté sur la sagesse. Le Dieu des Dieux, puissant et bon, a commandé, et le Dieu des enfers m'a choisi pour

remplir les desseins de la bonté et de la puissance divine. Je viens : il faut obéir aux Dieux.

T. N'y aurait-il de votre part qu'obéissance aux Dieux ?

P. Ah ! ils m'en sont témoins, les Dieux immortels!.... la terre sans doute n'est point un séjour désirable pour les habitans de l'Elysée ; mais leur cœur ne saurait perdre les affections pour la patrie, pour des frères, et pour des frères si long-tems et si cruellement malheureux.

T. Vous venez donc apprendre aux Grecs à être libres ?

P. A être sages : à user avec sagesse de la Liberté.

T. Croyez-vous qu'ils vous écouteront ?

P. Ils m'écouteront : le malheur est un grand maître.

T. Oserai-je vous demander de quelle manière vous leur donnerez vos leçons ?

P. Les Dieux m'ont permis de remplir ma mission de la manière que je jugerai la plus utile. Je puis parler sous mes formes naturelles, comme je le fais maintenant ; je puis parler sous telle forme humaine que je voudrai ; je puis parler par la bouche des autres, en leur inspirant mes leçons.

T. Quelles leçons pourrez-vous donner qu'on ne puisse trouver dans vos écrits ?.... Votre mission n'est-elle pas inutile ?

P. Il me semble que vous êtes dans l'erreur, en supposant que dans l'Elysée on n'a d'autres connaissances que celles qu'on y a apportées de la terre.

T. Quoi! dans l'Elysée vous pouvez acquérir des connaissances ! je croyais, ainsi que l'enseignent vos poètes, qu'on n'y était occupé que de jouir des délices de ce séjour heureux.

P. Erreur ! grande erreur ! Nos poètes ont donné leurs imaginations. Ils n'ont connu d'autre bonheur pour l'autre vie que celui qu'on connaît sur la terre, que le repos et des jouissances terrestres. Le bonheur de l'homme n'est point là, mais dans l'activité continuelle de l'esprit pour accroître et perfectionner sa science. Dans l'Elysée, les connaissances de l'homme sont bien plus parfaites que sur la terre. Et cela est naturel : là il est dépouillé du poids et des misères du corps, des erreurs des sens et de l'imagination, des préjugés des passions : il est tout esprit ; et où peut être la vie, le bonheur de l'esprit, si ce n'est dans la connaissance et l'amour de la vérité ?

T. Vos leçons enseigneront donc une philosophie parfaite, divine ?

P. Non. Notre philosophie sera toujours humaine, imparfaite : il n'y a que la Divinité qui soit parfaite, que sa science qui soit parfaite ; et ce n'est que dans son sein que l'homme peut trouver la science parfaite.

T. J'entends : vos leçons seront d'une sagesse supérieure à celle qu'enseignent vos écrits, sans être au-dessus de l'intelligence humaine.

P. Et sans sortir du cercle des besoins de l'homme. Car la science est vaine, si elle n'est point utile ; et elle n'est point utile, si elle ne s'applique pas aux besoins de l'homme.

T. Ainsi vous enseignerez aux Grecs, d'abord la Liberté, le bon usage de la Liberté.

P. Oui, la Liberté limitée par le respect du droit d'autrui et par la règle de la Loi. La Liberté, qui va au-delà, est la licence, et doit être réprimée par la loi ou par l'opinion, par le châtiment de la justice ou du mépris. La licence est un délit contre ses concitoyens, une violation du droit d'autrui et par conséquent de l'Egalité. La gloire de l'homme n'est pas d'être indépendant, mais de ne dépendre que des Dieux. La gloire du Citoyen n'est pas d'être libre de tout joug, mais de dépendre de la Loi et de ne dépendre que d'elle.

T. Oui : mais la Loi doit être égale pour tous.

P. Les Dieux ont fait tous les hommes : tous les hommes sont égaux à leurs yeux ; tous doivent l'être aux yeux des hommes, aux yeux de la Loi. La Loi est la règle de la Cité, la règle commune des intérêts communs, des intérêts de tous. Son essence est l'universalité et l'égalité.

T. Voilà la règle pour la liberté individuelle : liberté limitée et réglée par la loi ; égalité devant la Loi égale pour tous, la même pour tous. Mais la liberté nationale ?

P. Le sort de la Grèce est dans les mains des Dieux. Ce qu'ils ont fait pour elle, ils l'acheveront.

T. Oui, ils l'acheveront ; et ils le veulent, puisqu'ils vous ont envoyé.

P. Ils l'ont tirée de l'esclavage : elle sera libre.

T. Son oppression était une impiété. Celui qui ôte à l'homme la liberté qu'il a reçue de Dieu, est un impie ; et Dieu déteste les impies. La Grèce sera libre.

P. J'aime ces nobles sentimens..... N'êtes-vous pas Français ?

T. Je m'en fais gloire.

P. Eh bien ! puisque le sort de la Grèce dépend aussi des hommes, elle devra sa Liberté, d'abord aux Dieux, et ensuite à votre Patrie. Honneur à la France, qui n'a assisté la Grèce que par humanité et générosité !

T. Quelle forme de gouvernement croyez-vous qu'il convient de donner à la Grèce ?

P. Je ne sais ; mais ce n'est point là à mes yeux le point le plus important.

T. Comment ! et à mes yeux ce point est le plus important.

P. Je m'explique. Qu'un peuple soit gouverné par un monarque, par des archontes ou par un sénat, que son gouvernement soit monarchique, démocratique ou aristocratique ; qu'il soit un mélange de ces diverses formes, peu importe, ce me semble, si la liberté du peuple et la liberté des citoyens sont garanties.

T. Je vous entends.

P. Les formes du gouvernement sont l'extérieur, l'habit de l'Etat : l'exercice et la jouissance des droits en sont l'essence. On peut changer de gouvernement, comme on change d'habit, sans dissoudre l'Etat, le peuple, la cité ; mais on ne peut détruire les droits sans anéantir le peuple, les citoyens par la dispersion des individus, ou, ce qui est pire, par l'esclavage. Les droits sont inhérens à l'homme, et viennent des Dieux : les formes de gouvernement viennent des



hommes, des lois, des volontés humaines, et sont mobiles comme ces volontés.

T. Oui, l'essentiel est la garantie des droits. A quoi serviraient des droits sans garanties?.... Mais où trouver ces garanties?

P. Dans les institutions convenables au peuple selon son degré de civilisation, ses mœurs, son caractère, la position de son territoire. Les formes de gouvernement sont souvent de ces garanties. Ainsi la monarchie garantit l'unité et la rapidité d'action et la stabilité de l'Etat; la démocratie garantit les droits du peuple, et quelquefois trop; l'aristocratie garantit la sagesse de l'administration, et quelquefois l'intérêt privé.

T. Il me semble que vous préféreriez la monarchie.

P. Je préfère le gouvernement qui fait le bonheur du peuple. Rois, magistrats, lois, institutions, tout doit être pour le peuple. Les Rois sans doute sont sur la terre l'ouvrage de la Divinité une et immuable, plus que ces chefs nombreux et mobiles des nations; mais ils doivent aussi, plus que tout autre, être cette image par la bonté. Le trône, qui est assis sur le peuple, est inébranlable, comme les montagnes assises sur la terre. S'il ne repose pas sur cette base, il est sans fondement. S'il est environné de l'affection du peuple, c'est un trône d'or : s'il n'a point cet appui, c'est un trône de fer, qui attire la foudre qui sort de la terre, ou c'est un trône de verre que la foudre, il est vrai, respecte; mais que son souffle seul brise.

T. La monarchie seule peut-elle suffire pour garantir les droits du peuple et des citoyens?

P. Je ne le penserais pas. Il me semble que c'est dans la monarchie, tempérée par les autres formes de gouvernement, que la sagesse peut trouver la plus forte garantie des droits.

T. Le droit des citoyens pour élire les magistrats, faire des lois, imposer des charges publiques, sont donc des moyens de garantie ?

P. Oui, ces droits ne sont que des droits humains établis pour garantir les droits divins de l'homme.

T. De sorte que, si les citoyens pouvaient, sans ces droits humains être assurés de jouir de tous leurs droits divins, il ne serait point nécessaire de leur attribuer des droits politiques, tels que le droit d'élection, le droit de concours à la formation de la Loi.

P. Non seulement il ne serait pas nécessaire de donner aux citoyens des droits politiques : il serait même nécessaire, utile au moins, de ne leur en point donner. Mais ceci est à-peu-près aussi possible que ma République. Laissons cela. Que la Grèce soit indépendante : que les Grecs soint libres. La Liberté est toujours bonne, sous quelque forme qu'elle vienne, elle est toujours un don de la Divinité, comme c'est un autre de ses dons de la conserver.

T. C'est là précisément la mission que vous avez reçue de la Divinité.

P. Ma mission est bien d'apprendre aux Grecs à conserver la Liberté; mais elle doit surtout s'appliquer à leur enseigner la sagesse. Ce sont deux belles choses que la Liberté et la sagesse; mais s'il fallait choisir ne faudrait-il pas préférer la sagesse ?

T. Sans doute. Je rougirais d'un autre choix devant Platon.

P. La sagesse n'a besoin que de sa beauté pour que personne ne puisse rougir de lui donner la préférence. La sagesse est la fille de la Divinité ; ceux à qui elle se communique sont divinisés. Ses dons sont la science et la vertu : la science est la lumière de l'esprit, qui lui fait voir Dieu ; la vertu est l'amour qui l'unit à Dieu.

T. Permettez-moi de vous demander pourquoi vous parlez ici de la Divinité comme d'un être unique, tandis que jusqu'à ce moment vous en avez parlé comme s'il y en avait plusieurs ?

P. Il n'y a qu'un Dieu, et il ne peut y en avoir qu'un. Mais Dieu a des ministres de sa puissance, de sa bonté, de sa justice : ils sont son ouvrage : ils lui sont soumis et exécutent ses volontés ; ils sont revêtus de ses dons, et lui en rendent gloire : ils sont immortels. Voilà les Dieux dont j'ai parlé. Les uns exercent la justice de Dieu dans les enfers : les autres exercent sa bonté par la protection des peuples contre la tyrannie : d'autres exercent sa puissance pour la prospérité des cités, des empires, pour la grandeur et la gloire des princes, des héros.

T. Voilà mes craintes dissipées.

P. Et que craigniez-vous ?

T. Que vous n'admissiez à la fois l'unité de Dieu et la pluralité des Dieux, comme on dit que vous l'avez fait lorsque vous viviez sur la terre, professant l'unité de Dieu pour vous et vos disciples et la pluralité des Dieux pour le peuple, devant lequel vous craigniez de publier la vérité.



P. Ce reproche est mérité : je l'ai reconnu, et le reconnais. Mais est-il toujours au pouvoir de l'homme de faire le bien qu'il connaît ?

T. Ne faut-il pas rendre gloire à Dieu qui est la vérité, et vaincre la crainte des hommes par la crainte de Dieu !

P. C'est vrai. Mais dites moi, est-il sage de présenter la vérité à ceux qui ne la recevront pas ?.... et qui aurait reçu notre doctrine, si contraire aux préjugés populaires et aux passions humaines ? Pour renverser de tels obstacles, il aurait fallu des hommes divins; il aurait fallu la parole divine : il aurait fallu un Dieu.

T. Ce n'est pas là précisément ce qu'on vous reproche. On demande si, croyant à l'unité de Dieu, vous deviez proposer une pluralité que vous rejetiez.

P. Non : voilà véritablement le mal. La dissimulation, quel qu'en soit le principe ou le prétexte, est une offense à la vérité, un outrage à Dieu.... Revenons à lui, car lui, et lui seul est tout. Il est l'Etre, l'Etre universel, ce qui est, tout ce qui est : tout ce qui n'est pas lui, n'est rien ou n'est que par lui. Il est l'Etre infini : infini dans son essence ; l'Etre parfait; infini dans sa grandeur, l'Etre immense; infini dans sa durée, l'Etre éternel. Cet Etre est intelligence et amour. Il est, il connaît, il aime; il est par lui-même, il se connaît, il s'aime; il est, se connaît, s'aime nécessairement. Il y a en lui ces trois choses distinctes : l'être, l'intelligence et l'amour ; et il est pourtant un être simple, un, comme il est l'Etre Unique.

T. Comprenez-vous bien cela ?



P. Je ne le comprends pas, parce que ma vue est trop faible pour embrasser l'infini ; mais je le vois, je le sens, je le touche de mon esprit : L'infini peut être vu ; mais il est incompréhensible. Quelques-uns de nos philosophes ont comparé Dieu au triangle à côtés égaux : il y a là dans une seule chose trois choses différentes et égales : unité, trinité et égalité. D'autres philosophes l'ont comparé au cercle, où l'on trouve l'unité dans le centre ; l'infinité, la diversité, l'égalité des perfections dans le nombre infini de rayons égaux partant tous d'un seul point, l'immensité dans l'innumérabilité de ses côtés et dans l'incommensurabilité de sa surface, l'éternité dans sa circonférence sans commencement et sans fin.

T. Toutes ces comparaisons ne sont que des figures.

P. Des figures infiniment éloignées de la vérité, mais à portée de la faiblesse de l'intelligence humaine. Car Dieu, être spirituel, invisible, ne peut être rendu sensible, visible à l'esprit de l'homme que par des images sensibles, empruntées de choses corporelles.

Sa grandeur est une étendue, une hauteur, une profondeur sans fin : c'est l'immensité.

Le Ciel est son trône, et la terre son marche-pied. Son œil pénètre jusqu'aux abîmes : son vêtement est un nuage de lumière : son visage est étincellant comme l'éclair ; ses regards ardens, rapides, perçans comme la foudre : à son aspect les cieux se retirent, les astres s'arrêtent, la terre tremble, les montagnes s'abaissent, l'univers est ébranlé dans ses fondemens, tout est dans le silence, dans le respect.

Voyez sa sagesse dans l'ordre et l'harmonie du

firmament. Le soleil, à ses ordres, part avec joie comme un géant pour parcourir la course qu'il lui a prescrite. A sa suite, la lune et les étoiles se meuvent, fidèles aux lois qu'elles ont reçues. Tous les coprs célestes sont pesés, comptés et mesurés; car tout a été fait avec poids, nombre et mesure : tous leurs mouvemens sont dans un accord parfait. Cette harmonie est si admirable qu'elle produit des sons mélodieux, des accords délicieux, une musique ravissante, un concert tout céleste. La terre étonnée tressaille de joie et applaudit.

Tout cela a été fait pour elle. C'est pour elle qu les astres brillent, éclairent : c'est à elle qu'ils raconte la gloire de Dieu, les merveilles de leur Auteu c'est elle aussi que Dieu, ouvrant sa main, rempl de ses bienfaits; et le fleuve de vie qui sort de dess son trône, ne coule que pour répandre ses dons torrens sur elle.

T. Voilà bien les perfections de Dieu représen sous des images sensibles, corporelles. Cependant n'a point de corps : il est esprit; je le crois. plusieurs de vos philosophes ne l'ont pas cru : ils vu que de la matière dans l'univers; et ils o que tout était matière.

P. Quiconque réfléchit, voit facilement matière, étant imparfaite et finie, ne peut infini, l'être parfait, Dieu; et que, si on qu'elle est infinie, parfaite, on lui attribue divine, mais sans qu'elle la reçoive ni recevoir : car alors elle serait parfaite et infinie et finie. L'idée de Dieu nous pré parfait et infini dans tous ses attributs,

rapports : Dieu ne peut pas être un être parfait et infini sous certains rapports, et fini et imparfait sous d'autres.

T. Cela serait absurde et souverainement absurde.

P. Ce serait un Dieu qui ne serait pas Dieu.

T. C'est très-vrai. La matière est l'ouvrage de Dieu, et un ouvrage que nous trouvons bien imparfait malgré toutes ses perfections. Elle a eu un commencement ; et, comme l'a dit un de vos philosophes, Dieu est ce qui n'a ni commencement ni fin.

P. Ce philosophe aurait dû ajouter, que Dieu est le commencement et la fin de tout.

T. Le commencement de tout, c'est une vérité : mais la fin de tout, cela est-il bien évident ? Vos philosophes ne s'en sont pas douté : et parmi nous quelques écrivains ont paru en douter.

P. Vous me surprenez !..... Si Dieu est le principe, l'auteur de toutes choses ; s'il est l'être des êtres, la cause universelle, la cause nécessaire, la cause de tout ce qui est : si tout est l'ouvrage de sa puissance, de sa sagesse, de sa bonté ; s'il dirige et perpétue tout par sa providence : est-il possible qu'il ait produit ces êtres et qu'il les conserve, pour une autre fin que pour lui ? a-t-il pu agir sans motif, sans but ? et ce motif et ce but a-t-il pu le trouver hors de lui ?

T. On dit que Dieu n'a besoin de rien.

P. Sans doute. Mais la créature a besoin de lui. Elle a besoin à tout moment de ses bienfaits : elle a besoin de le connaître ; il est la vérité qui renferme toutes les vérités : elle a besoin de l'aimer ; il est

la beauté souveraine, le bien suprême. Les désirs de son esprit et de son cœur sont infinis : ils ne peuvent être satisfaits que par la jouissance de cette beauté, de ce bien. Là, et là seulement est son repos, sa fin.

T. Ceci est séduisant.

P. La vérité, pour être séduisante, en est-elle moins la vérité ? La vérité séduit l'esprit par l'éclat de sa lumière et le cœur par l'éclat de sa beauté. Qu'est-ce que cette séduction, si non la séduction de la conviction, de la persuasion ? Aussi, s'il était possible à la langue des hommes de présenter aux ames la vérité avec tous ses attraits, tous ses charmes, l'ame la plus charnelle ne pourrait s'en défendre, quitterait tout pour s'attacher à elle, et se fairait gloire d'être son esclave.

Mais, si séduire c'est tromper, c'est là la séduction de l'ennemie de la vérité, de l'erreur. Ce qui peut séduire, et ce qui malheureusement séduit si facilement, ce sont ces passions, qui courbent l'homme vers la terre et l'empêcheut de s'élever vers Dieu, qui lui dérobent la lumière du Ciel et le plongent dans les ténèbres de la terre, dans les erreurs et les illusions du mensonge. Les passions de l'homme, voilà ses séducteurs. Mais suivre l'attrait de la vérité, courir après l'odeur céleste de la beauté divine, c'est là la séduction des ames grandes, des esprits élevés. Ce n'est pas faiblesse, c'est grandeur, de céder au pouvoir irrésistible de la beauté, source de toute beauté ; beauté ancienne et toujours nouvelle ; beauté infinie, toujours la même, toujours brillante ; beauté, qui se montre à tous ceux qui la désirent, qui parle à tous ceux

qui lui prêtent l'oreille, qui dit à tous les cœurs : « Venez a moi, vous qui cherchez le bonheur et ne » le trouvez pas : venez, je vous le montrerai : je » vous enseignerai la sagesse. Attachez-vous à moi : » mes liens sont doux et légers : je donnerai le » repos à votre ame. »

T. Cette beauté n'est-elle pas un peu trop spirituelle?

P. Voudriez-vous que je vous présentasse une beauté sensible, une beauté comme celle qui sur la terre frappe les sens, charme les sens, attire l'estime, la louange, l'amour des sens? Mais cette beauté même n'est qu'un don, qu'une émanation de la beauté suprême ; et elle passe rapidement ; elle est fraîche le matin, éclatante au milieu du jour, flétrie et desséchée le soir.

T. Cette beauté peut être ornée des attraits de l'esprit, du cœur.

P. Ces attraits lui sont étrangers : ce sont les attraits de la beauté spirituelle.

T. Ils sont sensibles.

P. Oui, aux yeux de l'esprit, à l'estime et à l'amour de l'ame..... Voyez cette beauté, privée des attraits de la beauté spirituelle : quel être intelligent l'aimera ? S'il se trouve un tel être, c'est un idolâtre : il adore une statue. Mais cette beauté, qui n'a reçu que les formes même les plus communes : qu'elle soit revêtue de modestie, de pudeur, de simplicité ; remplie de douceur, de bonté ; ornée de sagesse, de vertu : dites-moi, qui pourra s'empêcher de l'aimer ?

T. Personne.

P. Et pourquoi, sinon parce que la beauté spirituelle est la véritable beauté, et qu'aucun être

intelligent n'est à l'abri de son amour..... Eh bien ! si la beauté spirituelle est si aimable dans la beauté créée, quelle est donc l'amabilité de la beauté divine, beauté toute spirituelle et infinie ? Et l'on hésiterait à croire que cette beauté, que Dieu, est la fin, le repos de tous les êtres, de toutes les créatures ?

T. Vous voulez dire, de tous les êtres intelligens, des êtres spirituels ?

P. De tous les êtres, mais chacun selon sa nature, selon sa destination : des êtres intelligens, pour le connaître et l'adorer, pour admirer ses œuvres, ses dons dans les créatures et lui en rendre gloire : des autres êtres, animés et inanimés, pour obéir à ses lois, exécuter ses ordres, publier sa magnificence, pour servir aux besoins de l'être intelligent et être entre ses mains un instrument et un sujet perpétuel de louange et d'action de grâce à la Majesté divine.

T. Ainsi tout vient de Dieu : tout retourne à Dieu.

P. C'est un Océan, qui répand sur la terre tous les fleuves qui l'arrosent et qui reviennent dans son sein.

Il n'y a qu'un être ; il n'y a aussi qu'une volonté. Cette volonté est le principe et la loi de tout : principe universel, loi universelle. Elle crée, elle conserve, elle règle tout. Tout subsiste par elle, et ne dépend que d'elle. Elle fait les choses, ce qu'elles sont ; et les choses ne sont que ce qu'elle les a fait, comme elle les a fait, pour le tems, la marche et la fin qu'elle leur a marqués. Cette volonté est la nature des choses : cette volonté est Dieu, la nature, la véritable nature, principe et règle de toutes choses.

T. Il s'ensuit de là que tous les êtres, et sur-tout les êtres intelligens, sont dans la dépendance de Dieu.

P. Dans la dépendance la plus absolue.

Son immensité le rend présent partout. Montez au Ciel : il y est, assis sur son trône. Descendez aux enfers : il y est, jugeant les hommes, punissant et récompensant. Volez aux extrêmités de la terre : c'est sa main qui vous conduit. Précipitez-vous dans les abîmes : vous l'y trouvez. Allez où vous voudrez : il vous attend. Vous êtes au milieu de lui : il vous environne de toute part : c'est en lui que vous vous mouvez, que vous agissez, que vous vivez.

Vous ne pouvez vous soustraire à ses yeux. Sa vue embrasse tout : elle s'étend jusqu'aux extrêmités de l'univers : elle perce les profondeurs les plus obscures : il n'y a point de ténèbres pour lui : il est tout lumière, répand partout la lumière, couvre tout de lumière. Fuyez : sa lumière vous suit. Cachez-vous dans les replis les plus profonds de votre cœur : sa lumière vous y poursuit, et vous force de vous fuir vous-même.

Pouvez-vous lui résister ? Son bras soutient l'univers : du doigt de sa main, il donne le mouvement à tous les êtres, et leur montre à chacun la voie qu'il doit suivre. De son souffle il anime tout : de son regard il vivifie tout : sa parole est la vie et la mort.

Rendez donc à Dieu le respect, l'obéissance. C'est votre devoir, c'est votre bien. Ne sortez point de l'ordre de Dieu : il vous voit, il vous entend, il est tout près de vous, il vous touche. Vous ne pouvez lui échapper : il vous saisira partout où vous serez, et vous soumettra à l'ordre.

T. Cette dépendance de tous les êtres envers Dieu est toute naturelle : ils sont la créature, l'ouvrage de Dieu.

P. L'homme surtout : car c'est lui qui a le plus reçu de Dieu. C'est lui qui est son ouvrage le plus parfait : c'est le seul être sur la terre qu'il ait fait à son image et à sa ressemblance. Il lui a donné un esprit et un corps Son corps est tiré de la terre : son esprit est le souffle de Dieu. C'est sa vie. C'est par l'esprit qu'il ressemble à Dieu ; car c'est par l'esprit qu'il est capable, comme Dieu, de connaître et d'aimer. Son corps est un assemblage infini de parties diverses : de là sa divisibilité, sa dissolubilité, sa corruptibilité, sa mortalité. Son esprit est un être simple, sans parties, indivisible. Autrement, il serait incapable de connaître : car pour connaître il faut raisonner et juger ; et pour raisonner et juger il faut rassembler plusieurs pensées, les comparer, les réunir dans un point unique, les embrasser d'une seule vue, pour en faire naître une seule pensée, une vérité. De la simplicité, de l'unité, de l'indivisibilité de l'esprit viennent nécessairement son indissolubilité, son incorruptibilité, son immortalité.

T. Le corps est destructible : mais ses parties, quoique séparées les unes des autres, ne périssent pas, subsistent toujours. Celui qui les a créées, qui les a unies, peut les réunir de nouveau. Ne s'ensuit-il pas de là, la possibilité de la resurrection des corps ?

P. Sans doute. Puisqu'il a été possible à Dieu de créer des êtres, il lui est, au moins, également possible de les former de nouveau. Mais, si cela est possible à Dieu pour le corps, pour un être

naturellement destructible, peut-on douter de l'indestructibilité de l'ame, naturellement indestructible ?

T. Non.

P. L'immortalité de l'ame repose sur un autre fondement que celui de sa nature : c'est celui de sa destination. Dieu l'a faite pour connaître et pour aimer, pour connaître et aimer ses œuvres, mais surtout l'auteur de ces œuvres, infiniment plus digne de connaissance et d'amour. Mais Dieu est éternel ; et sa beauté est éternelle. La connaissance et l'amour de Dieu par l'âme doivent donc être éternels. Et ainsi la nature de l'âme qui la fait indestructible, et sa destination qui a un objet éternel, s'accordent à établir inébranlablement son immortalité.

T. L'homme a été fait pour Dieu. Aussi Dieu a-t-il tout fait pour l'homme ?

P. L'homme est l'objet des complaisances divines. Il l'a placé sur la terre pour y dominer. Il l'a fait Roi de l'univers. Le Ciel, la terre, tous les élémens sont à son service. Le soleil l'éclaire, l'échauffe : il ne se retire que pour lui laisser prendre son repos. La terre le nourrit, fécondée par les élémens. L'air accourt dans son sein pour le faire respirer : l'eau rafraîchit ses sens : le feu circule dans son corps, et y entretient le mouvement, la vie.

Il marche le front levé vers le Ciel. Il commande à tout, et tout lui obéit. Il dompte les animaux, et les rend dociles à sa voix : il dompte la mer, et méprise son courroux : il dompte les élémens, et les soumet à ses besoins, à ses plaisirs. Dieu a mis tout sous ses pieds. Quelle grandeur ! quelle puissance !



Et cependant cet être si grand, si puissant, combien est-il petit, faible, misérable? son corps est assiégé de besoins, d'infirmités, de douleurs, de maux. La mort le menace à tout moment, le saisit quand elle veut, et le rend à la terre et le livre à la corruption. Son esprit est environné d'illusions, d'erreurs, de ténèbres; rempli de soucis, d'inquiétudes; agité de craintes, de terreurs; troublé, tourmenté par les passions; déchiré par les remords. Il invoque la mort, comme son réfuge : elle vient : il se jette dans ses bras; et il ne sait où il va.

T. Et d'où vient un tel ordre dans la destinée de l'homme?

P. O profondeur!..... je l'ignore. Mais ce que je n'ignore pas, c'est que tous les biens que l'homme possède viennent de Dieu, et que tous les maux qui l'affligent viennent de lui, de sa volonté, de l'abus de sa liberté. Car Dieu a fait l'homme libre : il a mis devant lui le bien et le mal : s'il choisit le mal, ce n'est que de lui qu'il peut se plaindre; ce n'est qu'à lui qu'il doit attribuer le châtiment qu'il mérite.

T. C'est sans doute par un effet de ce châtiment que l'esprit dépend si fort du corps auquel il est uni?

P. Je le pense. Le corps est plus nuisible à l'âme qu'il ne lui est utile. Toutes les impressions des objets extérieurs sur les sens transmettent à l'esprit mille pensées, mille désirs, mille affections qui l'attirent au dehors, l'attachent aux objets créés et lui font oublier Dieu; et il tombe ainsi dans une vraie idolâtrie, en aimant et préférant la créature et lui rendant ainsi le culte dû à Dieu.



T. Le corps est pourtant le grand moyen de connaissance pour l'esprit. Ce n'est que par les sens qu'il peut voir, qu'il peut connaître.

P. C'est une vérité, et une erreur.

T. Comment!

P. C'est par les sens que l'esprit connaît les choses sensibles, les corps; qu'il acquiert des idées de ces choses, de ces corps. Mais ce n'est pas par les sens qu'il combine ces idées, qu'il juge, qu'il raisonne.

Les sens ont été donnés à l'homme pour connaître les choses selon leur rapport au corps, selon leur utilité pour la conservation du corps, mais non pour obtenir une connaissance véritable des choses: ils sont même souvent un obstacle à cette connaissance: ils affaiblissent, dissipent l'attention, agitent l'imagination, troublent la raison: ce n'est que par des efforts continus contre leurs impressions qu'on peut arriver à quelque science.

Le corps est le compagnon nécessaire de l'esprit: mais c'est un compagnon incommode, qui veut l'empêcher d'être esprit et le rendre corps. Disons-le: c'est un ennemi véritable, contre lequel il faut combattre sans cesse pour que l'esprit ne devienne pas chair.

Le corps est une tente où l'esprit habite pendant le voyage de la vie: c'est une prison qui le retient captif: c'est un vêtement qui le couvre, mais qui le gêne, un nuage qui l'environne et à travers lequel il ne voit que confusément. Enlevez cette tente, ouvrez cette prison, déchirez ce vêtement, dissipez ce nuage, l'esprit est libre, et il s'envole au Ciel,



pour y voir et contempler la vérité sans image, sans énigme, sans miroir, dans sa pleine et resplendissante lumière; la vérité, son bien, sa fin, son repos.

T. Si l'abus de sa liberté a conduit l'homme au mal, et à un tel asservissement de l'esprit au corps, pourquoi Dieu lui a-t-il donné la Liberté?

P. Pour qu'il lui rendit un culte libre, un culte digne de Dieu et de l'homme. Ce n'est que par les offrandes d'un cœur libre que Dieu peut être honoré, et que l'homme peut mériter ses récompenses.

T. Quel est le Culte que l'homme doit à Dieu?

P. Je l'ai dit : c'est de le connaître, de l'aimer : c'est par là qu'il a été fait semblable à Dieu : c'est par là qu'il doit lui ressembler, être son image, l'être parfaitement, librement.

T. Ce sont là les deux facultés qu'on reconnaît dans l'esprit humain.

P. L'intelligence et la volonté : l'intelligence, par laquelle il connaît et peut tout connaître ; qui lui ouvre toutes les sciences, la science de Dieu, la science de l'homme, la science des êtres qui l'environnent, des êtres éloignés, des êtres absens, des êtres possibles, la science du passé, du présent : la volonté, par laquelle l'ame se porte vers tous les objets pour les aimer selon leur degré de bonté, d'amabilité.

T. Ces deux facultés sont-elles deux choses distinctes dans l'âme?

P. Elles sont distinctes, comme elles peuvent l'être dans un être simple, un, indivisible, dans lequel

il ne peut y avoir division, distinction. L'âme voit et aime en même tems : elle ne peut connaître sans aimer, ni aimer sans connaître : ces deux facultés sont inséparables dans un être simple comme l'esprit. Ainsi, l'intelligence et la volonté étant un seul et même être, étant parfaitement unies dans l'esprit, il ne faut point séparer ce que ces facultés produisent, la science et la morale; qui, unies, ne font qu'une chose, la sagesse.

T. Cette conséquence me paraît juste. Et cependant combien est commune cette séparation ? Vous-même, le dirai-je ?..... je crains de vous offenser.

P. Parlez : j'aime la vérité : elle n'offense que ceux qui la craignent.

T. Eh bien ! Vous-même, pendant votre vie sur la terre, vous n'avez pas toujours été fidèle à cette doctrine, sur-tout lorsque vous étiez à la cour du roi de Syracuse.

P. C'est vrai. Sur la terre, j'ai aimé la grandeur, l'estime, l'amitié des grands, la louange des hommes, les jouissances de la vie : mais que tout cela est vain, futile, aux yeux de l'esprit, de la raison, à la lumière de la vérité ! L'Elysée dissipe tous ces nuages, toutes ces illusions, tous ces mensonges. Sur la terre, c'est une des misères de l'homme de ne point faire le bien qu'il voit, qu'il connaît, de s'arrêter à la science et d'en négliger les fruits, de prendre la morale comme science et non comme vertu. Cependant c'est elle qui est la règle de l'âme.

Dieu est lumière et amour : il est la vie de l'homme

par la lumière et l'amour. Il est là lumière universelle, le soleil des intelligences. C'est en lui que l'esprit voit : c'est même lui, et lui seul, que l'esprit voit; car lui seul renferme tout; il n'y a rien hors de lui. Et c'est parce que les diverses intelligences voient en lui, qu'elles voient la même chose et qu'elles s'accordent sur la vérité. Et il est ainsi la Raison universelle.

Il est l'amour universel : il n'agit que par amour: c'est par amour qu'il a créé des êtres, qu'il les conserve, qu'il a répandu et qu'il répand sans cesse ses dons sur eux avec la plus riche effusion : il n'est aucun être sur lequel sa bonté ne soit écrite : c'est lui qui a rempli d'amour le cœur de l'homme, afin qu'il n'agisse que par amour.

L'amour pousse l'homme vers tous les objets que la lumière lui découvre. Il aime Dieu, comme la souveraine beauté, le souverain bien, la souveraine bonté : ses devoirs envers Dieu, sont l'amour, le respect, la soumission, l'obéissance, c'est-à-dire, la Religion. Il aime ses semblables, comme il veut en être aimé : ses devoirs envers eux sont la justice et la bienveillance. Il s'aime lui-même, en exerçant la vertu; la force, en vainquant les obstacles au bien et les penchans au mal; la tempérance, en usant des choses pour les besoins seulement; la prudence, en se prémunissant contre la malice. d'autrui.

La vie de l'âme est l'amour. Elle n'agit et ne peut agir que par amour. Voyez cet homme, qui s'expose à des voyages longs et périlleux, aux orages, aux tempêtes des mers : c'est l'amour des richesses qui le pousse. Celui-ci méprise les travaux de la guerre,



les dangers des combats, se précipite au milieu des feux meurtriers : c'est l'amour de la gloire. Voyez cette femme, qui se prive de tout sommeil pour veiller sur son enfant, qui écarte tout bruit qui peut l'éveiller, qui n'ose respirer, soigneuse de tenir tout prêt pour lui, toujours en action, sans repos, pour pourvoir à ses besoins, toujours prête à le nourrir de son lait, à l'échauffer sur son sein : c'est l'amour maternel. Voyez les animaux, tous les animaux, qu'aucun péril n'empêche de défendre leurs petits. Voyez cet animal domestique si petit, qu'allarme la présence d'un ennemi qui menace ses poussins : c'est un lion. L'amour ne craint rien : il ose tout, entreprend tout, exécute tout. Tout lui est doux, léger, facile. Rien ne lui est impossible. L'amour est fort comme la mort, qui soumet tout à son pouvoir : il est plus fort que la mort ; car il l'affronte, il la brave : il survit même à la mort.

T. L'amour suit donc les âmes après leur sortie du monde ?

P. Très-certainement. L'amour fait le bonheur des âmes dans l'Elysée. Il n'y a que le Tartare où l'amour n'entre pas.

T. Vos poètes nous ont bien parlé de l'Elysée comme d'un séjour délicieux : mais ce qu'ils en ont dit est peut être bien éloigné de la vérité.

P. Aussi c'étaient des poètes. Ils ont peint le royaume de Pluton comme un royaume de ténèbres. Cela n'est vrai que pour la partie de cet empire qu'on appelle le Tartare. Dans l'Elysée, règne une lumière brillante comme le soleil, constante, continuelle : c'est un jour éternel. Dans une partie de l'Elysée,

cette lumière est plus douce, plus tendre : ce lieu est destiné pour les âmes qui se sont plus occupées d'aimer la vérité que de la connaître. Une lumière éclatante comme celle de l'Elysée environne le palais de Pluton et ses immenses alentours.

L'Empire est borné et défendu par un fleuve, large et profond, sur les bords duquel s'élève un nuage de ténèbres épaisses et impénétrables. C'est dans ce fleuve que les âmes se lavent avant de paraître devant Pluton : c'est pour cela que ses eaux sont noirâtres, bourbeuses, infectes. Le Tartare est dans une enceinte fermée par un grand fleuve de feu, dont le bord, du côté du Tartare, est armé d'un mur de fer enflammé de cent coudées de haut.

D. Comment se fait le discernement des âmes, après leur arrivée aux enfers?

R. Pluton est assis sur un trône élevé devant son palais. Ce trône est d'or et tout resplendissant. Son front est ceint d'une couronne d'or, ornée d'une étoile qui jette de toutes parts des rayons pénétrans. Son sceptre est d'ivoire et d'ébène. Au pied du trône sont assis sur des siéges élevés les juges Minos, Rhadamanthe et Eacus. Devant eux est une table d'or, où sont déposés deux grands livres et sur laquelle est une balance d'or. Tout autour du trône et des juges sont les gardes de Pluton, armés de simples baguettes d'ébène. De son trône Pluton étend sa vue sur une place immense, où accourent en foule les âmes qui viennent pour être jugées. De cette place on voit, à la droite du trône et à peu de distance, l'Elysée comme un nuage immense de lumière; et à gauche

et dans le lointain, le Tartare comme un nuage immense de ténèbres.

Les âmes s'avancent devant la table : deux juges ouvrent les livres où sont inscrits, dans l'un le bien, et dans l'autre le mal, fait par chaque âme. Ils tirent chacun un feuillet du livre et le remettent à Minos qui les place dans les deux bassins de la balance. A l'instant la balance indique le jugement par le mouvement des bassins. Le jugement est prononcé silencieusement par Minos, en touchant l'âme jugée du bout d'une baguette d'ivoire ou d'ébène, suivant que l'âme doit aller à l'Elysée ou au Tartare.

T. Il n'y a pas de milieu entre ces deux distinctions?

P. Non : comme il n'y a pas de milieu entre le bien et le mal. Seulement, quand les bassins de la balance restent en équilibre, le jugement est suspendu : alors Pluton fixe ses yeux sur l'âme : la lumière de sa couronne pénètre si vivement l'âme, qu'on voit à travers les taches qui la souillent encore, et qui empêchent le trébuchement de la balance. Elle est envoyée avec le feuillet du mal pour se laver dans le fleuve de feu, jusqu'à ce que toute tache ait disparu sur elle et que le feuillet soit devenu blanc.

T. Que deviennent les âmes condamnées au Tartare? y vont-elles d'elles-mêmes? ou les y entraîne-t-on?

P. Aussitôt après l'attouchement de l'âme par la baguette de Minos, deux gardes saisissent l'âme et la mènent rapidement au Tartare. L'entrée de ce lieu est formée par un vaste portail élevé sur le bord du fleuve de feu, et composé de deux larges et hautes colonnes de marbre noir qui supportent un fronton de même marbre, portant cette inscription : Ici plus



l'espérance. Le portail est toujours ouvert : il n'a point de porte. Après le portail est un pont sur le fleuve de feu, soutenu par de longues et fortes barres de fer, et pavé de marbre noir : ce pont n'est point ceintré, mais tout droit, et va en montant aboutir au haut du mur d'enceinte du Tartare. L'âme, arrivée là, est soudainement précipitée par les gardes.

T. Quelles sont les peines des âmes envoyées au Tartare ?

P. Les âmes de l'Elysée ne peuvent le savoir. Cette connaissance troublerait leur bonheur, à moins que la pitié ne fut arrachée de leur cœur. Nous savons seulement qu'il y a diversité de peines selon la différence du mal fait par les âmes. Vous connaissez les peines de Tantale, de Sisyphe, des Danaïdes, d'Ixion, de Prométhée ?

T. La nature de ces peines suppose qu'elles sont sans fin.

P. C'est aussi sans fin qu'est le bonheur des âmes de l'Elysée, comme sont sans fin leur connaissance et leur amour de la vérité.

T. C'est donc là la félicité élysienne ?

P. Et peut-il y avoir, pour l'être fait à l'image de la Divinité, un autre bonhenr que celui de la Divinité même, qui est dans la connaissance et l'amour d'elle-même ?

T. Vos poètes ont parlé d'un bonheur plus adapté à la nature de l'homme. Ils ont parlé de champs délicieux, de bosquets toujours verts et frais, parfumés d'odeurs célestes, de fontaines limpides, de prés couverts d'un gazon doux et uni, émaillé de fleurs

de mille brillantes couleurs, de vergers plantés d'arbres chargés des fruits les plus variés, les plus délicats, les plus séduisans à la vue, à l'odorat.

P. Tout ce bonheur est excellent pour le corps, pour les sens. Mais les âmes de l'Elysée sont des âmes et non des corps avec des sens : si elles sont revêtues d'un corps, ce n'est point un corps comme celui de l'homme sur la terre : c'est ce qu'il y a dans la matière de plus pur, de plus léger, de plus subtil : c'est de la lumière et du feu ; c'est de l'esprit.

T. De sorte que vous n'éprouvez point tout ce bonheur poétique ?

P. Nous en jouissons, mais par l'âme, comme de choses agréables à l'esprit : car le bonheur est tout dans les jouissances de l'âme, de l'esprit.

T. Ces jouissances sont-elles bien réelles ? sont-elles bien accessibles à tous les êtres spirituels ?

P. Tout ce qui a une âme, tout ce qui a une intelligence, un cœur, est capable de connaître et d'aimer, de connaître et d'aimer la Vérité, la vérité souveraine, plénitude de toute vérité. Et c'est là la vraie félicité, félicité pure, grande, constante, immuable, ineffable, comme son objet. Sur la terre, l'homme se lasse-t-il de voir, d'entendre ? S'il pouvait voir continuellement des objets toujours nouveaux et agréables, l'ennui pourrait-il venir le détourner de cette vue, de ce plaisir ? De même l'âme ne peut se lasser de contempler et d'aimer la Vérité divine, toujours nouvelle pour elle, parce qu'elle est immense, infinie..... Cet homme, qui poursuit la vérité depuis le lever de l'aurore jusqu'à la fin de la course du



soleil, qui la poursuit aux dépens même de son sommeil : qui le soutient dans ce travail pénible ? L'amour de la Vérité..... Quelles sont ses jouissances ? Le plaisir de l'avoir trouvée, et bien souvent le seul espoir de la trouver. La vérité est sa nourriture, sa vie.

T. C'est là peut-être la raison pour laquelle on représente le bonheur de l'autre vie sous la figure d'un banquet, d'un festin ?

P. Sur la terre, l'homme met le bonheur de la vie, surtout dans les banquets. Il se trouverait heureux, si tout le tems de la vie pouvait être un festin continuel, où il éprouverait continuellement les mêmes plaisirs. De même dans l'autre vie, le bonheur se trouve dans la jouissance continuelle de la nourriture des âmes, dans ce festin céleste où l'inépuisable Vérité est l'aliment éternel de l'insatiabilité de l'âme. Cette nourriture de l'âme par la Vérité est tellement sa véritable nourriture, qu'il me semble que le plus grand tourment, qu'elle pourrait éprouver, serait d'en être privée, surtout si c'était pour toujours. Ce serait le supplice de l'amour séparé de son objet, de sa fin, de son repos : ce serait le supplice d'une mère séparée de l'enfant qu'elle chérit, d'une épouse séparée de l'époux qu'elle adore, d'une âme qui vit séparée de sa vie, hors de sa fin, hors de son repos, c'est-à-dire, d'une âme qui vit de la mort.

T. Vous avez parlé tantôt d'un bonheur pour l'âme, autre que celui de l'Elysée.

P. Vous voulez dire, le bonheur de l'âme qui s'envole de la terre au Ciel. Ce bonheur est le même ;



car il ne peut y en avoir qu'un pour l'âme. C'est toujours la vue et l'amour de la vérité : mais là cette vue est claire, cet amour est parfait, ce bonheur est plus grand. Il est réservé pour les âmes parfaitement pures, qui sont attirées et unies à Dieu, et divinisées par leur fusion dans l'essence divine.

T. L'homme, sur la terre, n'est donc point véritablement heureux ?

P. Il ne l'est point, s'il méconnaît sa destination. Il n'est pas sur la terre pour le bonheur du corps, pour satisfaire tous ses désirs, pour suivre toutes les impressions des sens : c'est là le bonheur des âmes de chair. Mais il est sur la terre pour soumettre le corps à l'esprit, les sens à la raison; pour vaincre les passions, les tyranniser plutôt que d'en être tyrannisé; pour s'arracher aux êtres sensibles et s'élever vers la Vérité qui l'éclairera, le soutiendra, le conduira à sa connaissance, à son amour, à sa possession. C'est là son bonheur, sa fin.

L'homme est un être raisonnable : qu'il écoute, qu'il suive la Raison : c'est la voix de Dieu.

L'homme est un être social : Dieu l'a fait pour vivre avec ses semblables, pour vivre en société. Qu'il y soit libre, puisque Dieu l'a fait libre : mais qu'il respecte la liberté des autres; Dieu les a faits ses égaux : qu'il respecte l'autorité, qu'il obéisse aux lois ; c'est de Dieu que vient tout pouvoir, de Dieu comme son principe, mais de la société, comme instrument de Dieu. Il a été placé au milieu des hommes ; qu'il aime les hommes, tous les hommes : qu'il supporte leurs défauts, leurs vices,

leurs passions ; qu'il tolère leurs opinions, leur religion ; Dieu aime tous les hommes ; il les supporte tous, il les tolère tous, répandant également sur tous ses pluies et son soleil.

L'homme est un être religieux ; c'est Dieu qui l'a fait et qui l'a fait pour lui : qu'il adore Dieu en esprit et en vérité, parce que Dieu est esprit et vérité : qu'il se dégage des sens et de l'attachement à la créature, qu'il s'approche de Dieu : Dieu parle à ceux qui l'écoutent, il se révèle à ceux qui le cherchent.

Craignez Dieu et gardez sa loi : c'est là tout l'homme. Adieu.

A ces mots, il me quitte. Je le suis des yeux jusqu'à ce que arrivé à un détour il disparaît. Je restai à la place où j'étais, et j'écoutais comme s'il parlait encore. Je l'avais écouté, me bornant à des questions, parce que je désirais de l'entendre et qu'il paraissait désirer aussi d'instruire et surtout d'insinuer la sagesse dans le cœur. Revenu à moi, je me retire ; et je m'empresse de mettre par écrit ce que je venais d'entendre et qui avait été si vivement imprimé dans mon esprit que je l'y lisais comme s'il y avait été écrit.



MON RÊVE (1).

CE MORCEAU A ÉTÉ LU DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 1829,

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Un dernier trait manquait à ma hardiesse; c'est d'oser vous entretenir d'un rêve. Vous me le permettez? Je rêvai donc dernièrement qu'étant en contemplation au milieu de mes œillets, un de mes amis arrive, suivi de deux étrangers : J'ai l'honneur, me dit-il, de vous présenter deux savans distingués de la Capitale, M. Ledoux, minéralogiste, et M. Germon, botaniste. En leur parlant de la jolie culture qui occupe vos loisirs si agréablement, ces Messieurs m'ont témoigné l'envie de voir votre précieuse collection. Oh! la bonne rencontre! me dis-je en moi-même. Vous le savez, j'aime beaucoup que l'on vienne admirer mes œillets; et puis deux Académiciens! car ils étaient de l'Académie. Les yeux toujours dans un nouveau plaisir, on se tourne et l'on se retourne, on marche, on s'arrête, on est ravi : c'est vraiment curieux, magnifique. Mais quelle variété, Monsieur! Vous possédez une bien grande richesse. Nous en parlerons à Paris. Dire dans quel état de jubilation j'étais, ce m'est impossible; je n'ai jamais su rendre ce que je sentais

(1) On a voulu inspirer le goût de la langue française aux habitans de la Lozère.

bien vivement. Enfin, laissant les œillets, et trêve de complimens, nous gagnons le petit bosquet où nous nous asseyons tous. Voilà que nos voyageurs, apparemment peu pressés, et qui se trouvaient sans doute dans un de leurs momens d'heureuse disposition à la parole, se mettent en train de nous conter ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu dans le département de la Lozère. Ils voulaient d'abord parler de botanique et de minéralogie; mais bientôt jugeant que j'étais un profane, ce qui ne leur fut pas difficile, ils passèrent légèrement sur tout ce qui pouvait y avoir rapport. Je leur sus gré de l'attention ; car si personne n'aime à parler sans être entendu, il est toujours peu amusant pour celui qui écoute de ne point entendre. Heureusement pour moi, nos deux naturalistes n'étaient pas du nombre de ceux à qui les plantes et les fossiles font oublier l'homme. Ils avaient contracté l'habitude en voyageant, d'employer une partie de leur tems à observer les usages, les caractères ; et par un goût particulier, bizarre, si l'on veut, ils se plaisaient à faire des remarques sur la langue française dont ils s'occupaient avec une sorte d'affection. La sympathie se déclara bien vîte ; comme je les écoutais !

Ils avaient été surpris du changement opéré dans le langage des habitans de la Lozère. Vous souvenez-vous, disait M. Germon à son ami, de ce que nous racontait notre collègue Lefranc, qui parcourut ce département, il y a dix ans? Il enrageait avec les gens de la campagne, qui étaient pour lui autant que sourds; pas un d'eux, pour ainsi dire, n'entendant le français. Les villageois ressemblaient fort aux gens de la campagne; et si dans les villes on

comprenait généralement le français, qu'on le parlât, la prononciation y était communément mauvaise, et assez peu de personnes avaient un langage correct. Il me semble entendre encore notre ami Lefranc, dont le nom, par parenthèse, s'accordait avec le caractère que lui imprima la nature. Mais aujourd'hui quelle différence! elle est prodigieuse.

On nous avait donné pour guide un homme assurément peu intelligent, mais dans les questions que nous lui faisions, il était rare que nous eussions même à répéter le mot, à cause de la langue; et il s'exprimait en français d'une manière toujours assez claire. Et ces deux jeunes bergères que le hasard amena sur notre chemin, ne se faisaient-elles pas bien entendre? Sans être bergères de poète, elles étaient même gentilles. Le premier jour de nos courses, un peu de lassitude, le besoin de quelque aliment, la nuit qui approchait, tout nous porta vers la chaumière voisine. Les bonnes gens! quel empressement ils mirent à nous recevoir! Après un souper frugal, on le pense bien, mais délicieux, auquel nous avions pris part sans façon, tout le monde jasa un peu. Je voyais une bonne vieille qui, l'ouvrage à la main, faisait de tems en tems des signes au petit garçon assis près de moi. Celui-ci trépignait en souriant. Qu'est-ce donc, mon ami? C'est que......... Hé bien? C'est que j'ai coutume de chanter le soir des cantiques; cela réjouit la bonne maman : je suis sûr qu'elle n'en dormirait pas, si j'y manquais. Voudriez-vous permettre, Messieurs.......? Comment permettre; nous exigeons que vous chantiez. Et mon petit homme de sauter sur son livre. Je me souvins alors, non sans une douce émotion, que ma pauvre

grand'mère se délectait en entendant les cantiques que, dans mes jeunes ans, je lui chantais quelquefois. Il fallait voir avec quelle attention on écoutait le chanteur! Sa voix était juste, et il ne prononçait pas trop mal.

La deuxième nuit, nous la passâmes dans une grande ferme, où l'on nous donna l'hospitalité avec cette expression franche qui plaît tant au voyageur. L'habitant de la Lozère, dont le cœur est excellent, aime, en général, beaucoup les étrangers; on a raison de le dire. Nous étions encore à table, lorsque nous vîmes entrer des voisins, qui, tous les soirs, venaient se joindre à notre intéressante famille. Nous demandâmes en grâce que l'on voulut bien ne pas se gêner, ni s'écarter en rien des habitudes. On ouvre donc la veillée par le travail, et tous s'occupent d'abord; mais à peine une heure s'est écoulée, que le goût du repos gagnant les jeunes gens, ils laissent leur ouvrage et commencent à rire, à plaisanter. Peut-être parce que nous étions là, ils ne parlèrent que français. Leur langage n'était pas pur, mais on voyait quelque facilité. Puisque vous ne travaillez pas, dit la maman à l'une de ses filles, vous allez faire votre lecture; et elle lui remit ce livre admirable que nous n'aurons jamais assez lu, l'Imitation de Jésus-Christ. Il y eut un silence profond pendant tout le tems que dura cette lecture; il est vrai que la jeune personne avait de l'expression. Nous remarquâmes que sa prononciation était bonne. On annonça pour le lendemain l'histoire de Joseph, nouvelle qui fut reçue avec acclamation. Le chef de la maison nous dit alors : vous voyez, Messieurs, quel plaisir nous nous donnons tous les soirs. Il n'en était pas de

même, il n'y a pas long-tems; on connaissait si peu la langue française! C'est une chose amusante de lire et d'entendre lire. Figurez-vous que la seule idée de notre petite lecture du soir nous rend gais toute la journée.

Tout près d'un village, nous rencontrâmes le jour suivant une personne encore assez jeune, vêtue en demi religieuse; elle était accompagnée de deux ou trois petites filles. Dans notre métier de voyageur, nous lions facilement conversation; nous saluâmes la demoiselle, et nous nous arrêtâmes. Elle nous apprit avec empressement le nom du village; qu'elle était sœur de campagne, et plusieurs particularités. Elle s'exprimait assez bien; nous lui en témoignâmes notre satisfaction. Alors elle nous cita la maison où elle fut élevée, et où l'on s'applique beaucoup actuellement à inspirer le goût de la langue française. Pour moi, ajouta la chère sœur, j'aime cette langue; aussi, je tâche de la connaître tous les jours un peu mieux. D'abord, je parle patois le moins qu'il m'est possible. Nous fîmes quelques petites questions aux enfans qui surent nous répondre en français, selon leur âge et leur position.

Le même jour, vers les trois heures, je fus atteint subitement d'une violente colique; je jetais les cris. Par bonheur nous touchions à un second village. Avez-vous un médecin, dis-je à l'aubergiste? Si nous avons un médecin? Habile, je vous assure. Qu'il vienne..... L'aubergiste part; et bientôt nous arrive un jeune homme fort honnête, ayant de la tournure, et s'énonçant très-bien. Quoiqu'il eut à Lyon une réputation méritée, ce médecin avait quitté cette ville opulente, le conçoit-

on, pour venir habiter les montagnes de la Lozère; Messieurs, c'est un rêve. Il me donne un léger calmant; je le prends, et, comme par enchantement, mes douleurs cessent. Vive la médecine! quand elle guérit. Mais......! Qu'est-ce donc que j'entends? C'est le crieur public. Comment, les publications se font en français? Oui, Monsieur. Lorsque j'arrivai ici, reprit le médecin, je ne trouvai que bien peu de gens qui me comprissent; et malgré tout l'intérêt qu'ils avaient à la chose, puisqu'il s'agissait de leur santé, il était impossible bien souvent qu'ils se fissent comprendre. Il n'en va pas ainsi aujourd'hui. Quant à leur patois, je n'ai jamais pu le saisir; j'en tiens à peine quelques mots; et s'il faut l'avouer, mon oreille n'est pas assez délicate pour en sentir toute l'harmonie. Au reste, puisqu'il n'y a maintenant qu'un poids et une mesure dans le royaume, il serait à désirer qu'on n'y parlât qu'une seule langue. Docteur, vous poussez loin votre souhait; vous faites le château en Espagne. Monsieur, cela me paraît raisonnable. Raisonnable...... tant que vous voudrez; mais si la raison de l'un n'est pas la raison de l'autre, n'y aura-t-il pas toujours quelque contestation? D'ailleurs, en tout, il ne faut jamais trop vouloir. Et comme il est naturel que l'homme aime toujours plus ou moins son premier langage, on doit faire quelques concessions; mais que tout habitant de la France tâche au moins de savoir être Français.

Il ne suffit pas dans une auberge d'entendre et d'être entendu, le voyageur veut encore trouver de quoi dîner. Notre hôte ayant déclaré qu'il n'avait rien à nous offrir, nous reprîmes notre chemin.



Le surlendemain, étant presque au milieu de notre course de la journée, nous trouvâmes sous nos pas, une source dont l'eau claire et fraîche invitait à faire halte. A peine étions-nous assis, que deux chasseurs s'approchèrent de nous. Ils avaient l'air gracieux que donne à l'homme civil et franc le désir d'obliger un étranger ou de lui être agréable. Il ne fallut qu'un instant pour nous lier, si je puis dire d'amitié, et nous mêlâmes nos petites ressources; car ils avaient le même dessein que nous. Le déjeûner ou le dîner, comme on voudra, fut d'une gaîté charmante. Messieurs, nous dit l'un d'eux, c'est demain dimanche; par conséquent jour de repos; je vous engage à venir vous délasser chez moi. Je suis le maire de ce gros village que vous apercevez au loin. Nous ne voulons pas vous déranger à présent; continuez vos recherches. Au plaisir de vous revoir; je vous attends. L'offre nous fut faite d'un ton trop naturel et trop obligeant pour ne pas l'accepter. A ce soir donc, Monsieur le maire, puisque vous avez la bonté de le vouloir ainsi; nous nous rendrons chez vous de grand cœur. Retenus par une découverte importante, malgré la meilleure volonté, nous ne pûmes arriver que fort tard au village. M. le maire nous y attendait impatiemment. Jamais je n'ai vu de famille d'une prévenance plus affectueuse: mari, femme, enfans, c'était à qui nous témoignerait le mieux la satisfaction de nous avoir. On s'imagine bien que le souper fut très-bon. Nous causâmes ensuite quelques momens; un paisible sommeil, dont nous avions besoin, vint accomplir la fête.

Le dimanche, nous allâmes à la messe, et nous eûmes l'avantage d'entendre une instruction qui nous

édifia. Toujours simple, elle était pleine d'onction. M. le curé, sans la moindre affectation, prononçait à merveille, et son accent nous plut. Tout le monde était enchanté : comme il parle bien notre curé, se disait-on!

C'est un événement au village, que l'apparition de deux étrangers et qui sont logés chez le maire. Au sortir de l'église, M. le curé vint nous faire sa visite, et sans plus de façons, après son compliment, il nous invita à dîner ainsi que M. le maire. Il y eut entre ces deux messieurs une sorte de conflit qui fut à notre égard un témoignage continuel de politesse et d'affection. Enfin, M. le curé l'emporta; nous voilà donc dînant chez lui. Tous à notre grande affaire, nous parlions peu; mais au dessert, la parole nous venant à tous, la conversation s'anima. Nous fîmes à l'aimable pasteur notre compliment sincère sur son petit discours. Nous avons été charmés, lui dis-je, et des choses et de votre manière; mais tous vos paroissiens vous comprennent-ils bien? Très-bien, Monsieur. Quoique d'ordinaire on ne parle pas ici le français, chacun l'entend; et vous ne trouveriez personne, sur-tout dans les jeunes gens, qui ne se fît entendre clairement en français. Il est étonnant comme cette langue s'est propagée chez nous; et l'instruction aussi. Sur ce dernier point, j'ai vu avec joie disparaître certaine crainte que j'avais. L'instruction ne s'est étendue ici qu'en faveur de la religion et de la morale. Tous les jours je suis chargé de faire venir, pour mes paroissiens, la Bible, l'Imitation, des Recueils de prières et de cantiques. Que si, dans quelques maisons, par exemple, chez M. le maire, on sort par fois des lectures pieuses, on n'y lit jamais, je parle des enfans



et des grandes personnes, que des ouvrages d'une instruction bonne et solide, ou d'un agrément tout-à-fait sans danger. Cependant, par précaution, la prudence mène à la sûreté, je veille soigneusement à ce qu'on ne lise point de mauvais livres. Mais d'autre part, j'use volontiers de tous mes moyens en faveur de la langue française qui me plaît toujours davantage. Souvent je parle français à un berger qui tâche de me répondre de même : et combien de fois n'échappe-t-il pas à nos jeunes paysans de parler français entre eux. Leurs premiers mots furent dits par manière de plaisanterie; aujourd'hui, il y a commencement d'habitude; et pas un d'eux n'est fâché d'en être là. Adieu, Messieurs, je suis forcé de vous quitter. Notre cher curé, nous dit le maire, qui demeurait chargé de faire les honneurs, va s'occuper d'un malade, d'un indigent ou de quelque affligé. Tout le loisir que lui laissent les premiers devoirs de son état, et un moment d'étude, car il aime à étudier, il l'emploie au soulagement des malheureux : aussi, que de bénédictions!

Ici, sans songer que les détails déjà donnés étaient fort longs et un peu fastidieux, M. Germon, que la toux vint assaillir, pria son ami de vouloir bien continuer. M. Ledoux, n'attendant que le moment de voir son tour paraître, nous nous étions aperçus de son impatience, poursuivit en ces termes :

Arrivés au bourg où nous devions nous rendre, nous nous reposâmes quelques instans; et après nous être un peu rajustés, nous fumes conduits par notre hôte chez M. le juge de paix, que l'on nous avait désigné comme un grand amateur de l'histoire na-

turelle. Il interrompit son audience pour apprendre qui nous étions et le sujet de notre voyage. Nous venons, Monsieur le juge de paix, dans l'intention de vous faire notre visite et de profiter de vos lumières. Nous vous saurions un gré infini, sur-tout, de vouloir bien nous donner quelques renseignemens de localité dont nous avons besoin. Nous sommes naturalistes. Mille pardons, Messieurs; mais il faut d'abord que je remplisse mes devoirs. Je vais donc, avec votre permission, continuer ma séance. Asseyez-vous, je vous prie, nous aurons ensuite l'avantage de causer tout à notre aise. La connaissance profonde de son état, un jugement sain, l'honnêteté, les égards et la douceur se trouvaient réunis dans ce charmant officier de paix. Je n'entendis jamais quelqu'un avec plus de plaisir. Lorsqu'il avait prononcé, celui qui gagnait sa cause et celui qui la perdait, étaient en quelque sorte également satisfaits; c'est qu'on ne pouvait qu'approuver ce qu'il avait dit. M. le juge de paix faisait toutes ses questions en français, quelles que fussent les personnes; on lui répondait toujours en français; et nous observâmes que dans les petites discussions mutuelles, ceux même qui appartenaient aux dernières classes, bien souvent ne parlaient point patois. Le greffier fit lecture d'un procès-verbal de conciliation, s'il m'en souvient. Nous ne dirons pas qu'il y avait de l'élégance dans la rédaction; mais phrases et mots, tout était correct, et du langage usité; nous notâmes ce point-ci. La séance finie, on entra en conversation. Il était singulièrement instruit M. le juge de paix! Et quelle modestie! Nous le quittâmes à regret. A sept heures du soir, on frappe à la porte

de notre chambre : c'est le juge de paix accompagné de son ami le notaire. Je me permets de vous présenter un ami que vous ne serez peut-être pas fâchés d'avoir connu, bien qu'il ne soit pas naturaliste ; il nous fit l'éloge de son érudition. En effet, nous reconnûmes que le notaire savait très-bien une infinité de choses ; et de plus que sa science ne l'empêchait point d'être aimable. Il s'exprimait parfaitement. Je gagerais, Monsieur, en vous entendant, lui dit mon camarade, que dans vos actes vous avez fait disparaître cette foule de mots surannés ou superflus, et certaines phrases qui souvent font du langage des notaires un langage défectueux et presque barbare. Certainement. Pourquoi n'imiterions-nous pas nos confrères de Paris, dont l'exemple est déjà suivi par quelques notaires dans toutes les grandes villes. Lisez leurs actes ; ils sont écrits ordinairement comme le Français de société, qui a étudié sa langue, écrit et parle. S'ils maintiennent quelques anciennes expressions, que j'appelerais *Sacramentelles*, si j'aimais ce mot ainsi employé, ils ont trouvé le moyen de leur ôter ce qu'elles ont d'étrange par ce qui les précède et les suit. Au surplus, je connais dans notre département des notaires dont les actes peuvent déjà figurer avec ceux des notaires même de la capitale, à un peu plus de simplicité près, ce qui, dans la rédaction d'un acte, est loin d'être un défaut. Je n'ai jamais pu souffrir qu'il y eut un langage particulier pour les différens états. S'il n'y a qu'une manière de s'exprimer en français, nous devons tous, comme Français, tâcher de l'acquérir et de ne pas nous en écarter. On sent aisément que je n'entends point parler ici des mots techniques, dont les sciences

et les arts, dont toutes les professions ont besoin.

Nous avons passé deux jours dans un de vos chefs-lieux d'arrondissement. Nous y étions particulièrement recommandés à deux personnes qui réunissent le bon ton et le savoir. Dans la société où nous eûmes l'honneur d'être introduits, on y parlait correctement; et nous fûmes satisfaits de la prononciation et même de l'accent. Déjà, dans cette ville, où notre langue est assez généralement en usage, plusieurs Messieurs du commerce ont banni de leur correspondance les expressions triviales ou qui ne sont pas françaises, et bien des tournures que l'homme le moins difficile ne voit qu'avec peine ou qu'en riant. Ces Messieurs ont vraiment pris le style d'un Français: circonstance d'autant plus remarquable, qu'en France très-peu de négocians encore les imitent. Si c'est défaut d'instruction, pourquoi ne fait-on pas quelques études et ensuite quelques lectures pour former le goût? Mais, chose inconcevable, il y a des négocians fort instruits, qui s'expriment toujours bien, excepté dans leurs relations commerciales. Par je ne sais trop quelle bizarrerie, ils s'obstinent à écrire tout aussi mal que les autres. Cela me rappelle une petite anecdote.

Un homme de lettres se trouvant à Marseille, fut étonné des profondes connaissances du négociant chez lequel il avait coutume d'aller; mais sur-tout de sa manière de dire. Comme il l'en félicitait, le négociant lui répondit: on voit bien, Monsieur, que vous n'avez pas lu la lettre que j'ai écrite ce matin à mon correspondant de Toulouse, laquelle commençait ainsi: J'ai reçu la chère et honorée vôtre du 15 expiré.

Enfin, nous voici à Mende depuis trois jours. Savez-vous qu'on y parle bien ? Nous fûmes étonnés hier d'entendre vos jeunes avocats. Ils s'énoncent élégamment, avec pureté, et leur accent laisse peu à désirer. Quelqu'un qui semblait s'y connaître, nous dit que par un effet de leur émulation sur le sujet de la langue, tous les jours on s'apercevait de quelque nouveau progrès chez les Messieurs du barreau. Ils trouvent qu'il est fort agréable de bien parler. D'ailleurs, en jouissant eux-mêmes, ils font éprouver de la jouissance aux personnes qui les écoutent, et par conséquent, les disposent déjà favorablement. L'amélioration dans la langue française se montre à Mende plus sensiblement que sur aucun autre point du département. Cela se conçoit. On y a beaucoup plus de ressources, et nous entendons ici les enfans parler tous français en jouant entr'eux. Quelle que soit la personne à qui nous nous adressons, elle nous répond en français sans le moindre embarras. Il paraît que dans les maisons d'instruction et dans tout ce qui est établissement public, on tâche de donner le goût de la langue française, et qu'on tient à ce que chacun la parle le mieux possible. Nous sommes charmés de cet état des choses, et nous l'annoncerons volontiers à Paris, où l'on est toujours dans la fausse croyance que les habitans de la Lozère, en général, diffèrent peu des étrangers, quant à notre langue.

Eh bien, dit mon ami à ces Messieurs, les heureux changemens que vous avez remarqués avec tant de satisfaction dans notre département, nous les devons, en partie, au zèle, aux recommandations ;

aux petites leçons de ce nouveau compatriote qui nous aime et que nous aimons bien. Mon ami me serrant la main, le plaisir me réveilla. Plût au ciel, m'écriai-je, que cela fût ainsi!

Messieurs, je répète le souhait de tout mon cœur.



LES OISEAUX;

PAR M. MARMILOR, MEMBRE CORRESPONDANT.

Le poète sublime est l'aigle audacieux
Qui fixe le soleil et domine les cieux.
Celui qui peint les bois et qui chante la vigne,
A Virgile emprunta les doux accens du cygne;
La plaintive élégie élève moins son vol
C'est une nuit d'été qu'anime un rossignol.
La romance naïve amoureuse et discrète
Ravit, comme le chant de la douce fauvette;
Faut-il faire parler quelque Chespir nouveau?
Mêlez à vos concerts l'affreux cri du corbeau.
La muse de Vadé, licencieuse et sale,
C'est le geai qui redit les propos de la halle.
S'il faut donner un corps à l'épitaphe en deuil:
Contemplez le hibou sur la croix d'un cercueil.
Et ces vers fugitifs dont l'image est si vive,
C'est le pinçon joyeux, qui vient, brille et s'esquive.
Telle une gaudriolle, avec son air follet,
Apparaît et se cache ainsi qu'un roitelet.
Le fils de l'Hélicon, si lui-même se loue:
Je le compare au paon alors qu'il fait la roue;
Mais s'il parodia l'oiseau cher à Junon,
Le poète qu'on siffle, hélas n'est qu'un dindon.
Des bouquets à Cloris, si la couleur est riche,
J'en fais un colibri, qui dans les fleurs se niche.
Voyez-vous cet auteur qui s'irrite toujours?
Il déchire les morts comme font les vautours.
Tel autre se piquant de trop de politique,
A la chanson du jour adapte sa musique,
Sectateur du pouvoir et de tous les partis,
Le jour il est oiseau, le soir chauve-souris.
Celui-ci, dans son vol rase en fuyant la terre;
Celui-là, va se perdre au séjour du tonnerre.

L'un rampe en s'élévant : le pic-vert est son nom.
L'autre arrive à son but en faisant le plongeon.
Pessimiste plaintif, dans sa langueur mortelle,
Un autre gémira comme la tourterelle.
Le Barde redit-il nos antiques exploits ?
Un oiseau nous réveille et c'est le coq gaulois.
Celui qui te convient quand ton zèle s'enflamme,
Je ne le nomme point faiseur d'épithalames.
D'une mère veut-on peindre le noble élan ?
Au sein de ses petits montrez le pélican.
Les quanquans du quartier, les paroles impies :
Sont pour qui les entend l'affreux concert des pies.
Ne nous fatigue plus mendiant nazillard
Ta démarche, tes cris, imitent le canard.
Et toi qui, sans génie, ose avoir une muse,
Ton symbole est trouvé, mon ami c'est la buse.
Du plagiaire on peut rabaisser le caquet,
Il se croit un phénix et n'est qu'un perroquet.
Le romantique en vain, croit errer dans la nue,
En deuil chez le libraire il fait le pied de grue.
Entouré d'hiéroglyphes évoquant Anubis
L'amant des papyrus me retrace un Ibis.
Et dans tous nos Cottins, sans naturel, sans graces,
Je ne vois qu'un héron guindé sur ses échasses.
Ainsi du noble auteur et du poétereau
L'image la plus vraie est peut-être un oiseau.
Celui qui comme moi rime une bagatelle
Et glisse inaperçu, ressemble à l'hirondelle.
Elle effleure la vie, elle accourt, elle fuit,
Et comment critiquer ce qu'à peine l'œil suit.
Rarement l'oiseau mouche est atteint par la foudre,
Et qui tire sur moi, tire aux moineaux, sa poudre.

DE L'INFLUENCE DU TRAVAIL

SUR LE BONHEUR DES PEUPLES.

DISCOURS PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 1829,

PAR M. DES HERMAUX, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

L'homme a été jeté sur la terre dans un état de faiblesse et de dénûment qui semblait devoir s'opposer à sa conservation. La providence confie aux soins de la seule nature les autres êtres qu'elle appelle à la vie, ils naissent et suivant leurs diverses espèces, la terre se couvre autour d'eux de tout ce qui est nécessaire à leur existence. Un instinct qui ne les trompe jamais leur indique ce qui pourrait leur nuire et ce qui convient à des besoins peu étendus et invariables, les plantes qui croissent spontanément les nourrissent et le plumage ou les fourrures dont ils sont revêtus les défendent des injures de l'air. Telle n'est pas la destinée de l'homme, jetez un regard sur lui quand ses yeux s'ouvrent à la lumière, oubliez un moment les secours que lui donne la civilisation, qu'il n'ait de toit et de vêtement pour se couvrir que le feuillage de la forêt, d'autre berceau que les bras de sa mère, d'autre aliment que ceux qu'il puise sur son sein, si le froid et les souffrances ne l'ont pas desséché; que de fois cette étincelle de vie qui l'anime se sera évanouie avant même de s'être entièrement développé ! Mais s'il échappe à tant de chances de mort qui l'entourent

à sa naissance, comme son enfance est encore longue, qu'il lui faut du tems pour grandir et pouvoir par lui-même satisfaire aux besoins qui le pressent ! Et lorsqu'il aura acquis toutes ses forces, si la société et la civilisation qu'elle amène ne les ont pas cultivées, on hésitera à quel rang le placer parmi les autres êtres, dont beaucoup sembleront doués d'un instinct plus sûr et plus subtil que le sien : cependant Dieu lui a assigné sur la terre un plus noble destin, s'il est né faible et avec des besoins étendus qu'il ne peut satisfaire qu'à la sueur de son front, c'est que la vie lui a été accordée pour qu'il devint un être essentiellement actif ; qu'à l'aide de son travail il soumit les autres animaux et les élémens à son empire et se rendit ainsi le maître et le régulateur du monde créé : le travail lui a donc été imposé comme une nécessité ; mais qui doit faire sa force et son bonheur. Ses facultés ne sont rien tant qu'elles n'ont pas été développées par un exercice assidu, jusque là son existence n'offre qu'une ébauche imparfaite, c'est le marbre grossièrement travaillé par un ciseleur qui attend la main du statuaire pour devenir la noble image d'un héros ou d'un Dieu : comme le soleil féconde les semences qui sans la douce chaleur de ses rayons seraient restées stériles et cachées dans le sein de cette terre qu'elles vont couvrir de fleurs et de fruits, de même le travail fait éclore les germes de force et de grandeur que l'homme porte en lui-même, lui seul le perfectionne et le finit. Notre corps n'acquiert de l'agilité, notre coup d'œil de la justesse, nos bras de la vigueur et nos mains de la dextérité que par l'usage qu'on en fait : celui qui s'est toujours tenu dans une paresseuse inertie, s'épuise vainement à soulever le plus léger fardeau, pose un pied tremblant et

mal assuré sur le penchant de la montagne et ne peut soutenir une course rapide ou prolongée : ses yeux se trompent sans cesse sur la position et la distance des objets qui les frappent et ses mains ne savent ni construire ni mettre en œuvre aucun des instrumens des arts et de l'agriculture ; il est incapable de supporter les intempéries de l'air et les premières atteintes de la maladie l'abattent et l'accablent. Nous devons donc uniquement au travail la vigueur, l'adresse et la rapidité d'action qui distinguent l'espèce humaine ; mais ce n'est pas là son plus grand bienfait ; l'homme ne puise pas seulement son bonheur et sa puissance dans ses forces physiques tout ce qu'il est, il le doit surtout à son génie et à sa moralité : et c'est encore par le travail que son intelligence s'éclaire et que son cœur devient capable de toutes les vertus. L'activité de son esprit a pénétré le secret des lois de la nature et, en découvrant les arts et les sciences, crée la civilisation sociale ; il a vu une graine tombée sur la terre, y reproduire la plante qui l'avait portée, et croître avec plus de sève et de fécondité sur un sol qui avait été remué où des engrais s'étaient arrêtés : il a réfléchi qu'il ne dépendait que de lui de faire concourir à sa volonté toutes les causes d'une reproduction nécessaire à son existence et de cet acte de son intelligence est née l'agriculture. Tous les autres arts utiles à la vie sont dus également à une étude exacte et à une heureuse application des divers phénomènes de la nature. Et, par les efforts et les méditations constantes des générations qui nous ont précédés, l'homme, quoique rien ne puisse servir à ses besoins sans leur avoir été approprié par la culture et le travail, a des moyens d'existence bien plus étendus et bien mieux assurés qu'aucune autre espèce vivante.

Sous ce rapport la nécessité d'un travail quelconque ne saurait être l'objet d'aucune contestation. Cette nécessité existe sous la sanction de la plus terrible peine, de la peine de mort. Mais ces premiers besoins de la vie une fois satisfaits, restent encore des forces disponibles, et l'on ne s'accorde pas sur leur utilité. Le vivre et le couvert, que faut-il d'avantage? a dit un de nos poëtes avec l'aimable ingénuité qui le distingue. Avant lui la philosophie grecque avait élevé une voix éloquente contre toutes les superfluités dont l'homme civilisé s'environne. La faim apaisée et le corps mis à l'abri des injures de l'air, voilà tout ce que réclame la nature; le reste ne vaut pas qu'on lui sacrifie une seule de ces heures d'un doux repos qui a tant de charmes pour l'homme. Ce sont des biens qui n'ont de prix que celui qu'une folle vanité y attache, dont la possession est toujours suivie du dégoût, et qu'on ne peut mettre en balance avec l'agitation, les sollicitudes et le travail qui les obtiennent. Pourquoi donc soulever tout un peuple, lui imprimer une activité sans cesse croissante, lui demander du travail le jour, du travail la nuit, sans que jamais ce soit assez? A l'aspect de cette population européenne, qui, dans toutes les classes, se condamne ainsi elle-même à un mouvement physique et intellectuel qui n'a pas de fin, ne croirait-on pas qu'elle subit la peine de quelque grand crime? A l'exemple de ce coupable que les fables de l'antiquité nous montrent aux enfers ramenant sans cesse avec de pénibles efforts, un rocher sur le penchant de la montagne, sans pouvoir jamais en atteindre le sommet? Et n'admire-t-on pas plutôt ce Diogène qui, préférant à tout, son repos, ne demande à Alexandre, maître du monde, que de ne pas intercepter le rayon

du soleil qui venait le rechauffer? N'y aurait-il pas réellement plus de vrai bonheur à se contenter du plus strict nécessaire et à se faire quelques loisirs sur cette terre où l'homme ne dure qu'un jour.

Ces pensées ont sans doute plus d'une fois frappé chacun de nous ; et cependant aucun n'y cède entièrement. Tous, nous avons de la tendance au repos et à l'inaction ; mais nous voulons aussi quelque part dans les biens qu'a créés la civilisation. De ces deux sentimens, il faut néanmoins que l'un soit sacrifié à l'autre. Il y a quelques individus, possesseurs d'une fortune acquise par les soins de leurs pères, qui peuvent disposer des jouissances sociales, sans les acheter par leur propre travail ; mais ils sont en petit nombre. D'ailleurs, la conservation de ces biens exige encore quelque peine, et la fortune ne suffit plus pour assurer cette considération personnelle, qui est le premier des biens sociaux. Aussi, la nécessité du travail ou, en d'autres termes, le devoir de prendre un état n'a jamais été mieux reconnu que de nos jours, dans les classes supérieures de la société. En règle générale, les biens moraux ou matériels sont donc le prix et la récompense du travail ; c'est à chacun à voir s'ils valent pour lui ce qu'ils lui coûtent, et l'on doit s'attendre là-dessus à une grande diversité de goûts et de jugemens. J'ai connu un commerçant recommandable qui, possesseur d'une fortune faite, n'hésitait jamais, me disait-il lui-même, à faire à pied deux ou trois lieues, pour aller dans un hameau écarté acheter une pièce de drap sur laquelle il n'obtenait souvent qu'un bénéfice net de cinq sous. A côté de cet homme placez le Lazaronni de Naples ; lorsqu'il a son morceau de pain et de fromage, aucune rétri-

bution ne le fera lever du pavé sur lequel il est étendu aux rayons du soleil.

Mais, si sortant de ces individualités, nous considérons l'intérêt général, il ne s'élève plus aucun doute que le perfectionnement de chaque peuple dépend de l'esprit d'activité qui l'anime, et qu'il est éminemment nécessaire qu'il attache un prix réel à toutes les commodités de la vie, afin que ce soit là l'aiguillon qui l'excite au travail et lui fasse surmonter cette paresse naturelle à tous les hommes. Sans doute, la propreté et l'élégance des vêtemens et des maisons, la variété et la délicatesse des alimens, sont peu de chose aux yeux de la philosophie; cependant tout cela, dans son rapport avec l'organisation de l'homme, offre un agrément et même une utilité qu'on ne peut pas plus méconnaître que blâmer. Mais quand même ces objets seraient complètement inutiles, il serait bon que les peuples y attachassent un prix qui les fît travailler pour les posséder, plutôt que de languir dans une molle oisiveté, où toutes leurs facultés dépérissent et où ils restent étrangers aux vertus comme au vrai bonheur dont elles sont la source.

Il est dans le nouveau monde des rivages que le ciel semble regarder avec amour, où sous les rayons d'un soleil toujours pur, l'homme n'a point à se défendre des injures de l'air, et trouve sur le bananier qui croît sans culture auprès de lui, une nourriture aussi douce qu'abondante. Là, le même espace de terre, qui, en Europe, après de longs et pénibles travaux, fournit à peine du blé pour la subsistance annuelle de deux hommes, porte, au milieu du feuillage de cet arbre précieux, des fruits qui peuvent en alimenter cinquante.

Il semblerait que Dieu a dit aux habitans de ces champs fortunés : j'ai fait pour vous cette terre; allez, je vous la donne, afin qu'ignorant les peines et les travaux de la vie humaine, vous n'en connaissiez que les douceurs. Eh bien! pour avoir été dispensé du travail, l'homme n'offre plus dans ces beaux lieux qu'une race dégénérée et presque stupide. Enseveli dans une apathie profonde, il passe ses jours assis, triste et taciturne sans savoir seulement admirer le soleil qui l'éclaire. Son corps est faible et languissant. Il existe encore en lui quelque instinct confus d'activité; mais il ne connaît d'autre excitation qui puisse la réveiller que l'excès des liqueurs spiritueuses dont il se montre immodérément avide, malgré les funestes effets qu'il en éprouve. Par un contraste digne d'être observé, l'activité de la civilisation fait perdre chaque jour dans les premières classes de la société l'usage même le plus modéré de ces liqueurs, parce que le développement de l'intelligence donne à tous les organes une vive et heureuse sensibilité qui n'a pas besoin d'être excitée et qui remplit les ames de trop nobles émotions, pour laisser aucune place à celles d'une grossière ivresse. Les efforts tentés pour régénérer ces peuples, sont restés jusques ici sans effet, et leurs administrateurs ont pensé qu'on ne parviendrait à les tirer de cette misérable condition, qu'en créant artificiellement pour eux des besoins de subsistance qui ne pussent être satisfaits qu'au moyen du travail, et qu'il fallait détruire et défendre de renouveler toutes les plantations de bananiers, afin de les contraindre à cultiver la terre à la sueur de leur front.

Quelque rigoureuse que paraisse cette mesure, on serait tenté de l'excuser, en observant l'état moral de ce peuple. Lorsque parmi eux quelqu'un est at-

taquè d'une maladie, il est généralement abandonné; tous fuient dans la plus grande consternation, pour éviter le danger supposé de la contagion. Ainsi, faute de s'être développées en agissant au dehors ou sur elles-mêmes, les facultés de leurs âmes se concentrent dans le plus froid égoïsme, et l'on se demande s'ils appartiennent à l'humanité, s'ils sont de la même famille que ces hommes qui, au moment où je vous parle, après avoir abandonné les délices de la cité, la plus douce à habiter qui soit dans le monde, au dire même des peuples étrangers, vont errer sur des plages lointaines et brûlantes, recueillent des vêtemens pestiférés, s'en habillent durant des jours entiers, afin d'étudier, dans l'intérêt de leurs semblables, les vrais caractères de cette terrible maladie qui, de toutes, a été jusqu'à ce jour la plus fidèle à la mort. Les indiens du nouveau monde sont si loin de ce dévoûment héroïque, que dans quelques provinces on a été obligé de contraindre, sous des peines très-graves et par des lois positives, les pères et les enfans à prendre soin les uns des autres dans leurs maladies. La même injonction s'est étendue aux maris et aux femmes, et l'on s'en étonne moins en voyant ce qu'est parmi eux le mariage. A leurs yeux, une femme n'est plus cette brillante fleur que la main de Dieu ajouta à la création, comme son dernier et son plus bel ornement; ce n'est pas non plus la compagne qui fut donnée à l'homme pour être sur la terre le charme de sa vie, pour qu'elle recueillît dans son sein ses pensées les plus secrètes, et qu'elle dissipât, par une douce parole, un sourire ou un regard, toutes les peines de son âme, pour que lui-même confondît son existence dans la sienne, que son travail la fît vivre, qu'il fût son appui et que ses soins écartassent loin

d'elle tout ce qui pourrait blesser sa faiblesse et sa grâce. Chez ces peuples, au contraire, elle n'est l'objet que d'une indifférence qui a étonné tous les voyageurs. L'humiliation et la peine y sont également son partage. C'est elle sur qui pèsent les plus rudes travaux, et l'infortunée vit et meurt sans avoir connu aucune de ces douces émotions qui sont parmi nous la gloire et le bonheur d'une épouse.

C'est ainsi que dans l'inaction s'altèrent tous les sentimens pour lesquels l'homme a été créé et qu'au lieu d'un être aimant et moral, on ne trouve plus en lui qu'une brute stupide. Sans doute, il n'est pas au pouvoir de l'homme civilisé de tomber dans cette funeste langueur et d'éteindre entièrement en lui-même cette activité que développe l'éducation qu'il reçoit et qu'excite sans cesse le spectacle animé de la société qu'il a sous ses yeux. Mais lorsqu'elle n'est point soumise à un travail obligé, régulier et constant, elle peut se changer en vices déplorables, ou se convertir en un ennui profond qui frappe de malheurs ceux qui s'en laissent atteindre. Lord Clive avait soumis, sur les rives du Gange, un vaste empire aux lois de sa patrie, il était revenu chargé de richesses et de gloire ; son ambition ne vit plus rien au-delà; il ne sut plus que faire de sa vie, et pour échapper à l'ennui, il descendit volontairement dans la tombe, oubliant que, pour toutes les grandes âmes, le travail ne peut manquer tant qu'il y a des malheureux à secourir et à consoler sur la terre.

Que l'homme n'accuse donc plus la loi qui, pour le former au travail et lui en faire une nécessité, l'a soumis à gagner son pain à la sueur de son front. Nous-mêmes, Messieurs, n'envions pas leur fécondité à des contrées plus heureuses; ne nous

plaignons pas de l'âpreté stérile de nos montagnes; si la nature nous a fait pauvres, que le travail nous fasse riches. Les biens que nous nous créons nous-mêmes, ont dans leur possession une douceur qui ne s'attache jamais à ceux qui naissent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes. Un champ conquis sur le penchant du coteau, le gazon de la prairie qui a recouvert un gravier infertile; le poirier et le pommier qui, après plusieurs automnes, se couvrent enfin d'une couronne de fruits, laissent-ils regretter au cultivateur ses peines et ses soins, lorsqu'ils charment ses yeux et nourrissent sa famille? Aimerait-il mieux leur avoir préféré l'oisiveté de sa cabane? Le travail qu'ils lui ont coûté les lui rend encore plus chers, et formant un étroit lien qui l'attache à la terre qu'il cultive, devient ainsi la noble source de l'amour de la patrie. Par un juste retour, il faut que la forme du gouvernement soit elle-même un heureux encouragement au travail; qu'elle lui assure, dans toutes les professions, la récompense qu'il mérite; il faut qu'elle ne laisse devant lui aucune barrière qui arrête ses efforts; qu'un libre accès lui soit ouvert aux richesses, comme à tous les honneurs. Il faut aussi qu'il soit protégé contre ces orages politiques et ces commotions populaires au milieu desquelles la violence et l'audace lui ravissent toujours ce qui lui appartient légitimement. C'est au gouvernement représentatif qu'il appartient d'accomplir cette double tâche, et déjà, sous son influence bienfaisante, l'activité industrielle de la France enfante chaque jour des prodiges, et nous sommes heureux d'y trouver de nouveaux motifs qui nous attachent au roi, à la patrie et à ces nobles institutions sur lesquelles reposent sa prospérité et sa grandeur.

OBSERVATIONS

Sur la TOPOGRAPHIE MÉDICALE *de la partie du Département de la Lozère connue sous la dénomination de* Pays de montagne ; *Sur les maladies auxquelles ses habitans sont le plus exposés, et sur les moyens propres à modifier l'influence du climat sur le physique et le moral.*

PAR M. BLANQUET, (*D. M.*), MEMBRE ASSOCIÉ.

SÉANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 1829.

MESSIEURS,

Il est sans doute très-utile de nous occuper de tout ce qui peut améliorer l'agriculture et l'industrie, l'une et l'autre tendent visiblement à procurer à l'homme plus de jouissances et un sort plus heureux; mais s'il existe dans notre département une contrée dont les habitans forcés à subir les influences funestes d'un climat froid et rigoureux, si à raison de cette circonstance fâcheuse, ils sont sujets à des maladies dont l'origine vient de l'air qu'ils respirent, de leurs habitations, de l'inclémence des saisons et de leurs occupations habituelles, vous jugerez qu'il est de votre devoir de vous occuper des moyens propres à atténuer ou à corriger l'influence des causes qui, en agissant sur le physique et le moral, altèrent leur santé et sont un obstacle au progrès de l'industrie, sans laquelle un pays dont le sol est stérile ne peut prospérer.

Ce pays est la partie septentrionale du département

de la Lozère, il est connu sous la dénomination de Montagne et mérite sous plusieurs rapports de fixer votre attention. Pour mettre de l'ordre dans ce que j'ai à vous dire, je parlerai de la position topographique du pays, de la nature du sol, du climat, des habitations, de la nourriture, du costume, du physique, du tempérament, du caractère et des mœurs, des maladies et des moyens propres à les prévenir ou à en arrêter le cours, lorsqu'elles se sont développées.

Le département de la Lozère peut être divisée en trois parties; la première connue sous le nom de Cévennes est située au midi et est remarquable par la nature schisteuse du terrain; la seconde se compose des causses et des vallons, elle occupe l'espace intermédiaire entre la première et la 3.e et offre un terrain calcaire; la troisième est située au nord et se distingue par la nature granitique et sablonneuse de la terre, c'est de cette dernière dont nous allons nous occuper.

Situation Topographique.

La Montagne, proprement dite, est bornée à l'ouest par l'Aveyron, au nord par le Cantal et la Haute-Loire, à l'est par la Haute-Loire et le chemin de Langogne jusqu'à une lieue de Mende, au sud par une ligne qui de ce point irait aboutir à la partie méridionale des montagnes d'Aubrac, en traversant la Boulène et la partie supérieure et la moins fertile du canton de Marvejols. Ce pays est divisé en deux parties, par la montagne de la Margéride et celle du Palais, qui n'est qu'un prolongement de la première. La partie qui est renfermée dans un bassin formé par l'Aubrac, la Margéride et la Boulène, se compose des cantons

de Nasbinals, Fournels, Saint-Chély, le Malzieu, Saint-Alban, Saint-Amans, Aumont et la partie septentrionale de celui de Marvejols ; l'autre comprend les cantons de Grandrieu, de Châteauneuf et la plus grande partie de celui de Langogne. Je ne m'occuperai que de la première, sur laquelle l'exercice de ma profession m'a permis d'acquérir des notions plus positives. Je pense néanmois qu'on pourra appliquer à la seconde presque tout ce que je dirai de la première.

Le pays qui fait l'objet de ce mémoire peut être considéré comme un vaste bassin formé par les montagnes d'Aubrac, la Margéride, la Boulène, et une ligne qui de la partie la plus basse de cette dernière se prolongerait jusqu'à la partie méridionale de celle d'Aubrac. Ce bassin est incliné vers le nord-ouest et le sud, et c'est par ces deux points d'inclinaison qu'a lieu l'écoulement des eaux. Sa hauteur au-dessus du niveau de la mer varie depuis 430 toises jusqu'à 740. La montagne du Palais en a 661, la Margéride sur le point le plus élevé 700 et l'Aubrac 740, cette dernière est habitée jusqu'à une élévation de 600 toises à cause de la grande quantité de fourrages qu'elle produit.

De la nature du sol et de ses productions.

Le sol est de nature granitique et sablonneux, il faut néanmoins en excepter les montagnes d'Aubrac qui portent évidemment l'empreinte des terrains pyrogéniques. Les lacs de Saint-Andéol et du Born qui sont situés sur leur plateau peuvent être considérés comme des cratères de volcans éteints depuis plusieurs siècles, les blocs énormes de basalte qui les environnent et notamment celui du Born, ne per-



mettent pas d'en douter ; à Saint-Laurent-de-Moret, l'œil le moins exercé, découvre aisément les traces d'éruptions volcaniques d'ailleurs bien constatées par la grande fertilité du sol qui, malgré son élévation considérable, donne chaque année une abondante récolte en foin d'une excellente qualité, et est parsemé de fragmens basaltiques qu'on rencontre presque à chaque pas, à trois lieues à la ronde. A St-Alban et au-dessous du Malzieu le terrain est de nature calcaire dans un rayon de demi-lieue dans la première de ces communes et d'une lieue au-dessous de la seconde, tandis qu'il est de nature granitique dans les lieux environnans. Je n'entreprendrai pas d'expliquer cette anomalie qu'on retrouve sur un des points culminans de la Lozère où existe une masse de roche schisteuse tandis que cette montagne est granitique dans ses autres parties.

Dans les communes situées au milieu du bassin, la terre à peu de profondeur et offre une couleur grisâtre, tandis que dans celles qui sont situées sur la pente des montagnes, elle est très profonde, et d'une couleur plus foncée. Dans ces dernières les champs sont parsemés d'une prodigieuse quantité de blocs granitiques qui rendent la culture très-pénible, tandis qu'elle est très-facile dans les premières.

Le pays est traversé par deux rivières principales qui en reçoivent plusieurs autres moins considérables, et par une infinité de ruisseaux qui sillonnent le sol dans tous les sens. La première est la Colagne qui prend sa source sur le Palais-du-Roi et va se perdre dans le Lot, une lieue et demi au dessous de Marvejols, après avoir traversé le canton de St-Amans. La seconde est Trueyre, elle prend sa source sur la

Margéride dans la commune de la Villedieu, et tire son nom de la réunion de trois ruisseaux; elle passe à Serverettes, Saint-Alban et le Malzieu, d'où elle se dirige vers le Cantal et va se jetter dans le Lot à Entraigues, département de l'Aveyron, après avoir mêlé ses eaux avec celles de la rivière de Bez qui tire son origine des montagnes d'Aubrac. Les sources d'eau potable sont si multipliées qu'on en rencontre par-tout, elles servent ainsi que les ruisseaux et les rivières à l'irrigation des prairies qui sont destinées à la nourriture des bestiaux et constituent la principale richesse du pays.

Les terres labourables situées sur un plan plus ou moins incliné et coupées par une infinité de monticules généralement peu élevés, sont composées de silice, d'un peu de terre végétale produit des engrais, et dans plusieurs quartiers d'un mélange d'alumine et de silice. Il est peu de communes dans lesquelles on ne rencontre pas de terres noires connues sous la dénomination de terres à bruyère, elles sont en général peu fertiles à cause de leur légèreté et de leur humidité; mais elles produisent des récoltes abondantes lorsque les hivers ne sont pas rudes et surtout lorsque les gelées ne sont pas assez fortes pour soulever la terre; nul doute que leur mélange avec la silice, le sable et même l'argile ne fut suivi d'une amélioration remarquable. Le seigle est à peu de chose près l'unique récolte des plantes céréales, il sert à la nourriture des habitans, et est exporté dans les années d'abondance, soit dans l'Ardêche, soit dans les parties méridionales du département. L'orge et l'avoine réussissent assez bien dans les communes qui sont situées sur la lisière des montagnes; mais leur culture ne saurait être très-étendue, parce que

ces sortes de grains exigent une grande quantité de fumier lorsqu'ils sont cultivés dans un pays froid et élevé. C'est bien par le même motif que le chanvre qni y réussit très-bien ne pourra jamais y être cultivé en grand, quoique le bas prix des laines indique la nécessité d'un autre genre d'industrie. Les diverses espèces de pommes de terre et les plantes potagères sont cultivées avec succès et sont d'une qualité supérieure à celles qu'on récolte sur les terrains calcaires. Au reste, une longue expérience a prouvé que les années pluvieuses sont constamment des années de stérilité; il est rare que la sécheresse nuise aux productions du sol, ce qui ne doit pas étonner lorsqu'on a égard à son élévation, et à la quantité prodigieuse d'eau dont il est imprégné.

Les bois couronnent les hauteurs et occupent les coteaux qu'on n'ose cultiver, dans la crainte de voir emporter la terre par les ravines. Ils sont formés par le pin qui, dans ce climat est d'une belle venue surtout dans les communes qui sont dans le milieu du bassin. Sur la lisière des montagnes on rencontre une assez grande quantité de bois de hêtre qui n'est employé que pour le chauffage, tandis que le pin fournit des planches et des madriers qu'on exporte dans les départemens méridionaux. On voit çà et là du frêne, du bouleau et du tremble sur le bord des prairies ou des champs, mais en général ces espèces n'y sont pas très-répandues. Il n'en est pas de même du genêt qui recouvre presque toutes les terres incultes et sert à la nourriture des bêtes à laine qui forment avec l'espèce bovine le principal revenu des propriétaires, soit à raison de la vente des laines, soit à raison de celle des bœufs et des moutons lorsqu'ils les ont engraissés.

Les montagnes d'Aubrac, de la Margéride et du Palais, sont particulièrement destinées à la dépaissance des troupeaux du Languedoc pendant la belle saison; celles d'Aubrac sont en outre assez fertiles pour nourrir soit en été, soit en hiver, une grande quantité de bêtes à corne, et servent à alimenter les marchés de Nasbinals, Saint-Chély et Marvejols, qui sont très-fréquentés par les fournisseurs des boucheries des départemens des Bouches-du-Rhône, du Gard et de l'Hérault.

Du Climat.

Le climat est et doit être très-froid d'après ce qui a déjà été dit; mais il ne l'est pas d'une manière uniforme. Les communes situées dans le fond du bassin et celles qui sont limitrophes avec le département du Cantal jouissent d'une température plus douce que celles qui sont placées sur le bord des montagnes ou sur leurs pentes, la neige qui séjourne pendant quatre à cinq mois dans les premières a complètement disparu lorsque les secondes en sont encore encombrées. La neige commence à tomber vers les premiers jours de novembre sur le sommet des montagnes; mais elle ne tarde pas à disparaître: ce qui a lieu à plusieurs reprises. C'est ordinairement vers les premiers jours de décembre qu'elle couvre tout le pays et rend les communications très-difficiles parce que les vents du nord et de l'est balayent les hauteurs et encombent les bas-fonds; elle disparaît vers les premiers jours de mars dans les communes les plus chaudes, tandis que les montagnes ne sont entièrement découvertes que vers la fin d'avril. Lorsqu'elle séjourne trop long-tems, ce qui a lieu dans les années où elle est tombée en grande quantité, elle étouffe les

plantes céréales, soit à cause de l'humidité du sol, soit par la trop longue privation du contact de l'air.

Les vents dominans sont l'ouest et le nord. Le premier amène constamment des ondées de pluies ou de neige et soufle avec force à des intervalles assez rapprochés pendant plusieurs jours consécutifs, et dans certains cas pendant un ou deux mois. Le nord lui succède et détermine la sérénité de l'atmosphère; il règne surtout pendant l'hiver avec beaucoup de violence et est remplacé par le nord-est ou l'est; ce dernier est impétueux et très-froid pendant l'hiver; mais il n'est pas de longue durée; il ne se prolonge guère au-delà du septième jour et fréquemment ne dépasse pas le troisième. Le sud-est est connu sous le nom d'*Ayo*; il amène les innondations et cesse de soufler après le second ou le troisième jour. Le sud dure plus long-tems, active la végétation, donne beaucoup de pluie, moins toutefois que dans la partie méridionale du département, passe à l'ouest, souvent après deux ou trois jours, et se soutient rarement jusqu'au dixième jour.

Les orages sont très-fréquens et accompagnés de coups de tonnerre très-violens : toutefois ils provoquent rarement la chute de la grèle sur les communes situées au milieu du bassin; on ne pourrait en dire autant de celles qui sont plus élevées, *feriuntque summos fulmina montes*.

Une température froide et variable qui rend très-incertain le produit des récoltes, n'est pas le seul inconvénient contre lequel les habitans ont à lutter; il faut encore qu'ils se garantissent de l'humidité. La terre donne difficilement passage à l'eau qui provient des pluies ou de la fonte des neiges; elle séjourne

long-tems sur les terrains qui ont peu de pente, ce qui contribue beaucoup à rendre l'air humide. D'un autre côté les brouillards produisent le même effet : très-fréquemment, surtout en automne, les communes placées au milieu du bassin sont envahies par une brume épaisse, tandis que celles qui sont plus élevées reçoivent sans obstacle les rayons du soleil ; les vapeurs qui se forment, soit pendant la nuit ou dans la matinée, étant en contact avec une couche d'air plus froid sont retenues dans les bas-fonds jusqu'à ce que le soleil ayant acquis plus de force favorise leur absorption ou plutôt leur passage dans les hautes régions de l'atmosphère. Le contraire arrive pour les lieux élevés. Les montagnes et les communes situées sur leurs pentes, sont couvertes pendant plusieurs jours, surtout en automne et pendant l'hiver, de brouillards épais, tandis que l'air est serein dans celles qui sont placées plus bas. S'ils disparaissent pour un tems peu considérable, lorsque le soleil a atteint sa plus grande hauteur, ils ne tardent pas à se montrer de nouveau et à se répandre partout ; l'eau coule le long des arbres et des murs des maisons ; elle pénètre dans leur intérieur, humecte les linges, fait fondre le sel, qu'on ne peut conserver qu'en le plaçant près du feu, et détériore tout ce qui se trouve dans les habitations. L'air ayant moins d'élasticité et de calorique laisse tomber sous forme de vapeur l'eau qu'il ne peut tenir en suspension ou qu'il ne peut dissoudre, et de-là dérivent les maladies qui dépendent du dérangement de la transpiration ou de l'atonie des solides. Une longue expérience m'a appris que ces brouillards ne paraissent jamais que dans les circonstances où l'atmosphère est calme, et de plus elle m'a prouvé que ceux qui se manifestent, soit en été, soit en automne,

dans les communes situées au milieu du bassin sont de nature délétère, puisque les bergers qui ne se hâtent pas de ramener leurs troupeaux dans les écuries lorsqu'ils commencent à se former, s'exposent à les voir périr de la pourriture. Il est encore bien constaté qu'ils sont susceptibles de favoriser le développement des fièvres intermittentes qui sont endémiques dans le pays dont il s'agit, tandis qu'on ne les voit jamais dans les communes plus élevées.

Des habitations.

Le premier soin des hommes destinés à habiter un pays froid, est de se mettre à l'abri des rigueurs de l'hiver. Pour atteindre ce but nos montagnards n'ont pas trouvé de meilleur moyen que d'adosser leurs maisons contre un coteau, de n'admettre le jour qu'au moyen de fenêtres d'une petite dimension, et de ne donner à la porte d'entrée que la largeur absolument nécessaire. De cette construction vicieuse résultent de graves inconvéniens. Dans les saisons pluvieuses l'eau s'infiltre à travers les murs, et assez souvent innonde le rez-de-chaussée, dans lequel se trouvent constamment les lits du maître et de la maîtresse de la maison, des enfans et des servantes. L'humidité pénètre peu à peu jusques aux paillasses qu'elle pourrit, et de là l'origine des maladies rhumatismales, ou scorbutiques et des fièvres catarrhales qui désolent ces contrées. D'un autre côté, les fenêtres sont si étroites que l'air ne peut circuler librement dans ces appartemens destinés au logement de la famille et dans lesquels un grand nombre d'individus se réunit à l'heure des repas ou dans la soirée, seconde cause de maladies, d'autant plus féconde que les animaux domestiques, tels que les poules, les chiens et même

les cochons ; contribuent à entretenir une malpropreté qu'on pourrait faire disparaître avec des soins plus assidus. Je dois à la vérité de dire que les constructions nouvelles sont mieux aérées, mieux distribuées et que les portes et les fenêtres sont d'une grandeur convenable ; mais on a conservé la mauvaise habitude de les adosser contre la terre, ce qui est malsain.

De la nourriture.

Le pain de seigle, le laitage sous diverses formes, la viande de cochon ou de vache salée, les œufs, le riz, l'orge mondé, les châtaignes, les pommes de terre, les raves et les plantes potagères, telle est la nourriture des paysans agriculteurs. Celle de la classe ouvrière ou peu aisée, doit nécessairement être d'une plus mauvaise qualité ; mais néanmoins elle est saine. Les propriétaires aisés appartenant à la première classe, boivent du vin ; mais son usage, vu la modicité des fortunes, est très-restreint ; on le réserve pour les jours de fête, de foire ou de marchés, époques auxquelles, notamment ceux qui appartiennent aux classes inférieures, oublient leurs chagrins et s'oublient eux-mêmes, au point de perdre la raison, spectacle affligeant qu'on rencontre presque partout dans les pays qui ne sont pas propres à la culture de la vigne. C'est dans ces circonstances qu'on les voit sortir de leur caractère habituel, s'insulter, se battre et pousser leur ressentiment jusqu'aux dernières extrémités.

L'eau de source est leur boisson ordinaire. Dans les bas-fonds, elle est par fois saumâtre, mais sans être malfaisante, tandis que sur les montagnes elle est froide, rude et vive, au point qu'on peut la recevoir sur le chapeau et même sur le drap, sans

qu'elle y laisse aucune trace d'humidité. Il serait imprudent de boire de pareilles eaux dans le moment où le corps est échauffé par la fatigue ; mais à cela près, elles sont très-bonnes, et en général on ne saurait trouver dans l'eau que boivent les habitans de cette contrée aucune cause de maladie, ce qui n'a pas lieu dans les pays dont le sol est argileux et calçaire.

Du costume.

Un chapeau rond à ailes rabattues, un bonnet rouge en laine, une veste de bure qui descend jusqu'aux jarrets, un gilet blanc en drap de pays, des culottes de bure ou en couleur et des guêtres en hiver, pantalon en été, sabots pendant les jours ouvriers, souliers les dimanches ou les jours qu'ils voyagent, tel est le costume des hommes. Chapeau en laine à larges ailes et dont la coupe est de très-petite dimension, coiffe garnie en dentelle commune, mouchoir blanc ou en mousseline peinte, camisole et juppe en bure ou en couleur, tablier en laine colorée, ou bien en indienne et même en taffetas, suivant l'aisance de celles qui le portent, bas en laine, sabots les jours ouvriers, souliers les jours de fête et même pendant les beaux jours, tel est le costume des femmes. Il est facile de voir qu'on ne cherche qu'à se garantir du froid, dans un pays où les grandes chaleurs sont inconnues. La modicité des fortunes ne permet pas de changer de linge, tels que draps et chemises, aussi souvent qu'il serait nécessaire, et de là un air de malpropreté qui afflige ceux qui en sont les témoins.

Du physique.

La démarche des habitans de la montagne est

lente; ils n'ont ni la vivacité, ni l'air enjoué de ceux qui habitent les vallons; le son de leur voix est rauque et leur chant monotone. Chez eux, le système nerveux est peu irritable. Ils sont en général d'une haute stature, mais leur taille n'a ni les agrémens, ni ces contours parfaitement dessinés qu'on observe dans les vallées du Lot et dans celles qui les avoisinent. La couleur de leurs cheveux et de leur barbe est en rapport avec le climat qu'ils habitent; on sait que les peuples du Nord sont remarquables par un teint clair et la couleur des cheveux qui, du châtain foncé, varie jusqu'au blond le plus prononcé; une barbe rousse n'y est pas rare, et je pense qu'on trouvera tout cela chez les montagnards de la Lozère, si on les examine avec attention.

L'époque de la puberté est retardée dans cette contrée, et il arrive fréquemment que l'accroissement du corps n'a lieu d'une manière complète, qu'après vingt-cinq ans. Qu'on examine la jeunesse destinée à concourir au tirage du sort, on verra que les conscrits qui appartiennent aux cantons les plus froids et les plus élevés, offrent un grand nombre de sujets imberbes, petits et rabougris. Leur défaut de taille et la faiblesse de leur constitution décident les Conseils de recrutement à les réformer; mais un, deux, trois et même quatre ans après, on est étonné de voir qu'ils ont grandi, se sont fortifiés et sont devenus capables de supporter les fatigues que nécessitent les travaux agricoles. L'influence du climat est encore plus marquée chez les personnes du sexe. Il est rare qu'elles soient nubiles avant leur dix-huitième année, et surtout qu'on remarque chez elles la régularité et la délicatesse des traits qu'on admire chez les femmes que la nature a comblées de ses faveurs. Un obser-

vateur attentif qui se trouve à Mende ou à Marvejols les jours de foire ou de marché, n'est pas peu étonné lorsqu'il aperçoit l'énorme différence qui existe entre les filles de la montagne et celles des vallons. La comparaison est toute en faveur des dernières, qui se font remarquer par l'élégance des formes, la blancheur de la peau, le coloris de leur teint, une physionomie animée et la réunion de ces qualités physiques qui de tout tems ont rendu l'homme esclave de la beauté. Ce serait bien gratuitement qu'on voudrait attribuer cette supériorité à une nourriture de meilleure qualité, puisqu'il est prouvé que les paysans se nourrissent mieux dans la montagne que dans les pays plus fertiles, dont les cultivateurs sont dans l'habitude de vendre leur froment, ce qui les force à manger du pain d'orge, souvent mêlé d'avoine, tandis que les premiers se nourrissent avec le pain de seigle, et consomment une grande quantité de laitage qui est moins abondant chez leurs voisins, d'où il est naturel de conclure que cette prééminence du physique dépend de l'influence d'un climat plus doux.

Du tempérament.

Dans une contrée coupée par une infinité de monticules et dans laquelle la hauteur barométrique de la colonne de mercure varie depuis 23 pouces jusqu'à 25 pouces 4 lignes. Il est impossible qu'il n'existe pas des différences notables dans le tempérament, toutefois ce n'est pas s'écarter de la vérité que d'affirmer qu'en général il est sanguin, mais avec une tendance manifeste vers le lymphatique qui prédomine dans un âge moins avancé que dans les climats moins froids et surtout moins humides, ce qui n'étonnera pas si on fait attention que, si l'air froid et

vif que l'homme respire surtout pendant les constitutions boréales augmentent l'action du système artériel, d'un autre côté, elle est enrayée par l'humidité du sol et de l'atmosphère, et peut-être aussi par l'usage habituel du lait et de ses préparations.

Du caractère et des Mœurs.

Ce que j'ai à dire dans cet article, et même ce que j'ai dit dans les précédens, ne doit pas être appliqué aux habitans des bourgs et des villes, chez lesquels l'aisance, la civilisation et l'industrie corrigent ou modifient l'influence du climat; je ne parle que de ceux qui habitent la campagne et chez lesquels l'effet des causes locales sous l'empire desquelles ils se trouvent, se fait apercevoir d'une manière plus frappante.

Les habitans de la montagne sont naturellement moroses, sombres et pensifs; mais ils ne manquent ni de finesse, ni de justesse dans le raisonnement, et ne parlent qu'après avoir réfléchi. Ils ont cette trempe d'esprit qui les rend susceptibles d'envisager un sujet sous tous ses rapports, de les comparer, de les examiner, et de porter ensuite un jugement solide. C'est à ces précieuses qualités qu'ils doivent leurs succès dans les colléges où de tout tems ils se sont distingués. Il est rare qu'ils mettent beaucoup d'ardeur dans la poursuite de ce qu'ils entreprennent; mais en revanche, ils y apportent une constance à toute épreuve. Tout ce qui exige une grande activité ou des mouvemens prompts n'est pas de leur goût; aussi, les danses auxquelles ils se livrent rarement, sont-elles peu animées, et pour les diriger, il suffit d'une voix rustique qu'ils préfèrent au fifre, au hautbois et au fla-

geolet, dont ils ne font pas usage. Leur langage est rude et se compose d'un grand nombre de consonnes qui affectent péniblement une oreille délicate.

Ici, comme partout ailleurs, la société se compose de plusieurs classes. J'en admets trois, dans lesquelles on peut ranger les diverses nuances de mœurs et de caractère des paysans agriculteurs. Ceux de la première, sont respectables dans leur état; aumôniers, religieux de bonne foi, d'une probité à toute épreuve, toujours à la tête de leurs domestiques et de leurs travaux, vivant avec frugalité, moins par avarice que pour être plus à même d'exercer l'hospitalité et de secourir les malheureux. L'intérieur de leur maison est conduit non-seulement avec ordre, mais avec édification, en sorte qu'on peut comparer leur manière d'exister avec celle des anciens patriarches. Exempts d'ambition, ils ne cherchent jamais à sortir de leur état, et les dix générations se succèdent sans qu'ils aient fait un pas vers la fortune ou les distinctions. On ne peut trop les louer du soin qu'ils apportent dans le choix de leurs alliances, dans lesquelles ils recherchent la naissance et la vertu plus que la dot. Chez ces bons cultivateurs, l'autorité paternelle règne dans toute sa plénitude, et il est rare que les enfans n'ayent pas pour les auteurs de leurs jours le respect et les égards qui leur sont dus. Qu'un homme appartenant à cette classe et en ayant conservé le caractère, soit appelé comme témoin devant l'élite des citoyens du département chargés d'établir la culpabilité et devant les magistrats chargés de punir le crime; la candeur, la franchise, la probité qui se peignent sur sa physionomie, attirent les regards de toute l'assemblée; on ne peut s'empêcher de croire que la vérité va sortir de sa bouche; ses

paroles portent la conviction dans les esprits, et le jugement, fondé sur ses dépositions, ne s'écarte jamais de la justice et de l'équité.

Heureux citoyens! vous n'avez rien à envier à ceux qui sont plus avancés que vous dans cette civilisation que j'invoque en faveur des classes inférieures. Le jour où vous trouverez l'héritage paternel insuffisant, le jour où, dans vos alliances, vous rechercherez plutôt la fortune que la naissance et la vertu, vos mœurs, vos principes religieux subiront une altération profonde, et votre bonheur disparaîtra. Conservez la simplicité de vos mœurs; conservez les traditions de vos pères; tels sont les vœux que je fais pour vous : vœux qui ne se réaliseront pas, vous serez entraînés hors des sages limites qui vous furent tracées par vos ayeux, et peut-être deux générations ne s'écouleront pas, avant que ces champs qui suffirent à leur existence pendant plusieurs siècles, ne deviennent la propriété d'un voisin qui vous aura devancés dans la carrière de la fortune.

Dans la seconde classe qui se compose des petits propriétaires, il en est beaucoup qui imitent ceux de la première. On est forcé de convenir qu'en général ils n'ont ni la même sobriété, ni la même probité, ni la même délicatesse dans leurs alliances.

Quant à ceux de la troisième, qui se compose des artisans, des domestiques et de cette population flottante qui se transporte dans les départemens voisins pour y chercher du travail, ou qui vit en état de mendicité, la dégradation est et doit être plus prononcée. C'est dans cette classe qu'on a la douleur de rencontrer trop fréquemment des personnes qui savent allier les pratiques extérieures de la religion avec la corruption des mœurs; triste conséquence de

leur ignorance profonde, et quelquefois de leur misère. Au reste, il ne faudrait pas appliquer à la masse des individus qui sont compris dans cette classe, ce qui vient d'être dit. Parmi les artisans et les domestiques, on rencontre très-fréquemment les sentimens d'honneur, de probité et de piété qui caractérisent les cultivateurs qui vivent dans l'aisance; et je suis persuadé qu'il est peu de pays où les propriétaires soient plus satisfaits de la fidélité et de la probité des personnes qui sont à leur service, qu'ils ne le sont dans cette contrée.

Des maladies.

Parmi les maladies auxquelles les habitans de la montagne sont les plus exposés la fièvre catarrhale est sans contredit la plus répandue. Lorsqu'elle se manifeste dans un village, il est rare qu'elle n'attaque pas successivement la plus grande partie des individus qui l'habitent; elle n'épargne aucun âge, aucun sexe; mais elle sévit de préférence sur les enfans et les sujets de 15 à 30 ans. Elle règne épidémiquement, et de plus est contagieuse, puisque les gardes-malades et les femmes qui lavent les linges de ceux qui en sont atteints sont fréquemment exposées à la contracter. Il m'a plusieurs fois été facile de suivre son mode de propagation d'un village à l'autre, et des perquisitions exactes m'ont prouvé que dans plusieurs circonstances il a suffi pour la répandre dans une commune qu'un de ses habitans ait été en puiser le germe en visitant dans une autre commune des parens ou des amis qui en étaient infectés; ce qui ne veut pas dire qu'elle ne puisse se manifester spontanément. Une fois introduite dans une maison elle attaque plutôt ou plus tard presque tous les individus qui la composent, à moins qu'on ne prenne de grandes précautions. De

cette maison elle se communique aux autres; et se perpétue dans le même village pendant une, deux et même trois années consécutives.

Cette fièvre est tantôt simple et tantôt compliquée avec un état nerveux; l'embarras gastrique, les vers et l'irritation du tube intestinal accompagnée de déjections abondantes. Elle débute par des lassitudes spontanées, des douleurs dans les membres, de l'abattement et des frissons irréguliers. A ces symptômes précurseurs, qui persistent plusieurs jours, succède un frisson plus prononcé, bientôt suivi de chaleur, la fréquence du pouls, la céphalalgie et des envies de vomir très-souvent sympathiques. La langue recouverte dans le principe d'un enduit muqueux ne tarde pas à devenir rouge et prend cette couleur dès le début dans un assez grand nombre de cas. Vers le septième jour on voit se déclarer une nouvelle série de symptômes, tels que la surdité, la somnolence, le délire, la tension de l'abdomen, la difficulté dans l'émission des urines, des sueurs excessives et la diarrhée, qui peut n'être qu'un produit de l'irritation; mais que j'ai presque toujours vu se manifester chez les individus atteints dans le principe d'un embarras gastrique. Dans les cas graves les symptômes dont je viens de faire l'énumération, prennent une intensité plus prononcée. La langue et les dents se recouvrent d'une couleur noire, le ventre se météorise, la prostration des forces est portée à son comble; viennent ensuite le hoquet, les soubresauts des tendons, des déjections involontaires et une sueur froide bientôt suivie de la mort. Les convalescences sont très-longues; il n'est pas rare de les voir se prolonger pendant trois, quatre, six mois, et même une année entière. Tantôt des sueurs abondantes épuisent les malades; tantôt

des douleurs dans les membres les font cruellement souffrir ; tantôt enfin, ils n'éprouvent que du dégoût et une faiblesse générale qui s'oppose à leur rétablissement. Tel n'est pas le sort de tous les malades atteints de cette fièvre ; il arrive fréquemment qu'elle est assez bénigne pour leur promettre de rester hors du lit pendant toute la journée ; plusieurs mangent avec appétit et se rétablissent parfaitement après quinze ou vingt jours.

Les causes de cette maladie sont la malpropreté des maisons, l'air vicié qu'on y respire, l'humidité, la température variable de l'atmosphère, et surtout la mauvaise nourriture dans les années où les récoltes ont manqué, ce qui arrive fréquemment. On ne peut encore méconnaître l'action d'une cause inconnue qu'on a désignée sous le nom de *Constitution épidémique* ; mais une chose bien remarquable c'est que cette fièvre se manifeste avec ses caractères distinctifs plus fréquemment dans les pays de montagne que dans ceux dont le sol est calcaire, ce qui semble annoncer qu'elle trouve dans ces contrées des conditions favorables à son développement, qui n'existent pas dans les autres parties du département.

Le traitement de la fièvre catarrhale n'est pas très-compliqué. L'expérience journalière prouve que, dans le plus grand nombre des cas, elle cède après un laps de tems plus ou moins considérable aux boissons rafraîchissantes, telles que la tisane de chiendent acidulée avec le vinaigre, et à la diète. Un vomitif administré dès le début lorsque les miasmes flottent dans le tissu cellulaire, ou bien lorsqu'il y a embarras gastrique, produit quelquefois les plus heureux effets ; mais en général l'administration de ce remède exige beaucoup de circonspection, et les médecins prudens

ne le prescrivent jamais après le premier ou au plus le second jour. Quant à la saignée, que pourrait-elle contre une maladie dont le siège paraît résider dans le système lymphatique et nerveux ? il est néanmoins des circonstances dans lesquelles on doit l'employer, surtout lorsqu'on a à traiter des sujets jeunes et vigoureux, chez lesquels il existe une irritation qui menace quelque viscère. Il n'en est pas de même des sinapismes et des vésicatoires qui réussissent bien lorsqu'il y a torpeur, somnolence, prostration des forces, délire sourd, diarrhée, etc., etc. Les toniques sont quelquefois nécessaires lorsque la période d'acuité est passée. Je n'en ai pas trouvé de meilleur que l'eau vineuse ou le vin pur, si la première est insuffisante. J'ai employé avec succès le quinquina dans les convalescences longues et pénibles, surtout lorsque la fièvre avait des intermittences marquées ; mais je dois à la vérité de dire que dans le traitement de cette maladie la médecine expectante est en général la plus utile, pourvu qu'on ait le soin de placer les malades dans des appartemens vastes et aérés.

Le rhumatisme, soit aigu, soit chronique, est une maladie très-répandue dans nos montagnes. Il suffit de jetter un coup d'œil sur ce que j'ai dit du climat, des habitations et des occupations des agriculteurs pour voir qu'il doit être très-fréquent dans la contrée qu'ils habitent. En effet, un relevé très-exact desdiverses espèces de maladies pour lesquelles on se rend à Bagnols, m'a prouvé que sur 600 individus du département de la Lozère, qui s'y transportent chaque année, il en est au moins 400 qui sont atteints d'affections rhumatismales, et que parmi ces derniers la plus grande partie de ceux qui sont estropiés, soit à raison de la rétraction des membres, soit à raison des engorgemens

articulaires, soit a raison des ulcères aux jambes et de la carie des os, appartient aux pays de montagne. Qu'on examine avec soin les jeunes gens qui paraissent chaque année devant les conseils de révision, et on verra que ceux qui sont atteints des infirmités dont il vient d'être fait mention sont presque tous originaires des cantons froids et élevés du nord du département. Voilà un fait constant. Il importe au médecin et encore plus à l'administration d'en connaître la cause : on va voir qu'elle est facile à trouver.

Il faut pour l'exploitation d'une métairie un berger et un aide pour la garde du troupeau des bêtes à laine ; un gardien pour les vaches et un pour les bœufs ou les veaux de l'année. Voilà donc quatre individus de la même maison, et tous, à l'exception du berger, de l'âge de 8 à 16 ans, obligés par état à rester exposés à toutes les intempéries de l'air, et notamment à la pluie pendant dix heures de la journée ; et ce qui est encore plus dangereux pour ceux qui gardent les bestiaux dans des paccages marécageux, contraints, lorsqu'ils les poursuivent, à s'enfoncer jusqu'aux genoux dans les puits tremblans, les ruisseaux ou les sources vives et froides qu'on rencontre presque à chaque pas ; un, deux, trois jours après, et quelquefois dans l'instant même que cette immersion a eu lieu, une douleur vive se fait sentir dans le membre, elle est bientôt suivie de tuméfaction, de rougeur, et enfin d'une supuration de nature rhumatismale qu'il est très-difficile de tarir, et qui est fréquemment suivie de la carie des os ou d'ulcères fistuleux qui subsistent pendant plusieurs années, et quelquefois toute la vie. Les laboureurs, les faucheurs, les pêcheurs sont aussi, quoique plus rarement, exposés aux mêmes accidens. C'est ici que le traite-

ment doit être prompt, la saignée générale ou locale, les fumigations émollientes, les cataplasmes de même nature, les boissons légèrement sudorifiques; tels sont les moyens les plus convenables dans le début. Plus tard, on a d'autres indications à remplir; quelquefois, il faut ouvrir un dépôt; d'autres fois, combattre un engorgement articulaire par les topiques résolutifs, les vésicatoires, le moxa, les douches d'eau thermale hydrosulfureuse, le cautère transcurrent, et dans d'autres circonstances, malheureusement trop fréquentes, suivre un traitement très-long et très-compliqué pour guérir, soit la carie des os, soit des fistules et des ulcères.

Le scorbut est endémique, surtout dans les villages placés sur le cordon de la Margéride et des montagnes d'Aubrac. Les personnes qui en sont atteintes ont le teint pâle, l'haleine puante, les gencives rouges et saignantes, les dents noirâtres; très-souvent la peau est recouverte de taches violettes, provenant de la dissolution du sang; les membres sont engourdis, les jambes s'enflent, surtout le soir, et des douleurs vagues se font ressentir surtout dans la poitrine et l'estomac. C'est à l'humidité des maisons et à l'air vicié qu'on y respire, que j'attribue cette maladie qu'on pourrait, non sans fondement, considérer comme héréditaire, puisque j'ai remarqué qu'elle est fréquemment l'apanage de certaines familles. Quoi qu'il en soit, elle cède ordinairement à l'usage du suc de cresson délayé dans le petit lait, au sirop antiscorbutique et surtout aux acides minéraux.

L'hydropisie, soit générale, soit partielle, termine la carrière d'un grand nombre de montagnards,

et cela doit être, parce que, outre les causes ordinaires et communes aux habitans des autres pays, il en existe d'autres qui leur sont particulières, telles que les variations subites de l'atmosphère, le froid et l'humidité qui, en relâchant la fibre et favorisant la suppression de la transpiration, déterminent des congestions séreuses, soit dans le tissu cellulaire, soit dans les grandes cavités.

Dans les communes situées au milieu du bassin et très-exposées aux brouillards dont j'ai déjà parlé, on rencontre beaucoup de fièvres intermittentes; mais leur nombre diminue depuis qu'on pratique des fossés plus ou moins profonds, dans le but de donner un écoulement aux eaux stagnantes dans les prairies et les paccages.

Une longue expérience a prouvé que les habitans de la montagne sont très-sujets à la pleurésie et à la péripneumonie ou fluxion de poitrine : doit-on en être étonné, lorsqu'on fait attention qu'ils sont exposés par leur état de cultivateurs à toutes les variations de température de l'atmosphère, à l'action des vents du nord, de l'est et du nord-ouest, qui soufflent avec violence pendant sept mois de l'année, à la circonstance d'être forcés à se désaltérer avec de l'eau froide et très-vive lorsque les travaux auxquels ils se livrent ont augmenté la circulation sanguine et provoqué des sueurs plus ou moins abondantes, et à l'impression fâcheuse qui résulte de la chûte d'une pluie froide sur la peau dont les pores sont dilatés par la chaleur. Toutes ces causes qui agissent avec plus ou moins d'activité sur les organes de la respiration, refoulent la transpiration, irritent le poumon ou ses enveloppes et déterminent une inflammation

qu'on combat efficacement par la saignée, les boissons chaudes et d'autres moyens qu'on varie suivant les constitutions régnantes.

Le goître peut être considéré comme endémique dans la montagne. On sait que cette maladie est très-fréquente dans les pays froids, montueux, et surtout dans les vallées, au milieu desquelles coulent des ruisseaux ou des rivières qui tirent leur origine des montagnes élevées et couvertes de neige pendant plusieurs mois de l'année, ou bien encore dans les communes fréquemment envahies par les brouillards. Sous ce double point de vue, il n'est pas surprenant qu'elle existe dans cette partie du département. Quant aux écrouelles, dont l'analogie avec le goître est admise par un grand nombre de médecins, je n'ai pas remarqué qu'elles y soient plus répandues qu'ailleurs.

Des moyens propres à modifier l'influence du climat sur le physique et le moral des habitans, et à prévenir leurs maladies.

Dans un pays dont le sol ne peut nourrir ceux qui l'habitent, il est indispensable qu'il se fasse des émigrations, ou qu'il s'y établisse des fabriques ou une industrie quelconque, et dans le cas où on n'émigrera pas et où l'industrie ne s'établira pas, la misère sera son partage. Je conçois que dans les années d'abondance la subsistance de tous soit assurée; mais comme il arrive dans nos montagnes que trois, quatre, six bonnes récoltes sont suivies d'un pareil nombre de mauvaises, il en résulte que la classe ouvrière ou peu fortunée est souvent livrée à toutes les horreurs de la famine et est en proie aux maladies qu'elle traîne à sa suite. Qu'arrive-t-il dans ce cas? Les cultivateurs riches partagent leurs revenus avec

le pauvre; mais ils ne peuvent remédier qu'à une partie du mal, et de plus ce dernier s'accoutume au métier de mendiant, il ne rougit plus de tendre la main, et tout sentiment d'honneur disparaît. L'industrie pourrait sans doute remédier à ces inconvéniens; mais malheureusement dans le moment présent je vois ce qui la détruit et non ce qui favorise son développement. Une fabrique de serges et escots établie dans ce département depuis un grand nombre d'année est l'unique ressource de la classe ouvrière ou indigente, surtout pendant l'hiver; mais cette fabrique dépérit à vue d'œil; les nouveaux procédés appliqués à la filature de la laine paralysent une foule de bras, autrefois occupés à la filer, et les bas prix des étoffes fabriquées ou le défaut de débouchés, sont cause que le tisserand ne peut nourrir sa famille: ce n'est pas tout, il est possible que la perfection des machines soit poussée si loin qu'un seul homme suffira pour surveiller plusieurs métiers, et alors le mal sera pire. Vainement on me dira qu'il faut que les habitans de la montagne s'attachent à d'autres branches d'industrie, ou bien que dans la fabrication de leurs tissus ils cherchent à soutenir la concurrence en adoptant les procédés mis en usage dans d'autres pays. Sans doute il le faut, et cela arrivera avec le tems; mais ont-ils aujourd'hui les capitaux nécessaires et des hommes assez intelligens pour les employer utilement? Je suis forcé de dire non. Reste donc pour le moment la ressource de l'émigration dont les avantages ont été déjà appréciés par les habitans des communes limitrophes du Cantal, qui envoient mille ou douze cents individus à Paris ou dans les grandes villes, où ils sont employés de diverses manières. Que leur exemple encourage leurs compatriotes; qu'ils ne

se bornent pas à envoyer deux cents hommes pour garder les troupeaux du Languedoc et à peu près autant pour travailler les vignes, faucher ou moissonner ; il faut qu'ils fournisssent aux départemens riches des gens propres à exercer plusieurs métiers et que l'émigration soit nombreuse. Dans les pays froids la force reproductive est assez énergique pour réparer les pertes que fait la population, et on n'y manque jamais de bras pour l'agriculture, qui ne paraît pas susceptible d'acquérir un plus haut degré de perfection.

Je ne me dissimule pas que les habitans de la montagne ne sont pas dans une position favorable pour qu'ils puissent tirer de leur émigration les avantages qu'on peut en attendre. Quoique originaires d'un pays que la nature paraît avoir traité en marâtre, ils y sont si attachés qu'ils ne peuvent le perdre de vue, et qu'ils sont souvent attaqués de la noltalgie, lorsqu'ils sont forcés à s'en éloigner. En second lieu, leur langage est rude et presque inintelligible ; ils ne savent ni lire, ni écrire, ni calculer ; voilà certes des inconvéniens très-graves ; mais ne pourraient-ils pas disparaître si l'autorité administrative leur fournissait des maîtres capables de les instruire ? A mesure qu'ils recevraient une instruction plus soignée, ils sentiraient la nécessité de sortir de leur triste position et auraient plus de moyens pour y réussir ; les gens riches ne balanceraient pas à entrer dans les vues du Gouvernement et à contribuer aux dépenses nécessaires pour l'entretien des instituteurs dont il s'agit, et même à faire apprendre un métier à ceux qui seraient trop pauvres pour se mettre en apprentissage. Ces dépenses seraient bien inférieures à celles que leur occasionne cette foule de mendians qui assiègent journellement leurs portes ; et aurait pour résultat de

détruire un foyer de maladies contagieuses que la misère engendre et entretient, car il est aisé de voir que les familles profitant des économies faites par les pères ou les enfans, et des secours qu'au besoin elles trouveraient, sur les lieux seraient dans une position plus avantageuse qu'aujourd'hui.

Un second moyen de diminuer l'influence du climat sur le physique et de prévenir le développement de plusieurs maladies est de construire les maisons de manière qu'elles soient à l'abri de l'humidité, c'est-à-dire de ne jamais les adosser contre la terre ainsi qu'on l'a pratiqué jusqu'à ce jour. On peut atteindre ce but par la persuasion ; le maire, le curé, les principaux habitans, peuvent influer puissamment sur la détermination de ceux qui bâtissent ou réparent; mais en supposant qu'ils ne puissent triompher d'un préjugé si contraire au bien de l'humanité, serait-il impossible à l'autorité locale d'empêcher ses administrés de se nuire à eux-mêmes; c'est une question que je ne saurais résoudre; mais qui ne me paraît pas déplacée. Il ne serait pas moins essentiel que l'air circulat librement dans les cuisines et les chambres, et sous ce point de vue il serait nécessaire d'y pratiquer des fenêtres et des portes d'une grandeur convenable. Quant à la propreté, on ne peut user d'aucun moyen correctif; mais on doit s'attendre à la voir régner lorsque l'instruction sera plus généralement répandue et lorsqu'il y aura plus d'aisance, et par conséquent plus d'industrie.

Le troisième moyen serait de donner plus d'extension aux travaux qu'on a déjà entrepris dans la vue de procurer un écoulement facile aux eaux stagnantes dans les lieux marécageux; on diminuera ainsi l'hu-



midité de l'air ; on aura moins à craindre les maladies qui sont dues aux exhalaisons malfaisantes qui s'en échappent, et on aura l'avantage de rendre moins fréquens les accidens funestes dont les enfans qui gardent les bestieaux, les agriculteurs en général, les faucheurs et les faneurs sont les victimes lorsqu'ils ont le malheur de s'enfoncer dans les puits tremblans ou dans les sources froides qui n'ont pas un écoulement suffisant.

Le quatrième, serait d'éloigner des habitations les tas de fumier et les immondices qui croupissent devant les portes.

Le cinquième, et sans contredit le plus propre à arrêter les ravages des fièvres contagieuses, serait l'emploi du chlorure d'oxide de sodium ou de chaux. Qu'on me permette quelques détails sur ce puissant moyen de désinfection. Il faut avoir été témoin des scènes affligeantes qui ont lieu dans un village où s'est déclarée la fièvre catarrhale qui présente quelquefois tous les symptômes du typhus, pour comprendre l'utilité et même la nécessité des moyens propres à en arrêter le cours. J'ai vu des familles entières atteintes de cette maladie, pour n'avoir pris aucune précaution en soignant le premier individu sur lequel elle s'était manifestée. Dans un village de la commune de Rieutort, un homme succomba à la suite d'une fièvre catarrhale, en 1812. Quatre mois après son décès, un second coucha dans le même lit, après avoir fait laver les couvertures et renouvelé la paillasse; il fut atteint de la même maladie à laquelle il eut le bonheur d'échapper. Dix mois après, un troisième subit le même sort, quoiqu'il eut mis de côté ce qui avait servi aux deux premiers, et lavé le bois de lit avec une forte les-

sive. Une année entière s'écoula avant qu'aucun domestique de la maison osât y coucher. Le berger du village fut plus hardi ; mais quinze jours après la fièvre se déclara, et il se rétablit après avoir couru le plus grand danger. Instruit de ce qui s'était passé, je fis brûler ce vieux meuble qui était devenu un foyer d'infection, et la fièvre ne reparut plus dans la maison. Rien de plus commun que de voir la maladie se déclarer brusquement chez les personnes qui lavent les linges des malades, ou qui leur donnent des soins assidus. La terreur s'empare de tout le monde ; on n'ose approcher les malheureux atteints de cette fièvre, et les liens de parenté et de l'amitié sont rompus, au point que dans un village, que je ne nommerai pas par égard pour ses habitans, j'ai vu un homme implorer vainement l'assistance de ses voisins, obligé à placer lui-même sa femme dans une bière, de la charger sur un char, et de la conduire lui-même au lieu de la sépulture.

Si la providence a permis que l'homme fût exposé à des maladies contagieuses, elle a voulu aussi qu'il eut à sa disposition des moyens propres à en arrêter les progrès. Les chlorures d'oxide de sodium ou de chaux sont un secours puissant toutes les fois qu'il s'agit de préserver les personnes saines exposées à l'action des miasmes qui s'exhalent du corps d'un individu atteint d'une fièvre susceptible de se communiquer. Voici la manière de s'en servir :

Jetez un litre de chlorure liquide d'oxide de sodium ou demi-livre de celui de chaux dans 20 litres d'eau, et même 30, si la maladie n'est pas très-grave ; arrosez le plancher de l'appartement, matin et soir, avec cette solution ; faites de légères aspersions

sur les rideaux et les couvertures; placez au milieu de la chambre une ou deux assiettes remplies d'eau chlorurée; lavez les mains avec la même eau et respirez-en l'odeur fréquemment. Lorsque vous voudrez laver les linges, plongez-les auparavant dans un baquet qui en soit à demi rempli; et après que le malade sera rétabli, lavez le plancher, les murs et le lit, d'abord avec la solution plus chargée, et ensuite avec l'eau ordinaire.

Des médecins distingués de la capitale, qui sont en ce moment en Syrie pour y observer la peste, ont revêtu impunément des chemises et des habits qui venaient de servir à des pestiférés. Si une simple lotion dans l'eau chlorurée a suffi pour détruire le germe de la peste, a combien plus forte raison doit-on compter sur l'efficacité de ce préservatif, dans le cas dont il s'agit. Au reste, comme il ne faut pas trop compter sur l'exactitude des gens de la campagne à se procurer même les choses les plus nécessaires, il serait à désirer que l'Administration envoyât, dans les cas d'épidémie, soit aux Maires, soit aux Curés, quelques flacons de chlorure, qui seraient confiés à des maîtresses d'école, ou à des personnes charitables qui en surveilleraient l'emploi. Je désirerais encore qu'on sequestrât les malades et qu'on les plaçât dans des appartemens élevés et très-aérés. C'est ici le cas de signaler une erreur qui, dans tous les tems, a eu les suites les plus funestes. Lorsqu'une fièvre contagieuse se déclare, on voit ordinairement des personnes, très-instruites d'ailleurs, et même des médecins s'empresser de déclarer que la maladie n'est pas susceptible de se communiquer,

et cela dans la vue d'agir sur le moral des habitans et de bannir de leur esprit toute crainte d'un danger imminent, ce qu'elles considèrent comme un moyen suffisant pour empêcher les ravages que peut produire une fièvre de mauvais caractère; mais qu'arrive-t-il? On ne prend pas les précautions nécessaires, et bientôt un bourg, une ville entière peuvent être infectés. Si la fièvre est de nature contagieuse, elle ne cessera pas de l'être, parce qu'on aura dit qu'elle ne l'est pas, et ceux qui ont émis une opinion si erronée, deviennent responsables des malheurs qui affligent leurs concitoyens.

Messieurs, d'après les observations que je viens de vous soumettre, vous avez dû vous convaincre que tout ce qui tend à diminuer l'influence d'un climat rigoureux sur le physique et le moral de ses habitans, et sur les maladies auxquelles ils sont les plus exposés, tend aussi à leur donner plus d'aisance, et réciproquement, que ce qui tend à amener cette dernière, exerce une heureuse influence sur l'état sanitaire. Le corps politique se compose de plusieurs parties très-distinctes; mais néanmoins chacune d'elles, en agissant dans sa sphère particulière, contribue à atteindre un but unique, qui est la prospérité de l'état. Dans la contrée dont je viens de vous entretenir, l'homme consomme beaucoup et la terre produit peu, comme dans tous les pays du nord. Une population qui est plus considérable que ne le comporte la fertilité du sol, est à charge aux principaux propriétaires qui sont forcés à les nourrir, et à l'Etat qui trouve à peine dans l'impôt qu'il perçoit, ce qui est nécessaire pour l'administrer. Voilà

donc une fraction du corps politique qui ne contribue pas au bien général, et que la misère et les maladies, dont l'origine se trouve dans la rigueur du climat, mettent dans l'impossibilité d'être d'aucune utilité. Pour faire sortir ce pays d'une situation si fâcheuse, le Gouvernement a des moyens assurés qui se trouvent dans son organisation. Avec l'instruction, il rend à l'homme la conscience de sa dignité, et lui donne les moyens d'améliorer son sort. S'il ne peut, pour le moment, suppléer à ce qui lui manque par l'industrie, il le met dans le cas d'offrir avec avantage ses bras et son intelligence aux contrées plus riches et plus civilisées, qui deviennent ses tributaires. Son émigration sera doublement utile au pays qui l'a vu naître. Elle le débarrassera d'un excès de population; et d'un autre côté, ceux qui auront quitté le toît paternel, y reviendront pour jouir du fruit de leurs épargnes; ils y feront des acquisitions et finiront par établir dans leur patrie l'industrie qu'ils auront vu prospérer ailleurs. Les maladies dues à l'influence d'un climat froid et humide disparaîtront ou seront fortement diminuées par cela même qu'il y aura plus d'aisance; les altérations, soit du moral, soit du physique, seront atténuées par un séjour plus ou moins prolongé dans les pays qui jouissent d'une température plus douce, et l'Etat trouvera des ressources là où il n'avait trouvé que surcharge et embarras.

Je conçois sans peine que pour traiter d'une manière convenable le sujet dont je viens de vous entretenir, il faudrait des connaissances bien supérieures à celles que je possède; mais, quelqu'insuffisans

que soient mes efforts, ils ne seront pas sans utilité, s'ils peuvent engager des personnes plus instruites que je ne le suis moi-même, à s'occuper d'un objet qui ne peut qu'exciter votre sollicitude, puisqu'il s'agit d'améliorer le sort d'une partie de vos concitoyens.



SUR LE LABOUR

DES TERRES FORTES.

DISCOURS PRONONCÉ DANS LA SÉANCE PUBLIQUE DU 5 NOVEMBRE 1829.

PAR M. BOISSONADE, (D. M.), MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

De tous les travaux auxquels l'homme des champs est obligé de se livrer, le labour est généralement considéré comme le plus important; on peut ajouter qu'il est pour l'observateur une véritable pierre de touche à l'aide de laquelle il distingue l'agriculteur intelligent et actif d'avec ceux qui ne le sont pas. C'est par lui que la terre est débarrassée des plantes parasites; c'est par lui qu'elle reçoit dans son sein le grain sur les produits duquel reposent tant d'espérances et le dédommagent de tant de sueurs et de tant de sacrifices. Aussi son perfectionnement devrait-il être l'objet d'efforts constans et de continuelles recherches! Malheureusement il n'en est pas ainsi dans notre pays. On ne prend pas la peine de tenter de faire mieux qu'autrefois; on marche toujours sur les pas de l'aveugle routine.

Il ne paraît donc pas inutile, Messieurs, de vous présenter quelques réflexions sur les circonstances et les considérations qui dirigent l'agriculteur de notre vallon dans le choix de l'époque où le labour doit être pratiqué, et sur la possibilité de l'améliorer.

Examinons préalablement quelle est la nature du sol sur lequel il opère.

Les terres du vallon de Mende dominées de tous côtés par des montagnes calcaires, reposent sur un immense banc d'argile ou terre glaise, et ne sont en réalité qu'un mélange de cette argile avec des détritus calcaires et de la terre végétale. Celles qui occupent la partie inférieure, recevant les dépôts des eaux pluviales, sont plus riches en cette dernière substance, par conséquent plus légères et constituent ces vastes prairies qui couvrent les rives du Lot.

Celles de la position supérieure présentent une prédominance très-marquée de l'argile, de telle sorte que le nom de terres argileuses leur convient parfaitemeut. Ces terres, à cause de la grande affinité de l'humidité pour l'argile, retiennent longuement les eaux dont elles se saturent, et offrent dans cet état une consistance molle et ductile qui fait qu'elles adhèrent aux corps avec lesquels on les met en contact. De là vient que tandis que la sécheresse s'oppose au labour de terrains d'une nature différente, elle favorise celui des terres argileuses. Mais si la sécheresse se fait sentir outre mesure, alors ces dernières se durcissent, leurs molécules se resserrent, leur surface prend la consistance de la terre cuite; elle se gerce par suite de la rétraction que la chaleur fait subir aux molécules de l'argile: et l'on y observe pendant l'été des crevasses qui ont souvent plusieurs pieds de profondeur. Dans cet état, il n'est pas surprenant que ces terres se prêtent difficilement au labour, et qu'elles aient reçu la dénomination de *terres fortes*.

De la composition de ces terres, résultent donc

deux inconvéniens : celui de ne pouvoir convenablement les labourer, lorsqu'elles sont trop chargées d'humidité, et celui de ne pouvoir les pénétrer avec le soc, lorsqu'elles sont durcies par la sécheresse et l'action du soleil. Aussi, nos agriculteurs sont-ils souvent forcés de laisser écouler, dans l'inaction, les plus beaux jours du printems et de l'été, en attendant que la chaleur vienne absorber l'humidité du sol, ou que la pluie vienne le ramollir. Dans cette situation désespérante, chacun de nous n'a-t-il pas vu les semailles de mars faites quelquefois au mois de mai, et celles d'hiver pourrir dans la terre pour avoir été enfouies dans son sein à une époque où les rayons obliques du soleil n'avaient plus assez de force pour les faire germer?

Il est sans doute impossible de se soustraire à l'influence des météores. Il est impossible de garantir un champ de la pluie; mais ne peut-on pas en prévenir la stagnation en donnant aux sillons une direction convenablement inclinée et pratiquant des aqueducs souterrains vulgairement appelés *rases sèches*?

A ces précautions que l'agriculteur pourrait prendre, tout en utilisant les bras de ses domestiques oisifs pendant la saison morte, il est convenable de joindre l'observation rigoureuse du précepte du poète agriculteur : *Nudus ara*; *sere nudus*; c'est-à-dire, réduisant l'expression à son véritable sens, que le labour et les semailles ne doivent être pratiqués que lorsque le soleil a repris et tandis qu'il a encore assez de force pour pénétrer le sein de la terre et donner à la végétation une impulsion convenable.

Mais c'est principalement aux labours de l'été que les terres fortes se prêtent plus difficilement ; c'est aussi le point sur lequel je désire arrêter d'une manière spéciale votre attention. Lorsque l'on veut labourer, pour l'ensemencer, une terre argileuse en jachère, qui, par des motifs quelconques, n'a pu recevoir une première façon après la germination des plantes parasites, ou lorsqu'on veut faire subir la même opération à un champ sur lequel on vient de récolter soit du trèfle, soit du sainfoin, il n'est pas rare de voir le sol offrir toutes les particularités que je viens de signaler, et se refuser à l'introduction du fer qui doit le soulever.

Alors le laboureur rebuté par une tentative infructueuse, se retire en attendant qu'une pluie propice vienne le seconder dans ses travaux. Il n'est pas d'année, il n'est pas de métairie où l'on n'ait eu occasion de recueillir des exemples de ce que j'avance.

La résistance du sol est donc ici la cause qui s'oppose au labour, alors qu'il serait urgent de l'effectuer ; mais cette résistance est-elle bien aussi considérable qu'elle le paraît au premier abord, et faudrait-il de grands efforts pour la vaincre ? C'est ce dont ma propre expérience me permet de douter.

Dans un cas de sécheresse prolongée, ayant à faire préparer un champ de nature argileuse pour les semailles d'hiver, la saison favorable s'écoulait sans que l'on pût procéder à ce travail. Il fallait donc se résigner à semer sans labour préalable, ou tenter de surmonter l'obstacle. Je me prononçai pour ce dernier parti. La place d'un premier sillon fut indiquée par le soc tiré par une paire de bœufs de

force moyenne. Je dis *indiqué*, parce qu'en effet le fer ne put qu'effleurer la surface endurcie. Le bouvier suivant toujours la même trace, revint à plusieurs reprises sur ses pas, et cela jusques à ce que le sillon eût acquis quatre pouces de profondeur. C'était déjà une première difficulté vaincue et la tenacité de la terre était moindre à mesure qu'on s'éloignait de sa superficie. Alors ayant donné un peu plus d'ouverture à l'angle formé par le timon de *l'araire* et le soc, ce dernier pénétra assez avant pour ouvrir le sillon à une profondeur convenable. Cette opération fut la seule difficile. Elle eut pour premier résultat de diminuer considérablement la résistance du sol, à cause de l'appui mutuel que se prêtaient toutes les parties de la croûte argileuse. Aussi, pour ouvrir les sillons subséquens, suffit-il de moindres efforts. La croûte se laissait soulever par plaques que le piétinement des bœufs brisait en partie. La face inférieure de ces croûtes encore pénétrée d'un peu d'humidité, était, par l'action de l'oreille de la charrue, exposée à l'influence du soleil, d'où résulta un nouveau retrait dans leurs molécules, et des gerçures qui les effritèrent suffisamment. Ainsi, le champ fut mis en état de recevoir la semence, dès que le tems propice fut venu, et le succès de cette opération fut confirmé par une germination forte et uniforme. Je ne dois pas omettre d'observer que le bouvier, qui avait parfaitement saisi mon idée, dirigeait quelquefois la pointe du soc obliquement vers le flanc du sillon, afin de produire une excavation qui permettait d'ébranler et de retourner plus facilement la partie soulevée par la charrue. Dans cette circonstance, je remarquai que l'oreille ou déversoir

qui se trouvait du côté du sol à labourer était plus qu'inutile; car son introduction dans le sillon nécessitait une plus grande ouverture et des efforts plus considérables, soit à cause de cette dernière particularité, soit parce que par sa présence elle augmentait l'ouverture de l'angle qu'offre le corps de cette machine, et devait ainsi ajouter à la résistance de la terre. Cette manière de labourer, employée depuis lors avec avantage par le même bouvier, a toujours été couronnée par des résultats très-avantageux.

Par ces motifs, il me paraîtrait utile d'opérer, dans la structure de la charrue dont on se sert ordinairement, une modification qui tendrait à rendre cette méthode plus parfaite et plus expéditive. Elle consisterait dans la suppression de l'une des oreilles réclamée par la résistance dont elle est la cause. Avec une charrue ainsi modifiée, le laboureur ouvrirait toujours son sillon dans le même sens; mais pour utiliser son retour, il profiterait de la liberté laissée à l'un des côtés de la charrue par l'absence de l'oreille, pour l'incliner sur le côté sous un angle de 40 à 45 degrés et en diriger la pointe latéralement sous la partie au-dessus de laquelle le sillon suivant devrait être fait.

En terminant, Messieurs, j'ajouterai à ce que je viens de dire sur le labour des terres fortes, que, dans le Languedoc, où les terres sont en grande partie comme les nôtres, argileuses et calcaires, on n'hésite jamais à les attaquer avec le soc quand le tems est venu, au risque de soulever des croûtes autrement volumineuses que celles que peut soulever l'araire de notre pays, bien certain que l'on est que cet inconvénient est infiniment moindre que le défaut de labour.



RAPPORT

CONCERNANT

LES FOURRAGES

SERVANT A L'ENGRAIS DES BESTIAUX.

PAR M. J. J. M. IGNON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1830.

MESSIEURS,

Conformément à la lettre de M. le Préfet, du 3 de ce mois, que vient de vous communiquer M. le Président, vous êtes invités à donner votre avis sur l'état des récoltes en fourrages servant à l'engrais des bestiaux dans ce département, et à répondre, pour chacune des années 1820 et suivantes jusques et inclus 1829, aux deux questions ci-après :

1.° La récolte a t-elle été supérieure, égale ou inférieure à l'année commune de ces produits ?

2.° A t-elle été excédante, suffisante ou insuffisante, comparativement aux besoins de l'engrais ?

Enfin M. le Préfet désire que vous lui fassiez connaître quelle est, terme moyen, la différence du prix des cent kilogrammes de foin avec celui des cent kilogrammes de luzerne, de trèfle et de sainfoin.

La nécessité de répondre promptement aux questions proposées a motivé votre convocation extraordinaire, et pour accélérer autant que possible votre travail, permettez-moi de vous soumettre quelques observations qui s'y rattachent. Quoique dans ce moment-ci on ne

vous demande que des données générales sur les récoltes des fourrages, comme ces questions peuvent se reproduire il ne serait peut-être pas hors de propos d'avoir quelques bases qui pussent nous diriger, en y apportant toutes les modifications que le tems et l'expérience feront juger convenables.

Pour répondre à la première question, il conviendrait de connaître l'étendue en hectares de terrain occupé par les prairies dans le département, et le rapport, terme moyen, de chaque hectare en quintaux métriques dans les années bonnes, médiocres et mauvaises.

D'après un travail fait en 1825, en réponse à des questions proposées à l'intendant militaire à Mende par le ministre de la guerre pour le service des fourrages dans la Lozère, travail rédigé sur des renseignemens administratifs et auquel avait concouru feu votre collègue M. Barbut, et M. Flandin, agent comptable, on portait à environ 15,720 le nombre d'hectares de prairies naturelles du département.

Quant aux prairies artificielles, on observait que le sainfoin n'était cultivé que dans les 5 ou 6 cantons qui récoltent du froment; que la luzerne était peu connue et que les gelées du printems, qui emportent ordinairement les premières coupes, avaient dégoûté les cultivateurs; mais que le trèfle était plus généralement répandu et que sa culture faisait des progrès tous les ans; on n'établissait point l'étendue des prairies artificielles, parce que leur culture alterne avec celle des céréales et que, donnant le produit de la paille, cela aurait fait un double emploi.

Et quant au produit des prairies naturelles on l'évaluait, une classe comportant l'autre, par hectare, en quintaux métriques :

Dans les bonnes années à	25 quintaux.
Dans les médiocres à	20
Dans les mauvaises à	15
	60
Terme moyen :	20

Ce qui pour une étendue de 15,720 hectares, donnerait 314,400 quintaux ; mais qu'on ne portait cependant qu'à 235,800 quintaux, en les calculant sur les années les plus basses, apparemment parce qu'il s'agissait d'un service public qui devait toujours être assuré, même dans les plus mauvaises années.

En ce qui concerne la paille comme il n'était question que de celle de froment, on avait adopté le nombre d'hectares porté dans mon rapport à la Société sur les récoltes de 1824, c'est-à-dire, 8,500 et le produit de chaque année, l'une comportant l'autre, en quintaux métriques :

Dans les bonnes années à	20 quintaux.
Dans les médiocres à	15
Dans les mauvaises à	10
	45
Terme moyen :	15

Ici, Messieurs, opérant sur ce terme, on avait un produit moyen de 127,500 quintaux.

On négligeait les pailles de seigle, d'orge et d'avoine, parce qu'il n'était question que de la nourriture des chevaux.



Enfin pour l'avoine, on établissait la différence, quant à la qualité et à la quantité, suivant les trois espèces de terrains sur lesquels on les cultivait.

1.° Celle sur les terres à froment avec lequel elle alterne, connue sous le nom d'*avoine de vallon*, qui vaut ordinairement 1/4 en sus des deux suivantes;

2.° Celle des causses, plateaux calcaires;

3.° Celle des montagnes granitiques, qui parvient rarement à une parfaite maturité et qu'on ne récolte qu'après les premières gelées;

Et vu la difficulté d'établir une proportion entre les bonnes et les mauvaises années, parce que cette culture est très-casuelle, après avoir pris votre base du tableau des récoltes, 5,250 hectares, on évaluait le produit moyen à 62,500 hectolitres.

Ces renseignemens, Messieurs, donnent une moyenne, qui peut nous mettre sur la voie d'établir les produits de l'année commune, base indispensable pour répondre à la première question qui vous est soumise dans ce moment par M. le Préfet; mais ce ne sont pas les seuls élémens que nous ayons dû consulter, pour que vos réponses approchassent autant que possible de l'exactitude.

Il s'agit du produit de dix années. La mémoire ne peut suffire pour savoir si les récoltes ont été supérieures, égales ou inférieures à l'année commune; nous avons pris des renseignemens de plusieurs propriétaires de prairies; quelques uns, et de ce nombre nous citerons notre collègue M. Bourrillon, ont eu la complaisance de compulser leurs livres-journaux

et de nous les communiquer ; mais lorsque les produits des prairies étaient vendus en bloc, ce document ne suffisant pas, nous avons eu recours aux prix établis dans les mercuriales d'août de chacune des années 1820 à 1829, terme moyen des marchés de tout le département ; et vous savez, Messieurs, que le prix augmente graduellement, en raison de la rareté des fourrages.

Ce relevé présente les résultats suivans :

ANNÉES.	Prix du quintal métrique ou 100 killogrammes.			
	FOIN.		PAILLE.	
	fr.	c.	fr.	c.
1820.	8	2 1/2	4	07
1821.	7	3 1/2	3	94
1822.	5	90	3	49 1/2
1823.	5	59	2	85
1824.	6	17 1/2	3	00
1825.	6	80	3	20
1826.	6	87 1/2	3	27
1827.	5	40 1/2	3	03 1/2
1828.	4	62	1	72
1829.	4	67 1/2	2	53 1/2

Nota. Ces prix sont ceux des places des marchés qui se tiennent dans les villes et bourgs principaux et on doit les considérer comme élevés d'un tiers en sus des prix des communes rurales.

En combinant le prix des mercuriales et les renseignemens puisés dans les livres-journaux, nous croyons qu'on peut répondre à la première question proposée ainsi qu'il suit, en observant cependant que pour 1829 le bas prix provient plutôt d'une diminution de consommation que d'une surabondance de produits.

ANNÉES.	SUPÉRIEURE	ÉGALE	INFÉRIEURE
	à l'année commune.		
1820	»	»	inférieure.
1821	»	»	inférieure.
1822	»	égale.	»
1823	supérieure.	»	»
1824	»	égale.	»
1825	»	»	inférieure.
1826	»	»	inférieure.
1827	»	égale.	»
1828	supérieure.	»	»
1829	»	égale.	»

Maintenant pour savoir si la récolte des fourrages de chacune de ces dix années a été excédante, suffisante ou insuffisante aux besoins de l'engrais, il est nécessaire d'entrer dans quelques détails.

Les animaux pour l'engrais desquels on emploie des fourrages dans ce département sont les chevaux, les mulets, les bœufs et les moutons que l'on conduit dans des pâturages plus abondans pendant la belle saison et auxquels on donne une ration plus forte pendant l'hiver.

Dans un pays tel que le nôtre où l'absence des canaux, la difficulté des communications et la cherté des transports ne permettent pas d'avoir d'autres fourrages que ceux qu'on y recueille, les propriétaires cultivateurs sont dans l'usage de ne tenir que le nombre de bestiaux qu'ils peuvent nourrir ou engraisser comparativement aux produits de leurs récoltes en fourrages et de se défaire, aux foires qui



suivent la récolte, de l'excédant qu'ils prévoient ne pouvoir pas nourrir ; aussi, il est rare qu'il y ait insuffisance, à moins que l'hiver ne se prolonge trop et ne permette pas de mener paître à la campagne les bestiaux, aux époques ordinaires ; il est rare également qu'il y ait excédant de fourrages dans les années supérieures à l'année commune, par une suite du même calcul qui fait qu'on garde un plus fort engrais ; ainsi nous n'hésitons pas, d'après cette prévision, de répondre à la seconde question que les récoltes en fourrages, pour chacune des dix années dont il s'agit, ont été suffisantes aux besoins de l'engrais.

Enfin, Messieurs, en ce qui concerne la différence, terme moyen, du prix des cent kilogrammes de foin avec celui des cent kilogrammes de luzerne, de trèfle et de sainfoin, on évalue généralement le prix de ces derniers fourrages à un cinquième de moins que celui du foin.

Cette légère différence dans le prix n'en est pas une, si l'on considère qu'à terrain égal les prairies artificielles ont des produits plus abondans que ceux des prairies naturelles ; qu'elles sont la base de l'agriculture perfectionnée ; qu'avec elles on finira par détruire l'usage des jachères, en les faisant alterner avec les céréales ; que l'humus qu'elles laissent sur le sol qui les a portées l'améliore et que donnant un fourrage plus propre à la nourriture des bestiaux, on pourrait en tenir un plus grand nombre et conséquemment obtenir plus d'engrais et par suite de meilleures récoltes.

NOTICE

SUR LA MANIÈRE DE SOIGNER LA CULTURE

DU MAÏS.

PAR M. PROST, VICE-SECRÉTAIRE.

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 1830.

MESSIEURS,

Dans le compte des travaux de la Société, lu à la dernière séance publique, M. Ignon, votre Secrétaire perpétuel, vous a annoncé que M. Audibert aîné, propriétaire des vastes pépinières de Tonnelle près Tarascon (Bouches-du-Rhône), devait nous adresser des graines de plantes économiques pour en répandre la culture dans le département de la Lozère. M. Audibert n'a pu encore s'occuper de cet envoi et il nous fait espérer qu'il nous parviendra avant la fin de l'hiver. En attendant il nous a transmis différentes variétés de maïs (*) et des exemplaires du catalogue des arbres, arbustes, plantes, etc. qu'on trouve dans son établissement d'horticulture, un des plus riches et des mieux soignés qui soient en France.

(*) Ces variétés sont au nombre de douze. Neuf viennent de New-Yorck, savoir :

Le Maïs rouge, le petit Maïs trasparent à bouquet, le Maïs ombiliqué, le Maïs panaché, le Maïs ardoisé, le Maïs blanc, le Maïs ardoisé rose, le Maïs transparent mi-nain, et le petit Maïs panaché.

La dixième est le Maïs blanc du Paraguai, la onzième et la douzième, sans indication d'origine, sont une variété du petit Maïs transparent à bouquet et le Maïs jaune.

Un espace de terrain y est consacré à une école fruitière, la plus complète qui existe et qui devient chaque jour plus intéressante aux yeux des amateurs, c'est là que toutes les greffes sont prises avec sûreté, distribuées sur les différens sujets de la pépinière et ensuite soigneusement enregistrées. L'expérience que M. Audibert a acquise dans tout ce qui a rapport à l'agriculture pratique, ses connaissances en botanique et dans plusieurs autres branches de l'histoire naturelle, lui ont attiré des rélations, non seulement dans toutes les parties de l'Europe, mais même en Afrique, dans les deux Indes, etc.; l'ordre établi dans sa pépinière, la bonne foi qui règne dans son commerce sont un sûr garant que toutes les demandes qu'on lui fera seront remplies avec célérité et avec une scrupuleuse attention. On peut s'adresser à lui en toute confiance, ses catalogues vont être distribués et j'espère que la Société s'intéressera à un établissement qui réunit des végétaux d'agrément de tous les climats et qui peut fournir tout ce qu'on peut désirer en arbres fruitiers et forestiers; sa proximité et la facilité des communications offrent de même l'avantage aux propriétaires de ce département.

Dans un rapport que je fis à la Société, dans la la séance du 15 mars 1821, sur les produits des graines qu'elle avait reçues du jardin du Roi et qui avaient été confiées à mes soins, je recommandai la culture du maïs, presque totalement négligée dans ce département qui, plus que tout autre, a besoin d'augmenter ses ressources alimentaires. Mes conseils ont été oubliés : l'occasion se présente de les rappeler et je le fais avec empressément, bien persuadé qu'une telle introduction dans notre agriculture ne peut être qu'avantageuse. L'envoi que M. Audibert, vient de

nous faire présente plusieurs variétés de maïs, et les semences sont en assez grand nombre pour en faire des essais en différentes localités. Donnons à cette culture tous les soins qu'elle mérite et j'ose garantir qu'elle sera suivie d'un heureux succès. C'est sur-tout à Messieurs les membres de la Société que je la recommande. Opposons à la routine des faits sensibles et qui offrent un gain réel ; c'est par ce moyen qu'on peut parvenir à la détruire. Je vais donner, d'après des agronomes distingués, une courte notice sur la manière de soigner la culture du maïs.

Le maïs ou blé de Turquie, originaire de l'Amérique méridionale, a été introduit en Europe vers le commencement du 13.e siècle ; aujourd'hui il est cultivé dans la plus grande partie de la France, à raison de sa fécondité et de l'excellence de la nourriture qu'il fournit aux hommes et aux animaux. On en compte une foule de variétés qu'il est inutile d'énumérer ici. On les distingue, soit par le tems de la maturité, soit par la couleur et la forme du grain. Nous devons nous attacher aux espèces précoces, et l'envoi de M. Audibert en contient plusieurs. Toute terre convient au maïs, pourvu qu'elle soit profonde, bien travaillée et suffisamment amendée : cependant il prospère mieux dans celle qui est légère et un peu humide ; il réussira partout, excepté dans nos régions montagneuses, où l'hiver se prolonge trop et où dans l'été on éprouve encore des nuits très-froides. On est généralement dans l'usage de donner deux labours aux terres qu'on destine à recevoir le maïs : l'un à la fin de l'automne et l'autre au printems, peu avant les semailles. C'est au moment de faire ce dernier qu'on fume autant que possible et avec du fumier bien consommé. Cette

plante craignant beaucoup les gelées, il est prudent, pour l'ensemencer, d'attendre l'époque où nous n'avons plus à craindre de ces gelées tardives qui causent, au commencement de la végétation, tant de ravages à nos récoltes. Je pense que ce n'est que vers le milieu du mois de mai que nous devons confier à la terre les semences du maïs. Plutôt, on s'exposerait à perdre dans un jour le fruit des soins qu'on aurait pris et des frais qu'on aurait faits. Diverses manières sont pratiquées pour répandre la semence : la plus simple, et sans doute la plus usitée, consiste à suivre la charrue et à jeter, à trois ou 4 pieds de distance, 4 ou cinq grains de maïs, que le rayon suivant recouvre. Un boisseau suffit pour un arpent. Ce moyen est le plus court et le moins coûteux. Si on voulait accélérer la germination, il faudrait tremper la graine dans l'eau; alors la plantule se montre ordinairement après cinq ou six jours. Quand la plante a acquis 3 ou 4 pouces de haut, il est nécessaire de l'éclaircir, c'est-à-dire, arracher tous les pieds les plus faibles parmi ceux qui ne sont pas au moins à 2 pieds les uns des autres. Les soins que demande le maïs ne se bornent pas là; trois binages lui sont presque indispensables. C'est à cette époque qu'on donne le premier; il doit être léger, afin de ménager les racines, encore tendres. Il faut surtout faire attention que la jeune plante ne soit pas blessée par la houe ou la pioche, ni écrasée par les pieds de l'ouvrier. Ce binage et les deux suivans doivent être faits, autant que possible, dans un tems humide ou après la pluie. Le principal objet de celui-ci est d'extirper les mauvaises herbes, d'ameublir la terre et de la rendre plus apte à recevoir et à communiquer aux racines les influences de l'atmosphère.

Pendant cette opération, on peut repiquer, dans les places vagues, les pieds arrachés dans les endroits trop garnis; il est cependant bon d'observer que ces pieds ainsi transplantés viennent rarement aussi beaux que les autres et que leurs épis avortent souvent.

Le second binage a lieu lorsque la plante a acquis environ un pied de hauteur; il ne diffère du premier qu'en ce qu'on rapproche la terre des pieds du maïs : c'est ce qu'on appelle en termes techniques *butter* ou *chausser*.

Le troisième est exécuté lorsque les fleurs sont prêtes à se développer; il ne doit pas être aussi profond que le précédent; il suffit de gratter la terre pour détruire les mauvaises herbes et d'élever jusques à 6 ou 8 pouces, avec la terre de ce grattage, les buttes déjà existantes. Tant de peines, tant de frais ne doivent pas rebuter le propriétaire; il en sera amplement dédommagé par une récolte abondante.

Pour diminuer les dépenses des binages et ne pas perdre de terre, on place assez ordinairement d'autres plantes économiques dans les intervalles qui se trouvent entre les pieds de maïs. Il ne faut pas trop les multiplier et exclure les plantes grimpantes, comme les haricots, les pois et celles qui tiennent beaucoup de place, comme la courge. Je conseillerai à cet effet la pomme de terre, le choux, la rave, le navet, etc.

Le maïs se cultive encore pour fourrage. Ses feuilles, et surtout ses tiges, contiennent, dans leur jeunesse, une si grande quantité de mucilage sucré, que les hommes même trouvent du plaisir à les sucer. Tous les animaux herbivores les recherchent avec avidité.

Leur usage habituel les engraisse dans peu de tems et leur donne une chair d'un excellent goût. Le semis du maïs pour fourrage se fait sur un seul labour et à la volée. Dans les bons terrains il peut être précédé par une autre récolte. Ici il n'y a point d'inconvénient que les plants soient serrés, pourvu qu'il n'y ait pas excès. On le coupe ordinairement au moment où les panicules des fleurs mâles sortent de leur enveloppe, quelquefois plutôt ou plus tard, selon les convenances. On le dessèche comme le foin. Ce fourrage se conserve bon pendant deux ou trois ans, et peu de plantes en fournissent autant sur la même étendue de terre.

Ses usages dans l'économie domestique sont connus de presque tout le monde ; ainsi, je n'en dirai que deux mots. La partie glutineuse manquant dans la farine de maïs, on ne peut guères la convertir en pain sans y ajouter au moins un tiers de farine de froment. Le pain qui résulte de ce mélange est agréable au goût et très-sain. La manière de manger le maïs dans la plus grande partie de l'Europe est en bouillie au lait ou au beurre avec un peu de sel. J'en ai mangé maintes fois en Franche-Comté et je m'en accommodais fort bien. Dans cette province et dans celle de la Bourgogne on la nomme *Gaude* ; dans les Cévennes, qui est peut être la seule partie du département où le maïs soit cultivé, on connaît cette bouillie sous le nom de *Millasse*. C'est une excellente nourriture qui plait au citadin comme à l'habitant des campagnes, au riche comme au pauvre. Quoique compacte en apparence, elle se digère facilement, ainsi que le prouve l'expérience de plusieurs siècles.

Tous les animaux domestiques quadrupèdes et bipèdes aiment avec passion le maïs en grain ; il engraisse

promptement les bœufs, les cochons, les dindes, les oies, les chapons, etc. C'est à lui qu'on doit la réputation si méritée des chapons et des poulardes de la Bresse et de la Gascogne. En Amérique, et même dans quelques parties de l'Europe, on le donne aux chevaux à la place de l'avoine.

Une excellente nourriture pour les hommes et pour les animaux, un produit abondant, qu'on évalue à environ 784 pour un, en prenant pour terme moyen deux épis par pied, sont sans contredit des avantages précieux qui doivent porter les Lozériens à la culture du maïs. Essayons, Messieurs, toutes les espèces que nous avons reçues de M. Audibert, et donnons-leur tous les soins qu'elles exigent. Nous connaîtrons celles qui conviennent le mieux à notre climat et en leur accordant la préférence nous aurons des récoltes certaines et abondantes.



RAPPORT

SUR L'ACHAT

DE TAUREAUX SUISSES,

ET SUR LES PARTIES DU DÉPARTEMENT OU ILS POURRONT ÊTRE PLACÉS;

Par M. PASCAL, Membre résidant.

Séance du 1.er avril 1830.

Messieurs,

Le voyage en Suisse d'un agent, pour faire l'achat d'un petit nombre de taureaux et de vaches, entraînerait des frais qu'il est bon d'épargner, si on en trouve le moyen. M. De Pradt possède dans le département du Puy-de-Dôme, un établissement de bêtes à cornes de race suisse. M. le Préfet de la Lozère peut obtenir facilement de l'obligeance de son collègue des renseignemens positifs sur les ressources de cet établissement, tant sous le rapport comparatif appliqué à l'origine suisse des taureaux et des vaches que M. De Pradt est dans le cas de livrer à la vente, que relativement au prix qu'il veut en faire. Sur les renseignemens, que M. le Préfet du Puy-de-Dôme pourra aisément se procurer et transmettre à son collègue de la Lozère, on prendra la détermination qui intéresse l'emploi le plus économique des fonds à dépenser.

Les montagnes où des fourrages plus ou moins abondans ne trouvent de valeur que par l'élève des bestiaux, doivent être mises en possession de cette ressource d'amélioration de nos races indigènes; mais on ne pense pas qu'elle puisse offrir partout les mêmes avantages, parce qu'on ne les croit profitables qu'à certaines localités du département.

Dans l'état actuel, une race moyenne de bœufs et de vaches est élevée dans toutes nos montagnes, celles d'Aubrac exceptées. Cette race est en rapport avec les faibles ressources alimentaires des quatre parties du département. On l'emploie pour la culture des terres qui avoisinent ces montagnes, pour celle des terres du causse et même dans les vallons. Elle est recherchée avec le plus grand soin, par tous les propriétaires de ces contrées, qui la trouvent plus robuste, plus labourieuse, plus pénible pour la dépaissance et moins vorace dans l'intérieur.

La belle race ne peut donc offrir des avantages qu'aux localités riches en bonne qualité de fourrages et sous ce rapport, il n'y a que bien peu d'exceptions pour quelques petites vanités, qui en paient chèrement la jouissance.

Les vallons dans lesquels circule la rivière du Lot et quelques contrées environnantes, semblent, par les ressources qu'elles possèdent en matière de fourrages, les seules localités du département où l'amélioration projetée puisse trouver des avantages. Les propriétaires de ces localités fréquentent particulièrement les foires de Marvejols et de la Canourgue qui sont fournies par les montagnes d'Aubrac, d'où



l'on conclut que ces montagnes doivent être traitées plus favorablement que les autres dans la répartition des dépôts.

On sait que les vaches produisent suivant l'entretien qu'elles reçoivent, et les considérations relatives aux bœufs ne peuvent leur être étrangères.

Le propriétaire qui recevra un dépôt de taureaux et vaches, sera tenu de les nourrir et de les faire soigner à ses frais, moyennant une taxe de monte, qui sera réglée par l'administration, tout comme le service de l'animal, d'après le jugement d'un artiste vétérinaire. Il fournira un engagement de garantie de la valeur des animaux qui lui seront confiés, et ne sera libéré de cet engagement, que par leur représentation dans l'état où ils devront naturellement se trouver.

Dans le cas de mort accidentelle, ou par maladie qui ne proviendrait pas d'un manque de soin ou d'excès de fatigue, elle devra être constatée par procès-verbal du Maire de la commune, assisté de l'artiste vétérinaire le plus près domicilié.



UN MOT

SUR

PASCAL ET JEAN-JACQUES ROUSSEAU;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Voltaire a dit que Pascal écrivait mieux que Jean-Jacques: c'était, si la mémoire ne me trompe, au moment où il venait de s'égayer sur le philosophe de Genève. On peut être encore célèbre en écrivant moins bien que l'auteur des Provinciales; mais il s'agit de l'auteur de l'Emile, et il n'occupe pas le second rang. Jean-Jacques écrit donc mieux que Pascal? non : mais je n'hésite point à maintenir que Pascal n'écrit pas mieux que Jean-Jacques : ayons, je vous prie, toujours en vue les deux ouvrages cités.

D'abord l'école est la même, quoique le genre des deux auteurs soit différent : et ils sont l'un et l'autre du petit nombre des écrivains qui ont ce qu'on appelle une couleur ; et leur couleur est bien belle !

Si vous aimez, Messieurs, l'expression juste, forte, l'expression fine, une période nombreuse et claire, l'élégance et la pureté dans la diction, si vous aimez un style varié, toujours piquant, un chef d'œuvre de style enfin ; ouvrez les Provinciales : et je ne vous parle pas du rare talent de Pascal à manier certaine

arme, ni de sa dialectique étonnante. Assurément on ne dira pas que les sujets contribuent au plaisir qu'éprouve l'homme du monde à cette lecture : il a fallu comme des paroles magiques pour la lui rendre aussi agréable.

Je crois bien, Messieurs, que vous n'irez pas vous arrêter à quelques très-légères taches, et aux petites subtilités de Condorcet dans son éloge de Pascal : oserait-on compter cela pour quelque chose ! Quant au propos de Linguet, de ce singulier homme qui crut acquérir la célébrité en attaquant ce qui était célèbre ; quant à son propos, si on voulait y venir, jamais il n'excita que la pitié. Les presque défuntes Lettres-Provinciales!!! On rougirait d'avoir parlé ainsi.

Maintenant prenons l'Emile. A de belles périodes qui nous ravissent, Jean-Jacques sait mêler, on dirait avec art, des phrases de toutes les formes et de toutes les nuances d'intonation, d'où résulte cette variété précieuse qui caractérise son style animé et plein de charmes. Pour l'harmonie, connaissez-vous un écrivain qui ait eu l'oreille aussi constamment attentive ? Où trouveriez-vous que chez Jean-Jacques, cette chaleur pénétrante, ce mouvement qui nous entraîne tous ? Et personne ne craindra, je pense, de comparer, son expression, lorsqu'elle est forte, à celle même de Pascal. Enfin, je m'adresse à vous, qui ayant lu et relu l'Emile avec attention, êtes à même de bien apprécier ce riche monument de l'élocution française. Concevez-vous qu'il puisse être donné à l'homme d'écrire mieux ?

Supposé toujours la même école, chaque âge ou période amène sa teinte particulière. Pascal ne vieillit

pas; mais Jean-Jacques a une teinte un peu plus moderne; et ce qui me semble encore, du moins en partie, l'effet du temps, il y a dans son style plus de....., plus d'imagination.... Je ne sais pas bien le dire. Qu'il est pénible de ne pouvoir démêler à son gré une différence qui se fait pourtant sentir!

Pour être justes, plaçons nos deux grands hommes sur le même rang; donnant toutefois la droite à Pascal, car il fut le premier. Ce n'est pas qu'un écrivain de la trempe de Jean-Jacques, soit jamais un copiste; mais aurait-il pu lire inutilement les Provinciales?

Rien ne m'a paru ni plus injuste, ni plus faux, que le jugement de Voltaire sur l'Emile : ouvrage qui, selon d'Alembert que nous ne devons point suspecter ici, établit une ligne de démarcation entre Rousseau et les autres écrivains. Cependant Voltaire, sous tous les rapports, était bien fait pour apprécier justement l'Emile. Le mot de l'énigme ne serait pas difficile à deviner.

Il y a, me dira-t-on peut-être en sortant de la question, des paradoxes, quelques contradictions et par fois, dans les idées, une exagération qui paraît tenir au caractère de Jean-Jacques; j'accorde cela; et de plus, je blâme hautement tout ce que renferme l'ouvrage contre la religion que j'ai le bonheur de professer : mais en outre des morceaux sublimes, de l'expression vive ou touchante de nos sentimens naturels, en outre d'un style toujours parfait, que d'excellentes choses dans l'Emile! Et nulle part, la morale n'eut une voix plus impérieusement éloquente. On ne voudrait pas me le contester?

J'ai lu plusieurs fois de suite et alternativement les Provinciales et l'Emile, avec l'intention jointe même au désir d'accorder une préférence, jamais je n'ai pu dire :

Pascal écrit mieux que Jean-Jacques;

Jean-Jacques écrit mieux que Pascal;

Mais toujours il me tardait de revenir aux Provinciales, toujours il me tardait de revenir à l'Emile.

OBSERVATIONS

SUR LA GREFFE DU CHATAIGNIER.

La Société, dans sa séance du 3 juin 1830, a jugé qu'il serait utile de faire connaître, par la voie de son Recueil, la note suivante sur la greffe du châtaignier, par M. le comte de Montbron, correspondant de la Société de Poitiers, adressée à la Société d'horticulture de Paris, comme pouvant offrir quelque intérêt dans la partie du département de la Lozère, où l'on se livre à la culture de cet arbre.

« Quoique la greffe en sifflet soit la plus généralement usitée pour le châtaignier en Limousin, en Périgord et en Angoumois, pays où il existe beaucoup de ces arbres, ce n'est pas celle que nous employons. Pour pratiquer cette greffe comme on la fait dans ces pays, il faut étêter la même année un ou deux marronniers greffés, et tous les sujets que l'on veut greffer, au nombre de cent à deux cents, afin d'avoir, tant pour la greffe que pour le sujet, tout jeune bois du même âge et de même grosseur; ce qui fait que le dernier des paysans de ce pays-ci n'a jamais manqué cette espèce de greffe. Mais comme pour pouvoir en user ainsi, il faut avoir une quantité de châtaigniers, et que nous ne sommes pas dans ce cas, nous ne greffons jamais ici le châtaignier qu'en fente; nous le faisons sans aucune précaution particulière, et il est bien rare qu'il en manque quelqu'un. Les seules précautions que nous prenons sont de couper les greffes de dix à quinze jours avant de les employer, de prendre pour les

faire un tems doux et humide et sans pluie ; et de ne pas opérer avant que la sève soit montée dans le sujet, tellement que nous avons remarqué qu'il nous réussit plus de châtaigniers greffés au moment où ils ont, pour ainsi dire des feuilles, que greffés trop tôt : voilà tout notre secret. Anciennement, j'ai souvent et beaucoup employé pour le châtaignier la greffe en écusson, elle a toujours très-bien réussi ; mais cela n'était jamais bien collé, et il était rare qu'il s'écoulât deux ans sans que tout ce qui était ainsi greffé fût emporté par le moindre coup de vent, de sorte que depuis longues années j'y ai renoncé. J'oubliais de dire, relativement aux greffes, qu'après les avoir coupés dix ou douze jours avant de s'en servir, on les met en terre, à l'ombre, en enterrant à peu près le tiers de leur longueur. (*Annales de la Société d'horticulture de Paris*, mai 1830.)

QUELQUES PENSÉES

ET

QUELQUES CARACTÈRES ;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

Quelle heureuse pensée ! comme elle est vive et piquante ! Oui ; mais vous ne voyez pas le terrible inconvénient : elle fait pâlir tout ce qui l'environne.

Je disais : c'est l'esprit qui donne le rang, et non le rang qui donne l'esprit. Vous avez pour vous la règle, me répondit un bon homme, mais contre vous l'usage.

Ne me parlez donc point de votre homme irrésolu ; ce n'est pas un homme.

La clarté, la clarté, en écrivant ! Déjà mille auteurs nous l'ont dit...... Hé bien, que mille autres le répètent : nous ne l'aurons jamais assez entendu.

Je n'aime donc pas l'obscurité dans l'écrivain ; toutefois, je soutiens qu'un penseur doit donner à penser.

D'abord, la réflexion convient à l'homme; mais, vous, songez que par état vous devez réfléchir, sous peine de déplaire, de nuire même aux autres. Je me tais sur le ridicule que vous pourriez vous donner, ne réfléchissant pas.

Pour moi et pour bien d'autres, c'est grand dommage que chez les hommes la versatilité ne soit pas une vertu.

Je ne fais que répéter ce qu'on m'a dit : dans la société, jamais deux femmes ne se sont aimées d'une manière bien vraie. Ah ! jamais, l'expression est outrée. Je le pense aussi. Cependant si vous la remplacez, ne vous en écartez guère.

Comme je m'exprime facilement, se disait un prétendu bel esprit ! et sans jamais songer à ce je vais dire. Que serait-ce, si j'y songeais ! Il voulut essayer du moyen, il perdit la parole.

Un malade qui souffrait peu jetait pourtant des cris. Quelle folie, lui dit une manière de stoïcien ! Crier même ne souffrant pas ! moi, je souffre cruellement, on ne m'entend jamais. Permettez, Monsieur le philosophe, c'est aussi une folie; et folie pour folie, j'aime encore mieux la mienne.

A moi, impudence !..... Entendez-vous cet appel de l'inconduite ?

J'ai toujours remarqué que celui qui savait tout, ne pouvait jamais parvenir à bien apprendre quelque chose.

Si c'est une qualité précieuse d'être réservé dans ses discours ; c'est un bien grand défaut de chercher à la ravir aux autres, pour satisfaire une curiosité souvent fort indiscrète.

Tout savoir des autres et ne leur rien apprendre? Nous trouverions le principe bon, que nous n'aimerions pas davantage celui qui l'aurait adopté à notre égard.

Tous les hommes doivent être égaux : pourquoi Jean serait-il plus grand que Pierre? Mon voisin me fit observer que notre très-égal, en parlant ainsi, s'élevait tant qu'il pouvait sur la pointe de ses petits pieds.

Voici une vieille vérité : en travaillant, tâchons d'abord d'acquérir l'habitude de ne penser qu'à ce que nous faisons. Avec beaucoup moins de peine, nous ferons tout mieux et plus rapidement.

Si je ne doutais de rien, il me semble que je serais heureux. Mon cher ami, il y a un moyen tout simple, et qui, grâce au ciel, nous saute bien aux yeux; c'est de très-peu savoir.

L'homme n'est pas le maître de son premier mouvement. Puisqu'on le dit, je le crois; mais au moins que son second mouvement lui serve toujours à rectifier le premier.

Ennuyez-moi, si vous voulez, j'y consens; mais, je vous en prie, n'ayez pas l'esprit taquin.

Je sais que l'intention n'y est pour rien; que chez Dorval c'est le secret qui s'échappe. Faut-il vous l'avouer? je n'aime pas ces maisons mal fermées.

Ne dit-on pas que c'est l'esprit qui mène à la folie; alors par quel chemin y arrive le sot?

Défions-nous toujours de quelqu'un qui a le singulier talent de mentir en paraissant dire la vérité, et de dire la vérité avec l'air du mensonge.

C'est pour nous un poids fort léger que la misère des autres; il est vrai que l'abondance chez les autres nous pèse bien quelquefois.

On dit que dans le monde celui qui sait, parle peu; voilà pourquoi sans doute celui qui ne sait pas y parle beaucoup; car en tout il y a une compensation. Avouons qu'ici la compensation n'est pas heureuse.

Pourquoi faut-il que la main du véritable ami puisse encore nous blesser! Telle fut la réflexion de Vernuer. Il était sûr que Daumon l'aimait de tout son cœur; qu'il donnerait pour lui sa vie; mais cet ami quelquefois blessait profondément son extrême délicatesse. Sans doute que le ciel lui avait refusé de la mieux sentir. Un jour que Vernuer en gémissait, une voix intérieure sembla lui dire : souffre patiemment ces petites offenses où la volonté n'a point de part; si tu ne peux en perdre à l'instant le souvenir, garde-toi de la plus légère rancune; surtout, n'en parle jamais à qui que ce puisse être. Que Daumon à tes yeux soit toujours ton cher Daumon : ce sera le triomphe de l'amitié.

On n'est pas le maître de ce qui échappe. Cette vérité, je crois que les femmes la trouvèrent. Et comme elles disent bien et facilement, cela m'est échappé! C'est l'effet d'une grande habitude. Mais ne serais-je pas un peu malin?

Je ne suis point instruit; mais le blanc des autres étant toujours mon noir, je dispute sans cesse. Hier, tout me faisait pitié; aujourd'hui, vous le voyez, je me moque de tout : je blâme beaucoup, je loue peu. Charmant caractère! lui répondit quelqu'un, de l'air que vous savez.

Plusieurs dames se trouvant réunies dans un salon, arrive Florimond, le bel esprit, du moins se croyant tel. Après son demi-salut et ses quelques mots tenant du compliment : je veux ce soir, dit-il d'un

air plaisamment satisfait, me donner le plaisir de critiquer ces dames. Elles se regardent bien, et de rire aux éclats; c''est que tout en lui sentait le ridicule.

Pourquoi ne parlez-vous pas comme vous écrivez? Et vous, pourquoi n'écrivez-vous pas comme vous parlez? Chacun a son mérite; mais les écrits demeurent.

Avis aux personnes instruites qui ne pourraient que raisonner : en société, les rieurs sont toujours pour l'esprit de saillie.

Celui-ci est amusant; je trouve celui-là bien ridicule. De qui parle donc notre distrait? De ces deux joueurs qu'on sait dans le monde n'entendre rien au jeu : l'un jette sa carte sans même l'avoir vue; l'autre toujours calcule, recalcule, avant de la jeter.

C'est un homme singulier; c'est un triste homme, que l'homme de la vérité, dans ce qu'on appelle le monde; aussi, se garde-t-on bien de n'y pas mentir.

Pourquoi faut-il que la main du véritable ami puisse encore nous blesser! Telle fut la réflexion de Vernuer. Il était sûr que Daumon l'aimait de tout son cœur; qu'il donnerait pour lui sa vie; mais cet ami quelquefois blessait profondément son extrême délicatesse. Sans doute que le ciel lui avait refusé de la mieux sentir. Un jour que Vernuer en gémissait, une voix intérieure sembla lui dire : souffre patiemment ces petites offenses où la volonté n'a point de part; si tu ne peux en perdre à l'instant le souvenir, garde-toi de la plus légère rancune; surtout, n'en parle jamais à qui que ce puisse être. Que Daumon à tes yeux soit toujours ton cher Daumon : ce sera le triomphe de l'amitié.

On n'est pas le maître de ce qui échappe. Cette vérité, je crois que les femmes la trouvèrent. Et comme elles disent bien et facilement, cela m'est échappé! C'est l'effet d'une grande habitude. Mais ne serais-je pas un peu malin?

Je ne suis point instruit; mais le blanc des autres étant toujours mon noir, je dispute sans cesse. Hier, tout me faisait pitié; aujourd'hui, vous le voyez, je me moque de tout : je blâme beaucoup, je loue peu. Charmant caractère! lui répondit quelqu'un, de l'air que vous savez.

Plusieurs dames se trouvant réunies dans un salon, arrive Florimond, le bel esprit, du moins se croyant tel. Après son demi-salut et ses quelques mots tenant du compliment : je veux ce soir, dit-il d'un

air plaisamment satisfait, me donner le plaisir de critiquer ces dames. Elles se regardent bien, et *de* rire aux éclats ; c'est que tout en lui *sentait le ridicule*.

Pourquoi ne parlez-vous pas comme vous *écrivez* ? Et vous, pourquoi n'écrivez-vous *pas comme vous* parlez ? Chacun a son mérite ; *mais les écrits demeurent*.

Avis aux personnes instruites qui ne *pourraient* que raisonner : en société, les *rieurs sont toujours* pour l'esprit de saillie.

Celui-ci est amusant ; je trouve celui-là *bien ridicule*. De qui parle donc notre [illegible] ? De ces deux *joueurs* qu'on sait dans le monde *n'entendre rien* au *jeu* : l'un jette sa carte sans même l'*avoir* vue ; l'autre toujours calcule, recalcule, avant de la jeter.

C'est un homme singulier ; c'est un triste *homme*, que l'homme de la vérité, dans ce qu'on *appelle le* monde ; aussi, se garde-t-on bien de n'y *pas mentir*.

OBSERVATIONS

SUR LE CROUP;

PAR M. BOISSONADE (D. M.), MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Le croup est une affection tellement grave et les traitemens qui lui ont été opposés ont été si souvent infructueux, que les moindres succès doivent être signalés. C'est dans ces vues que je crois devoir publier les observations suivantes, qui tendront à établir que l'émétique (*tartrate antimonié de potasse*) peut être employé avec succès contre le croup, et que la durée de cette affection n'est pas aussi courte qu'on le pense généralement.

En janvier 1829, le jeune P. M., âgé de deux ans, avait éprouvé quelques quintes de toux, dont la cause fut attribuée à la présence de vers dans les intestins, et combattue en conséquense par les moyens simples qui sont à la portée de toutes les mères de famille, tels que la mousse de Corse, etc.

Au bout de huit jours, cette toux était accompagnée d'anxiété, de dégoût et de rougeur à la face, avec alternative de pâleur momentanée. C'est dans cet état que je vis ce malade pour la première fois. Un examen attentif me fit reconnaître une accélération extraordinaire dans les mouvemens du cœur, que je n'hésitai pas à attribuer à un état pathologique des organes de la respiration, dans lesquels on entendait

le sifflement d'un corps membraneux, toutes les fois qu'une quinte de toux se manifestait.

Un quart-d'heure s'était à peine écoulé depuis le commencement de ma visite, lorsque j'entendis le son qui est particulier au croup, et mon diagnostic fut confirmé par l'accroissement dans l'anxiété et la gêne de la respiration qui se manifesta dès ce moment. L'application de six sangsues sur la partie antérieure du cou et l'usage d'une potion gommée dans laquelle on devait suspendre 2 grains d'émétique, furent prescrits. Le premier moyen fut négligé par les parens à cause de l'heure avancée de la nuit; mais le second fut administré exactement par cuillerée à café, d'heure en heure, sous la recommandation d'en suspendre l'emploi dès qu'il se manifesterait des vomituritions.

Cette première potion fut bien supportée par le malade que je trouvai, le lendemain, dans un état plus satisfaisant, c'est-à-dire, avec moins d'anxiété et d'accélération dans le pouls; mais présentant toujours les signes d'un obstacle à l'introduction de l'air dans le larynx. Les bons effets de cette médication opérée sans émission sanguine, me firent espérer que l'état inflammatoire que j'avais à combattre céderait sous la seule influence de l'action de l'émétique, et je me déterminai à prescrire une seconde fois la même potion. L'usage en fut repris et continué encore pendant huit heures, au bout desquelles le malade rendit, au milieu d'un accès de toux, une assez grande quantité de glaires accompagnées de fragmens membraneux ayant l'apparence et la consistance de

blanc d'œuf concrété. Dès ce moment, tous les symptômes disparurent et la santé revint rapidement.

Deuxième observation.

A la même époque, le fils de Jacint, tisserand, âgé de 4 ans, était en proie, depuis treize jours, à des accès de toux, avec menace de suffocation, que des sœurs hospitalières traitaient par les vésicatoires et les boissons adoucissantes. Quoique tous les signes du croup fussent on ne peut plus prononcés, cette affection n'avait pas été soupçonnée, par suite de la persuasion où étaient les parens et les assistans qu'elle n'avait qu'une durée de 24 heures, après laquelle les malades étaient morts ou guéris. Le danger étant devenu plus imminent, je fus appelé. Ici l'existence d'un corps membraneux dans le larynx était tellament évidente, qu'on aurait été tenté d'aller l'extraire avec le doigt, si la chose eut été praticable. 4 grains d'émétique suspendus dans 4 onces d'un look gommeux furent ordonnés, et administrés par petites cuillerées, dans l'espace de 18 heures. Dès ce moment, amélioration dans l'état du malade. Même prescription pour le jour suivant et mieux sensible. Le troisième jour, 16.e de la maladie, même traitement et même résultat. Le malade demande à manger, sa respiration est encore très-bruyante. Tout annonce d'ailleurs la cessation de l'inflammation des voies aériennes, et tout remède est interdit. La convalescence est certaine; mais le corps membraneux existe toujours dans le larynx, et sa présence rend le son de la voix semblable aux cris du coq. Déjà je craignais qu'il n'eût acquis un degré d'organisation assez avancé pour renoncer à l'espoir de le voir expulsé, lorsque au

milieu d'une quinte de toux, le malade rendit un corps long d'un pouce et demi, membraneux, blanchâtre et ayant la forme d'un fragment de boyau. Dès ce moment, la guérison fut complète, et depuis lors, le malade a joui d'une bonne santé.



AU DRAPEAU FRANÇAIS.

PAR M. MARMILOR, MEMBRE CORRESPONDANT.

L'oriflamme de la Patrie
S'élève au sein de la cité,
A ce noble aspect je m'écrie :
Salut ô sainte Liberté,
Ton retour ramène la gloire
Et le Monde entier redira :
C'est le Drapeau de la victoire,
Malheur à qui l'attaquera.

Renais énergique trophée;
Despotisme rentre au cercueil;
Qu'en ce jour la plainte étouffée,
Se change en des accens d'orgueil.
Par son exil expiatoire
Un prince infortuné dira :
C'est le Drapeau de la victoire,
Malheur à qui l'attaquera.

Une aigle, étonnante merveille,
Rendit esclave l'univers;
Mais le coq des gaulois s'éveille
Et devant lui tombent nos fers.
Osez relire notre histoire,
Étrangers, Valmy vous dira :
C'est le Drapeau de la victoire,
Malheur à qui l'attaquera.

Inoffensif, mais formidable,
Le Drapeau qui vit nos succès,
Reparaît, signe impérissable
Du salut du vaisseau français.

Qu'il flotte : envain la foudre gronde,
En vain la mer s'irritera,
Naguère il dominait le Monde,
Malheur à qui l'attaquera.

Mais la paix convient à la terre
Elle est sœur de la Liberté,
Les conquérans aiment la guerre,
Les peuples ; la fraternité.
Formons une sainte alliance,
Celle-ci du moins durera.
Honneur au Drapeau de la France,
Malheur à qui l'attaquera.

Et toi qu'un grand peuple couronne,
Roi-citoyen, Prince guerrier,
Sois généreux, règne et pardonne,
Qu'aux lys succède l'olivier :
Du pacte sacré qui nous lie,
Nul anneau ne se brisera
Un même Drapeau nous rallie,
Malheur à qui l'attaquera.

Vainqueurs, nos ennemis sans doute
Auraient appesantis nos fers,
Il est une plus noble route,
Vaincus, nos bras vous sont ouverts.
L'oubli n'est plus une chimère,
La Charte le consacrera.
Des Français PHILIPPE est le père,
Malheur à qui l'attaquera.



RAPPORT

SUR LA STATISTIQUE ÉQUESTRE

DU DÉPARTEMENT ;

PAR M. J. J. M. IGNON, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

M. le Préfet vous a adressé le 3 janvier dernier diverses questions relatives à la statistique équestre, sur la solution desquelles il a désiré avoir votre avis. La commission que vous avez chargée de ce travail, vient par mon organe, le soumettre à votre approbation (1).

Les renseignemens demandés sont classés par chapitres, en suivant le même ordre dans nos réponses, nous nous dispenserons de citer les questions, pour ne pas donner trop d'étendue à ce rapport.

CHAPITRE PREMIER.

Le climat du département de la Lozère est généralement froid. Coupé, en tout sens, par de hautes montagnes et dépourvu de ses abrits naturels, par suite du déboisement, sa température n'est douce que dans les vallons ou dans la partie des Cévennes au sud.

Sa configuration a la forme d'un ellipse, limitée par cinq chaînes de montagnes.

Son sol peut être divisé en trois régions principales,

(1) Cette Commission était composée de MM. J. J. M. Ignon, Boissonnade et Crouzon.

la partie granitique au nord, la partie calcaire au centre et la partie schisteuse au sud. Aux extrémités de l'est et de l'ouest on remarque quelque peu de terrain volcanique.

Les eaux y sont partout vives et excellentes ; elles proviennent d'une infinité de sources qui coupent le territoire en autant de petits ruisseaux qui forment, par leur réunion, quatre rivières principales : l'Allier, le Lot, le Tarn et le Gardon, et six sécondaires : la Trueire, le Bès, la Colagne, le Chassezat, le Tarnon et la Jonte.

Les pâturages sont nombreux et la qualité du foin est en général bonne. On évalue à environ 15,720 hectares le terrain occupé par les prairies naturelles. La culture des prairies artificielles n'a guères lieu que dans les cinq ou six cantons qui récoltent du froment, où on les fait alterner avec les céréales ; et encore n'est-elle pas généralement adoptée, malgré les avantages qu'elle présente ; on ne peut guères évaluer au-delà de mille hectares les terres qu'on y emploie.

A l'exception de quelques plateaux appelés Causses, où l'on emploie des mulets au labourage, on se sert de bœufs pour cette opération dans tout le département.

Le nombre des chevaux de différens âges, de l'un et de l autre sexe, par arrondissement de sous-préfecture, ne peut être établi que par approximation ; il n'existe pas de recensement général ; les seuls documens qui nous ont été communiqués, ont été fournis par MM. les Maires de Mende, Saint-Amans, Grandrieu, Langogne et Châteauneuf, pour leurs cantons respectifs. Ils présentent sur ces questions les résultats suivans :

CANTONS.	NOMBRE DE CHEVAUX								TOTAL de tout âge et de tout sexe
	de l'année.		de 1 à 4 ans.		de 4 à 8 ans.		de 8 ans et au-dessus.		
	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles	
Mende.	8	15	10	18	16	30	30	85	212
Saint-Amans.	15	30	25	60	30	70	70	100	400
Grandrieu.	50	100	120	180	20	60	30	140	700
Langogne.	20	30	25	50	20	60	40	100	345
Châteauneuf.	25	55	20	40	15	50	20	75	300
TOTAUX.	118	230	200	348	101	170	190	500	1957

Les documens pour les cantons du Bleymard et de Villefort nous manquent. En ne portant qu'à 143 le nombre des chevaux de ces deux cantons, nous en aurions, avec le total des cinq cantons ci-dessus, pour tout l'arrondissement de Mende, 2,100

D'après cette base, nous pensons qu'on peut évaluer ceux de l'arrondissement de Marvejols, à	2,300
Et ceux de l'arrondissement de Florac, à	600
TOTAL général cinq mille, ci	5,000

On remarquera que les individus femelles excèdent de moitié les individus mâles, et cela provient de ce que dans nos montagnes tout propriétaire-cultivateur d'un domaine d'une paire de bœufs seulement a au moins une jument poulinière.

La race et l'espèce des jumens varient suivant les cantons et les étalons d'où elles proviennent. Celles qu'on importe, viennent de l'Auvergne, du Poitou et du Limousin ; leur taille est en général petite, et leurs formes décousues.

On peut évaluer approximativement à 6 ou 700 le nombre des poulins et pouliches, qui naissent chaque année.

CHAPITRE 2.

Les usages du pays concernant la reproduction des chevaux dans les communes qui ne sont pas à proximité des stations des étalons du Gouvernement est de laisser faire la monte en liberté dans les pâturages, par



des sujets souvent très-faibles ou viciés, ce qui nuit à l'amélioration de l'espèce.

Le nombre des étalons qu'on y emploie, outre ceux du Gouvernement, est peu considérable et de mauvaise qualité.

L'espèce et les qualités des étalons du Gouvernement sont bonnes; leur nombre est de huit, répartis, par deux, en quatre stations placées à Mende, Marvejols, le Malzieu et Langogne. L'espèce des jumens est communément défectueuse. Les étalons des races bretonne, limousine, comtoise, normande et arabe, seraient ceux qui conviendraient le mieux au département.

L'organisation la plus convenable pour le service de la monte par les étalons royaux, est d'en confier la surveillance à des artistes vétérinaires, plus expérimentés pour soigner ces dépôts; et, à défaut, à des propriétaires aisés, jaloux de propager les belles espèces.

Les ressources que le pays peut offrir en étalons et jumens pour les approbations, autorisations et admissions ont été jusqu'à présent nulles.

Parmi les causes locales qui entravent la marche de l'amélioration, nous avons déjà signalé celle des étalons de mauvaise race et d'une espèce défectueuse répandus dans la campagne, appartenant à des particuliers qui les livrent trop jeunes au travail et à la reproduction. Vous avez indiqué, en 1820, entr'autres moyens de prévenir cette propagation vicieuse, celui de couper les poulains dans un âge où

cette opération n'est pas dangereuse, ou bien de mener les jumens à un pâturage séparé. (*Mémoires de la Société*, *Tom. I*.er, *page* 83.)

Au nombre des moyens d'encouragement, le Conseil général du département a déjà accordé des bons de saillie à délivrer *gratis* aux propriétaires les moins aisés parmi ceux qui entretiennent les plus belles jumens ou ânesses. Il serait bon d'établir des primes, ce qui encouragerait un plus grand nombre de propriétaires à faire saillir leurs jumens par les étalons du Gouvernement, résultat presque certain par les effets obtenus du saut gratuit, que nous venons de citer.

Chapitre 3.

En général la manière d'élever les chevaux dans le pays est peu soignée; on semble les abandonner à la nature jusqu'à ce qu'on puisse les monter, en les envoyant paître à la campagne avec les bœufs et les vaches, pendant la belle saison; l'hiver, ils sont confondus dans les mêmes écuries, qu'on ne nettoie qu'une fois par an, avec les bêtes à cornes, sans litière et on ne les panse jamais; leur nourriture varie selon les localités. Elle se compose de foin naturel et de paille de seigle dans les montagnes; on y ajoute, dans les vallons, du sainfoin, du trèfle et de l'avoine.

On les emploie à la selle ou au bat et quelquefois au trait. Les jumens sont employées à la reproduction et à porter au marché leur maître ou ses denrées; mais on les soumet à ces divers services de deux ans et demi à trois ans, ce qui nuit à leur accroissement et leur fait perdre la vue, dans

certains cantons, où on les lâche au pacage tout suans, à la suite d'une course, et dans des terrains humides.

On ne peut guères les employer qu'au service de la cavalerie légère, à moins qu'on ne multipliât le nombre des étalons du Gouvernement pour obtenir des especes plus élevées. Cependant il y aurait toujours un grand nombre de propriétaires qui préféreraient de se livrer à l'élève des mulets, comme nous vous l'avons exposé dans notre rapport du 3 août 1820, parce que cette branche offre des bénéfices plus prompts et plus assurés, et que leur emploi est plus général dans le département, attendu que l'espèce est moins délicate et plus sûre pour gravir nos montagnes; et sous ce rapport, un dépôt de baudets serait du plus grand intérêt pour le pays et pour le Gouvernement, qui y trouverait des ressources quand il a besoin de mulets de bât pour le transport des équipages.

Les foires de Mende, qui se tiennent le 2 novembre et le second lundi après pâques, sont les seules du département affectées à la vente des chevaux. Elles étaient autrefois très-importantes, et attiraient un grand concours d'étrangers. Les chevaux qu'on y amène ordinairement, viennent de l'Auvergne, du Limousin, du Vélai, de la Franche-Comté ou de la Suisse, et sont de l'âge de 3 à 5 ans. Leur vente moins considérable aujourd'hui, n'est guères que de 40 à 50 par foire, soit pour la selle ou le bât, et peu pour le trait.

Les chevaux qui entrent dans le département sont en petit nombre et proviennent des lieux que nous avons cités plus haut.

Ici, Messieurs, se terminent les questions proposées. Nous regretons, pour certaines, de n'avoir pu les résoudre que d'une manière approximative; mais nous avons cherché à approcher de la vérité, autant qu'il est possible, dans des matières de statistique sans cesse variables.

La Société approuve le rapport ci-dessus et arrête qu'il sera transmis à M. le Préfet.



LE CHANT DE LA LOZÈRE,

OU LE RETOUR DU DRAPEAU FRANÇAIS;

PAR M. AUG. DE BARDEL, MEMBRE CORRESPONDANT.

AIR : *Amis, faisons tous une pause.*

Quel est ce Drapeau tricolore
Arboré par la Liberté ?
Sortant de l'immortalité,
A la France il sourit encore.
Les Aquilons et les Eurus
Ont partout proclamé sa gloire :
C'est le Drapeau de la victoire
De JEMMAPES et de FLEURUS. } *Bis.*

Il devait sauver la Patrie
Et cueillir de nouveaux lauriers;
Soudain il conduit nos guerriers
Sous le beau ciel de l'Italie.
Combien son destin a grandi !
Que de hauts faits et que de gloire!
C'est le Drapeau de la victoire,
Drapeau d'ARCOLE et de LODI. } *Bis.*

Bientôt on le voit en Afrique;
Il flotte sur terre et sur mer;
Aussi rapide que l'éclair,
Il répand la terreur panique.
Aux PYRAMIDES triomphant,
Il couvre le NIL de sa gloire :
C'est le Drapeau de la victoire
Qui vient terrasser le CROISSANT. } *Bis.*

Quel prodige! il ombrage encore
La terre antique des Romains,
Il anéantit les Germains
Comme un foudroyant météore.
Il accourt à MONTEBELLO
Augmenter les flots de sa gloire:
C'est le Drapeau de la victoire, } *Bis.*
Le fier Drapeau de Marengo.

Il reparaît en Allemagne:
Jamais un soleil plus brillant
N'éclaira notre Conquérant
Dans une aussi belle campagne:
Ses grands destins sont accomplis;
Tout cède à l'éclat de sa gloire:
C'est le Drapeau de la victoire, } *Bis.*
C'est l'Oriflamme d'AUSTERLITZ.

Poursuivant sa noble carrière,
Il se surpasse à FRIEDLAND;
Ses nombreux lauriers à WAGRAM
Ne forment qu'une pépinière.
Ses rivaux à TALAVERA
Vont s'incliner devant sa gloire;
C'est le Drapeau de la victoire } *Bis.*
Si célèbre à la MOSKOWA.

De son nom et de sa vaillance
Il a rempli tout l'univers.
Il lui suffit d'un seul revers
Pour être plus cher à la France:
Toujours plus illustre et plus beau,
Il avait épuisé la gloire:
C'est le Drapeau de la victoire } *Bis.*
Qu'immortalise WATERLOO.

Viens sauver notre monarchie ;
O toi, qui vainquis tant de rois!
Tu peux une seconde fois,
Nous préserver de l'anarchie,
Nous voulons l'honneur et la paix
Sous les auspices de ta gloire;
Drapeau sacré de la victoire, } *Bis.*
Sois toujours celui des Français. }



QUELQUES OBSERVATIONS

SUR

LE STYLE ÉPISTOLAIRE;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

MESSIEURS,

Étant à Paris, j'entre un jour chez M. Favorin, que je connaissais très-particulièrement; je le trouve causant avec deux dames charmantes, sa nièce et l'amie de sa nièce. Chacune d'elles tenait à la main une lettre. Vous arrivez, me dit-il, fort à propos : ces dames veulent absolument que je juge de leur style; je n'y consens point. Vous savez que le genre épistolaire n'est pas mon genre; et j'ai dans ce moment une migraine affreuse qui me met hors d'état de songer à rien. Mesdames, je vous présente un ami à qui je vous conseille de vous adresser. Il me sembla que je devais d'abord un petit compliment : et je répondis que des personnes qui faisaient le charme de la société, ne pouvaient qu'écrire de très-jolies choses, et toujours fort bien, quoique peut-être d'une manière différente. En même-tems je demandai qu'on voulût bien me permettre de ne pas accepter une commission si délicate, dont je m'acquitterais sans doute assez mal. Il n'y eut pas moyen d'échapper.

Madame d'Aurigny, c'était la nièce, parlait naturellement; elle avait le ton de la franchise et une

gaîté qui réjouissait tout le monde. On voyait dans les manières de Madame Dorsimon de la recherche, tout y marquait l'intention ; visant constamment à l'esprit, son langage était étudié.

Voici ma lettre, me dit en riant Madame d'Aurigny ; mais je vous préviens que j'écris comme un vrai chat, et que je ne mets pas un mot d'orthographe. C'était pour moi double raison de ne pas négliger ma méthode : avant de lire une lettre à haute voix, j'ai coutume d'y jeter un coup-d'œil rapide ; on lit mieux et l'on ne s'expose point à s'arrêter tout court, au milieu d'une phrase, ce qui n'est guère plus amusant pour le lecteur que pour celui qui écoute.

Ces premières phrases, Madame, sont d'un naturel qui fait plaisir : on dirait une conversation où l'esprit devient aimable gentillesse ; mais cette faute de langue....? Vous devinez d'où part l'observation. Oui, le mot n'est pas français, et il serait bon que Madame ne l'eût pas employé ; mais je ne m'y arrêtais point ; j'étais enchanté du style : après tout, ce n'est qu'un mot. Voilà une phrase qui ne s'accorde guère avec les autres ; elle n'est pas naturelle. Que je suis donc malheureuse, Monsieur ; une seule fois, je veux faire une phrase, et je la fais mauvaise ! Elle m'a pourtant donné bien de la peine. Madame, ne courez jamais après les phrases. Lorsqu'on a le bonheur d'être, comme vous, une élève de la nature, il faut toujours laisser venir d'elle-même l'expression. D'après l'aveu que vous m'avez fait d'une manière si franche, je n'aurais pas bonne grâce à critiquer votre orthographe, et encore moins votre écriture ; mais j'espère que vous me pardonnerez le petit mouvement d'impatience, d'humeur même, que me cause le plaisir

de vous lire, lorsque je suis obligé de déchiffrer. Ne m'en veuillez pas pour le mot. Je désirerais bien aussi trouver de tems en tems quelque signe de ponctuation pour me reposer un peu : vous n'en employez donc jamais? Oserais-je vous prier de vouloir bien nous lire quelques lignes de votre lettre. Ici vous vous arrêtez, et tout naturellement, n'est-ce pas? C'est que le sens est fini. Hé bien, mettez alors un point. Quant aux légers repos, vous pourriez laisser tomber de votre plume quelques virgules; le lecteur qui respire assez volontiers, vous en saurait gré. Ce morceau est d'une simplicité admirable. On a raison de le dire, il n'y a que les femmes qui écrivent bien une lettre familière. Ha! cette longue phrase, par exemple, est dure; elle manque de clarté. Vous vous êtes véritablement embarrassée dans vos *qui* et vos *que* répétés avec des acceptions différentes. Vous n'aviez qu'à changer un peu la construction, en coupant votre phrase, ou pour mieux dire, votre période; vous auriez évité l'inconvénient, sans nuire au naturel. Madame d'Aurigny avait bien senti dans sa période quelque chose qui lui déplaisait; mais elles ne cherchait pas le moyen de la rendre meilleure. Ne me parlez jamais, dit-elle, de corriger ce que j'ai une fois écrit. Je n'y entends rien : ce serait inutilement que je me mettrais à la torture. A deux petites incorrections près, Madame, votre dernière page est excellente. Que ne suis-je assez heureux pour recevoir quelqu'une de vos jolies lettres! Vous écrire? jamais, Monsieur; j'en tremblerais huit jours d'avance. C'est moi qui aurais sujet de craindre en faisant la réponse : avec mon orthographe et toutes mes phrases, si nous venions à comparaître devant la charmante Sévigné, je n'aurais pas

beau jeu. Mon aimable dame, je vous rends votre lettre à regret. Sans songer le moins du monde à mes complimens, Madame d'Aurigny prend sa lettre, et nous parle d'autre chose. Comme nous riions de cette indifférence, elle se mit à rire aussi. Pourrait-on ne pas écrire naturellement, lorsqu'on est doué d'un tel caractère?

C'est donc mon tour.... Après ce mot dit d'un air légèrement dédaigneux, Madame Dorsimon eut l'honneur de me présenter sa lettre. La belle écriture! Vous écrivez comme un homme; vous savez, Madame, que c'est l'expression dont on se sert. Et de l'orthographe! Sans m'arrêter à deux qualités qui, au fond, ne tiennent pas à notre sujet, je vous en fais volontiers mon compliment. Pardon, Madame d'Aurigny.

Cette phrase est un peu hors d'œuvre. Avouez que vous ne l'avez faite que pour employer un nouveau terme. Cependant c'est le mot qui est fait pour la phrase et non la phrase pour le mot. Que vous semble-t-il de celle ci de phrase, Monsieur? Je la rencontrai l'autre jour en lisant, et je n'eus rien de plus empressé que de la mettre dans ma lettre. J'ai assez l'habitude d'agir ainsi; mais cela ne fait-il pas de la bigarrure? Et non; avec de l'adresse...... Jamais il ne viendra un tout bien ordonné. Pour ce petit paragraphe, je passe condamnation, il est d'une simplicité presque niaise; je voulais l'effacer. Je ne suis pas de votre avis, Madame; vous vous y exprimez comme on s'exprime ordinairement. A la vérité il ne s'accorde pas avec ce que nous avons vu. Que d'esprit, que d'esprit!.....Si c'est un reproche, Monsieur, je le reçois sans peine, je dirai avec plaisir, je serai toujours pour l'esprit. Ceci est

charmant, et j'y reconnais bien notre chère Sévigné. Si vous lisiez mes lettres, vous y verriez souvent des passages entiers de Sévigné; ce qui prouve que j'aime un peu le naturel. Prenons bien garde, Madame; n'allons pas ressembler à certains auteurs dont on a parlé tant de fois, lesquels croient être naïfs pour avoir emprunté quelques phrases de Montaigne. Je suis loin de vous dire : ne vous servez pas des expressions, des tournures de Madame de Sévigné; mais en vous invitant à lire beaucoup ses lettres, je me permettrai de vous recommander de vous attacher surtout à l'ensemble de cette manière délicieuse qui fait si bien sentir les choses. Voilà qui est du haut genre... Mais relisons. Je ne comprends pas cette dernière phrase, toute ronflante qu'elle est. Ne viendrez-vous pas maintenant avec ce que vous appelez analyse, arrêter mon imagination. Je lus hier le passage à nos jeunes Messieurs, qui s'y connaissent certainement; ils trouvèrent la phrase divine. A ce qu'il me paraît, Monsieur est peu au courant du langage du jour : nous pourrions n'être pas d'accord. C'est comme quand on dit qu'il faut écrire comme on parle : c'est une vieille erreur qu'on nous donnera éternellement pour règle. Au reste, jamais je ne la suis, même dans mes lettres les plus familières. De ma vie je n'en ferais une de passable, si, avant de prendre la plume, je n'électrisais pas mon esprit; éh! je ne saurais que dire. Je veux encore, je vous le déclare, que mes phrases sonnent bien; et toujours je mettrai de côté une expression ordinaire.

Votre esprit, Madame, est votre plus grand ennemi. Je vous le dis en toute sincérité; défiez-vous-en continuellement. Ne l'appelez jamais; et lorsqu'il

se montrera; car l'esprit aime à se montrer, éloignez-le sans crainte de le perdre ; il vous reviendra, n'en doutez point. Qu'il trouvera toujours bien le moyen de se glisser. Si cherchant à faire briller votre esprit, vous écrivez avec prétention, vous ne vous distinguerez des autres que par un style que condamnera justement l'homme du bon goût, qui est ami de la nature. Essayez, Madame, d'écrire sans esprit ; je suis sûr que vous allez nous charmer tous. Je vous remercie, Monsieur, de vos bons avis. Il y aurait cependant plus d'une chose à dire...... Madame Dorsimon me fit une profonde révérence. Il était tard, je demandai à ces dames la permission de me retirer. Adieu, Monsieur : je me souviens avec plaisir de cet adieu de Madame d'Aurigny.

A peine avais-je fait quelques pas dans la rue, que je rencontre M. Favorin. Il nous avait quittés dès le commencement de notre séance. Il était écrit, mon cher, que je lirais aujourd'hui des lettres. Je sors de chez Madame Dubourg qui a voulu à toute force me montrer une lettre de son ami de Brest. Tout ce que vous pourriez vous imaginer de plus à prétention, de plus extraordinaire, ne serait rien en comparaison. Quelle caricature ! On dit que c'est la mode. Malheureusement. Il faut espérer qu'il en sera de cette mode comme de tant d'autres. Nous nous séparâmes en riant.



OBSERVATIONS

Sur la greffe du Noyer.

La Société, qui s'est occupée à plusieurs reprises des moyens de préserver la récolte des fruits du Noyer des effets désastreux qu'elle éprouve toutes les fois que les gelées se prolongent jusqu'en mai ; considérant que l'emploi de la greffe en espèces dont la végétation est retardée pourrait seule procurer de meilleures récoltes, et que ce moyen est employé avec succès dans plusieurs départemens, où la température est analogue à celle du département de la Lozère, a été d'avis d'en conseiller la pratique à nos agriculteurs et de leur faire connaître à cet effet, par la voie de son recueil, les observations suivantes, consignées dans les Annales de la Société d'horticulture de Paris.

« La Société d'agriculture de Rodez ayant remarqué que les fleurs de la plûpart des Noyers étaient assez souvent détruites par les gelées tardives du printems, ce qui anéantit la récolte de l'année, a proposé d'étendre en pratique habituelle l'usage très-resserré de les greffer avec une espèce tardive, qui ne commençât à pousser que quand les gelées ne sont plus à craindre. La Société ne désigne pas nominativement l'espèce qu'il faudrait choisir pour atteindre ce but; mais comme parmi les cinq ou six variétés de Noyers cultivées pour leur fruit, il n'y en a qu'une qui soit sensiblement plus tardive que les autres, nul

doute que ce ne soit elle que la Société ait en vue de faire préférer aux autres. Elle est connue aux environs de Paris sous le nom de Noyer de la Saint-Jean, *Juglans serotina*, parce qu'elle ne commence guère à pousser qu'en juin. Son fruit est petit, à coque ni dure, ni tendre, et l'amande diffère peu de celle des noix ordinaires pour la qualité ; on la mange en cerneaux en septembre. Quant à la fertilité du Noyer de la Saint-Jean, je crois avoir remarqué que le Noyer commun charge plus constamment que lui.

» C'est surtout dans les vallées humides, exposées au levant, que les jeunes pousses du Noyer commun sont le plus exposées à être gelées, et c'est dans ces endroits qu'il serait avantageux de ne planter que des Noyers de la Saint-Jean, ou de greffer cette espèce sur ceux qui y sont déjà planté, quand toutefois ils n'ont pas encore atteint une élévation trop considérable.

» On greffe peu de Noyers en pépinière. On se borne à semer les meilleures variétés, quoiqu'on ne soit pas très-sûr qu'elles se reproduiront identiquement. Ce n'est guère même que lorsqu'un Noyer commence à donner du fruit qu'on se décide à le greffer, si son fruit ne convient pas. Cependant il y aurait un avantage réel et pour le pépiniériste et pour l'acquéreur, que les variétés fussent bien certaines. La question de savoir s'il vaut mieux semer un Noyer en place que de l'y planter se résout par les considérations suivantes : 1.o le Noyer produisant naturellement un fort pivot, qui tend à plonger profondément en terre, si on semait des noix à demeure dans une terre dont le fond fût un tuf ou pourrissant, ou de très-mauvaise qualité, le pivot aurait de la peine à s'y établir et l'arbre languirait ; 2.o un Noyer élevé en pépinière

perd nécessairement son pivot, soit par la transplantation, soit lorsqu'on le lève pour le mettre en place; mais ce pivot est remplacé par des racines latérales, qui tendent à courir près de la superficie du sol, et n'exigent pas que la bonne terre ait une grande épaisseur. De ces deux considérations, il résulte qu'on ne doit semer en place que quand la bonne terre a une grande épaisseur, et que lorsqu'elle a peu d'épaisseur, il vaut mieux planter des arbres déjà élevés en pépinière. Mais l'éducation du Noyer est fort longue; le semis en place ne doit guère s'exécuter que dans un clos, dans un parc, à l'abri des dangers auxquels il serait exposé en plein champ ou le long des chemins.

» Quand on plante un Noyer, c'est presque toujours autant dans la vue de l'utilité de son bois que dans celle de ses fruits; cependant ces deux avantages ne se réunissent pas aussi complètement qu'on le croit communément; les variétés qui donnent le bois le plus précieux sont celles qui donnent les fruits les moins estimés, à cause de leur petitesse, de l'épaisseur et de la dureté de leur coquille. Jusqu'à présent, on n'a encore exploité, pour l'art du menuisier, que des Noyers francs, et on ne sait pas si le bois d'un Noyer greffé aurait la même valeur que celui d'un Noyer franc.

» La greffe en flûte ou en flageolet est la seule que la Société d'agriculture de Rodez recommande pour la multiplication du Noyer de la Saint-Jean, et elle ne dit rien de la greffe en écusson, ni de la greffe en fente, quoique l'une et l'autre soient indiquées par quelques auteurs: celle en écusson est sujette,

il est vrai, à se décoller dans ses premières années, quand on ne raccourcit pas le bourgeon pour le faire ramifier près de son insertion et le soustraire par ce moyen à la violence des vents ; tandis que celle en fente n'est exposée à aucun danger, et qu'elle est d'une exécution bien plus facile que la greffe en flûte. Il est probable qu'on aura été détourné de greffer le Noyer en fente par le peu de succès des premiers essais, comme on en avait été détourné vis à vis du châtaignier ; mais il est probable aussi que si on ne réussissait pas, c'était parce que l'on greffait trop tôt, et que les greffes se desséchaient avant que la sève se mit en mouvement. En effet, il est bien constaté aujourd'hui que le moment le plus favorable pour greffer en fente est quand le sujet commence à développer des feuilles, et que le rameau greffé n'a pas encore commencé à pousser. Pour obtenir cette dernière condition, on coupe les rameaux pour greffer dès février, et on les fiche en terre au pied d'un mur à l'exposition du nord, en attendant que les sujets entrent en sève.

» Comme les perfectionnemens sont toujours fort lents à s'introduire dans la pratique, il faudra encore du tems pour que la greffe en fente remplace partout la greffe en flûte : il est donc bon de répéter encore les soins que la Société d'agriculture de Rodez recommande d'apporter dans l'exécution de cette dernière greffe. Ces soins s'appliquent aux Noyers plantés depuis huit ou dix ans et à ceux qui sont déjà en plein rapport.

» D'abord la Société blâme avec raison l'usage de supprimer près du tronc les grosses branches du

Noyer lorsqu'on veut le greffer, parce qu'il en résulte des plaies qui occasionnent des caries; donnent lieu à l'introduction de l'eau des pluies dans le corps de l'arbre, qui en altère ou pourrit le bois. La Société pense qu'il faut seulement les raccourcir à l'endroit où elles sont de la grosseur du poignet, ou même moins grosses, si l'arbre est encore jeune, bien araser les plaies et les recouvrir avec une poupée de bouse de vache et de terre franche. Les branches ainsi rabattues ne manquent pas de pousser au travers de l'écorce un nombre plus ou moins considérable de jeunes scions, qu'il faut surveiller pour supprimer ceux qui seraient défectueux, superflus ou mal placés, et favoriser le développement de ceux que l'on destine à recevoir la greffe : ceux-ci peuvent être au nombre de deux à quatre, en raison de la quantité de branches raccourcies.

» La Société de Rodez ne dit pas à quelle époque ni à quel âge ces jeunes scions doivent recevoir la greffe en flûte ; mais il est aisé de concevoir que c'est à leur seconde année, quand ils seront pleins de sève, et que l'on pourra détacher les chalumeaux de dessus les rameaux de l'arbre que l'on veut multiplier. L'époque étant arrivée, on coupe des rameaux munis de bons yeux, de l'espèce à multiplier, on en supprime de suite les feuilles pour que la sève ne s'évapore pas; on les met au frais dans un panier, et on monte sur l'échelle placée contre le Noyer à greffer; arrivé près des scions, on compare leur grosseur à celle des rameaux qui sont dans le panier pour les appareiller autant que possible; on rabat d'abord un scion à l'endroit où l'on veut poser la

greffe ; on choisit dans le panier un rameau correspondant pour la grosseur au scion rabattu, on en coupe circulairement l'écorce au-dessous de deux ou trois bons yeux après avoir retranché toute la partie du rameau au-dessus de ces yeux : on prend dans la main le bout qui contient les yeux, on serre un peu, et en tournant à droite ou à gauche sans endommager les yeux, l'écorce se détache du bois, et on obtient un cylindre d'écorce garni de deux ou trois yeux. Aussitôt on fend en quatre l'écorce du scion sur une longueur égale à celle du cylindre, on en éloigne les lanières, on place le cylindre à leur place, on relève les lanières sur le cylindre, où on les fixe par une légère ligature, en ayant soin de ne pas couvrir les yeux ; on couvre de cire à greffer ou d'onguent de Saint-Fiacre le bout du scion, et l'opération est finie. On passe à un autre scion et ainsi de suite.

» Quoique l'on cherche à égaliser autant que possible le diamètre du cylindre ou du flageolet avec celui du scion, on ne le peut pourtant pas toujours, mais le succès n'en souffre pas. Quand le flageolet est trop étroit, on le fend longitudinalement dans le sens le plus éloigné des yeux, et l'une des lanières de l'écorce du scion ou du sujet remplace le vide. Si au contraire le diamètre du flageolet est trop grand, on lui supprime une tranche longitudinale, de manière à ce qu'il emboîte et presse de toute part le bois du scion ; dans ce dernier cas, la ligature est très-nécessaire pour faire appliquer exactement l'écorce sur le bois, surtout dans les parties où sont les yeux.

» Enfin, en plaçant le flageolet, il faut tourner les yeux du côté où l'on veut que se dirigent les

branches qui en proviendront, pour éviter la confusion et obtenir de la régularité.

» Tels sont les principaux soins que la Société d'agriculture de Rodez recommande dans la greffe en flûte ou en flageolet du Noyer ; mais, je le répète, cette greffe est minutieuse, et la greffe en fente, étant beaucoup plus simple, lui serait préférable. »

EXTRAIT D'UNE NOTICE

SUR LA CULTURE

DU CHATAIGNIER ;

PAR M. BENOIT, MEMBRE CORRESPONDANT.

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de vous adresser les observations que j'ai faites sur la culture du châtaignier ; cet arbre précieux donne une nourriture très-saine, qui n'a besoin que de l'eau et du feu pour toute préparation.

Dans les Cévennes, dans la Borne, canton de Villefort, il existe des familles qui, dans leurs ménages, ne goûtent pas le pain dix fois par an, elles se nourrissent de pommes de terre et de châtaignes ; et cependant les individus qui les composent, sont robustes, vigoureux et jouissent de la meilleure santé possible. Un homme du village de Castanet près Villefort a vécu cent quatre ans avec une pareille nourriture ; le jour-même de sa mort, il avait mangé une soupe copieuse de châtaignes.

Je vais entrer dans quelques détails sur la culture du châtaignier.

Quand on veut faire une pépinière, on pioche le terrain à 2 ou 3 décimètres de profondeur ; on choisit les châtaignes les plus grosses et les plus saines ; après avoir pratiqué avec un bâton pointu, ou plantoir, des trous d'un décimètre de profondeur et espacés les uns des autres d'un ou de deux décimètres, on

met une châtaigne dans chaque trou qu'on recouvre de suite en y faisant tomber de la terre avec le plantoir qu'on a à la main.

Après trois années, on coupe les branches latérales; on laisse deux ou trois branches horizontales; et on renouvelle cet élagage tous les deux ans jusqu'à ce que l'arbre soit assez grand pour être greffé au chalumeau. (*)

On greffe lors de la première sève vers la fin de mars plusieurs tiges, et on coupe chaque année les moins vigoureuses, ayant toujours soin de laisser celles qui sont les plus droites et les plus horizontales. Si les tiges greffées sont trop chargées de bois nouveau, on a soin aussi de les élaguer.

Pour planter un châtaignier, on fait un grand creux au milieu duquel on place l'arbre, en étendant avec soin ses racines qu'on couvre d'abord d'un décimètre de bonne terre, dont on a extrait les grosses pierres; on met ensuite un lit de fumier, qu'on recouvre enfin avec de la terre. L'emploi du fumier n'est pas généralement pratiqué ici, mais ceux qui en font usage obtiennent une végétation plus active.

Le châtaignier aime la hache, c'est-à-dire, d'être souvent émondé; il aime surtout qu'on sème sous lui, soit du blé, soit des pommes de terre, et à défaut, il convient de remuer la terre tous les deux ans et de faire au pied de chaque arbre un petit creux pour recevoir le limon que la pluie entraîne et qui lui vaut du fumier.

(*) Nous engageons à faire usage de la greffe indiquée page 152 de ce volume; nous pensons que ses résultats lui feront accorder la préférence.

Il faut planter le châtaignier au commencement d'octobre; alors la végétation est suspendue, les pluies et la neige entretiennent en hiver les racines et disposent à la végétation du printems; tandis que si l'on plante cet arbre au printems, la végétation a commencé, on l'arrête et elle reste plus long-tems à reprendre son cours; ce qui souvent ne peut avoir lieu avant les chaleurs : alors l'arbre languit et périt ordinairement, surtout si on a offensé les racines en l'arrachant de la pépinière.

Du quinze au trente septembre, on élague le le châtaignier, tous les trois ans; c'est-à-dire qu'on coupe les branches mortes, les branches souffrantes, qui sont dans l'intérieur et celles qui sont le long du tronc de l'arbre; on en fait des fagots qu'on a soin de ne pas laisser mouiller par la pluie, ce qui dégrade la feuille, qui bien préparée nourrit en hiver les bêtes à laine; et ces fagots dépouillés de leurs feuilles, laissent du menu bois sec, très-commode pour le ménage.

Les planches de châtaignier sont des meilleures que l'on connaisse, ainsi que les poutres; elles durent long-tems, soit employées intérieurement, soit à l'extérieur et à l'humidité; mais dans ce dernier cas on a soin d'en enlever l'écorce.

Dans les endroits élevés et froids, les châtaigniers sont d'une plus belle venue, que dans les endroits chauds ou tempérés; mais pour qu'ils puissent grainer et produire, il faut que l'été soit bien chaud.

Il est essentiel de connaître les espèces de châtaigniers pour les planter aux lieux qui leur conviennent le mieux.

Les uns aiment les hauteurs, les autres le milieu du coteau, et beaucoup les bas-fonds, les prairies, les bords des ruisseaux et des fontaines.

Je ne connais le nom des châtaignes que dans le langage du pays, je ne pourrai vous les nommer qu'en patois.

L'*Aumournière*, qui est une châtaigne très-grosse, et qui produit beaucoup lorsque la saison lui est favorable, aime la hauteur.

Le *Premieyren-raste*, la *Platette*, la *Pelegrine*, la *Peyre-jonte*, aiment le milieu de la côte.

La *Barbansoune*, les prairies, les bords des ruisseaux et des fontaines.

Il est des arbres non greffés, qui ont leurs tiges rouges, la greffe y prend difficilement, à l'exception de celle de la *Viannese* qui prend par-tout aisément. Cet arbre vient différemment des autres, il s'élève en pyramide, et ne fait presque pas de branches latérales.

La *Viannese* est fine, luisante, c'est celle dont le goût approche le plus de celui de nos marrons, nos campagnards s'en regalent les soirées d'hiver, en les faisant griller à la poîle ; mais cuite dans l'eau, ou séchée à la clée, cette châtaigne perd de sa qualité et devient inférieure aux autres.

La culture du châtaignier est inappréciable pour nos contrées ; elle est susceptible de beaucoup d'améliorations ; je n'en ai donné qu'un apperçu, très-incomplet, que je pourrai développer plus tard, en attendant je vous prie de l'agréer comme une preuve de mon zèle.

QUESTIONS GRAMMATICALES,

COMMUNIQUÉES A LA SOCIÉTÉ;

PAR M. BOUYON, MEMBRE RÉSIDANT.

AVOIR ÉTÉ, — ÊTRE ALLÉ.

Lorsque je lus dans le 32.e numéro du journal grammatical, la lettre de M. Le Touloux, lettre qui me fit grand plaisir, j'eus l'idée de dire, moi aussi, un mot sur le verbe *aller* que l'on a mêlé avec le verbe *être*.

On dit que le verbe *aller* a pour participe *allé* ou *été*; voulant citer quelqu'un, je nomme Gattel. Voilà donc le mouvement associé avec le repos, chose qui paraît un peu singulière.

On me répondra que cette double expression, les grammairiens l'ont approuvée, comme utile, et que tous nos premiers écrivains s'en servent. Comment voudrait-on, par exemple, que l'on sût si l'ami dont nous parlons se trouve encore à Bordeaux, ou s'il est de retour? Dans le premier cas, nous dirons qu'il y est *allé*; dans le second, qu'il y a *été*. On ajoutera même, peut-être : vous parlez du mouvement et du repos; eh! bien, c'est parce que le voyageur est encore en route et conséquemment encore en mouvement, que l'on se sert du verbe *aller*; lorsqu'il est de retour, c'est-à-dire, en repos, on emploie le verbe *être*. Au moyen de ces deux mots, on exprime toujours, sans équivoque et simplement,

une différence que bien souvent il importe de connaître.

Aurions-nous tort de dire que l'homme trouve des raisons pour tout ? Mais, Messieurs, en admettant, pour un instant, l'utilité de votre règle, vous ne sauriez disconvenir qu'il ne soit ridicule de l'appliquer à la première et à la seconde personne; car moi qui vous parle et vous qui m'écoutez, nous n'avons pas besoin d'énoncer que nous sommes de retour; notre présence le montre assez clairement : cependant vous usez de la même distinction pour les trois personnes. Je le sais, vous avez pour vous des autorités respectables et dans la langue écrite et dans la langue parlée; mais nous aussi, nous avons nos autorités : les Laveaux, les Chapsal, les Boinvilliers, etc. Vous viendrez m'objecter à l'égard de Voltaire, que bien qu'il se récrie contre le verbe *être*, ce célèbre écrivain ne laisse pas de l'employer lui-même pour le verbe *aller*. Oui : mais ignorez-vous l'influence de l'habitude et de l'exemple ?

L'Académie, après avoir donné la distinction, cite des cas où l'on emploie indifféremment le verbe *aller* et le verbe *être*; il me semble que son ton n'est pas très-décisif.

Mais pourquoi une règle pour une seule personne ? car il est démontré qu'elle ne peut être utile que pour la troisième; et alors même, il est rare que ce qui précède et ce qui suit ne nous mettent à l'abri du doute; et si le cas demandait la distinction, un seul mot ôterait toute équivoque.

Est-il question d'un voyage, d'une promenade, d'une visite ? puisqu'il y a ou qu'il y a eu du mou-

vement, ne devrions-nous pas toujours employer le verbe *aller* ? Mais nous pourrions faire usage du verbe *être*, si, parlant d'un voyage, notre idée se portait principalement sur le séjour. Quelqu'un disait hier qu'il *était allé* faire sa visite à M. le Préfet; ah ! vous *avez été* faire votre visite, lui dit son voisin, d'un air qui sentait la leçon. Cela m'amusa fort.

Je voudrais bien qu'il vous plût de venir au secours de notre verbe *aller*; le moyen serait efficace pour faire disparaître ce petit manque d'uniformité qui existe aujourd'hui sur ce point dans notre langage.

Bouyon.

Réponse.

Être à Lyon, c'est y habiter, y faire sa résidence pour un tems quelconque.

Avoir été à Lyon, c'est y avoir habité, y avoir fixé sa résidence.

Il y a ici analogie entre le passé et le présent. La signification du verbe est et doit être la même. Ainsi l'on dit :

J'ai été à Lyon pendant six mois, je n'y ai été que huit jours.

Mais on prétend qu'on doit dire aussi :

J'ai été à Lyon en huit jours de marche; j'y ai été en poste.

Ici le verbe *être* passe de l'idée de repos, de situation, à celle d'action, de mouvement.

D'où vient cette espèce d'anomalie? d'une négligence, d'un abandon dans la valeur du terme, et qui de la conversation a passé dans le style.

En faut-il conclure que le verbe *être* soit propre, dans quelques cas, à remplacer le verbe *aller*?

On lit dans le dictionnaire de l'Académie :

Être dans les tems où ce verbe prend l'auxiliaire *avoir* est quelquefois synonyme d'*aller.*

On dit : *J'ai été à Rome* pour dire qu'on y est allé, et qu'on en est revenu ; *il est allé à Rome* pour marquer qu'il n'en est pas encore de retour.

On dit aussi, dans la conversation : *J'aurais été* ou *je serais allé* vous voir ; *je fus* ou *j'allai hier* à l'Opéra.

On dit aussi quelquefois : *je fus*, *j'ai été*, *j'avais été*, *j'aurais été*, pour *j'allai*, *je suis allé*, *j'étais allé*, *je serais allé.*

Quel style pour notre Académie! *on dit pour dire!* et tous ces *on dit!* quelle conséquence dans l'exposé du principe! Être *dans les tems où ce verbe prend l'auxiliaire* AVOIR *est quelquefois synonyme* d'ALLER, et l'on cite pour exemple : *Je fus hier à l'Opéra*, où il ne s'agit point d'auxiliaire. Quel défaut d'examen joint à la négligence de rédaction!

Et pourquoi *j'allai à Rome l'an dernier* ne signifierait-il pas que j'en suis revenu?

Quand je dis : où est mon frère ? on me répond : il est allé à la campagne? Et cela signifie qu'il n'est pas encore de retour.

Mais pourquoi, en ce cas, se servir du verbe *aller*? pourquoi ne pas dire : il est à la campagne? car si l'action d'*aller* est passée, il doit être revenu, et s'il n'est pas de retour, ne peut-on pas dire encore : il est parti pour la campagne?

Je pensais que M. Boniface aurait banni de son excellente grammaire cet emploi forcé du verbe *être*

substitué au verbe *aller*, ou mis en concurrence avec ce verbe et placé sur la même ligne comme son synonyme.

Voici comme il s'exprime :

« C'est à tort qu'on dit *je fus* le voir, pour *j'allai* » le voir, puisqu'on ne dit point, *je suis* le voir, » *je serai* le voir, pour *je vais* le voir, etc. »

Ce début promettait un exposé franc sur la différence de signification des deux verbes, mais il ajoute :

« L'usage a cependant assez généralement adopté » dans certains cas, *j'ai été* pour *je suis allé*, *il a* » *été* pour *il est allé*, etc., et la plupart des gram- » mairiens ont établi entre ces expressions une diffé- » rence qui mérite quelque attention. Il *est allé* le » voir, fait entendre que l'action se fait au moment » de la parole, et *il a été* le voir, exprime un tems » passé, et suppose le retour. »

Pourquoi cela ? quand je dis : *je suis allé ce matin voir mon frère*, est-ce que je ne suis pas de retour ? *Vous êtes allé hier au spectacle*, est-ce que vous n'êtes pas revenu? Si ces locutions sont bonnes, le doute entre l'action qui se fait encore et l'action passée n'aurait donc lieu que lorsque l'on parle d'une personne tierce.

Mais en se servant d'expressions propres on levera toute obscurité : Si mon frère est en route pour la province, au lieu de dire *il est allé*, je dirai *il est parti pour*. S'il a le dessein d'assister au spectacle, je dis, *il est sorti pour aller*, et non *il est allé*, ou simplement si je suppose qu'il soit arrivé : *il est au spectacle*.

Au surplus, que le retour soit effectué, qu'il ne le soit pas, toutes les fois qu'il s'agit de peindre l'action, le mouvement, c'est le verbe *aller* qu'il faut employer.

M. Boniface ajoute :

« Cette distinction combattue par d'autres gram-
» mairiens, a été observée par de bons écrivains. On
» en trouve des exemples dans *Corneille*, *Fontenelle*,
» *Molière*, *Montesquieu*, *Racine*, *Madame de Sévigné*,
» *Voltaire*, *Boileau*, *Châteaubriand*, etc., et l'A-
» cadémie par l'organe de d'Alembert, a approuvé
» cette manière de parler. »

Nous convenons, comme nous l'avons dit, que cette locution a passé, par négligence, de la conversation dans le style, mais ce n'est que dans le style familier. Je ne pense pas qu'on en trouve des exemples dans les satires de Boileau, ou dans les tragédies de Racine et de Voltaire.

Quoi qu'il en soit, M. Le Touloux et M. Bouyon sont fondés, selon moi, à réclamer contre une manière de s'exprimer qui ne s'appuie que sur un abus d'expression, un mauvais usage, et que la raison condamne.

BESCHER.

EMBOUCHOIR. — EMBAUCHOIR.

On se sert pour élargir ou étendre les bottes, d'un instrument de bois que l'on a nommé *embouchoir* c'est-à-dire, qui s'embouche ou entre dans la botte; d'après les autorités que je vais désigner, et je crois

d'après le bon usage, on ne saurait contester cette dénomination qui d'ailleurs est assez naturelle.

Dictionaire de l'Académie, 1762, 76, 98 et 1814. Trévoux, Boyer, Noël, Gattel, Catineau, Rolland, M** B** de Lyon, Wailly, grammaire raisonnée de Boinvilliers, nouvelle Encyclopédie des arts et métiers, 1824, que d'autres autorités encore!

Mais on opposera l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences (Diderot 1755), qui dit *embauchoir*, je ne sais trop sur quel fondement.

Et Boiste, Laveaux, Rivarol.

Dans le premier se trouve *embauchoir* (Voy. *amb.* et *emb.* avec le signe qui indique le silence des autres Dictionnaires. Boiste s'est fondé sans doute sur l'Encyclopédie et sur un usage plus ou moins étendu.

Le second (2.e édition), dit *embauchoir* (instrument, etc. sans renvoi); mais à l'article *embouchoir* il y a : voyez *ambouchoirs*; et c'est le moule des bottiers, etc. On dirait d'abord que dans Laveaux, *embouchoir* et *ambouchoirs* sont deux objets différens.

Le dernier de ces trois lexicographes, au mot *ambauchoir* renvoie à *embouchoir* et de là à *ambouchoirs*.

On est tout étonné de voir employer la lettre *a* dans l'orthographe du mot *ambouchoirs*, chez ces messieurs d'où peut donc venir cette infraction à l'analogie?

Je prie M. Marle de vouloir bien me dire quelle est son opinion sur les mots dont je viens de parler; sous le rapport de l'usage, de la valeur propre, de l'orthographe et même du nombre.

Réponse.

Emboucher signifie mettre à la bouche.

Embouchement, action d'emboucher.

Embouchure, bouche d'un canon, d'une rivière, entrée d'un port, ouverture d'un volcan, etc.

Embouchoir,

Qui est composé des mêmes élémens que ces trois mots, est de la même famille, et par conséquent doit en signaler l'idée commune. Or, une *botte* a aussi une ouverture, une entrée, et par extension, un bouche; donc l'instrument qui sert à élargir cette bouche, peut très-bien porter le nom d'*embouchoir*.

Embaucher, enrôler quelqu'un pour être soldat, ou l'engager pour un métier.

Embauchage, action d'enrôler ou d'engager.

Embaucheur, celui qui embauche.

Donc,

Embauchoir, qui est de la même famille que ces trois mots, ne peut, sans que les lois de l'analogie soient violées, désigner un instrument qui sert de moule à des bottes.

Voilà, je crois, ce que demande la philosophie du langage, et ce que l'usage ne contredit pas, car il est partagé entre les deux expressions.

Quant à *ambouchoirs* rien ne paraît le justifier. Je dirai donc *un embouchoir*, au singulier, et *des embouchoirs*, au pluriel.



OBSERVATIONS

SUR LE FORAGE

DE PUITS ARTÉSIENS,

DANS QUELQUES LOCALITÉS DU DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE;

PAR M. IGNON, FILS (AUGUSTE) MEMBRE ASSOCIÉ.

MESSIEURS,

En vous adressant le prospectus de la compagnie qui s'est formée à Lyon, pour le forage des Puits Artésiens et la recherche des mines, M. le Préfet vous a demandé de lui faire connaître les localités du département qui manquent totalement d'eau pour leurs besoins et pour l'usage des animaux employés à l'agriculture; il vous a chargés en même-tems de rédiger les questions que vous croiriez convenables d'adresser dans ces localités, pour avoir tous les renseignemens capables de faire juger si le forage de Puits Artésiens, qui a donné tant d'heureux résultats sur plusieurs points de la France, peut être certain sur nos *Causses*, et si nos agriculteurs peuvent courir la chance d'en faire les frais.

Je vais, Messieurs, en réclamant votre indulgence, vous soumettre quelques observations sur cet important objet.

C'est dans la partie du centre de ce département, occupée par de nombreux plateaux calcaires, appar-

tenant aux terrains secondaires, qu'on nomme, dans le pays, *Causses*, que le besoin d'eau se fait le plus sentir.

Un grand nombre de villages établis sur ces plateaux, qui ont plusieurs lieues d'étendue, n'ont que les eaux pluviales qu'ils ramassent dans des citernes pour leurs besoins et dans des mares pour l'usage de leurs bestiaux.

Chaque habitation a des citernes ordinairement profondes et spacieuses; elles sont coûteuses à construire et difficiles à entretenir. Cette manière de se pourvoir d'eau, quoique bien dispendieuse, ne laisse pas encore que d'avoir de graves inconvéniens. Dans les Causses les habitations sont basses; elles sont couvertes en dalles; la poussière, des mousses, des lichens s'y attachent facilement et sont entraînés ensuite par les eaux pluviales dans la citerne. Les habitans des villages situés au centre des Causses n'ont d'autre ressource pour laver leur linge que l'eau de la citerne, celle de la mare du lieu, ou les rivières qui coulent au pied de ces montagnes, souvent à des distances de plusieurs lieues.

Il suffira de dire comment les mares sont formées, pour vous convaincre que les bestiaux n'ont pas moins à souffrir que les hommes. Si auprès du village il y a une partie basse, on y établit la mare, en creusant une vaste enceinte afin que les eaux des terrains supérieurs puissent y être amenées. Lors des pluies, les eaux entraînent du fumier, des pailles, de la terre, des feuilles mortes, etc., qui se déposent au fond et souillent l'eau. Outre cet inconvénient, il en est un plus grand encore; c'est celui du presque

entier dessèchement de la mare, aux mois de juillet et d'août, si l'été n'est pas pluvieux; à cette époque, les bestiaux refusent totalement l'eau; ce qui ne peut être attribué qu'à la corruption produite par les matières qui y ont été entraînées et qui, mises en contact avec l'air, s'y sont échauffées.

Le remède à un tel état de choses serait, sans contredit, la recherche de Puits Artésiens dans ces localités.

Ces fontaines, que l'on obtient à l'aide de la sonde, proviennent de nappes d'eau souterraines qui se trouvent dans diverses superpositions du terrain tertiaire sur le secondaire, ou de celui-ci sur le primitif.

Nos Causses appartiennent, comme je l'ai déjà dit, à la formation des calcaires secondaires; ces calcaires reposent sur le granite et le schiste micacé, comme on le voit à Mende, ou sur le granite, le micaschiste, ou sur le gré bigaré, comme à la Canourgue. Ils présentent souvent des fissures, des grottes, qui s'enfoncent à de grandes profondeurs. Nous pourrions citer celles de Quézac et de Grèzes, qui sont très-spacieuses; cette dernière renferme un petit lac.

Les Causses sont bornés, de tous côtés, par des escarpemens très-roides, entre lesquels coulent quelques ruisseaux qui descendent de la Lozère, et les rivières du Lot, de la Jonte et du Tarn. Un grand nombre de belles sources sortent des flancs ou surgissent au pied de ces plateaux : on en remarque 15 principales, qui viennent du *Causse de Mende*, l'un des plus petits. Plusieurs de ces sources sont d'une telle abondance, qu'elles font mouvoir des meules de moulin, comme celle de Langlade. On

avait établi, dans le tems, à Nojaret, un moulin; à une vingtaine de mètres de la source *d'Aigues-Bonnes*. Il est aujourd'hui dans un état d'abandon, parce qu'on a reconnu que la vapeur pourrissait les bois employés à sa construction.

Quelques villages ont des fontaines jaillissantes: Hures et Aures, villages du Causse-Méjan en possèdent sur leur point culminant. Changefège, près Mende, seul village du Causse de ce nom, en a aussi une. Dans un pré, à deux ou trois cents pas du village du Massegros, on voit une petite source qui ne donne de l'eau qu'après de grandes averses. En tems ordinaire le gazon est toujours frais et vert à un mètre de rayon de l'orifice.

Toutes ces sources sont autant de preuves de l'existence, dans l'intérieur de nos Causses, de grandes nappes d'eau ou de grands réservoirs alimentés par les filtrations qui se rassemblent dans ces nombreuses parties concaves, connues dans le pays sous le nom de *Combes*, dont les Causses sont couverts et où les eaux pluviales se ramassent.

Mais, avant toute tentative de sondage, il serait essentiel de déterminer d'une manière précise la hauteur des Causses, la nature du sol, l'inclinaison des couches, leurs superpositions au-dessus des rivières et ruisseaux qui les bornent; de faire des recherches dans les ravins et les revers de ces plateaux pour reconnaître les lieux d'où les eaux s'échappent; parce que ce n'est qu'avec de pareilles données qu'on pourra répondre d'une manière exacte aux questions qui nous sont soumises par l'administration et s'associer à ses vues bienfaisantes.

OUVRAGES

ADRESSÉS A LA SOCIÉTÉ.

Abrégé élémentaire d'Agriculture pratique par M. de Lajous. (1821).

L'*Administration* de l'agriculture appliquée à une exploitation, par M. le comte de Plancy, in-f.° (1822).

Analyse des travaux de la Société royale des Arts du Mans (1820).

Annales administratives et scientifiques de l'agriculture française.

Annales de l'Agriculture française.

Annales de la Société d'Agriculture, Arts et Commerce du département de la Charente.

Annales de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Annales de la Société académique de Nantes.

Annales de la Société d'Horticulture de Paris, et Journal spécial de l'état et des progrès du jardinage.

Annales de l'Industrie française et étrangère.

Annuaire de la Société royale et centrale d'Agriculture. (1829).

Annuaire du département de la Lozère. Années 1828, 1829, et 1830.

Assemblée générale annuelle (1830) de la Société de la morale chrétienne.

Assemblée générale de la Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire. (1828).

Atlas d'instrumens aratoires, inventés par M. Ch. Guillaume. (1821).

Bulletin de là Société d'Agriculture, Belles-lettres, Sciences et Arts de Poitiers, departement de la Vienne.

Bulletin de la Société d'Agriculture du département de l'Hérault.

Catalogue des végétaux de tous genres, cultivés dans les jardins et pépinières de M. Audibert, aîné, à Tonnelle près Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Compte rendu des opérations du lavoir à façon de Croissy : par l'association rurale de Naz (1829).

Considérations et opinions sur les brevets d'invention, par A. B. Vigorosy((1829).

Description des nouveaux instrumens d'Agriculture les plus utiles, par A. Thaër, (1821).

Essai d'un Manuel d'Agriculture, par le comte Louis de Villeneuve, (1819).

Extrait du Règlement de la Société royale des antiquaires du Nord, à Copenhague.

Le *Guide* du cultivateur et du fleuriste, Annuaire de la Société Linnéenne de Bordeaux, (1829).

Instruction concernant la culture en grand et la conservation de la pomme de terre, approuvée par la Société royale et centrale d'Agriculture.

Instruction concernant la panification des blés avariés, par une commission spéciale nommée par M. le Ministre de l'intérienr. (1816).

Instruction sur la fabrication du salpêtre (1820).

Journal du Comice agricole du département de la Marne.

Journal pratique de médecine vétérinaire, publié à Toulouse, par M. Du Puy (livraison de janvier 1830).

Journal des connaissances usuelles et pratiques (livraison de janvier 1830).

Jugement de l'Académie royale du Gard, du concours de 1830 et programme du concours de 1831.

Mémoire sur les cours d'eau et les canaux d'arrosage des Pyrénées-Orientales par M. Jaubert de Passa. (1821).

Mémoires de l'Académie royale de Metz (1826, 1827, 1828, 1829).

Mémoire descriptif du moteur tournant sous l'eau ou *Moteur Laborde*.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-lettres du département de l'Aube.

Mémoires de la Société centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, séant à Douai. (1826, 1827, 1828).

Mémoires de la Société d'Emulation du Jura (1828).

Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture ; 35 volumes in-8.°.

Observations sur les bêtes à laine du département du Cantal, par J. S. Devèze de Chabriol, (1818).

De l'Orthomorphie par rapport à l'espèce humaine, ou recherches anatomico-pathologiques sur les causes, les moyens de prévenir, ceux de guérir les principales difformités et sur les véritables fondemens de l'art appelé *Orthopédique*, par M. le Docteur Delpech, etc., 2 vol. in-8.° avec Atlas in-4.°.

Précis des travaux de la Société royale des Sciences, Lettres et Arts de Nancy de 1824 à 1828.

Prix de vertu fondé par M. de Monthyon-Institut royal de France, Académie Française (1829).

Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, du Commerce et des Arts de Boulogne-sur-Mer, (1825).

Procès-verbal de la séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne.

Programme de la fondation d'un prix annuel à Roville.

Programme des prix proposés par la Société d'économie domestique et industrielle.

Programmes des prix proposés par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Programmes des prix proposés par la Société industrielle de Mulhausen.

Projet de Boisement des Basses-Alpes, par M. Dugied, (1819).

Questions commerciales, par M. D. L. Rodet (1828).

Questions des laines, au Ministre de l'Intérieur.

Rapport au Conseil de perfectionnement et programmes d'études de l'école centrale des arts et manufactures, à Paris.

Rapport fait à la Société d'Agriculture, Sciences et Belles-lettres de Mâcon sur le concours de 1827, par M. Boulée.

Rapport du Jury départemental de la Seine sur les produits de l'industrie admis au concours de l'exposition publique de 1827.

Recueil de médecine vétérinaire, publié à Paris (livraison de janvier 1830).

De la *Réduction* du droit sur le sel et des moyens de le remplacer, par J. Milleret (1829).

Semoir Barrau, Notice sur les récoltes obtenues en 1830, au moyen de son emploi.

Statistique du département de l'Aisne, 2.e partie, I.re section : Agriculture.

Statuts de la Société française de Statistique universelle.

LISTE

DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

PRÉSIDENT HONORAIRE.

M. GABRIEL, Préfet du département de la Lozère.

BUREAU.

Président . . . . . . M. le Baron FLORENS.
Vice-Président . . . M. GUYOT.
Secrétaire perpétuel. M. IGNON (J. J. M.)
Vice-Secrétaire . . . M. PROST.
Trésorier . . . . M. BOUYON.

MEMBRES HONORAIRES.

S. S. le Comte CHAPTAL, Membre de l'Institut, Pair de France.

M. le Baron De JERPHANION, ancien Préfet du département.

M. MOREAU (Joseph), *idem.*

M. BLUGET DE VALDENUIT, *idem.*

M. le Comte de LESTRADE, *idem.*

MEMBRES TITULAIRES ET ASSOCIÉS RÉSIDANS.

MM.

1819 Baron FLORENS, Chevalier de la Légion d'honneur, ancien Préfet, Membre du Conseil général et correspondant du Conseil supérieur d'agriculture.

De Lescure (Célestin), Propriétaire, Chevalier de Saint-Louis.

Ignon (J. J. M.), Imprimeur, Correspondant du Ministère de l'Intérieur pour la conservation des Monumens historiques, membre de la Chambre consultative des manufactures, fabriques, arts et métiers de la ville de Mende.

Monteil-Charpal, Juge de paix du canton de Mende.

Bouyon, Payeur du département.

Bourrillon, Négociant, Membre de la Chambre consultative des Manufactures, fabriques, etc.

Blanquet, Juge au Tribunal civil de Mende.

Guyot, Notaire, Chevalier de la Légion d'honneur.

1820 Pascal, ancien Directeur des contributions indirectes.

Prost, Directeur de la poste aux lettres, Membre correspondant des Sociétés Linnéennes de Paris et de Bordeaux et de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce du Puy.

Boissier, Négociant.

Chevalier, Propriétaire.

Bonnel, Chanoine.

1827 Boissonade, Conseiller de préfecture, Docteur en médecine, Membre correspondant de l'Académie royale de médecine, Inspecteur

des eaux thermales de la Chaldette, Membre du Jury médical du département.

Marcé, Pharmacien.

Ignon, fils (Auguste), Membre de la Société géologique de France, Correspondant de la Société d'Histoire naturelle de Montpellier.

Crouzon (Louis), Artiste vétérinaire.

Jaffard, Négociant, adjoint à la mairie.

Rous, Propriétaire.

1829 Boivin, Architecte du département.

Blanquet, Docteur en médecine, Inspecteur des eaux thermales de Bagnols, près Mende.

De Ligonnés (Edouard), Chevalier de la Légion d'honneur.

Ignon, Procureur du Roi près le Tribunal à Mende.

Renouard, Secrétaire général de la préfecture.

L'Abbé Fayet, Officier de la Légion d'honneur.

MEMBRES CORRESPONDANS.

1819 Laporte-Belviala, Maire de Grandrieu, conseiller honoraire à la Cour royale de Nismes, Membre du Conseil général du département.

Mathieu, ancien Juge de paix à Langogne.

Costier, Notaire à Saint-André-Capcèze.

1820 Maisonneuve, ancien Directeur des mines à Vialas.

Bros, maire à Lanuéjols.

GRANIER, Propriétaire, à Rieutort.

MORÉ DE CHARAIX, Propriétaire, Chevalier de Saint-Louis, à Cheminades.

CHIRAC, père, Propriétaire au Chambon.

De SOULAGES, Maire à Auroux.

BENOIT, Notaire, Maire à Villefort.

FERRAND, Juge de paix au Bleymard.

ROCHE, Notaire, Maire à Châteauneuf.

CHEVALIER, fils, Maire à Bagnols-les-Bains, près Mende.

1827 Des HERMAUX, avocat à Saint-Laurent-de-Rive-d'Olt.

BOURDON, Architecte à Nismes (Gard).

HEDDE (Philippe), Membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Commerce de Saint-Etienne (Loire) et de celle du Puy.

DUPARC, maire à Barjac.

1828 PROVENÇAL, Docteur en médecine, professeur à la Faculté des Sciences à Montpellier, Membre correspondant de l'Institut, etc., etc.

Comte de MORANGIÉS, Propriétaire à Fabréges.

BONBERNAT DU CHAMBON, Propriétaire à St-Juéry.

DELPECH, Docteur en médecine, Professeur de la Faculté de Montpellier, Membre correspondant de l'Institut, Chevalier de la Légion d'honneur, etc., etc.

1829 RENOUARD, Sous-Préfet à Florac.

Boissier, Juge de paix au Pont-de-Montvert, Membre du Conseil général.

Du Cayla, Maire à Aumont, Membre de la Chambre des Députés et du Conseil général.

Baron Brun de Villeret, Lieutenant-général, Commandant les départemens de la Lozère et de l'Aveiron.

Caizot, Docteur en médecine, Chevalier de la Légion d'honneur, à Saint-Chély.

Marquis De Brion, Propriétaire à Marvejols.

De Bardel, Directeur des Contributions indirectes à Espalion (Aveiron).

Marmilod, *Idem* à Bagnères de Bigorre (Hautes-Pyrénées).

1830 Audibert, aîné, pépiniériste à Tonelle, près Tarascon (Bouches-du-Rhône).

Baron Pelet de la Lozère, Membre de la Chambre des Députés.

TABLE DES MATIERES. (*)

(*) On a indiqué en petites capitales les Mémoires, Notices, etc. qui ont été insérés en entier ou par extrait dans ce volume, et en caractères italiques ceux qui n'ont été que mentionnés dans le Compte rendu.

